

Andrée VIOLLIS,
Indochine S.O.S.,
Paris, NRF, 1935, 240 p.

Avertissement :
Nous avons précédemment publié cet ouvrage sur www.belleindochine.free.fr
Nous ajoutons maintenant une partie des annexes
et une série de critiques

[XIII]

AVANT-PROPOS

Les notes qui suivent furent prises en marge d'un voyage que je fis en Indochine dans les trois derniers mois de 1931. Attaché en qualité de journaliste ¹ à la mission de M. Paul Reynaud, alors ministre des Colonies ², je l'avais devancé à Saïgon d'une dizaine de jours et m'étais arrangée pour demeurer dans le pays un peu plus d'un mois après son départ, avant de gagner la Chine, puis le Japon.

J'avais été profondément émue par la belle et solide enquête que Louis Roubaud venait de publier sur les troubles d'Indochine³. Je savais qu'ils n'étaient encore qu'imparfaitement apaisés. Je pus bientôt me convaincre comme lui que la cause principale de ces troubles réside d'une part dans la crise économique, la famine. l'excessif fardeau des impôts, d'autre part, dans l'attitude prise par les autorités devant les pacifiques cortèges et les diverses manifestations d'un peuple désespéré.

J'apporte sur la répression de ces troubles, leurs causes et leurs conséquences, un témoignage pour ainsi dire nu, car je ne fais que transcrire mon carnet de notes, me bornant à y joindre les éclaircissements et les précisions indispensables, et, autant qu'il se peut pour un sujet aussi brûlant, à y ajouter mes références. Le lecteur suivra donc le même chemin que moi. Il verra comment je parvins à rencontrer, du côté indi- [XIV] gène, quelques-uns (les « meneurs », comment je pus m'entretenir avec des chefs de la jeunesse nationaliste, des « vieux-révolutionnaires », des constitutionnalistes et divers partisans de la coopération franco-annamite. Et il se rendra compte que j'ai également consulté de nombreux Français, avocats, ingénieurs, médecins, colons, fonctionnaires de la Sûreté et de l'Administration.

Ces notes et les documents qui leur sont annexés constituent, malgré moi, un témoignage accablant contre la façon dont les troubles furent réprimés en Indochine et la manière dont la justice y est rendue.

C'est là une des raisons qui, avec certaines circonstances de ma vie et des travaux urgents, m'en firent, différer la publication.

¹ Andrée VIOLLIS était journaliste au *Petit Parisien* (A.L.).

² Ministre du gouvernement Pierre LAVAL, qui a renouvelé le privilège de la Banque de l'Indochine (A.L.).

³ Louis ROUBAUD, *Viet-Nam* (Valois).

Mais le verdict de Saïgon intervint en mai 1933, provoquant l'émotion la plus profonde et la plus justifiée, aussi bien dans les esprits pour lesquels les considérations d'humanité et de justice ont encore du poids que chez les Français soucieux du principe et de l'application de nos méthodes coloniales. Il fut suivi par le procès d'Hanoï (juin 1933) qui se termina par l'acquittement de cinq légionnaires, dont deux sergents, convaincus d'avoir torturé puis assassiné onze Annamites, innocents et reconnus comme tels. Acquittement justifié par le fait que les accusés prétendirent n'avoir fait qu'exécuter les ordres des autorités civiles.

Révoltée, comme tous ceux qui lurent le compte rendu des débats de ces procès, j'attendis cependant encore. Mais, malgré des assurances venues de très haut, aucune mesure gouvernementale n'a jusqu'ici atténué l'iniquité de ces deux verdicts. Des condamnés ont été exécutés ; d'autres et par milliers pourrissent encore dans des bagnes et des geôles dont je connais l'horreur. Les amnisties promulguées au cours de ces derniers mois ne se sont étendues que d'une façon insuffisante aux prisonniers politiques et n'ont tenu aucun compte des injustices commises. Par ailleurs, la misère et la famine restent endémiques dans les campagnes ; les paysans accablés de trop lourds impôts, protestent et [XV] s'insurgent. Et si de récentes mesures ont quelque peu allégé la dette fiscale des indigènes cochinchinois, elle n'ont pas diminué le fardeau des populations si éprouvées de l'Annam. Aucune réforme sérieuse n'est intervenue pour adoucir les maux et éliminer les abus que je signale dans ces notes.

Il ne m'était donc plus possible de les garder dans mon tiroir. Les voici. J'en avais déjà publié une partie il y a quelques mois, dans la revue *Esprit*⁴. Ce qui me valut certaines critiques de tous genres et sur tous les tons, mais qui n'allèrent jamais néanmoins jusqu'à mettre ma bonne foi en cause⁵.

On me reprocha de faire œuvre antifrançaise en négligeant les résultats considérables de notre œuvre en Indochine pour n'en souligner que les défauts et les tares, et de donner ainsi une idée fautive tant de l'Indochine que de la France. Mais, je le répète, mon enquête ne porte guère que sur les causes et la répression des troubles. Je ne me propose nullement de donner un tableau complet de l'Indochine ni d'embrasser dans son ensemble le problème de la colonisation et du fait colonial en soi. Je laisse aux lecteurs le soin de situer mes impressions sur un plan plus général et d'en tirer eux-mêmes leur conclusion. J'ajoute qu'aucun Français ne peut ignorer les résultats de l'activité française en Indochine et que, s'il en était, besoin, les « chargés de mission » et les rédacteurs des journaux coloniaux se chargeraient abondamment de rafraîchir les mémoires.

Je ne sentais vraiment pas la nécessité de m'étendre une fois de plus sur les édifices, les chemins de fer, les routes et les canaux créés par nous en Indochine. Tout au plus pouvais-je me demander en quoi routes et voies ferrées sont utiles à l'indigène, rivé dans son village par la misère et la difficulté de se procurer un passe- [XVI] port ; et aussi pourquoi ces fameux moyens de transport n'ont même pas servi à apporter dans les régions de l'Annam, atteintes par une terrible famine, les stocks de riz accumulés au Tonkin et en Cochinchine, sans espoir de vente ni d'exportation. Mon enquête ne portait pas davantage sur le point de savoir s'il est opportun, s'il est possible, d'empêcher de germer les idées que l'on a semées, d'étouffer les espoirs que l'on a fait naître ; si l'on peut continuer à tenir éternellement en servage les peuples majeurs qui réclament les droits de leur majorité ; ces droits solennellement proclamés chez nous il y a plus de cent cinquante ans, et confirmés par la Conférence de la Paix de 1919. Ni si la France n'aurait point avantage à accorder aux Indochinois, sinon l'indépendance totale, du moins une plus large part dans les affaires publiques de leur patrie. Pour poser et résoudre de tels problèmes, il m'eût fallu plus d'autorité et plus de temps.

⁴ *Esprit*, décembre 1933.

⁵ Je reçus également, et en plus grand nombre, de précieuses approbations.

On m'a également reproché de faire œuvre antifranaise en publiant au grand jour les erreurs et les scandales dont l'Indochine est le théâtre. Je viens de dire les hésitations et les scrupules qui m'ont longtemps retenue. Si cependant on persiste encore à estimer que c'est desservir la France que de servir la vérité, j'accepte volontiers le blâme.

Andrée VIOLLIS.

N. B. — Il est utile de signaler qu'on nomme indistinctement « communistes » en Indochine non seulement les nationalistes désireux de voir appliquer à leur pays les principes démocratiques qu'ils ont puisés chez nous, mais les miséreux qui supplient qu'on leur vienne en aide, et tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pas le don de plaire à l'administration ou à la police. À leur tour ceux-ci relèvent cette dénomination et s'en font gloire. Le régime est tel d'ailleurs « qu'il est difficile de concevoir qu'un Annamite courageux soit autre chose que révolutionnaire⁶ ».

[1]

À bord du *d'Artagnan*.
Septembre 1931.

C'est la première fois que, suivant le terme technique de notre argot de reporters, je suis « sur » un voyage officiel. J'accompagne M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, dans sa mission d'étude en Indochine. Cet honneur, je ne l'ai pas sollicité. Mon rédacteur en chef, Élie J. Bois, qui a un flair étonnant pour prévoir les événements, m'a dit l'autre jour :

— Vous me demandez depuis longtemps d'aller voir ce qui se passe en Extrême-Orient, Chine, Japon... Voici l'occasion.

J'objecte :

— Je n'ai jamais suivi de ministre en voyage officiel, je ne sais pas en outre si j'ai la fibre très coloniale.

— Qu'importe ? On ne vous demande nullement votre opinion, ni des opinions, mais des compte rendus, objectifs, pittoresques si possible.

Soit. J'ai d'ailleurs mon idée. J'ai été profondément émue par le courageux et douloureux *Viet-Nam* de Roubaud, par *les Jauniens* de Paul Monet. Je ne serais pas fâchée d'aller y voir par moi-même.

Voilà donc quelques jours que nous naviguons. Le *d'Artagnan* est tout éclatant de lumières et de toilettes. Pas une cabine n'est libre à bord. Apprenant que le ministre voyagerait sur ce paquebot, fonctionnaires, colons, gens de finances et d'industrie, bousculant leurs congés, se sont précipités. C'est aussi la dernière traversée, avant sa retraite, du commandant du navire, [2] M. Malausséna. Le visage éclairé du franc sourire des marins, il danse chaque soir avec l'ardeur et l'innocence d'un aspirant. Un des seuls ici à n'avoir ni ambition ni arrière-pensée.

Le ministre se montre peu, parle moins encore. Bon signe. Après le déjeuner, il est assis à l'extrémité du pont, sous le velum orange. Chose curieuse, il a les paupières bridées, le sourire énigmatique d'un bouddha. Il travaille beaucoup, paraît-il. J'ai été le voir dans sa cabine. Elle est tapissée de cartes géographiques, économiques, ethnographiques du monde, de l'Asie, de l'Indochine. Les tables sont couvertes de livres, de dossiers.

⁶ Andre MALRAUX, « S.O.S. » (*Marianne*, 11 octobre 1933).

On me conte que, dans sa prime jeunesse, Paul Reynaud fut d'idées avancées. Mais oui ! Il soutint à la Conférence des avocats une thèse hardie qui scandalisa les vieilles toges du Palais. Hochant une tête chenue, qu'encadraient les favoris traditionnels, le digne M. Bocher, bibliothécaire, de père en fils, de l'ordre des avocats, aurait alors prononcé :

— Monsieur le premier secrétaire, faites ce que vous voudrez, vous resterez toujours un révolutionnaire !

Avant son départ, ses amis lui ont dit :

---- Vous allez compromettre votre carrière politique. Vous serez mal accueilli : par les colons, les commerçants, les spéculateurs malheureux, et surtout par les indigènes.

— Voilà justement pourquoi je vais là-bas, rétorqua le ministre. Ce n'est pas une tournée de parade et de plaisance que je projette parmi ces gens qui souffrent, mais une visite de médecin en quête de remèdes...

Qui sait? Il faut lui faire crédit.

Quelques figures sympathiques dans son entourage : un haut fonctionnaire du ministère des Colonies, d'une incontestable valeur, loyal, perspicace, modeste ; un jeune résident supérieur hardi, dédaigneux des routines et des préjugés ; sa femme, intelligente et bonne ; un chef de cabinet spirituel et lettré... Et Mlle Reynaud qui ouvre sur le monde des yeux tout frais de dix-sept ans.

[3]

Septembre 1931

À Suez, flamboyant, couleur de feu et de sang ; premiers chameaux découpant sur le ciel pâle de chaleur leurs silhouettes en triangle ; vieillards à barbes et à bâtons, tirant de petits ânes gris ; femmes aux grands yeux fardés sous des voiles bleus : l'Afrique.

Réception à Ismaïlia, ville prospère aux beaux jardins, création et siège de la puissante Compagnie internationale du Canal de Suez. Un coin émouvant : l'humble petite chambre à couchette étroite d'enfant, au bureau de cuir usé où Ferdinand de Lesseps travailla durement, austèrement, pendant dix ans. Elle plaide pour lui avec autrement d'éloquence que la théâtrale statue de bronze, là-bas sur le port.

J'apprends avec étonnement qu'un paquebot comme le *d'Artagnan* paie au Canal un droit de passage de 500.000 francs. Voilà qui permet de donner de gros dividendes aux actionnaires et d'assurer internationalement des rentes somptueuses aux hommes politiques en disponibilité ou en retraite.

Djibouti, premier arrêt officiel. La suite du ministre a endossé les « blancs », fièrement, coiffé le casque. Chaleur torride. Serrée sous une tente, entre de misérables plantes vertes, foule étrange : fonctionnaires chamarrés, sultans des Mille et une nuits en turbans dorés, beaux Somalis, crêtés d'une plume rouge, toute droite dans leur toison frisée, officiers, prêtres, capucins à barbes, religieuses qui ont arboré le casque sur leurs voiles noirs ou blancs. Des enfants de toutes couleurs piaillent *la Marseillaise*.

Triste ville... Maisons basses, entourées de maigres jardinets où les légendaires palmiers de zinc, jadis importés de chez Allez frères, sont remplacés par des arbres chétifs à faire pleurer. La ville est entourée d'une large zone de cases sordides, fabriquées avec tous les déchets imaginables : vieux sacs, tessons, caisses à savon, débris de tôle, boîtes de conserves. Une effrayante odeur de pourriture monte de cet énorme cloaque [4] au-dessus duquel bourdonnent de redoutables mouches bleues et tournent ces vautours qu'on appelle charognards.

L'hôpital, les dispensaires sont dans un état de pauvreté et d'abandon lamentables : personnel insuffisant, matériel hors d'âge, défaut des remèdes les plus indispensables. Et pourtant, on attendait le ministre. Les médecins, premières victimes, surmenés, font

tout ce qu'ils peuvent. Mais ils se heurtent à l'incurie administrative et au manque de crédits.

Déjeuner, discours, congratulations. Puis, sur un grand square dévoré de soleil, tam-tams, chants de guerre, danses barbares. Des guerriers somalis et dankalis, grands fauves captifs, tournoient éperdument, brandissent leurs lances de fer avec des cris de mort, miment sauvagement l'attaque, la lutte, la victoire. Quelles pensées se cachent derrière ces fronts de bronze ?

Dans l'entourage du ministre, on chuchote que celui-ci est très mécontent de tant de négligence, du manque complet d'hygiène. Il est surtout indigné de l'abondance des mouches et des moustiques. Il cite notamment l'Amérique qui, avec un peu de méthode, a su en débarrasser d'immenses territoires.

On parle de sanctions, de déplacement du gouverneur responsable ⁷.

Septembre 1931

Nous traversons l'océan Indien. Dernières colères de la mousson, ciel opaque, chaleur moite, vent poisseux, longue houle qui secoue les cœurs, vide les cerveaux...

Dans la salle à manger, les ventilateurs bourdonnent, soulèvent les cheveux sur les fronts humides, font palpiter les légères étoffes autour d'épaules qui flé- [5] chissent. De table à table, des regards se cherchent ou s'évitent. Promesses, refus. C'est la grande semaine, tant de fois décrite par les spécialistes de la littérature de paquebot.

Nous sommes à une table quatre journalistes attachés à la mission. Un seul d'entre nous parle et fait du bruit comme quarante : c'est un excellent confrère à la verve très parisienne, envoyé spécial d'un journal de droite, gloire photographique de *l'Illustration*, verve qui ravit et offusque « ces dames » des tables voisines. Les deux autres, divisés par les ordinaires rivalités de traversée, gardent un silence hostile. L'un est romancier de talent, d'ailleurs. Il a apporté une caisse de ses livres qu'il distribue aimablement à la ronde. L'autre est rédacteur au *Temps*. Je me sens très isolée.

Des Annamites, tout de blanc vêtus, sveltes et souples, glissent silencieusement autour des tables, ou demeurent appuyés aux cloisons, parfaitement immobiles, les bras croisés. Je considère souvent leurs fins visages fermés dont les paupières ne cillent pas. Ils ne paraissent ni voir, ni entendre. Pourtant, l'un des convives crie, gesticule, rit à plein gosier, il me semble discerner autour de leurs lèvres un imperceptible frémissement d'ironie.

Un soir, dans l'ascenseur, continuant une conversation, je prononce le nom de Moscou. Et je reçois tout à coup en plein visage, comme un choc, le regard aigu du liftier. Puis il reprend soit impassibilité de blanche statue ⁸.

28 septembre

Colombo et son port. Entre les deux longs bras des jetées, trois croiseurs britanniques, quelques rares cargos et tout un peuple de barques cambrées, pleines de fruits éclatants.

Conduite par le gouverneur et par notre consul à Calcutta, M. André Danjou, une délégation [6] de nos établissements français de l'Inde monte à bord pour saluer le ministre. Elle compte surtout des Indiens, vêtus de blanc, fins et dignes, dont l'un porte très droite une tête superbe coiffée d'un turban à aigrette. L'année précédente,

⁷ Il n'y en a pas eu. Le gouverneur de Djibouti ne fut mis à la retraite, pour raison d'économie, qu'au moment des décrets-lois de mars 1934.

⁸ « Les boys vietnamiens des Messageries maritimes, tous bolchevicks », apportent journaux et tracts par ballots (Pierre Taittinger, *le Rêve rouge*, 1924, p. 193)(A.L.).

pendant mon séjour dans l'immense péninsule où j'étais venue étudier le mouvement gandhiste, je n'avais pu voir Pondichéry. Mais je conserve un excellent souvenir de Chandernagor et surtout de Mahé, petit paradis terrestre à la manière de *Paul et Virginie*. Après six semaines d'auto dans le sud de l'Inde britannique, à travers un millier de misérables villages, peuplés de paysans nus, invraisemblablement maigres, aux grands yeux fiévreux, j'avais eu l'heureuse surprise de trouver les indigènes de notre minuscule colonie bien vêtus, bien nourris, l'air satisfait ; de voir aussi les enfants sortant de l'école, des livres sous le bras. Nul ne songeait à la révolte. « Pourquoi marcher avec Gandhi, répondaient les habitants à nos boys. Nous, citoyens français, nous voter, nous contents... »

— La crise économique sévit à Pondichéry comme ailleurs, me dit le gouverneur, et les passions politiques locales y sont ardentes. Mais les Indiens nous demeurent, attachés, et même en dehors de nos établissements, ils nous témoignent dans toute la péninsule une véritable sympathie...

Preuve que notre ancienne méthode coloniale de coopération et d'égalité n'était pas si mauvaise.

Singapour, 2 octobre 1931.

Pendant quatre à cinq jours, c'est encore cette étrange pénombre entre une mer et un ciel gris, monotone écran sur lequel défilent, découpées en ombres chinoises, des cohortes de nuages noirs et gonflés. Parfois apparaît, pour disparaître aussitôt, l'orbe à la lueur blafarde d'un astre dont on ne sait trop si c'est le soleil ou la lune. Brusques averses, vent pareil à la vapeur d'une chaudière : splendeurs équatoriales !

[7] La côte basse de Sumatra nous accompagne deux jours ; puis après un semis d'îlots et un chenal aux rives d'un vert de velours, très japonais, nous voici pénétrant dans le Gibraltar de l'Asie, Singapour, formidable base maritime de l'impérialisme britannique, qui commande à la fois l'océan Indien et le Pacifique.

Réservoirs à mazout, kilomètres de quais, entrepôts géants, docks, forts menaçants qui pointent leurs canons sur tous les horizons, casernes au-dessous, puis, alignées et pressées sur l'eau, les dures silhouettes strictes des navires de guerre.

Dîner officiel offert par le gouverneur anglais. Je suis à côté d'un correct gentleman qui doit être quelque chose comme directeur de la Sûreté politique. Au champagne, pris d'un subit besoin d'expansion, il me confie comment il a arrêté un Français, venu pour faire de la propagande révolutionnaire parmi les indigènes, et, d'après les papiers saisis sur lui, a fait appréhender sur la concession française de Shanghai, un des grands chefs de la III^e Internationale, avec sa femme.

— Nous travaillons très bien avec votre police, conclut-il, d'un air satisfait.

Le même soir.

Le ministre et une partie de sa suite s'embarquent demain sur le *Duguay-Trouin* pour les Indes Néerlandaises.

Hier, celui-ci m'avait prise à part :

— Puis-je vous demander un service et un sacrifice ? m'a-t-il dit. Je voudrais savoir ce que pensent les milieux nationalistes d'Indochine, connaître leurs griefs, leurs revendications, leurs espérances. Je compte beaucoup sur vous pour me fournir les renseignements qui pourront décider de mes réformes, car je sais trop qu'on essaiera de me cacher bien des choses. Mais il [8] faudrait que vous renonciez aux Indes néerlandaises...

Je saisis la balle au bond. J'accepte.

9 octobre 1931.

Le surlendemain de mon arrivée, visite de la prison centrale de Saïgon avec un haut fonctionnaire de la Sûreté politique, M. X..., que j'ai connu en France. Trente ans d'Indochine, réputation méritée d'intégrité, d'habileté ; il passe pour sympathique à la cause indigène.

Immense cour entourée de bâtiments bas et jaunes avec cloître à colonnades. Au centre, massifs éclatants, pelouse sur laquelle se promènent deux flamants roses, arbustes fleuris. Des groupes de condamnés de droit commun, accroupis autour de plats de riz : ce sont les jardiniers. Des gardiens en blanc, casqués, se promènent une matraque sous le bras. Trente degrés à l'ombre.

Dans un coin de cloître, une vingtaine de prisonniers vêtus de toile bleue, têtes et pieds nus, attendent, alignés. Des politiques. Pourquoi ne nous les montre-t-on pas dans leurs cellules ? Étonnamment jeunes, visages enfantins, mais maigres, tirés, yeux d'un noir velouté, regard droit et assuré. M. X... leur demande leur âge : entre dix-huit et vingt-cinq ans ; leur nom : plusieurs s'appellent Nguyen quelque chose. Ils répondent d'une voix très douce. Mais ils ne se dérident pas aux plaisanteries d'une bonhomie un peu forcée. L'un d'eux dit avec ferveur :

— J'aime beaucoup la Russie soviétique, parce qu'elle ne veut pas de peuples esclaves...

C'est un instituteur. Riposte du directeur :

— Tu vois où ce bel amour t'a mené, mon garçon !

Au moment où nous nous éloignons, l'un d'eux crie :

— Voilà huit mois que nous sommes ici en prévention [*sic : préventive*] et on ne nous a pas encore interrogés...

— Risques du métier !

La voix très douce nous poursuit :

— Nous nous ennuyons *horriblement*, sans livres, sans crayons ni papier !

[9] Par-dessus son épaule, le directeur lance :

— Cela vous fera du bien : vous avez trop lu, trop écrit, mes gaillards !

Ces garçons si jeunes, ce dialogue mi-menaçant, mi-badin, je n'y comprends plus rien et demande :

— Qu'est-ce qu'ils risquent ?

— Oh ! très gros... Les travaux forcés à perpétuité ! Peut-être davantage...

Je ne peux retenir un mouvement :

— Comment ?

Il faut bien se défendre, voyons !... Sans quoi nous autres Français n'aurions bientôt plus qu'à plier bagages !

— Mais qu'ont-ils fait ?

— Oh ! diverses choses. Ils font partie d'une société secrète. Au cours d'une manifestation communiste, l'un d'eux a tué l'inspecteur de police Legrand. Vous allez voir l'assassin, Huy ; il est condamné à mort et sera bientôt exécuté. Un élève de l'école de Borodine, à Canton. Il n'a que dix-sept ans ; il est affreux, un gorille, un vrai monstre !

Couloir obscur, grosse clef qui grince, puis un réduit noir, encombré de poutres, d'où s'échappe une nappe de gluante puanteur. Deux formes apparaissent vaguement, emmêlées, pelotonnées l'une dans l'autre, un bras entourant des épaules, une tête sur l'autre poitrine, quelque chose de fraternel, de pitoyable, d'angoissant. L'autre, c'est un prisonnier de droit commun, également condamné à mort. Huy soulève un instant sa grosse figure aux lèvres gonflées, pathétiquement enfantine, nous lance un coup d'œil farouche, la laisse retomber. Aucun des deux prisonniers ne bouge. Le gardien secoue gauchement son trousseau de clefs. Le haut fonctionnaire pose les questions rituelles. Silence obstiné. Mon cœur bat : j'ai honte, j'ai mal. Je suis fascinée par cette

main qui pend et dont les doigts peu à peu se referment, se contractent, forment le poing. Le directeur se penche, avec un petit rire :

— Ah ! sale gosse ! fait-il en flattant, d'une tape légère cette jeune tête condamnée.

[10] Jamais je n'oublierai le soudain sursaut de bête traquée, le regard de haine, de terreur, et cet affreux cri rauque...

*
* * *

Je m'informe ensuite du côté policier, comme du côté annamite.

Voici comment les choses s'étaient passées le 8 février 1931, date de l'arrestation de Huy et des prisonniers que je viens de voir. C'était à la sortie d'un match de football ; la foule s'écoulait. Un groupe de jeunes gens se forma ; les uns déployèrent un grand drapeau rouge orné de la faucille et du marteau ; les autres, s'insinuant dans la foule, distribuaient des tracts nationalistes⁹ ; Huy sauta sur un tabouret, prit la parole. Tout à coup, charge policière brutale, cris, matraques, bagarre ; l'inspecteur Legrand renverse, dit-on, l'orateur, le piétine. Soudain coup de revolver, le policier tombe. Risque du métier, comme dirait le directeur. Qui a tiré ? On ne sait pas au juste. Huy, allèguent ses amis, était par terre, sans connaissance. Les manifestants fuient, on en arrête une quinzaine. On emporte Huy. Il était l'organisateur, le principal coupable. On le somme de dénoncer ses camarades, de révéler les secrets de l'organisation, le [11] nom des élèves de l'école de Canton. On le torture. Il refuse de répondre, se coupe la langue avec les dents pour ne pas parler. On le condamne à mort comme responsable d'un meurtre que, d'après certains témoignages, il n'aurait pu commettre. J'étais à Hanoï quand le 21 novembre 1932 il fut exécuté. On avait attendu le départ du ministre [Paul Reynaud] pour ne pas troubler la fête. Saïgon s'émut ; il fallut proclamer l'état de siège. De la prison s'échappait sur la ville l'immense clameur des « politiques », qui assistaient par ordre à l'exécution et accompagnaient l'enfant du cri de leurs poitrines et de leur cœur. On dut appeler les pompiers, la troupe. Que se passa-t-il entre ces murs ? En face de la guillotine, le petit Huy voulut parler ; deux gendarmes se jetèrent sur lui. À peine entendit-on le cri étouffé de « Viet Nam ! » « O peuple d'Annam ! le cri que poussèrent avant de mourir les treize condamnés de Yen-Bay. Mais Huy, comme Pham Hong Thai, qui commit l'attentat de Canton [contre le gouverneur général de l'Indochine Martial Merlin], comme tant d'autres, a désormais sa place parmi les héros de l'indépendance annamite. Nous avons fait de lui un martyr.

Quant aux jeunes prisonniers, ses camarades, certains comptent dit-on au nombre des 120 victimes du verdict de Saïgon. Ils avaient donc déjà fait deux ans de prison préventive. Figurent-ils parmi ces condamnés aux travaux forcés qui selon les termes de l'acte d'accusation, « ont assisté à des manifestations et distribué des tracts ? » Ou parmi ceux qui furent déportés au bagne de Poulo-Condor pour avoir voulu former des syndicats professionnels ? Ou est-il le petit instituteur à la voix si douce qui, sans livres s'ennuyait horriblement ?

*

⁹ Je dois dire que plus tard, à Hanoï, l'on m'a donné une autre version de l'arrestation de Huy. D'après celle-ci, ce n'est pas lui, mais un de ses camarades qui monta sur un tabouret pour prendre la parole. L'inspecteur Legrand s'élança sur l'orateur et, le frappant rudement, voulut l'arrêter. À ce moment-là, on entendit un coup de revolver et l'inspecteur tomba. Comme on trouva le revolver aux pieds de Huy qui se débattait lui-même contre des agents, on en conclut que c'était lui qui avait tué. Le jeune garçon d'ailleurs ne nia pas plus qu'il n'avoua ; malgré les pires tortures, il se tut toujours, farouchement. Il n'est donc pas certain qu'il ait tué. On n'ignore pas combien il est difficile de savoir ce qui se passe au cours d'une bagarre. C'était la première fois que le petit Huy sortait avec ses camarades ; on arrêta une douzaine de ces derniers, dont le conférencier.

Encore à la prison, dans un des bureaux, cette fois. M. X... m'explique le but réel de sa visite : signalé par la police britannique à la police française, car il y a collusion constante entre ces deux organismes, comme [12] me l'expliquait l'aimable policier supérieur de Singapour, un jeune Annamite, N...off (il est connu sous un nom russe), retour de Russie, où il a passé plusieurs années, a été arrêté sur le bateau qui l'amenait de Hong-Kong à Saïgon. Or, il appartient à une riche et influente famille du pays qui, depuis la conquête, s'est dévouée à la France et lui a rendu de grands services. Lui-même, après avoir passé par l'École supérieure de Commerce d'Hanoï, a fait un séjour au Comptoir d'Escompte de Paris.

— Si c'était un communiste ordinaire, m'avoue le grand fonctionnaire, l'affaire serait vite réglée ; mais celui-ci, c'est autre chose : je vais essayer de le « récupérer ».

M. X... s'assied derrière la table, se compose un visage fleuri de bienveillance. Je m'installe, moi, dans un coin de la petite pièce. On introduit le prisonnier, pieds nus et vêtu de toile bleue comme les autres : long garçon souple et droit de vingt-cinq à trente ans, cheveux rejetés en arrière à la russe, profil sinueux, regard énergique.

Les fers se croisent aussitôt. Gronderie paternelle du directeur : « Voyons... beaucoup trop intelligent pour ces billevesées... Vos parents sont très malheureux... avec un garçon loyal comme vous, toujours moyen de s'entendre, etc. »

Point de tutoiement, comme pour les autres, le fretin de baigne.

Le jeune homme écoute attentivement, un pli singulièrement ironique aux lèvres. Puis d'une voix lente et douce, en un français pur et précis :

— Je vous demande pardon, monsieur le Directeur, mais il n'y a rien à faire ; je suis communiste, je resterai toujours communiste. J'ajouterai simplement que vous n'aviez pas le droit de m'arrêter, puisque je n'avais rien fait.

— Vous vous proposiez sans doute...

— Mes intentions ni mes idées ne regardent personne, monsieur le Directeur, du moment que je demeure dans la légalité... Du reste, je ne suis pas [13] anti-français, je suis anti-impérialiste. Je suis pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et comme tous les communistes, je ne suis point partisan de l'action directe, ni de la violence.

— Bon, je prends note de votre promesse...

— Je n'ai rien promis, monsieur le Directeur...

— Allons ! allons ! ne faites pas la mauvaise tête... Si vous restez dans la théorie, et vous engagez à n'être ni incendiaire, ni meurtrier, nous allons vous relâcher. Mais après un petit séjour à Hanoï où, à la direction de nos services, l'on serait heureux de causer avec vous...

Mouvement brusque du prisonnier. La voix se fait plus acérée.

— À Hanoï ? Pourquoi ? Je n'ai rien à dire à vos services d'Hanoï, ni à personne, monsieur le Directeur.

Geste arrondi, accent persuasif du grand fonctionnaire :

— Comment, comment... ? Mais vous arrivez de Moscou. Vous avez certainement vu là-bas des choses très intéressantes que vous pourriez nous raconter, comme ça, en ami...

— S'il se passe des choses intéressantes à Moscou, les passants ne les voient pas, monsieur, je vous l'assure...

Un temps. Se tournant pour la première fois vers le coin où je me tiens immobile, avec un vif sourire soudain :

— Demandez plutôt à M^{me} Viollis, fait N... off.

C'est si inattendu, cet appel, que je sursaute. Deux jours que je suis ici et N... off est arrêté depuis plusieurs semaines ! M. X... lui-même écarquille les yeux, bafouille :

— Mais... Mais ... Comment savez-vous ?

— C'est bien simple, fait le prisonnier ; j'attendais l'autre jour à la porte du cabinet du juge d'instruction. Un journal traînait. J'ai lu que M^{me} Viollis allait arriver. Je pensais bien qu'elle demanderait à voir la prison.

M. le directeur secoue la tête ; il n'est pas convaincu.

[14] Moi non plus. Un mystérieux réseau d'informations existe évidemment entre les « hommes dans la prison », et ceux du dehors. C'est l'Asie. Mais M. X... ne cache pas son admiration. Il se lève, tape amicalement sur le dos de N...off, avec un bon rire :

— Quel merveilleux agent vous feriez, mon ami !

N... off recule, rejette la tête en arrière en secouant ses cheveux et d'un ton âpre :

— Merci du compliment, monsieur le Directeur ! Jamais je ne ferais un pareil métier !

Deux mois plus tard à Hanoï, un fonctionnaire de la Sûreté me disait triomphalement :

— Vous savez, votre ami N...off, dont vous admiriez tant le cran ? Eh' bien, ça y est, il a fait sa soumission : il est entré dans les bureaux de la Résidence, sous les ordres d'un de ses parents, qui est chef de service. Quand je vous disais que ces fameux révolutionnaires sont toujours prêts à capituler ! Il suffit de leur offrir une bonne place...

Je n'ai pas vérifié le fait, qui, d'ailleurs ne prouverait rien contre la sincérité de N...off. On peut parfaitement être employé d'une administration française et conserver intact son idéal nationaliste. C'est même parfois être bien placé pour mieux le servir. J'ai pu m'en rendre compte dans l'Inde où les bureaux sont peuplés de nationalistes adversaires du gouvernement britannique, jusque dans les postes les plus élevés.

*

* *

12 octobre 1931.

Je reçois une lettre signée de trois Annamites dont les noms sont suivis de leurs titres : Ta... licencié ès lettres, Ph.. licencié ès sciences naturelles, Ng... licencié en droit. Ils ont lu *L'Inde contre les Anglais*¹⁰, désirent causer avec moi, et me proposent un rendez-vous à [15] une heure, au coin d'une certaine rue, non loin de mon hôtel.

Je sors. La terrasse du *Continental* [Gratien Franchini] où j'habite déborde sur le trottoir. Le ministre arrivant dans trois ou quatre jours, fonctionnaires et colons affluent à Saïgon. Costumes blancs, robes claires, boissons polychromes, ventilateurs, jazz. Foule devant les magasins de la rue Catinat. Je tourne dans une route rose, presque vide, étouffante, sous une voûte de flamboyants en fleurs. Au coin, trois jeunes gens, debout devant une Ford, me font signe.

— Vite, madame, dit l'un d'eux à voix basse.

Je monte, nous démarrons.

— Merci d'être venue, fait un autre, et excusez-nous de n'être pas allés à votre hôtel. Mais les boys sont presque toujours des espions [confirmé par Patrice Morlat, *La répression coloniale au Vietnam*, p. 190]. Si l'on nous voyait avec vous, nous risquerions d'être arrêtés...

Tours et détours de l'auto, le long de rues toutes pareilles, bordées de jardins touffus, d'un vert de poison, dans lesquels trempent des maisons basses, à galeries couvertes. Nous nous arrêtons enfin devant un bungalow au fond d'un jardin. Un déjeuner européen nous attend. Nous sommes seuls, point de domestiques. Mes hôtes ressemblent aux jeunes prisonniers d'hier : mêmes regards droits, mêmes sourires, mêmes voix très douces. À bâtons rompus, ils me content comment ils sont devenus nationalistes. On ne se doute pas en France de ce qui se passe ici, me disent-ils. L'état

¹⁰ D'Andrée Viollis, aux éditions Portique.

d'esprit des fonctionnaires indochinois est autrement fâcheux que celui des Britanniques dans l'Inde.

Grâce aux sacrifices de leurs parents, deux d'entre eux ont fait leurs études en France. Ils ont vécu à Paris, au Quartier Latin, noué des amitiés avec des étudiants français, ils ont été cordialement reçus dans des familles françaises. À la Sorbonne, à la Faculté de droit, leurs professeurs les invitaient chez eux, discutaient avec eux, admettaient leur point de vue. Ils achetaient les journaux, les livres qui leur plaisaient ; ils fréquentaient les milieux avancés, assistaient à des réunions, à des meetings ; ils y prenaient parfois [16] la parole ; ils se croyaient libres, des citoyens comme les autres.

Au retour dans leur pays, changement complet. Dès la sortie du bateau, leurs bagages sont fouillés de fond en comble ; la liste des livres qu'ils apportent est établie, remise à la police¹¹ ; sont-ils abonnés à un journal de gauche ? Non pas même à *l'Humanité*, mais au *Populaire*, à *L'Œuvre*¹², à la République, ils sont aussitôt signalés, surveillés. Ces journaux d'ailleurs, ainsi que les livres qu'on leur envoie d'Europe, très souvent confisqués, ne leur arrivent, dans les cas les plus favorables, qu'après un long délai. Leurs diplômes ne leur servent de rien. Tandis que, parmi les professeurs de Lycées européens, les directeurs d'école, certains n'ont même pas leur baccalauréat, un licencié ès lettres comme Ta... ne trouve pas de poste. Il n'a pas le droit d'ouvrir une école libre, ni même d'y être professeur. Point de liberté de la presse, point de liberté de réunion.

— J'étais journaliste, me dit Ng., le licencié en droit, j'ai voulu faire des conférences, suivies de discussions, sur les sujets qui nous intéressent, nous autres Annamites, et ont le droit de nous intéresser : la constitution que nous voudrions voir donner au pays, le droit de vote, la représentation annamite, la justice coloniale et ses abus. Des conférences de ton très modéré. À la troisième, j'étais arrêté, mis en prison préventive pour cinq mois, puis relâché. Je passe sur les persécutions et vexations auxquelles je fus en butte. Plus tard, je suis envoyé comme reporter d'un journal annamite à Yen Bay, au moment de la rébellion militaire ; je suis de nouveau arrêté, traîné de prison en prison, les [17] fers aux pieds, ramené à Saïgon. Je demande à repartir pour la France : attente de trois mois, puis refus, sans motif. De guerre lasse, je vais me reposer à Nha-Trang ; sans permission, il est vrai, car nous devons avoir un passeport pour faire un déplacement, fût-il de quelques heures, et on ne nous l'accorde pas toujours. De nouveau arrêté : on trouve dans mes bagages un livre en français : *l'Histoire des Conspirateurs Annamites à Paris* par Phan V. Truong. Coût : un an de prison.

C'est pour s'être occupé de syndicats de mécaniciens et de géomètres, que Ph., le scientifique, a été poursuivi, condamné. Mais tous trois insistent particulièrement sur les humiliations qu'ils subissent constamment, le tutoiement avilissant, les insolences ; en France ils étaient traités en égaux par des hommes éminents : ici des fonctionnaires sans éducation ni culture ne font aucune différence entre les Annamites de bonne famille, instruits, et les boys qu'ils traitent Dieu sait comment. Ils ne sont invités nulle part, ne fréquentent aucun Européen.

— Si, fait l'un d'eux avec amertume, à la prison, les voleurs !

*

* *

¹¹ En revenant du Japon, j'ai voyagé avec un ingénieur belge qui habite la Chine. Il me contait qu'au cours d'une traversée, il s'était lié avec un jeune Annamite qui rentrait à Saïgon. Celui-ci l'avait prié de joindre à ses bagages plusieurs des livres de classe qu'il rapportait, des manuels d'histoire d'Aulard et de Seignobos, par exemple, des études d'économie politique : « Ces livres suffiraient à me faire considérer comme suspect, lui avait-il dit. Je viendrai vous les reprendre après mon débarquement. »

¹² *L'Œuvre*, journal de Gustave Téry, mari d'Andrée Viollis (A.L.).

C'est justement pour me parler des prisons que ces jeunes gens ont désiré me voir. Dans cette prison centrale de Saïgon, derrière le décor que j'ai vu, se passent, paraît-il, des choses insoupçonnées en France. D'abord la différence entre le régime des prisonniers de droit commun, français et indiens ¹³, assassins, voleurs, escrocs, et celui des prisonniers politiques indigènes.

[18] Français et Indiens couchent dans des lits avec paillasses, draps, oreillers, couvertures. Ils sont convenablement nourris et ont droit deux fois par semaine à la cantine ; ils portent des vêtements blancs, gardent des boys à leur disposition, peuvent posséder des livres, écrire quand il leur plaît ; ils reçoivent des visites de leur famille, de leurs amis, ont une à deux heures de récréation par jour et la faculté d'aller à l'infirmerie chaque fois qu'ils le désirent.

Il en va tout autrement des prisonniers politiques : ils sont environ 1.500 dans des locaux destinés à abriter 500 détenus, entassés dans des salles empuanties par des tinettes, insuffisamment éclairées et aérées ; ils couchent à même le parquet, sur des nattes crasseuses infestées de vermine ; aucun droit à la cantine, point de visites, point de lectures ; ce n'est qu'en cas de maladies graves et souvent quand il est trop tard que les politiques indigènes ont droit à l'infirmerie. Quant aux repas, ils sont pris sur le temps de la récréation et durent quinze minutes ; ils se composent uniquement d'une bouillie de riz et de légumes, avec quelques petits morceaux de viande et de poisson et les rations en sont la plupart du temps insuffisantes. Or, me disent ces jeunes gens, il est défendu de recevoir du dehors les moindres provisions, fut-ce un grain de sel. Les prisonniers se plaignent-ils d'avoir faim ? Les *mata* ou gardiens indigènes font pleuvoir sur eux les coups de rotin. Les réclamations deviennent-elles collectives ? Le gardien-chef fait mettre tout le monde aux fers, — cette « barre de justice » qui retient chaque détenu par un anneau de fer à la cheville. Et pendant dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure, gardiens européens et *mata*, passant devant le rang, armés de leurs gros rotins, tapent à bras raccourcis sur ces hommes enchaînés. Le gardien-chef, un Corse, semble prendre plaisir à ces exécutions qui n'épargnent pas les femmes.

— Mais ce n'est rien auprès des tortures que subissent les prévenus au cours de l'instruction, intervient l'un d'eux. Et il parle...

[19] Je ne voulais, je ne pouvais y croire. Mais mes hôtes me donnèrent des détails si précis, si complets que la conviction peu à peu s'imposa. Deux jours plus tard, en outre, je reçus, courageusement signées, avec adresse et profession, plusieurs dépositions d'anciens détenus politiques. Je les ai précieusement gardées, mais me borne à citer, parmi les faits qui m'ont été signalés ceux qui m'ont paru particulièrement révoltants. Enfin des témoignages européens, certains venus du côté policier lui-même, affermirent définitivement ma conviction.

Les arrestations politiques se font pour les motifs les plus futiles. Le pays, et particulièrement les villes sont infestées d'agents provocateurs et d'espions, presque tous indigènes ou métis. Certains de ces derniers sont en même temps des maîtres chanteurs ¹⁴. Ils dressent une liste des riches familles annamites, dont certains membres peuvent être soupçonnés de nationalisme, et les menacent de les faire arrêter. Si ceux-ci ne paient pas une rançon, l'arrestation se produit, et la prison préventive peut se prolonger des mois, parfois des années. Il arrive que ces prévenus meurent avant d'avoir su de quoi ils étaient accusés et même d'avoir été interrogés. En outre, quiconque a passé par Moscou, (ce qui est le cas d'un certain nombre d'étudiants, pendant leur voyage de retour au pays), est à peu près sûr d'être tôt ou tard arrêté. Enfin, faire de la propagande nationaliste, distribuer des tracts, former des syndicats, s'occuper, par la

¹³ Il y a en Indochine un millier d'Indiens qui jouissent de tous les privilèges des citoyens français ; ils sont même particulièrement choyés au moment des élections, où la masse de leurs suffrages joue souvent un rôle prépondérant. Les Annamites qui, à juste titre, ne se croient pas inférieurs aux Indiens, souffrent dans leur amour-propre du régime de faveur dont ceux-ci bénéficient.

¹⁴ Même antienne sur les interprètes lors de la reconquête de 1945-46 (A.L.)

parole ou par la plume, des revendications des travailleurs ou de la misère des paysans, chacun de ces motifs peut être la cause d'une arrestation. Il suffit même parfois d'une réputation de « communisme ».

Les prévenus sont soumis à un interrogatoire serré dans divers locaux de la Sûreté, sièges de la police judiciaire. Pour s'en tenir à la Cochinchine, les commissariats centraux qui ont la réputation la mieux [20] établie de cruauté sont ceux de Thuduc, de Saïgon, mais surtout celui de Cholon ¹⁵ à quelques kilomètres de la capitale. Si les prévenus ne reconnaissent pas les faits dont ils sont accusés, refusent de révéler ce qu'ils savent — ou ne savent pas — sur l'organisation des sociétés secrètes, s'obstinent à ne dénoncer aucun camarade, s'ils ne font pas en somme ce qu'en termes de police on appelle des « aveux spontanés », les tortures interviennent aussitôt. Elles sont de genres variés et témoignent d'une stupéfiante richesse d'imagination sadique. Citation :

« Il y a des tortures qu'on peut appeler classiques : privation de nourriture avec ration réduite de trente grammes de riz par jour, coups de rotin sur les chevilles, sur la plante des pieds, tenailles appliquées aux tempes pour faire jaillir les yeux des orbites, poteau auquel le patient est attaché par les bras et suspendu à quelques centimètres du sol, entonnoir à pétrole, presse de bois, épingles sous les ongles, privation d'eau particulièrement douloureuse pour les torturés qui brûlent de fièvre. »

Mais après ces supplices d'un genre assez archaïque il y en a de plus raffinés, de plus modernes : tous inventés et pratiqués, notamment par la Sûreté de Cholon :

« Avec une lame de rasoir couper la peau des jambes en longs sillons, combler la plaie avec du coton et brûler ce coton.

« Introduire un fil de fer en tire-bouchon dans le canal urinaire et le retirer brusquement. »

Voici d'autres spécialités que je trouve dans deux dépositions :

« Au mois de mai 1931, dénoncé comme communiste, je fus arrêté et conduit au commissariat central de Cholon, rue des Marins. Il n'y avait aucune preuve contre moi mais il fallait me faire « avouer ». On me fit coucher sur le ventre, les mains attachées derrière le dos. Mes pieds furent également liés, puis, m'ayant forcé de plier les jambes, on réunit mes pieds et mes mains par une autre corde. La plante de mes pieds se montrait entièrement. Un agent se mit alors à y appliquer de toutes ses forces des coups de nerf de bœuf. Tout mon système nerveux [21] fut ébranlé jusqu'au cerveau. À chaque coup, j'avais la sensation que ma tête allait éclater. La douleur était si vive que j'avouai tout ce qu'on voulut. Par la suite, on put vérifier que j'étais innocent, que je n'avais fait partie d'aucune cellule communiste, et on me relâcha. »

Autre torture analogue :

« Les bras étant solidement menottés derrière le dos, étendre le supplicié sur un lit de camp, ramener violemment, dans le sens de la flèche les bras au-dessus de la tête jusqu'à la position horizontale ¹⁶, pincer les côtes afin qu'il se produise une réaction musculaire inconsciente (inconsciente puisque, 99 fois sur 100, la victime perd connaissance) réaction qui fait sortir le sang par le nez, la bouche, les oreilles, l'anus. Celle torture est connue des prisonniers sous le nom de « lan mé ga » : « retourner le gésier ».

Enfin toute la gamme des tortures par l'électricité :

« 1° Attacher un bout de fil au bras ou à la jambe, introduire l'autre bout dans le sexe ; faire passer le courant.

« 2° Relier un fouet en fils de fer entrelacés à un courant électrique ; chaque coup de cet instrument cause au patient de si vives douleurs qu'il est réduit à demander grâce et à avouer.

¹⁵ Prononcer *Cheulène* (A.L.)

¹⁶ Un dessin est joint à la déposition.

« 3° Attacher une des mains du prévenu par un fil métallique que l'on branche ensuite sur le circuit. Chaque fois qu'on tourne le commutateur la secousse est si violente qu'il est impossible d'en supporter plus de deux ou trois.

« Ces tortures étaient particulièrement en honneur et pratiquées journallement pendant l'année 1931 au commissariat de police de Binh-Donj (ville de Cholon). »

Les femmes étaient également soumises à ces tortures. Elles subissaient en outre, tous les traitements qui pouvaient blesser leur pudeur, depuis le fait d'être souvent enfermées dans des salles d'hommes où règne une insupportable promiscuité, jusqu'à subir les plus [22] odieuses violences. Certain délégué administratif indigène, le Phu Man de Cao Lang, province de Sadec (Cochinchine), était particulièrement ingénieux dans le choix des supplices, quand il s'agissait de jeunes filles. Je cite : « De jeunes congaïes de seize à dix-huit ans sont amenées de nuit à la délégation : viols, pendaison par les orteils, flagellation sur les cuisses et la plante des pieds, introduction de nids de fourmis dans les parties intimes, leurs bras et leurs jambes attachés, jusqu'à ce qu'elles avouent faire partie d'un groupement communiste. »

« L'instruction » terminée, les prévenus entraient en prison. L-t-l., qui séjourna deux ans à la maison centrale, pour distribution de tracts, raconte :

« Si j'avais le bonheur (sic) d'approcher les nouveaux arrivants, c'est parce que j'étais affecté, en compagnie d'un co-prisonnier, aux travaux de jardinage. La plupart n'avaient plus que des os, tellement ils étaient maigres. D'autres ne pouvaient marcher ou ne marchaient que difficilement. À nos questions, ils répondaient d'une voix faible qu'ils étaient torturés depuis des semaines à la Sûreté. Le docteur faisait à certains des piqûres remontantes pur leur permettre de parler. »

Et encore :

« Quand le juge d'instruction convoquait les prévenus politiques, je voyais arriver de l'infirmerie qui se trouve à trente mètres de la porte d'entrée principale, des prisonniers qu'on portait sur le dos ou qui avançaient en se traînant. Ceux qui étaient portés ainsi avaient les jambes ballantes comme les bras d'un homme en marche : résultat des tortures. À nos questions, ils répondaient que, dénoncés comme communistes, ils ont été mis dans cet état. Mais réellement, ils ne sont pas communistes. »

Certains de ces prévenus, trop gravement atteints, doivent être transportés à l'hôpital de Choquan. Il est souvent trop tard pour les sauver. Le même prisonnier qui y a fait un séjour de deux mois cite les cas lamentables dont il a été témoin : paralysies diverses, particulièrement des bras et des jambes, amputations, méningite, épuisement nerveux, folie.

[23] « Quant aux morts, écrit-il (morts nombreuses dont on pourrait retrouver les traces dans les registres de l'hôpital), deux nattes et leur complet bleu comme linceul règlent définitivement leur compte. »

*
* *

Tels sont les faits qui m'ont été révélés et qui se passent en Indochine, colonie française.

Je me suis naguère élevée contre les arrestations arbitraires qui, dans l'Inde, remplissent de nationalistes indiens les prisons de Sa Majesté britannique. Mais j'ai pu constater par moi-même que ces derniers y sont traités déceimment. Et sauf exception, — dans le cas du procès de Meerut, par exemple, — je crois que la contrainte morale y est surtout employée et la torture évitée.

Je ne veux pas discuter ici le principe de la colonisation. Il est ce qu'il est. Mais parce que des députés noirs siègent dans notre Chambre, parce que la Révolution accorda aux indigènes de nos vieilles colonies un droit de vote qu'ils ont toujours gardé, je vivais sur cette idée que la France use de méthodes colonisatrices plus humaines et plus

intelligentes que l'Angleterre. J'ajoute, comme je l'ai dit plus haut, que la façon dont, dans nos établissements de l'Inde, sont traités les indigènes, leur air d'aisance relative, leur naïve fierté d'être considérés comme des citoyens français, m'avaient heureusement surprise. Quelques jours d'Indochine auront suffi pour balayer brutalement cette illusion.

12 octobre 1931.

À la poste centrale. Longue file devant un guichet. Un Français arrive, — colon, fonctionnaire ? — tape du talon avec impatience, inspecte la file, avise, près [24] du guichet, un jeune Annamite d'une vingtaine d'années, correctement vêtu à l'européenne, le prend par l'épaule, le fait pivoter :

— Je suis pressé. Donne-moi ta place.

Le jeune homme interdit le regarde une minute, une lueur aiguë passe entre ses paupières, il ébauche un geste, les lèvres entrouvertes, tremblantes. Puis, docilement, d'un pas résigné, rejoint le bout de la queue. Personne ne proteste.

*
* *

Déjeuner avec X..., que j'ai connu étudiant, il y a quelques années à Paris. Je le retrouve blême, les joues agitées de tics, le regard inquiet, fuyant. Fièvre ? Opium ? Je le croyais agent d'une compagnie quelconque. Il m'apprend soudain, l'air un peu confus, que, depuis assez longtemps, il est employé dans les bureaux de la Sûreté politique. Il me raconte diverses choses — notamment que plusieurs pièces du siège central sont bondées de journaux, de publications, de livres envoyés à des Annamites et qui n'arriveront jamais à destination. Une vraie bibliothèque, paraît-il. À la fin du repas, je lui pose des questions directes sur les procédés d'instruction policière, dénoncés par mes trois Annamites et par d'autres, sur les tortures. Il baisse la tête. Puis brusquement : « C'est vrai, fait-il à voix basse. Tout cela est vrai. Ce ne sont pas les Français qui opèrent eux-mêmes, mais ils laissent faire leurs subordonnés indigènes, car il faut à tout prix obtenir des aveux. Il se passe ici des choses abominables. Au commissariat de Cholon ? J'y ai été. Je garde encore certains hurlements dans les oreilles... Vous connaissez Huy, le gosse qui a été condamné à mort ? Je l'ai vu couvert de sueur, les yeux chavirés, le sang lui sortant de la bouche, des oreilles. Il refusait toujours de parler. Et savez-vous ? Il n'est pas absolument prouvé que ce soit lui qui ait tué l'inspecteur Legrand. Il s'était à peu près coupé la langue avec les [25] dents pour ne pas être tenté de faiblir. Il s'est laissé accuser, condamner. Quel courage, ce gamin, un héros. Il Et nous autres... Nous sommes des s... Ah ! quelle vie !...

14 octobre 1931.

Mes trois jeunes Annamites viennent me chercher dans la même auto que l'autre jour. Nous allons voir dans un village à quelques kilomètres de Saïgon, un écrivain de talent, un nationaliste pour lequel un ami parisien m'a donné une introduction. Il vient de faire deux ans de prison, paraît-il.

Villages de cases en terre et bambous, sous de sveltes bouquets de cocotiers. Marchés de fruits et de légumes, si éclatants qu'on les dirait peints et vernis. Champs de tabac, rizières inondées, enfants accroupis sur des buffles.

Voici la maison, toute fragile, portes ouvertes sur une galerie à claire-voie, flanquée de sombres buissons d'hibiscus, aux fleurs d'un rouge éblouissant.

Dans le jardin, deux petits enfants presque nus. Des chiens jaunes aboient féroce­ment. V. N. s'avance, souriant. Une trentaine d'années, un peu trapu, en blouse noire et pieds nus. Il nous introduit dans une pièce fraîche, meublée d'une grande table, de quelques fauteuils de bambou, et cloisonnée de livres. Il y en a plusieurs centaines et en plusieurs langues.

V. N... appartient à une famille de bourgeoisie aisée, favorable à la France. En 1920, il part pour Paris, passe sa licence en droit ; revient en 1923. Il connaissait le Gouverneur Général qui le considérait, disait ce dernier, comme son fils adoptif. Il avait rapporté des idées démocratiques, désirait la collaboration avec la France.

À peine débarqué, il est aussitôt, comme tous les « retours de France », en butte à des persécutions, à des humiliations. Il fonde un journal dans lequel il réclame, sur un ton modéré, les libertés élémentaires qui, d'après les principes qu'il a reçus de nous, sont [26] indispensables, dit-il, à la dignité humaine. Le Gouvernement fait tous ses efforts pour supprimer ce journal. Défense aux imprimeries de le publier ; la poste ne le distribue pas ou le lui renvoie. Il réclame par la parole et par la plume. Arrêté, il dit aux autorités : « Ne m'acculez pas au suicide ou à la révolte. » Jugé, condamné la première fois à un an et demi de prison ; plus tard, à deux ans, « pour avoir fait partie d'une société secrète ».

— C'est eux qui ont fait de moi un révolutionnaire, dit-il ; bien que n'étant pas issu de la classe prolétarienne, j'estime maintenant que seul l'avènement du communisme nous sauvera, nous, peuples esclaves...

Tout à coup, de l'entrée du jardin ou nous avons laissé l'auto, cris, kyrielle d'affreux jurons lancés par de grosses voix rocailleuses, coups sourds...

— Espèce de s..., bougre de c..., plus vite que ça !

Mes compagnons sautent sur leurs pieds. Je les vois soudain pâles, haletants.

— C'est la police du district Ils ont été prévenus. Notre pauvre camarade, le chauffeur... Il va perdre son permis de conduire, il va être arrêté. Il nous...

Je sors. Un gros homme en uniforme blanc, un large galon d'or au bras, tient par les épaules le frêle petit chauffeur. Les cheveux de celui-ci sont hérissés, sa manche déchirée pend. Un autre agent le menace, la matraque haute.

— Veux-tu parler, bougre d'idiot ? Qu'est-ce que tu venais faire ici ?

La voiture a été fouillée, les coussins, le sièges jetés par terre.

Je m'avance, je tends ma carte, je décline ma qualité d'attaché à la mission du ministre. Pourquoi bousculer mon chauffeur ?

Embarras, excuses :

— Vous comprenez... C'est ici la maison d'un dangereux révolutionnaire... Il sort de prison. Alors, avec ces chenapans, n'est-ce pas ?...

Au retour, la route est jalonnée de barrages d'agents :

Le ministre arrive après-demain.

[27] On arrête tous les indigènes, à pied ou en voiture. On les interroge, on leur demande leurs papiers, on les fouille. Trois fois, je dois décliner mon nom, ma mission Et chaque fois, après avoir vérifié l'identité de mes compagnons : « Ces messieurs sont avec vous ? », me demande-t-on avec un regard aigu.

15 octobre 1931.

Ce matin à neuf heures, je vois débarquer dans ma chambre un haut fonctionnaire de la Sûreté.

— Que faites-vous, me dit-il, voilà que vous sillonnez les routes avec des nationalistes annamites, que vous allez voir chez lui, un révolutionnaire ? C'est très imprudent ! Vous auriez pu être enlevée, séquestrée. N'oubliez pas non plus que vous faites partie de la mission du ministre... Très gênant pour nous... Vous ne savez pas que ces bougres-là

sont incapables de tact, de gratitude. Ils vous calomnieront, vous saliront. Ils ont déjà commencé :

« V. N... affirme qu'il vous a connue à Paris, laisse entendre qu'il y eut entre vous des relations très particulières ; d'autres assurent que ce n'est pas vous, mais la fille du ministre qui est allée chez V. N... Vous voyez les conséquences, etc., etc.

Je ne réponds rien. Comment tant de bruits tendancieux ont-ils pu se répandre en moins de vingt-quatre heures ? Je juge également inutile de dire à M. X... que c'est à la demande du ministre que je suis entrée en relations avec des nationalistes.

Le même soir

À Cholon, la ville chinoise. Onze heures. Nous sortons d'un restaurant chinois. Éclats des lumières, des enseignes multicolores, bouffées de cris pointus, de musiques qui râpent les nerfs, foule compacte, glissante, intarissable, [28] Nous quittons les grandes voies pour des rues étroites. Entrons dans plusieurs fumeries d'opium fréquentées par les coolies, les ouvriers du port.

Porte donnant sur un long couloir ; à gauche de l'entrée, un guichet où on achète la drogue : pour 50 cents (environ 5 francs), on a une petite boîte de 5 grammes ; mais pour quelques cents on en obtient assez pour s'intoxiquer plusieurs jours.

Dès l'entrée, une affreuse odeur de pourriture vous serre la gorge. Le couloir tourne, retourne, s'élargit en petites salles obscures, repart, véritable labyrinthe que des quinquets éclairent d'une trouble lumière jaune. Les murs souillés de crasse sont creusés de longues niches. Dans chaque niche un homme est étendu à même la pierre. Aucun ne bouge à notre passage. Pas même un regard. Les uns tirent goulûment sur la petite pipe dont le léger hoquet mouillé rompt seul le silence. Les autres sont terriblement immobiles, avec des gestes figés, jambes tombantes, bras en l'air, comme s'ils avaient été soudain foudroyés. Ainsi, pendant la guerre, l'effet mortel de certains gaz. Les visages émaciés sont tirés sur des dents trop blanches ; les prunelles d'émail noir, élargies, fixent je ne sais quelle vision ; les paupières ne cillent pas ; parfois sur les joues à la peau verdie et collée, ce vague sourire mystérieux des morts. Effrayante impression de circuler parmi des cadavres.

En France, posséder une fumerie ou quelques grains d'opium vous expose à l'intrusion de la police, à la prison car il est criminel d'abâtardir la race française. Mais ici l'opium se vend à guichets ouverts et rapporte chaque année environ 15 millions de piastres à la régie française, qui en garde le monopole.

Un de mes compagnons annamites me dit :

— La France contrôle également le commerce de l'alcool ¹⁷. Cet alcool grossier, mal distillé, contient [29] des substances nocives qui nous débilitent, nous empoisonnent...

¹⁷ Le R.P. Jalabert, dans la revue *Études* du 5 octobre 1934, répond à ce propos de mon interlocuteur annamite que « l'alcool de la Régie française a amélioré l'alcool annamite (analyse du Laboratoire municipal de Paris, 13 mars 1909) » ; d'ailleurs, ajoute-t-il, le commerce de l'alcool a toujours été en régie au temps de l'Annam indépendant ». J'admets que le R.P. soit mieux renseigné que moi sur la question de l'alcool officiel et de son monopole en Indochine et qu'il s'en fasse le défenseur, mais comment estime-t-il naturel que la France se mette à la remorque de l'Annam qu'elle a privé de son indépendance, sous le prétexte de lui apporter la civilisation ?

À propos de l'alcool, voici un récent arrêté préfectoral qui vaut d'être médité :

Le 19^e jour du 7^e mois de la 9^e année de Bao-Daï (28 août 1934) :

Le Préfet ordonne que, dans le territoire de sa circonscription qui comprend six cantons, il sera consommé chaque mois 6.200 litres d'alcool.

Par les présentes, le Préfet ordonne que, dans le canton de N... *il sera consommé 800 litres par mois*. En conséquence, le chef de canton et son adjoint devront faire la répartition dans les villages du canton, à *raison de 7 litres par inscrit*. Les villages devront venir acheter cet alcool et en prendre livraison au chef-lieu de la Préfecture et rendre compte ensuite de ce qu'ils auront vendu ou consommé : les villages qui auront consommé beaucoup seront récompensés, et les villages qui auront consommé ou vendu peu seront punis.

Le chef de canton de N... et son adjoint doivent exécuter le présent ordre.

Ce même reproche, je l'ai déjà entendu formuler par les nationalistes de l'Inde, où l'alcool cause de terribles ravages. Les licences de débits de boissons se vendent chaque année aux enchères et procurent des sommes considérables au Trésor britannique. Or, l'Angleterre est l'un des pays où on lutte le plus tenacement contre l'alcoolisme. Voilà qui souligne l'hypocrite fiction des bienfaits que notre civilisation philanthropique est censée apporter aux indigènes.

16 octobre 1931.

Débarquement du ministre. Redoublement de précautions policières. Les nhaqués qui arrivent, en trottant de leur pas muet le long de toutes les routes, sont plus que jamais arrêtés, fouillés, questionnés par des [30] agents de la Sûreté en civil. Un certain nombre sont renvoyés dans leurs villages. D'autres, retenus en prison, sans explications ; beaucoup, dès la veille, avaient été mis à l'ombre.

Sur le quai, déploiement de troupes, musiques, arc de triomphe, uniformes, décorations. Mandarins magnifiques dans leurs somptueuses tuniques de soie brochée. L'un cligne ses petits yeux étroits, l'autre étire sa maigre barbiche, un troisième sourit mystérieusement, comme pour lui-même. Tous indéchiffrables.

On se montre le premier ministre de la Cour d'Annam, M. Bai, face de momie, burinée de lignes de ruse, ses mains desséchées croisées sur sa robe de toutes les couleurs de l'or et de la flamme.

Je vois pour la première fois le gouverneur général Pasquier, les yeux clairs avec ostentation, sa barbe fleurie étalée sur une large poitrine qui plastronne sous le bel uniforme, abondamment chamarré. Très décoratif.

Le cortège s'ébranle. Pas une clameur. Singulière impression que celle de rouler entre les flots contenus de cette foule noire et blanche, absolument silencieuse, aux milliers de jaunes visages impassibles où guettent les prunelles aiguës. Les foules asiatiques, me dit-on, n'acclament jamais. J'ai pourtant entendu les cris d'adoration des multitudes blanches dont les vagues semblaient porter Gandhi.

17 octobre 1931.

La mission visite, inaugure, reçoit. Quant à moi, conversation avec un Annamite de valeur, M. Nguyen Ph. L. ¹⁸, directeur d'un journal important, membre du Conseil colonial, du grand Conseil économique et financier, etc. Un constitutionnaliste qui, depuis plusieurs années, s'efforce d'arriver à une entente franco-annamite, d'obtenir pour l'Indochine un statut analogue à celui des dominions britanniques.

— Ce qui nous vaut, à mes collègues et à moi, à la [31] fois, la méfiance des nationalistes, qui nous reprochent notre manque de courage, et celle du Gouvernement général qui croit que nous le trahissons, me dit-il avec amertume.

C'est un homme mince et souple, au visage tout en longueur, d'une finesse féline. Grêlé par la petite vérole, il a perdu un œil, ce qui semble donner à l'autre plus de vivacité et d'intelligence.

Il regrette les difficultés que l'on oppose aux naturalisations, quelques-unes par an seulement. Trois cent cinquante à quatre cents Annamites, en soixante-dix ans d'occupation, ont pu seuls obtenir en Cochinchine leurs droits de citoyens français. La Cochinchine possède un député élu par environ 4.000 électeurs, dont 3.000 sont des fonctionnaires, des agents de compagnies, des colons français ; il y a encore un millier

¹⁸ Nguyen Phan Long, adhérent du Parti constitutionnaliste de Bui Quang Chieu. En 1934 et 1936, il s'opposera fermement à l'institution d'un impôt sur le revenu frappant les catégories supérieures. (A.L.)

d'Indiens dont un certain nombre sont amenés au dernier moment de Pondichéry ou de Chandernagor, pour former masse de manœuvre électorale ; quatre cents seulement des électeurs environ sont des habitants du pays ¹⁹. Ce député, qui possède d'ailleurs d'énormes plantations ²⁰, ne représente donc en réalité que les colons, les fonctionnaires, les sociétés industrielles ou financières. Aussi M. Ph. L. souligne-t-il qu'à Paris il ne se lève à la Chambre que pour combattre les revendications les plus légitimes du pays qu'il est censé représenter.

M. Ph. L. se plaint également que, dans les divers conseils de l'Indochine, la représentation indigène soit inférieure numériquement et composée de membres non pas élus, mais désignés, pour la plupart, par le Gouvernement, c'est-à-dire sans aucune indépendance. De sorte que les résultats de cette représentation au compte-gouttes sont purement négatifs.

Par exemple, le grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine est composé de membres dont une partie est en théorie désignée par les assemblées locales, et une autre, nommée par le [32] gouverneur général : il compte vingt-huit Français et pour tout cet immense empire, vingt-trois indigènes seulement dont treize sont nommés par les autorités françaises, c'est-à-dire restent entièrement entre leurs mains.

— Or, allègue M. Ph. L., les Français ont déjà leur prestige de conquérants, celui de leurs titres, de leur éducation, etc. Notre infériorité naturelle se trouve donc encore aggravée par notre infériorité numérique. Aux Indes néerlandaises, au contraire, l'élément indigène l'emporte dans les assemblées locales sur l'élément métropolitain. De plus, le grand Conseil n'a qu'un pouvoir consultatif sur la question des impôts indirects, des taxes, des emprunts ; et on n'y tient pas grand compte des désirs des membres indigènes.

« Nous voudrions que ce Conseil possédât des pouvoirs effectifs pour permettre à la population de contrôler l'usage des fonds qui sont prélevés sur sa misère. Et nous demanderions d'avoir trente délégués, car les membres cambodgiens et laotiens, complètement illettrés, y forment un poids mort, ou, plutôt, un poids qui fait pencher la balance du côté des intérêts français. Ces membres ne seraient pas désignés, mais élus. Ce qui laisserait d'ailleurs encore un champ assez vaste à la pression administrative. Ces ambitions sont-elles vraiment excessives ?

« Autre chose : il est interdit de parler politique au Conseil colonial. L'année dernière, l'un de nous ayant osé poser le débat sur la Société des Nations et son rôle, le gouverneur général menaça de quitter la salle. Pourtant, les questions politiques et économiques ne sont-elles pas intimement liées ? Et puis, il est si facile de qualifier de politique tout débat dangereux ou qui déplaît à l'administration. Tenez, en 1924, une société venue de France, se proposait d'assurer tous les transports de riz et de paddy ; ceux d'entre nous qui se permirent de lutter contre ce monopole qui ruinait plusieurs entreprises indigènes, furent accusés de faire de la politique, envoyés en disgrâce, persécutés... Mais si nous entrons dans le domaine des monopoles, celui de l'alcool, par exemple, de la tyrannie qu'ils font [33] peser sur le pays, de leur connivence avec les grandes banques, surtout avec celle que vous devinez, de la corruption qu'ils suscitent, nous n'en finissons pas ! C'est une autre histoire. Elle est peu édifiante. Tenons-nous-en donc aux questions purement indigènes, aux troubles récents, par exemple... »

M. Ph. L. m'en parle longuement. Il déplore la révolte militaire de Yen Bay, explosion de sauvagerie qui, d'après lui, fut inexactement attribuée au communisme. En réalité, le mouvement de février à mai 1930 avait été déclenché par le parti nationaliste appelé *Viet Nam* [VNQDD]. Ce n'est qu'après les manifestations du 1^{er} mai que les communistes entrèrent en scène. Revenus en Indochine par le Laos et le Siam, quelques

¹⁹ Je rappelle que ces chiffres et ces déclarations datent de 1931-32.

²⁰ Probablement Ernest Outrey.

agents de Moscou profitèrent, pour établir, puis intensifier leur propagande et leur action, de la misère générale et du mécontentement provoqués par les exactions des mandarins. La plupart de ces derniers, dit M. Ph. L., sont de véritables bandits qui tyrannisent et pressurent la population, dans l'insouciant indifférence des autorités françaises. Celles-ci ferment les yeux et s'en lavent les mains. Les administrateurs, surtout les jeunes, s'enferment dans leurs bureaux ; ils sont inaccessibles aux indigènes. Les vieux, plus mêlés à la vie du pays, montraient davantage de curiosité et de sympathie.

— À leur arrivée en Indochine, observe M. Ph. L., les jeunes fonctionnaires devraient être astreints à un stage d'au moins six mois pendant lequel ils seraient initiés à la langue et aux mœurs annamites. Ce collège des stagiaires existait autrefois : on l'a supprimé...

Puis il revient aux troubles. Il accuse divers résidents d'avoir manqué de sang-froid. Dans les régions frappées par la famine, quelques meneurs avaient dit aux villageois : « Vous avez faim ; l'administrateur ne le sait pas ; allons le trouver. » Des colonnes s'étaient formées, sans armes, sans intentions belliqueuses. Elles furent accueillies à coup de mitrailleuses et de bombes d'avions. Il regrette également la répression brutale qui suivit la révolte de Yen Bay ; des villages accusés d'abriter des coupables ou d'avoir des sympathies pour [34] eux, furent écrasés, pulvérisés par des bombardements aériens. Co-Am, par exemple. Des commissions criminelles, instituées en hâte, et siégeant à huis clos, sans aucune garantie pour les accusés, privés de leurs droits de défense, condamnèrent à mort, au bagne, à la prison des milliers de malheureux dont beaucoup étaient innocents.

— La Légion étrangère, ajoute-t-il, a commis, dans la région de Vinh, où on l'a lâchée en liberté, des atrocités sans nom.

Il me conte plusieurs faits révoltants que je compte vérifier sur place.

Enfin, il insiste sur la douloureuse surprise des « retours de France » que m'avaient déjà signalée mes jeunes amis, et la fâcheuse politique du « manque d'égards », pratiquée par les fonctionnaires français.

— Quand, mandés par le Gouvernement, dit-il, mes collègues et moi descendons au *Métropole Hôtel** d'Hanoï, nous provoquons encore un véritable étonnement et c'est tout juste si les domestiques consentent à nous servir.

Plusieurs traits : se trouvant au théâtre de Saïgon dans la loge du Conseil colonial, dont il fait partie, M. Ph. L. entendit la femme d'un de ses collègues français dire tout haut, d'une voix dédaigneuse : « Comment se fait-il que des indigènes soient admis ici ? »

Une autre fois, il se trouve dans un compartiment de seconde avec sa femme et son enfant. La jeune femme d'un officier, assise en face, lui dit, en souriant avec condescendance : « Ton bébé est très gentil, ta congaïe aussi. »

— Or, le mot de congaïe est rien moins que flatteur, commente M. Ph. L. J'ai dit à cette dame : « De quel droit me parlez-vous et me tutoyez-vous, madame ? ». Elle parut stupéfaite. Une autre fois encore, dans un train, avec ma famille : un jeune ménage de fonctionnaires entre, nous jette un regard de dégoût, ressort et quelques minutes plus tard nous envoie sa bonne indigène et son chien...

M. Ph. L. en veut surtout aux femmes françaises :

— Elles ne font pas leur devoir, qui serait de faire aimer la France, assure-t-il. Ce sont pour la plupart [35] des femmes d'un milieu inférieur, sans éducation ni culture et, sauf exception, dépourvues de cette naturelle distinction du cœur qui vaut toutes les autres. En France, elles feraient elles-mêmes leur ménage, leurs robes, et s'en tireraient à leur honneur. Ici, placées dans une situation de supériorité à laquelle rien ne les a habituées, elles en abusent, se font servir en reines, tyrannisent leurs boys, et, qui plus est, jugent et traitent tous les Annamites comme leurs domestiques. Quant aux autres « dames » de la société, elles sont surtout occupées de flirts, de préséances, de vanités... »

(Verdict sévère mais dont, par la suite, j'ai pu moi-même vérifier la justice. Il doit y avoir des exceptions très honorables. Mais que de fois, dans des conversations avec les femmes de la colonie française, j'ai souffert du vide de leur cerveau, de leur âme, de leur vie ! Pas une qui semblât consciente de ses responsabilités, des douloureux problèmes qui se posent là-bas, qui vît dans les Annamites autre chose que des inférieurs à exploiter. Pas une qui se soit élevée contre les abus monstrueux qui auraient dû révolter sinon leur cœur, du moins leurs nerfs. Je les ai vues sincèrement ahuries quand je leur demandais, dans les villes, si elles fréquentaient des femmes de la société annamite, dans les campagnes, si elles se préoccupaient de la santé, de l'hygiène des familles paysannes et surtout des enfants. Non, il faut le dire, le répéter, les femmes françaises, en Indochine, ne sont pas à la hauteur de leur tâche qui pourrait être si belle.

« C'est depuis leur arrivée ici que le fossé s'est élargi entre Blancs et Jaunes, me disait plus tard un vieux fonctionnaire, se rencontrant sur ce point avec M. Ph. L., autrefois, les jeunes gens de l'administration épousant des Annamites, se rapprochaient de leur famille jaune, apprenaient la langue. Maintenant, ils vivent à part, ne songeant plus qu'à remplir leurs poches, à économiser le plus possible pour rentrer plus rapidement en France. Le contact est rompu. »)

M. Ph. L..., reproche en outre aux Français, de ne point tenter de rétablir ce contact par des clubs, des sociétés littéraires, des sociétés sportives où les deux [36] races se rencontreraient sur un terrain neutre, dans des conditions d'égalité. Il semble, au contraire, qu'on cherche toutes les occasions de blesser leurs plus légitimes susceptibilités. Un exemple : à leur retour d'Europe où ils s'étaient distingués dans plusieurs rencontres internationales, des champions annamites de tennis furent invités à disputer un match avec des Français. Une occasion pour le Tout-Saïgon de se rencontrer. Non seulement les Annamites ne furent pas invités, mais, au début du match, le président du Club de tennis fit expulser des tribunes les familles des champions qui auraient eu tous les droits à des places d'honneur. Voilà comment on sème et récolte des haines.

Je me souviens à ce sujet d'un mot de Gandhi, au moment des négociations entre Indiens et Britanniques :

— Il faudrait d'abord, du côté anglais, un changement de cœur, répétait-il doucement, obstinément.

Après cette conversation avec cet Annamite lucide et modéré, je comprends mieux en quoi consiste ce changement de cœur.

Saïgon, 18 octobre 1931.

Visite de l'Institut Pasteur de Saïgon. Avec l'Institut Pasteur de Nhatrang, qui s'occupe surtout de la fabrication des sérums antiseptiques, ce sont deux établissements autonomes. Ils reçoivent quelques subventions du Gouvernement général de l'Indochine et du Gouvernement de la Cochinchine pour certains services déterminés de Saïgon, mais ne dépendent administrativement et financièrement que de l'Institut Pasteur de Paris et gardent jalousement leur totale indépendance. D'où l'admirable travail accompli par cette poignée de savants modestes et tenaces. Vaccins contre la morsure des serpents (2.000 cobras à cet usage ont été recueillis en quinze jours dans la province de Chaudoc), contre la tuberculose, la syphilis, mais encore et surtout vaccins contre le paludisme. Une [37] vingtaine d'espèces de moustiques sont cultivés dans des cages de verre. Les uns, ceux des rizières, posés sur des tiges de riz, d'autres, dans des mares minuscules, sur des palmiers nains, ou bien dans un petit ruisseau de montagne, semé de rochers, et encore dans des plantations naines de caoutchouc. Comment croire au terrible danger devant ces frêles et transparentes bestioles ?

Les moustiques, me dit-on, ne font guère que servir d'intermédiaires : ils piquent des impaludés, puis vont inoculer le mal à des êtres d'autant plus sensibles qu'ils sont sains. Les Mois, par exemple, ces tribus sauvages des montagnes sont de véritables réservoirs de virus, et cela depuis des générations ; ils ne souffrent pas beaucoup eux-mêmes du paludisme, bien qu'ils perdent de nombreux enfants, mais empoisonnent tout ce qui les approche. Voilà comment ils résistent à l'invasion des Annamites, des Chinois, à la surpopulation et restent maîtres dans leurs montagnes.

Dans le service des vaccins, on fabrique 6 à 7 millions de doses, environ 27 millions de flacons par an.

Nous visitons les laboratoires et les ateliers de fabrication ; 50 indigènes y sont employés sous les ordres de deux Européens. On est enchanté de leur habileté, de leur zèle, de leur conscience. Quant aux docteurs attachés à l'Institut, ils se contentent de leur modeste solde, et aussi de sauver des milliers d'existences.

— Les autorités ne comprennent et ne secondent pas toujours nos efforts, me dit l'un d'eux en souriant. Comme nous voulions envoyer une mission dans une région particulièrement impaludée : « Pourquoi faire ? nous répondit ingénument un grand chef. Il n'y a dans ce district ni usines, ni plantations... »

19 octobre 1931.

Trois jours de fêtes et banquets. Au dernier, offert par la population indigène au ministre, un petit homme souriant se lève. C'est M. Bui-Quan-Chiu [ou Bui Quang Chieu], écrivain et [38] journaliste de valeur, collaborateur de M. Ph. L. avec lequel j'ai causé l'autre jour. Il représente, aussi, l'élément qui réclame plus de libertés, mais dans le cadre d'une coopération avec la métropole. Après une tournée de conférences qu'il fit en France il y a une dizaine d'années, il connut une grande popularité. Elle fut éphémère car il n'obtint guère de résultats. Aujourd'hui, après avoir énuméré avec une précision mordante les griefs économiques et politiques de l'Annam, il réclame pour l'avenir un statut analogue à celui des Dominions anglais, et, comme réforme immédiate, l'égalité des voix dans les divers Conseils de l'Indochine, et la représentation annamite dans le Conseil supérieur des colonies à Paris.

— Je suis d'accord pour le principe, répond en substance le ministre. Reste à étudier les modalités...

Grand enthousiasme.

Même soir.

Éreintée. Nous allons quitter Saïgon. Je fais mes adieux à mes jeunes nationalistes annamites. Je leur demande de me préparer un dossier que je prendrai au passage à mon retour du Japon.

(Quelques trois plus tard, sachant que je ne repasserais point par Saïgon, j'avais chargé un ami qui devait s'y arrêter d'aller voir ces trois jeunes gens et de leur demander le fameux dossier. À l'adresse indiquée, il trouva porte close et on lui apprit que deux des Annamites tout au moins avaient été arrêtés après mon départ.)

20 octobre 1931

Nous « tournons ». Cochinchine. Trois réceptions dans les résidences. Uniformes, smokings blancs, décorations. Mandarins en robes éclatantes, échettes courbées, qui font les humbles salutations [39] appelées « leis » ; champagne, palabres, palabres...

À Cantho, de vieux colons barbus de blanc évoquent les temps héroïques où ils chassaient les éléphants sauvages sur le site de la ville. Ils se congratulent avec émotion. Le président des syndicats indigènes, superbe Mongol en robe de soie jaune, serre les lèvres et se tait.

Il pleut à torrents. Dans les rizières inondées, de petits hommes bleus aux larges chapeaux de paille travaillent, courbés sous l'oblique averse. On dirait une estampe japonaise. Mais quelle dure vie !

Dans les villages se dressent devant les portes, pour faire honneur au ministre, des autels qui ressemblent à des repositoires de Fête-Dieu : nappe, brûle-parfums de cuivre, hauts chandeliers, vases de fleurs, jattes de fruits, bannières rouge et or. Autour de ces autels, des notables à la maigre barbiche jouent les fidèles du culte, prosternés, les mains jointes, sous la pluie.

Le soir, une panne nous ayant immobilisés, notre auto rejoint le cortège avec un long retard. La route est déserte, obscure. La pluie prend des allures de déluge. À un tournant, un indigène, trempé sous son grand parasol, et qui attend là, tout seul depuis une demi-heure plonge humblement, dès qu'il aperçoit notre voiture, dos courbé, multipliant les révérences et les leis pour les puissants du jour. Nous sommes déjà loin que, me retournant, j'aperçois, toujours, dans la nuit qui tombe, la pauvre silhouette anonyme, comiquement cassée en deux, sous la lourde averse. Elle reste dans ma mémoire comme un symbole ridicule et triste.

Mytho, Thanan, etc. Inauguration d'une ligne de chemin de fer à Loc-Ninh. Visite de plantations.

Entre deux arrêts, le ministre, avec lequel je n'ai pu causer depuis son arrivée, me demande de monter dans sa voiture. Je lui fais part des révélations de mes Annamites. Il paraît sincèrement indigné. J'insiste sur le « manque d'égards ». Il me dit que pour commencer, il va faire une circulaire défendant dans les bureaux le tutoiement des indigènes. Soit. Mais changera-t-il un état d'esprit depuis si longtemps établi, ancré ?

[40]

22 octobre 1931

Cambodge, pays bouddhique. Temps magnifique. Plus de repositoires, mais des bonzes en éclatantes robes de tous les jaunes, sous des parapluies vert pâle. Foules enfantines qui crient, gambadent. Attitude très différente de l'hostile dignité des gens d'Annam. Notons ici que les divisions entre la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin sont purement administratives. En réalité, pour ces trois grandes régions, la race est la même, annamite, d'origine chinoise.

À Pnom-Penh, fêtes merveilleuses à la Cour, dîners, danses. Le roi a l'air d'un honnête adjudant, un peu abruti par le métier. Pendant son séjour en France, il y a longtemps déjà, il a d'ailleurs fait ses études militaires à Saint-Maixent.

— Surtout, ne confiez vos impressions sur lui à personne, me recommande en souriant un des membres de la mission. Ce brave Sisowath est un des plus fidèles amis de la France...

Soit ! Notre fidèle ami, qui d'abord, les poings sur les genoux, le visage tendu et allumé de concupiscence, a suivi les évolutions des petites danseuses, s'endort ensuite avec innocence pendant le dernier ballet.

Curieux propos du Premier ministre cambodgien, tout vêtu d'or, mon voisin de table au dîner officiel :

— Ah ! Nous allons vers le progrès ! me dit-il très sérieusement. Le Cambodge a fait de belles réformes, sous l'égide protectrice de la grande France : ainsi, figurez-vous que les riches de notre pays paient maintenant presque autant d'impôts que les pauvres.

Retournez la proposition et serez-vous très loin de ce qui se passe chez nous ?

22 octobre 1931.

J'ai pu m'échapper un instant et déjeuner ce matin avec un avocat français, M^e L.-J., et son adjoint, M^e L. Ils me donnent des aperçus précis et pittoresques sur [41] la façon dont est rendue la justice au Cambodge et me citent certains articles du code pénal promulgué en 1924 :

Toute critique injurieuse des actes de l'administration française ou cambodgienne... est punie d'un emprisonnement de trois mois à trois ans et d'une amende de 10 à 100 piastres.

Ils me content également les tribulations des pauvres caodaïstes (1) ; ce sont les adeptes d'une secte bouddhique indochinoise. Tout à fait inoffensifs, ces derniers sont expulsés, brutalisés, emprisonnés, tandis qu'on incendie leurs pagodes, qu'on brise leurs statues. On s'obstine à traiter de dangereuse société ces disciples d'une nouvelle religion qui n'a rien de secret ni de politique.

Ils me donnent des exemples inouïs de dénis de justice, de tortures que subissent les accusés. Traits analogues à ceux qu'ont dénoncés mes trois Annamites de Saïgon. À plusieurs reprises, des meurtres d'indigènes par des fonctionnaires ou des colons sont restés impunis, malgré des témoignages nombreux et indiscutables.

Ce soir, une des autorités de la Résidence s'approche de moi :

— Vous avez vu M^e L.-J., c'est un excité, un homme dangereux ! Il a dû vous parler de la fameuse secte caodaïste dont il est l'avocat : masque commode pour cacher une association nationaliste et fomenter des complots. Ce n'est pas la première fois qu'aurait vu ça !

Cet après-midi, étrange et splendide cérémonie dans la salle du Trône : la remise au roi du premier volume de *Tripilaka*, recueil de textes sacrés et de documents de la religion bouddhique, réunis et traduits à l'institut bouddhique de Pnom-Penh, une des plus immenses créations de la France. Des centaines de bonzes sont là groupés, serrés dans l'immense salle, avec leurs [42] robes de toutes les teintes de l'or et de la flamme et leurs têtes, bizarrement pareilles, rasées, couleur de cuivre neuf quand ils sont jeunes ou de vieux bois pour des vieillards. D'autres bonzes sur les terrasses, les escaliers, dans les jardins. Une odeur puissante d'encens et de benjoin monte de cette foule jaune. Tout à coup, immense psalmodie à bouches fermées qui commence en mineur puis s'enfle et se déroule, tandis que les masques demeurent impassibles.

Un incident, causé par ma chétive personne : aucune femme ne devait assister à cette cérémonie. Les bonzes sont, paraît-il, scandalisés par ma sacrilège intrusion.

24 octobre 1930.

Angkor-Vat me rappelle Versailles. Même harmonie grandiose et symétrique. D'autres temples en ruine sont submergés dans des flots de végétation.

Je déjeune avec les savants de l'École d'Extrême-Orient [ÉFEO] qui ont conquis ces villes et ces temples sur n forêt et ne cessent de combattre pour, lui arracher de nouvelles merveilles : MM. Coedès, directeur de l'École ; Henri Parmentier ; Henri Marchal ; mon vieil ami Victor Goloubew. Délicieuse détente après la contrainte des banquets officiels. Ces hommes, que le monde de l'art et de l'érudition nous envie, poursuivent ici une œuvre admirable avec des crédits toujours insuffisants, sans cesse rognés, et des moyens de fortune. Ils ont eu leurs pionniers, leurs martyrs, les uns assassinés, les autres tués par les fièvres. Après un quart de siècle, on ne leur a pas encore accordé une grue pour soulever les pierres colossales des temples et les remettre

en place. À notre époque de toutes les mécaniques, ils doivent procéder comme au temps des Khmers ! Le passage du ministre comblera-t-il quelques lacunes ?

Après la réception officielle, à la Résidence, un jeune docteur vient à moi : [43]

— Quittez ces gens, me dit-il. Je veux vous montrer un village indigène, vous dire ce qu'on pourrait, ce qu'on devrait y faire.

Nous prenons une auto. En route, il me parle avec un accent de passion douloureuse :

— L'assistance médicale est insuffisante ici et si mal organisée ! Dans ce district, il y a 160.000 indigènes pour un seul médecin. Nous ne sommes pas secondés, nous sommes même entravés. Nous n'avons ni argent ni liberté. Faire ce qu'on appelle du zèle nous vaut de mauvaises notes. Par contre, des économies sur la pharmacie, la quinine en particulier, valent des félicitations, des notes d'avancement. Pas même d'auto pour nos tournées, alors que chaque résidence en possède jusqu'à vingt, réservés aux plaisirs de ces « messieurs dames ! » Dans les cas urgents, nous devons en fréter à nos frais. Le pays est infesté de syphilis, héréditaire et autre. Des villages entiers sont pourris. Il nous faudrait des brigades volantes d'infirmières qui iraient dans la brousse faire les piqûres sur place, donner les conseils indispensables aux mères, aux enfants. Les indigènes n'ont ni l'argent, ni le courage d'aller se faire soigner au chef-lieu. Ceux d'entre nous qui veulent faire leur devoir l'ont cent fois réclamé. Aucune réponse. Et tant d'argent dépensé inutilement, coupablement ! C'est désespérant !

Nous débarquons dans le village, formé de paillotes sur pilotis, baignant dans l'ombre verte des cocotiers et des bananiers. Canards, cochons noirs, gosses vêtus d'une ficelle entre les jambes. Tout cela court ; les femmes sortent des cases avec leurs nourrissons, entourent le jeune docteur, qui est là, sans casque (les indigènes n'aiment pas les casques), elles touchent ses vêtements, lui sourient avec confiance.

Il me montre des faces rongées, des bouches noires, sans dents, dans lesquelles on voit tourner la chique de bétel rouge. Il fait tirer des langues couvertes d'ulcérations, prend par l'épaule des enfants aux yeux dévorés de pus, dont certains sont déjà aveugles, me désigne sur les bras, sur les jambes, des plaies ouvertes, [44] des pieds boursoufflés pleins de nodosités et qui s'ouvrent comme des grenades.

— Avec du permanganate, des pansements, des piqûres de stovarsol, fait-il, on pourrait guérir ces pauvres bougres, sauver ces gosses. J'ai calculé : pour ce village, cela coûterait cent piastres... Alors qu'en ce moment, on en dépense des millions, pour rien ! Que voulez-vous ?

Geste de découragement.

Des hommes ont grimé sur les palmiers. Ils font tomber une avalanche de noix de coco dont ils remplissent notre voiture. Leur seule richesse. Ils travaillent dans des plantations. Leur paie est d'environ deux francs par jour, sur lesquels ils ont 10 % d'impôts...

Tout le village est là pour nous voir partir.

— Il est si facile de s'en faire aimer ! murmure mon compagnon.

Le soir, pendant les danses hiératiques sur la terrasse géante d'Angkor-Vat, le même haut, fonctionnaire qui m'avait avertie sur le compte de M^e L.-J., me dit, du même air soupçonneux :

— Vous avez, paraît-il, fait une promenade avec le docteur X...²¹ ? Ce n'est pas un mauvais garçon, mais [45] il est très exalté... un peu fou... Vous savez, la brousse pour les jeunes gens !... Méfiez-vous de ce qu'il vous a raconté...

Le doux Cambodge serait-il le séjour des « excités », des « exaltés » ?

J'apprends quelque chose sur les miracles d'Angkor. Goloubew me parle d'une cité nouvelle et fabuleuse dont, par des raisonnements tout abstraits, ses collègues et lui sont arrivés à déterminer l'existence, puis l'emplacement. Découverte scientifique qui, comme tant d'autres, rejoint le domaine de la féerie. Malade, épuisé par les fièvres, il ne rêve pourtant que de ressusciter cette ville ensevelie. Quand je parle de retour définitif en Europe, il secoue la tête et sourit. Un sortilège, plus puissant que l'amour de la vie, rive ces admirables savants à cette terre, impitoyablement féconde, à cette forêt magnifique et féroce contre laquelle ils ont engagé la plus mortelle des luttes.

Le soir, nous abandonnons les officiels. Avec Henri Parmentier, j'escalade les immenses degrés disjoints jusqu'au faite de la dernière pyramide du temple d'Angkor-Vat. La lune brille faiblement. Plus bas, à travers les galeries, glissent des ombres de bonzes dont les étranges mélodées montent jusqu'à nous. Encore au-dessous, aussi loin que vont nos regards, c'est l'énorme forêt d'où émergent çà et là quelques pierres blanches, touchées d'une lueur ; c'est le silence des espaces infinis, ce silence où l'on sent palpiter une vie innombrable et prodigieuse. Mon cœur bat. Le charme tout puissant agit. Il me semble que je m'y abandonnerais facilement pour passer ici le reste de ma vie. Demain à l'aube, nous partirons.

Avons repassé par Saïgon. [46]

27-28 octobre 1931

En route maintenant vers l'Annam. Retrouvons le silence, les prunelles aiguës, l'attitude ferme des foules annamites.

À Phan-Thiet, voici de nouveau le vieux ministre Bai, à la robe de plus en plus éclatante, au masque de plus en plus étroit et buriné de rides astucieuses. Devant la porte de la Résidence, gardes mandarines tout en rouge sous de hauts parasols d'or. Réception, remise de décorations. Repos.

Le lendemain à 6 heures du matin, en route vers Dalat, séjour d'été de l'Indochine, à 1.500 mètres dans la montagne. Sur la route, nous croisons quelques groupes de Moïs, ces aborigènes qui vivent dans les forêts, refusant obstinément les « bienfaits » de notre civilisation. Tout nus, tenant à la main une lance ou une arbalète, ils marchent de leur pas élastique, les yeux fixés sur le ciel. Pas un seul regard pour notre magnifique cortège. Voilà du beau mépris, et qui nous change.

²¹ Je dois dire ici que les médecins coloniaux m'ont paru, parmi tant de fonctionnaires surtout soucieux de leur avancement et de leurs indemnités ou simplement indifférents, conscients de leurs devoirs et passionnés pour leur métier.

Les abus, ou plutôt les défaillances, qui m'avaient été, pour la première fois, signalés à Angkor, me furent confirmés depuis, à plusieurs reprises, par différents docteurs. L'un d'eux, envoyé de France pour faire de l'ophtalmologie, finit par donner sa démission et s'établir dans une grande ville d'Indochine. Il garde de son séjour dans l'administration une amertume écoeuvée. Dans un pays où les maladies des yeux sont courantes, il n'a jamais pu exercer sa spécialité : « Il y a en Indochine, me disait-il, 15.000 êtres qui sont aveugles, uniquement par la faute des autorités. Quatre centres d'ophtalmologie, seulement, fonctionnent, ne pouvant hospitaliser qu'un nombre infime de malades. » Par contre, il a pu constater l'épouvantable état sanitaire des prisons, notamment à Nam-Dinh en 1926. Les prisonniers sous-alimentés mouraient comme des mouches, de diarrhée et de dysenterie. Lui aussi, par exemple, au cours d'une terrible épidémie de choléra en 1927 dans la province de Phucyen, se plaignait de n'avoir pu obtenir d'auto pour ses tournées. On ne lui a même pas remboursé ses frais de transport. À propos de cette question médicale, ces divers docteurs me signalaient une fois de plus les services inestimables rendus par l'Institut Pasteur, notamment en ce qui concerne la paludisme.

Quelques heures plus tard, nous revoyons, il est vrai, une cinquantaine des mêmes Moïs, alignés sur la terrasse de la Résidence à Dalat. Par quelles promesses, par quelles menaces a-t-on apprivoisé et attiré ces sauvages ? Les femmes ont le torse nu, des seins charmants, les hanches gainées dans des étoffes bariolées. Deux ou trois chefs ont revêtu pour cette solennité un dolman rouge de général anglais, d'où sortent leurs jambes nues. Les autres se contentent d'un pagne. L'air assez rogue, ils inclinent leurs têtes au diadème de plumes, et, jettent des couvertures, des étoffes et de belles armes aux pieds du ministre. assez gauche devant un hommage qu'il devine peu spontané, hésite, se demandant où accrocher sur ces étendues de peau jaune des décorations qui ne seront guère appréciées. Scène a la fois comique et pénible.

Dalat : ville toute neuve et très avenante. Villas, hôtels, sanatoria, lycée groupés autour d'un lac, dans [47] un paysage des Pyrénées ou des Vosges. C'est une belle création. On parle d'en faire le centre du gouvernement général. L'atmosphère y serait certainement plus pure — dans tous les sens — qu'à Saïgon.

Visites de plantations de thé, de café, de quinquina. Certaines de ces dernières appartiennent l'Institut Pasteur de Nha-Trang que nous voyons le lendemain. C'est le docteur Yersin lui-même, le grand vainqueur de la peste, qui nous guide, simple et bon, souriant avec indulgence dans sa barbe de père Noël. Il travaille ici depuis 1893, non seulement à ses recherches de laboratoire médical, mais à des études géophysiques. Pour se reposer, il essaie d'aclimater des edelweiss sur les montagnes d'Indochine. Il a plus de 70 ans.

30 octobre-1^{er} novembre 1931

Tournons toujours. Song-Cau, Quin-Hon [*sic* : *Qui-Nhon*], Quang-Nai [*sic* : *Ngau*]. Il pleut. Sommes sur la fameuse route mandarine, naguère tracée par les grands empereurs d'Annam, agrandie et achevée par nous. Elle est serrée entre le rivage déchiqueté en baies capricieuses et les contreforts de la chaîne annamitique, coupée de vallées en pentes abruptes, aux courtes rivières torrentueuses. Pittoresque sans cesse changeant, très propice au tourisme, mais pays qui subit tour à tour, les typhons, les pluies diluviennes qui noient les récoltes, la sécheresse qui les brûle. Les villages sont rares, les indigènes, à peine vêtus, paraissent misérables.

De belles porcelaines de Bin Dinh [*ou Binh Dinh*] sont offertes au ministre, à sa femme, à sa fille. Visite de divers postes militaires. Déjeuners, réceptions, dîners, toasts, décorations, cadeaux.

Dans l'une de ces villes, j'apprends qu'un dignitaire annamite désire faire ma connaissance. Son fils, camarade de mes filles à la Sorbonne, est venu chez moi, à Paris. C'est un grand et beau garçon aux cheveux gominés, d'une élégance et qui me parais-[48] sait, fréquenter les dancings non moins assidûment que les cours de la Faculté.

Voici le père, mandarin classique ; vêtu de sa robe d'apparat, les mains dans ses manches, il s'incline avec dignité ; il ne sait même pas le français et c'est un interprète qui me traduit ses compliments rituels, tandis qu'il multiplie les leis. Impossible d'associer à cette figure de paravent chinois l'image très parisienne du jeune habitué du Boul'Mich. Séparés depuis des années, séparés aussi par l'infranchissable barrière des idées, des mœurs, des habitudes, comment ce père et ce fils parviendront-ils à se comprendre et à s'entendre ? On me dit que cet excellent fonctionnaire, qui a fait de grands sacrifices pour l'éducation du jeune homme, attend son retour avec impatience. Celui-ci est-il aussi anxieux de rentrer dans son pays ? Se révoltera-t-il contre la tyrannie de son milieu indigène, ou contre le joug français et ses contraintes ? Pathétique problème qui donne à réfléchir.

Arrivée à Tourane le soir : la ville coloniale qu'on s'imagine en France, avec ses maisons basses à terrasses, dans des allées de pare conduisant à la mer.

Le musée d'art Cham, organisé et conservé avec amour par Henri Parmentier, est une étourdissante révélation. Les Chams, d'une vieille race de type indien, furent les émules et les rivaux des Khmers, avec lesquels ils ne cessèrent de guerroyer. Ils semblent les avoir encore dépassés en art. Les ruines de leurs temples, altières silhouettes de briques rouges, qui évoquent soudain pour moi la cathédrale d'Albi, se dressent sur les collines. Leurs sculptures sur pierre sont d'une vie et d'une vérité qui confondent. J'emporte le souvenir d'une statue de dieu : ventre insolent dont la chair semble palpiter, tête puissante et renversée, une tête de lion populaire à la Danton. Une série de bas-reliefs, scènes de la vie des saints ermites dans la forêt, rappellent jusqu'à l'hallucination ceux de nos cathédrales. Et ils datent des VII^e et VIII^e siècles ! Massacrés ou assimilés par les Annamites, les Chams avaient disparu au XVII^e siècle.

[49] Le ministre décide de visiter le marché. Dans l'odeur âcre du *nuoc-mam*, cette sauce annamite faite de saumure, il s'arrête devant les éventaires, manie le riz, admire les poissons éclatants, joue avec les naïfs ex-voto de papier peint. Une foule silencieuse, vêtue de noir et de blanc, le suit en épiant ses moindres gestes. Il fait poser quelques questions à des vieilles accroupies, aux faces noires et desséchées, qui mâchent du bétel entre leurs gencives sanguinolentes.

Il veut se rendre compte du prix auquel sont louées les stalles. Le marché est affermé à un collecteur d'impôts qui paie à la municipalité 13.000 piastres par an. Il se fait, paraît-il, environ 12.000 piastres de bénéfice. Je veux croire que cette enquête a autant pour but la défense des intérêts des indigènes que celle des finances publiques.

Dans chaque résidence où nous nous arrêtons, M. Reynaud tient des audiences privées. En principe, — il l'a fait annoncer — il entend recevoir tous les Annamites qui en feront la demande. En fait, ces audiences sont toujours bousculées, écourtées ; il a juste le temps de recevoir, une ou deux minutes chacun, les notables soigneusement passés au crible officiel. Les autres, les fâcheux, les empêcheurs, sont écartés d'office ; le ministre lui-même n'a pas voix au chapitre. On l'entoure, on le chambre. La fatigue aidant, il ne réagit plus. Dans mes rares apartés avec lui, je le sens peu à peu gagné par l'atmosphère ambiante. Il me répète des phrases que j'ai entendues sur d'autres lèvres. Comment pourrait-il en être autrement ? Les illusions du départ se dissipent...

1^{er}-3 novembre 1931

Nous descendons du col des Nuages qui domine la plaine de Hué jusqu'à la nonchalante rivière des Parfums qui y flâne avec délices. Sous un ciel vapoureux, par un soir d'une douceur muette, nous entrons dans la ville à travers une plaine immense bossuée de tombeaux. De beaux cavaliers rouges et bleus nous précèdent. Sous [50] les arbres ou fleurs, des jeunes femmes en longues tuniques de soie claire, tournent silencieusement vers nous de doux visages ambrés aux grands yeux tristes.

Paix, suavité, mélancolie surtout. Hué est célèbre par ses tombeaux qui ressemblent à des palais, par son palais qui ressemble à un tombeau. Tous les empereurs d'Annam y reposent dans d'immenses mausolées ; chacune deux a ses cours peuplées de cavaliers et d'animaux de pierre, ses édifices aux salles obscures et somptueuses où brillent la laque et l'or, et tout son peuple de femmes et de servants qui glissent à pas muets sur les dalles de pierre. Asiles de paix et d'incomparable douceur auquel chaque souverain pensait dès son enfance, qu'il faisait construire dans sa jeunesse, où il se plaisait à venir méditer et rêver. Ville funèbre qui s'étend comme une ceinture autour de l'autre, très loin dans la campagne où rôde encore le tigre.

Moins lugubre certes, cette ville des morts, que le palais royal. Je n'y pénètre qu'une seule fois, car la Cour d'Annam, plus rétrograde que celle du Cambodge, n'admet pas les femmes, même journalistes. Je vais avec M^{me} et M^{lle} Reynaud rendre visite aux « reines grand-mères », comme on les appelle. Un vieux petit mandarin, tout en

courbettes et un peu ridicule, le sous-ministre du protocole, paraît-il, nous accompagne. Ce n'est pas un palais où nous entrons, mais une cité, avec des cours, des allées, des jardins éclatants, des couloirs voûtés pareils à des cloîtres, des centaines de bâtiments de tous les styles. Elle enferme un on deux milliers d'habitants (la famille royale seule comte environ 1.000 membres). Nous croisons de grands personnages à bésicles d'écaille, les mains dans les manches de leurs robes brodées, des serviteurs courbés, des femmes en tuniques de soie verte ou rose, qui nous frôlent et disparaissent derrière des piliers, des enfants vêtus de jaune, — couleur réservée à la famille impériale — qui s'enfuient à notre approche. Nous faisons le désert, sous nos pas, mais des têtes surgissent sournoisement derrière les fenêtres. Sensation d'être guettés par des centaines d'invisibles prunelles.

[51] Nous voici dans une vaste salle au plafond et, piliers sculptés en laque et or. Partout des panneaux de soie brodée d'une éclatante richesse.

Au fond, sous un dais, un trône vide, celui de l'empereur. Au pied de ce trône, dans des fauteuils d'or massif, deux très vieilles femmes, immobiles comme des idoles. L'une est vêtue d'une robe et d'un turban orange, l'autre d'une robe et d'un turban citron, toutes deux sont couvertes de lourds bijoux, de plaques et de bracelets de jade. À peine les fentes étroites de leurs yeux indiquent-elles par un frémissement qu'elles nous ont aperçues. L'une, celle en orange, reçut naguère le titre de première épouse, mais n'eut point d'enfant. Elle n'en est pas moins considérée autant que l'autre, la véritable, comme l'aïeule du jeune empereur Bao-Daï. Toutes deux se haïssent, dit-on, d'une de ces haines orientales, muettes, entretenues par soixante années de cohabitation et de jalousie.

Elles se décident enfin à nous tendre la main. Des serviteurs se prosternent devant elles, le front sur le tapis ; ils leur offrent des plateaux de sucreries et de sirops qui nous sont destinés. Des phrases rituelles s'échangent, traduites par le vieux mandarin à courbettes, sur les santés, les joies et les fatigues du voyage, sur les qualités morales et intellectuelles du jeune empereur, là-bas à Paris. De temps à autre,, les deux vieilles dames, d'un geste identique, épongent, leur front jauni avec un mouchoir, l'un orange, l'autre citron. Je m'aperçois soudain avec horreur que l'épouse du second degré porte à la main des ongles recourbés d'une telle longueur que l'on dirait des brindilles desséchées ou des pinces d'araignée de mer. Suprême élégance, mais qui gêne comiquement la malheureuse quand elle veut, par exemple, saisir son verre.

Derrière le trône, se tient une foule bariolée de femmes et d'enfants, figés de respect et de crainte : ce sont des membres de la famille royale. Seules les prunelles de ces emmurés vivent, brillantes de curiosité. On n'imagine pas sans frémir les intrigues, les drames [52] d'ambition, d'amour, de haine, ensevelis entre les fauves murailles de ce harem.

À la fin de l'entretien, les impériales personnes, par gestes alternés, offrent à leurs deux augustes visiteuses les cadeaux rituels : bijoux, jades, objets d'art. Leur mince regard m'effleure une seconde : sans doute me prennent-elles pour la suivante de ces dames, car il se détourne aussitôt.

Surviennent en cortège le ministre, le gouverneur général et leurs suites. Présentations, éloges fleuris, respectueux salamalecs devant les vénérables idoles qui se sont redressées, immobiles dans leurs fauteuils dorés. Assez drôle quand on pense à leur néant de vieux jouets disloqués entre les mains des autorités françaises.

En sortant, je respire, délivrée de l'étouffante atmosphère de ce palais funèbre. Comment le petit, empereur Bao-Daï que je revois, sportif et gai, habitué à la liberté d'allures et de pensée des mœurs françaises, s'accommodera-t-il du protocole opprimant de cette Cour désuète, régie par des vieillards, qui a tout le formalisme et les ennuis du pouvoir sans en avoir la réalité ? Pourra-t-il ouvrir les fenêtres ?

Visite à la reine-mère, dans un appartement assez modeste. Peu considérée, malgré son titre, car ce n'était qu'une concubine, et de naissance inférieure, elle a les allures

d'une de ces braves congaises qui promènent les enfants blancs. Je ne voudrais pas être à sa place. Sans doute, prendra-t-elle sa revanche au retour de son fils.

3 novembre 1931

J'ai vu « Son Excellence le Régent » à une séance des amis du « Vieux Hué » : C'est un vénérable vieillard à la longue et maigre barbiche blanche ; il a l'air d'une feuille desséchée. Un fin lettré, dit-on, mais non point un caractère. Sans doute ne doit-il pas être plus gênant pour le Gouvernement général que le brave roi Sisowath. Et ses sujets ne trouvent [53] certainement pas en lui un apôtre de leurs revendications.

Invitée à prendre le thé chez un jeune mandarin, fils d'un personnage de la Cour. Il me présente sa femme qui est charmante. Il lit beaucoup et semble penser plus que ses pareils. Il m'avoue que des réformes lui paraissent indispensables et qu'il se trouve souvent en opposition avec son père qui a gardé tous les vieux préjugés. Il ne me cache pas non plus qu'avec quelques autres jeunes gens de l'entourage royal, il attend anxieusement l'arrivée du jeune empereur. Peut-être saura-t-il s'imposer, obtenir de la France quelques concessions, mettre de l'air et de l'ordre dans la vieille maison vermoulue, répondre enfin aux vœux de ses sujets trop asservis. C'est le premier esprit libre que j'aie rencontré dans ces milieux officiels de la Cour. À table, le soir, je parle de lui avec éloge au Résident supérieur de Hué. Celui-ci, M. C. [Chatel], homme remarquable, dit-on, qui après les terribles erreurs de son prédécesseur [Le Fol], a su rétablir l'ordre en Annam, sans trop d'effusion de sang, me paraît contrarié. Pourquoi ?

4 novembre 1931

Hier soir, en rentrant à l'hôtel, je trouve la lettre fort bien tournée et de ton très modéré du directeur d'un journal indigène. Il me demande un entretien sur les malentendus qui séparent les Français et les Annamites et, en particulier, sur la grave erreur de la politique mandarinale. Ce matin, au moment, du départ, c'est un lettré, parlant très purement le français, qui était venu me trouver pour me développer le même sujet. Je n'ai pas le temps de l'écouter, mais je suis décidée à revenir à Hué, après le départ du ministre, d'autant plus que c'est la route du Laos où je dois aller.

Recommençons à « tourner ». Temps doux et vaporeux. Grandes dunes blanches comme de la farine de riz.

Quelques grands personnages de la Cour de Hué, [54] dont le Premier ministre [Nguyen Hu] Baï, nous accompagnent vers Quang-Tri et Dong-Hoi. Dans sa suite, j'avise le jeune mandarin qui me recevait hier chez lui avec tant d'enthousiaste cordialité. Il a l'air sombre, figé, et feint de ne pas me reconnaître. À l'un des arrêts, voulant en avoir le cœur net, je m'approche et lui adresse je ne sais quelle phrase banale. Comique et triste de le voir détourner les yeux, balbutier avec embarras. Depuis hier, on a eu le temps de lui faire la leçon. Suis-je donc considérée comme subversive ? Par pitié, j'évite désormais de me trouver sur son chemin.

Pendant le déjeuner à Hatinh [au sud de Vinh], j'apprends que nous sommes en pleine région des troubles. Quels troubles ? Je ne puis le savoir exactement. Ce matin, une colonne de manifestants avec drapeaux rouges a, paraît-il, été refoulée, les chefs arrêtés. Il y a d'ailleurs eu ces jours-ci des centaines d'arrestations. Nous sortons. Des soldats en armes s'installent à côté des chauffeurs. Notre cortège s'ébranle et marche à grande allure à travers la campagne déserte. Des sentinelles sont alignées tout le long de la route. Des patrouilles à pied ou à bicyclette la sillonnent. Les villages sont occupés par des officiers de la Légion étrangère et leurs soldats. Il en sort de toutes les

misérables huttes dont on a, par précaution, rasé les haies de bambous. Des camions remplis de troupes font la liaison entre les villages.

Nous nous arrêtons rapidement dans quelques postes militaires, voyons des prisonniers enfermés dans des cages de bois, les pieds pris dans une barre de fer. Ils ont les joues creuses, les yeux caves, nous lancent des regards tristes et farouches.

— Vous êtes communistes ? leur demande-t-on.

— C'est ce qu'on dit, se bornent-ils à répondre.

Au poste de Linhcâm, nous trouvons rassemblés et serrés dans la cour, une cinquantaine de vieux hommes à l'air misérable, vêtus de toile bleue. Ce sont les notables des villages voisins dont les habitants, l'an dernier, s'étaient enfuis dans les montagnes de la chaîne annamitique, y avaient vécu cinq mois en dissidence, [55] après avoir formé une ébauche de soviets. Les meneurs, me dit-on, sont en prison. On fait un signe à ceux qui sont là, et ils approchent, s'épaulant les uns les autres, d'un trot pressé de troupeau craintif. Quelques-uns pourtant, ostensiblement, se détachent du groupe, se retirent.

Le ministre s'avance au bord de la plate-forme, très raide, haussant sa taille brève ; il parle d'une voix sévère, par phrases courtes et dures. J'entends vaguement :

« Vous avez été coupables... la France est généreuse, elle ne sera pas dupe... Jamais aucun soulèvement n'a réussi contre la grande France, qui est sortie victorieuse de la plus grande des guerres, etc., etc. » Le vieux ministre Baï traduit et commente le discours d'une voix mordante, avec des gestes en couperet.

Courbés presque jusqu'à terre, les mains dans les manches de leurs tuniques bleues déteintes, les vieillards écoutent humblement l'algarade. Parfois un visage se lève, osseux, couleur de terre. Sur les talus, dans les champs d'alentour, une foule attentive, immobile, regarde, entend. Le soir tombe. Une immense détresse se dégage de cette scène. À peine le cortège s'est-il reformé que toutes ces ombres se dispersent, s'évanouissent dans les vapeurs des éternelles rizières. Nous allons coucher à Vinh.

[55] 5 novembre 1931 : « Nous avons quitté dès six heures du matin Vinh où le ministre [Paul Reynaud] était resté pour interroger certains prisonniers politiques. Il devait nous rejoindre plus tard, en un point donné.

Il pleut. Nous filons entre les champs boueux. Mon compagnon d'auto, un administrateur de la région, m'explique, un peu trop confusément, les troubles graves de l'an dernier et de cette année. La région, me dit-il, fut toujours fertile en révolutionnaires. Elle est, en outre, parmi les plus déshéritées de l'Annam. Sa population trop dense, serrée dans d'étroites vallées, [56] sujettes soit à une excessive sécheresse, soit à des inondations se voit trop souvent réduite à la famine...

Plus loin, il m'indique quelques énormes tombes qui bossuent la rivière :

— Elles datent du 13 septembre de l'an dernier [1930], me dit-il. Ce matin-là, on vit soudain une énorme troupe de 5 à 6.000 individus qui marchaient en rangs serrés sur Vinh...

— Ils étaient armés ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien. Ils venaient soi-disant porter à la Résidence leurs doléances contre les impôts qu'ils jugent excessifs. C'est toujours comme ça que commencent les révoltes. On leur ordonna de s'arrêter, ils n'écoutèrent pas, franchirent tous les barrages. Il fallut envoyer des avions avec des bombes. Il tomba 100 à 120 bonshommes²². Les autres s'enfuirent comme des lapins... Par malheur, le soir, des habitants de villages restés loyaux vinrent pour enterrer les morts. On crut à une nouvelle manifestation, on renvoya les avions : résultat, encore une quinzaine de morts... Une fâcheuse erreur qui a fait assez mauvais effet. »

²² Il en tomba 157.

[56] À ce moment, j'entends de loin une étrange rumeur pareille au froissement du feuillage sous le vent. Peu à peu elle s'enfle, se précise en long gémissement. Notre voiture stoppe soudain dans un carrefour, en face d'un vaste hangar. Ce que je vois alors, jamais je ne pourrai l'oublier.

Dans un immense enclos, entouré de barrières de bois, 3 à 4.000 créatures humaines, vêtues de loques brunes, sont si entassées et pressées qu'elles ne forment, plus qu'une seule masse, agitée de remous, hérissées de bras de sarment, noueux et desséchés, qui tendent des corbeilles de jonc. Dans chaque être, toutes les tares, toutes les déchéances : faces bouffies ou décharnées, dents absentes, prunelles éteintes ou [57] chassieuses, plaies ulcérées. Sont-ce des hommes, des femmes, ont-ils vingt ans, soixante ans ? On ne sait pas. Plus d'âge, plus de sexe, rien qu'une mortelle misère qui, par des milliers de bouches noires, pousse d'horribles cris d'animaux.

De solides agents bien nourris, en uniforme blanc, dirigent et disciplinent à coups de badine cette foule couleur de terre. La femme de l'un d'eux, venue pour voir passer le ministre, nonchalamment assise sur une chaise, avec des airs de reine, regarde paisiblement l'affreux spectacle, en attendant l'auto.

Elle paraît surprise de mon émotion !

— Il ne faut pas se frapper comme ça, me dit-elle. Cela arrive souvent ici...

Il ne lui vient même pas à l'idée de jouer un rôle actif, d'aider à la distribution du riz là-bas sous ce hangar. Des femmes du pays, celles sans doute des agents indigènes, versent avec une mesure de bois environ un kilo dans chaque corbeille ; des enfants nus qu'on pourchasse se précipitent par terre pour ramasser avec leurs ongles, dans la boue, les grains de riz tombés. Une fois servies, ces créatures s'enfuient, comme des bêtes qui regagnent leur tanière, pressant leur panier sur leur ventre. Mais il en arrive de nouvelles, toujours, toujours...

Mon compagnon de route, remarquant aussi mon expression d'horreur, semble s'excuser :

— Que voulez-vous ! Il y avait eu trois mauvaises récoltes ; la dernière, cette année, a été, désastreuse. Voilà le résultat. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous avons organisé 37 centres de ravitaillement pareils à celui-ci. Nous nourrissons environ 80.000 inscrits avec une distribution tous les cinq jours : 80.000 kilos de riz. C'est un peu leur faute, à ces nhaqués : ils sont si imprévoyants... Et puis, ils ont quitté leurs villages, fait du communisme. Tant pis pour eux... Avant nous, il y avait des famines bien plus terribles encore...

Oui, mais nous n'avions pas la charge morale de ce peuple que nous avons pris en tutelle.

[58] Quelqu'un nous écoute. Il me prend à part, se nomme. C'est un docteur de Vinh. Il me dit :

— Ces distributions de riz ne se font que depuis deux mois. En juillet, un jeune indigène, moins illettré que les autres, auquel je confie des cachets de quinine pour les malades de son village qui est à 5 ou 6 kilomètres de la ville, vient me trouver un matin à l'hôpital : « Ce n'est pas quinine qu'il faut, me dit-il, mais riz. Les gens eux mourir tous de faim. » Je réponds : « Amène-moi demain les plus affamés. Je ferai mon possible. »

« Le lendemain, à l'aube, 500 misérables comme ceux-là m'attendaient dans la cour de l'hôpital. Ils hurlaient, assiégeaient mon bureau... Les plus touchés tombaient comme des mouches. L'hôpital fut bientôt archiplein : quatre malades par lit, deux dessus, deux dessous... Le personnel était débordé... J'ai tout de suite exigé de la Résidence 100 piastres... Puis en quelques semaines on a organisé ces centres. Cela coûte 620.000 francs par mois. Mais pour beaucoup, il est trop tard. Venez voir... »

Il me conduit dans un second hangar-. Une dizaine de formes, roulées dans des loques brunes, sont couchées sur des bat-flanc. Elles sont entourées d'essaims de

mouches. Les unes sont rigides, les autres tressaillent encore. Certaines sont monstrueusement gonflées.

— Des bouffis, fait le docteur : c'est de l'œdème généralisé, le dernier stade de la misère physiologique. Rien à faire. Tous les sentiers, toutes, les routes sont jalonnées de cadavres pareils : car beaucoup des gens que vous avez vus font plus de 40 kilomètres à pied pour toucher leur mesure de riz.

— À combien estimez-vous le nombre des morts ? Pas moins de 10.000, répond le docteur, sans hésiter, mais 60.000 ne seront plus que des déchets sans force pour travailler ni pour résister aux maladies. Et pourtant, avec 40 centimes par jour et les produits de leur jardin, ces malheureux pourraient vivre... Vous devriez revenir après le départ du ministre, je vous expliquerais bien des choses...

Le ministre ? Justement, sa voiture vient de s'arrêter.

[59] Il descend, regarde, le visage stupéfait, hésite, se balançant d'un pied sur l'autre, puis s'avance vers les organisateurs. L'horrible clameur redouble. Les bras noirs se tendent par milliers. On entend craquer les barrages. La révolte des gueux ?

Mais une voix péremptoire décrète :

— M. le Ministre, vous ne pouvez pas vous attarder ici. Nous aurions une bagarre. Remontez dans votre voiture.

Des bras impérieux s'emparent aussitôt de l'Excellence, la soulèvent, la poussent dans son auto à fanion et notre cortège s'enfuit sous la pluie.

Deux heures plus tard, le soleil a reparu. Nous déjeunons à Hoang-Mai sur un bateau admirablement fleuri et pavoisé qui se détache et vogue entre les deux rives de je ne sais quel fleuve. Périlleuse idée d'un administrateur. Des danseuses rouges, vertes, oranges, le visage figé sous des tiaras d'or, glapissent aux sons d'une étrange musique. Poissons, poulardes, foie gras, champagne. À la froideur initiale des banquets officiels succède un aimable laisser-aller. Des gens rient, essuient leur menton luisant. Pour un peu, ils déboutonnaient leur veston ou leur dolman blanc. On emporte des assiettes encore pleines. Des deux côtés de la rivière, la foule terreuse, immobile, nous surveille. On voit, entre les branches des buissons, se tendre des têtes osseuses, aux yeux clignotants. J'ai le gosier serré. Je ne puis avaler une bouchée. Le ministre semble préoccupé. À la fin du repas, il vient à moi :

— Après ce que nous avons vu, je n'ai jamais tant souffert que pendant ce déjeuner, me dit-il à mi-voix.

Incapable de prononcer une parole, je me contente de hocher la tête. Je ne pense même pas à demander à M. Reynaud s'il compte prendre des mesures pour combattre le fléau et en éviter le retour, tant ces mesures me paraissent s'imposer ²³.

[60] Il continue, l'air pensif :

... Je m'étais attardé à Vinh ce matin pour aller à la prison interroger des détenus politiques... Fort intelligents ces garçons, ! Beaucoup de cran...

Je le regarde silencieusement, évoquant ceux que j'ai vus à la prison de Saïgon. Je voudrais, profitant de cet instant d'émotion, lui répéter ce que vient de m'apprendre le docteur de Vinh, mais des prunelles aiguës nous observent. Je sens de plus en plus la méfiance m'entourer. D'ailleurs, un secrétaire s'incline devant le ministre. Nous sommes en retard sur le programme.

Je reviendrai à Vinh.

²³ On verra plus loin que les distributions de riz cessèrent aussitôt après le départ du ministre. De retour en France, devant l'auditoire mondain de *l'Université des Annales*, M. Paul Reynaud avouait quelques mois plus tard. « Je voyais de mes yeux, dans le Nord Annam, ce spectacle atroce de squelettes venant tendre leur chapeau de paille pour recevoir une ration de riz. » Je ne sache point pourtant que ni comme ministre des Colonies, ni comme député, M. Reynaud se soit jamais levé pour dénoncer ce scandale devant le Parlement. Il ne me semble pas non plus que dans les discussions passionnées de la Chambre sur les troubles d'Indochine, et sur l'amnistie des prisonniers politiques, il soit intervenu, lui qui *savait*, pour expliquer et excuser la naturelle révolte des pauvres nhaqués.

À Thanh-Hoa, quatre heures plus tard, nous visitons les organisations hydrauliques. Magnifique barrage qui a permis l'irrigation rationnelle de 60 hectares de cultures indigènes. Voilà du beau travail. Aussi la région ne souffre-t-elle pas de famines comparables à celle de la province de Vinh, et n'y parle-t-on point de troubles. Pourquoi, avant tant d'autres dépenses inutiles, ne pas poursuivre cette œuvre indispensable et l'étendre à d'autres provinces ?

À 22 heures, nous prenons un train spécial pour Hanoï. Il est magnifique. Wagons spéciaux avec appartements pour le ministre et sa famille, pour le Gouverneur général, le « Gougal », comme on l'appelle, et sa suite, pour les hauts fonctionnaires, tout le monde court, crie, se case. Seul, le vieux ministre Baï erre mélancoliquement sur le quai, cherchant son gîte. Nous venons de découvrir qu'on lui a réservé un com- [61] partiment de wagon-lit confortable, mais ordinaire, dans la voiture de la presse.

Nous l'appelons. Il paraît assez mortifié de se trouver dans la compagnie de simples lettrés comme nous.

6 novembre 1931.

Nous arrivons à 7 heures du matin. Plus de lourds nuages pendants, de vapeurs moites, de chaleur mouillée. Ciel pur, fraîcheur presque mordante. À la gare, coups de canon, drapeaux qui claquent, avions qui tournent et bourdonnent, fonctionnaires français et annamites en uniformes chamarrés et robes somptueuses, bouquets, compliments. Nous sommes blasés, bien que le spectacle soit plus décoratif ici qu'ailleurs. De vieux notables, en robes multicolores, coiffés de tiaras, sont alignés le long du quai ; quelques-uns, appuyés sur des bâtons en forme de crosse, ont l'air de vieux singes pensifs. Tous multiplient révérences et courbettes, les yeux fixés sur quelque chose à l'arrière du cortège. Je me retourne : ciel ! Le Premier ministre Baï, dans sa belle robe de cérémonie couleur de flamme, constellée de décorations, est debout dans le couloir de notre wagon. On l'y a totalement oublié. Son visage de momie est empreint d'une expression un peu comique de dignité offusquée. On court le chercher, mais il n'oubliera pas cette offense, ni son sens profond : il sent que son rôle est terminé ²⁴.

7 novembre 1931.

« La fête bat son plein ». Inaugurations, réceptions, en feux d'artifices toujours plus brillants. Cataractes de discours ; compliments d'usage ; doléances habi- [62] tuelles sur la crise et ses fâcheux effets. Le ministre esquive prudemment la réponse à ces dernières. Mais il n'est pas moins circonspect dans son attitude envers les indigènes. Il a pourtant affaire à forte partie.

Un directeur de journal, lettré, et fort intelligent, M. Pham Quynh ²⁵, cache, sous les fleurs de rhétorique quelques vérités acérées. Après avoir esquissé, depuis le X^e siècle, l'histoire de l'Annam, nation conquérante, (nous avons été, nous aussi, dit-il avec un sourire, impérialistes à notre manière), nation civilisée et civilisatrice qui, au XVIII^e siècle, régnait au nord, de la frontière de la Chine au sud de la Cochinchine, il attribue

²⁴ Il devait l'être, plus complètement encore quand le 2 mai 1933, l'empereur Bao-Daï le congédia assez cavalièrement, lui et ses ministres, pour le remplacer par un gouvernement, plus jeune et qui se dit plus progressif [*sic* : *progressiste* ?].

²⁵ M. Pham Quinh a prouvé qu'il savait manœuvrer avec habileté, faisant alterner hardiesse et souplesse, puisqu'il est devenu en 1933, avec l'agrément évident du Gouvernement général, le successeur du vieux M. Daï comme Premier ministre de l'empereur Bao-Daï.

l'intervention de la France aux luttes intérieures qui divisèrent les Annamites. Puis il continue :

« Notre évolution intellectuelle depuis un quart de siècle a eu pour résultat de nous faire prendre conscience de nous-mêmes et de notre nationalité. Et ce sentiment nouveau s'accommode mal d'un régime qui n'est pas fait pour lui donner satisfaction. De là vient le mal dont nous souffrons et qui est proprement une crise de la personnalité, tant individuelle que nationale... Nous sommes un peuple qui va à la recherche d'une patrie et qui ne l'a pas encore trouvée... Cette patrie, monsieur le Ministre, ne peut pas être pour nous la France... »

Il termine en réclamant pour l'Annam une coopération sans cesse croissante avec la Métropole, coopération qui pourrait aboutir à un statut analogue à celui des Dominions britanniques. M. Reynaud se contente de sourire ; et quand, au banquet offert par les notabilités tonkinoises, le président de cette Chambre des représentants du peuple, qui n'est que l'ombre d'une ombre, lui présente avec une certaine timidité le cahier des revendications annamites : liberté de la presse, liberté [63] de voyager, sans passeport, extension du pouvoir des assemblées locales, augmentation des membres indigènes dans les assemblées mixtes, revendications bien modestes pourtant, le ministre se retranche avec précaution derrière un paravent d'humour. Il fait le procès de l'idéologie occidentale qui, au moment même où l'Europe commence à n'y plus croire, met le feu à l'Orient. Excellente façon de ne point s'engager. Je regarde les jeunes visages bistrés qui m'entourent : leurs fins sourires réticents montrent à quel point ils comprennent, cette réserve par trop diplomatique. Ils ne fonderont plus désormais, je crois, d'excessifs espoirs sur la visite ministérielle. — On a des deux côtés l'impression d'une comédie.

Je puis m'esquiver et déjeuner avec deux fonctionnaires, qui ne font point partie de l'administration. Supposons-les ingénieur et médecin. Ils ont tous deux beaucoup voyagé à travers l'Indochine, séjourné dans le Nord Annam. Ils sont de jugement sûr, d'opinion modérée. Nous parlons de cette famine qui me hante.

— Comme vous l'avez vu, dit, l'ingénieur, on a fait d'importants travaux d'irrigation dans la province de Tan-Hoa, mais rien encore dans celle de Vinh, réduite à la plus extrême misère. Malgré trois mauvaises récoltes, suite de désastres accumulés : sécheresse, inondations, typhons, sauterelles, on a exigé de cette malheureuse province 525.000 piastres d'impôts. « Il en est malgré tout rentré 510.000 ! » nie disait avec orgueil un employé du fisc.

« Oui, mais comment ? On voyait ces misérables nhaqués que vous connaissez, avec leurs loques et leurs plaies, courir partout, traînant leurs buffles, leurs charrues, portant sur leurs bras des plateaux de cuivre, des pots, des tissus et jusqu'aux flambeaux de l'autel des ancêtres, une richesse faite des sacrifices de plusieurs générations et à laquelle ils sont attachés de toutes leurs entrailles. Ils vendaient tout cela à vil prix à des brutes d'usuriers, parmi lesquels des Blancs, ils vendaient 6 piastres les buffles qui en valent de 20 à 30. Tout cela pour acquitter cet impôt qui les tue. [64] Maintenant il y a des villages qui n'ont strictement plus rien : quelques chiffons sur la terre battue des misérables huttes, plus de semences, plus de buffles pour traîner la charrue, et souvent même plus de charrue. Les habitants, vous les avez vus, ce ne sont plus des êtres humains. Il ne leur reste qu'à mourir ou à se révolter...

Je demande quelques précisions sur les impôts et leur système de perception. Ils sont non seulement énormes, mais inutilement vexatoires, me répond-on. Il y a la taxe

individuelle ou de capitation, qui est de 2 \$ 50 ²⁶, à laquelle il faut ajouter la taxe de corvée, d'une valeur d'environ 0 fr. 50, les taxes communales, l'impôt foncier : 2 \$ 10 par mau (un demi-hectare) de rizières, les taxes de marché, de bacs, les redevances forestières, les patentes, etc.

— Or, continue l'ingénieur, il existe dans le Nord Annam, notamment, une exploitation honteuse des travailleurs industriels et agricoles. Que ce soit à l'usine ou aux champs, les hommes ne gagnent pas plus de 30 sous par jour, les femmes de 20 à 22 sous, les enfants de 6 à 8 sous. Et c'est un maximum que certaines plantations et certaines usines n'atteignent jamais.

« L'ensemble de ces impôts représente pour le paysan ou l'ouvrier un ou deux mois de travail. Mais ce n'est pas tout : les impôts indirects sur l'alcool, le tabac, les allumettes, mais surtout sur le sel ²⁷, denrée de première nécessité, sont extrêmement lourds. Le kilo de sel coûte aussi cher à l'indigène que le kilo de riz. Enfin, il y a les déplacements imposés aux malheureux nhaqués pour s'acquitter de leurs impôts, il y a surtout la corruption qui s'exerce à tous les degrés !... »

Mes amis m'expliquent comment s'établit l'impôt foncier. Chaque année, au moment de la récolte, une commission passe dans toutes les régions. Après avoir d'un coup d'œil embrassé les terrains à imposer, des rizières pour la plupart, elle s'arrête, en un point quelconque, se fait couper des tiges de riz sur une parcelle de terre « équivalant à deux ou trois fois la largeur de la langue d'un âne », fait battre, puis mesurer ce paddy et fixe la quotité de l'impôt à acquitter par le possesseur du terrain. Mais alors intervient la perception de l'impôt dont est responsable vis-à-vis de l'administration française le *tri-huyen* (appelé *tri-chau* dans d'autres régions) ou sous-préfet du district. Or, dans chaque village, c'est le maire qui sert d'agent de liaison entre les habitants et ce *tri-huyen* ; il sert aussi d'agent d'exécution. Tout dépend de l'honnêteté et de la conscience de ces deux hommes. Mais honnêteté et conscience sont des sentiments inconnus à la plupart des fonctionnaires indigènes. Le maire qui, en principe est élu, mais qui, en fait, a acheté sa charge 1 millier de piastres, donnés en pot-de-vin au *tri-huyen*, au *tri-phu* (préfet-, au *tong-doc* ou mandarin provincial qui, à leur tour, ont fait pression sur les électeurs, majeure et même double froidement les impôts, fourre une partie du bénéfice dans sa poche, en distribue une autre partie aux notables, au *tri-huyen*, etc., et c'est le pauvre nhaqué qui acquitte le tout sans discuter, parce qu'il tremble devant les autorités, qu'il est totalement igno- [66] rant de ses droits et habitué à être tondu. Veut-il obtenir un visa, une transmission de requête ou simplement se faire rendre justice dans une contestation avec des voisins, par exemple, une vente de terrains ? Le *tri-huyen*, qui exerce également les fonctions de juge de paix, rend la sentence d'après la somme qu'il a reçue des plaideurs. Le nhaqué entend-il porter le litige jusqu'au résident ? Il doit arroser tout le monde, depuis le planton, placé à la porte de la Résidence et qui peut lui en interdire l'entrée jusqu'à l'interprète qui traduira à sa façon les doléances du plaignant. Les résidents et autres fonctionnaires, ignorant l'annamite, sont entièrement entre les mains d'interprètes qui s'enrichissent

²⁶ La piastre vaut 10 francs. D'après *l'Annam nouveau* du 9 mars 1933, tous les indigènes paient aujourd'hui un impôt personnel de 2 \$ 50 à 3 \$ 50. Voici comment : il y avait autrefois dans chaque village des inscrits qui payaient l'impôt, et des non-inscrits trop misérables, qui ne payaient rien. Mais ces derniers n'avaient aucun droit au partage des rizières communales, aux élections des notables, etc. Sous ce prétexte, mais en réalité pour augmenter le rendement des impôts, la Chambre consultative indigène, sur la proposition du Gouvernement, décida que tout le monde paierait l'impôt personnel : les inscrits 3 \$ 50, les non-inscrits d'autrefois 2 \$ 50. Notons que *l'Annam nouveau* est un organe dévoué aux intérêts français.

²⁷ Extrait de *la Dépêche d'Indochine*, 28 novembre 1933. « Le Grand Conseil ne fut pas peu surpris hier en apprenant que la Douane qui achète le sel 2 \$ 60 (26 fr.) les 100 kilos aux petits sauniers du Sud d'Annam, le paie 4 \$ 50 (45 fr.) à la Société des salins de Cana. La surprise tourna en ahurissement quand il apprit qu'à Paris, en octobre 1928, M. Pasquier imposa la signature d'un contrat de fourniture de 450.000 tonnes de sel à 4 \$ 50 (45 fr.) en faveur de cette société du groupe Homberg [SFFC/SOFFO]. »

considérablement en quelques années et sont souvent élevés eux-mêmes au grade de *tri-huyen*. Autre sujet de mécontentement de la part des indigènes.

— Stupide politique que cette politique mandarinale, reprend le docteur, car les Annamites rendent l'administration française responsable de ces exactions qu'elle connaît, mais tolère et semble même couvrir de sa protection... Mais c'est une autre histoire et trop longue à conter. Revenons-en à la famine de la région de Vinh. Il fallait venir en aide à ces pauvres diables, les dégrever d'impôts, du moins partiellement. Se contenter, par exemple, de 100.000 piastres ²⁸. Et [67] puis nourrir les affamés. Les distributions de riz sont insuffisantes. Elles sont venues trop tard. Dire que pendant qu'en Annam, des milliers de pauvres bougres crèvent sur les ruelles, le Tonkin et la Cochinchine regorgent de paddy qui ne se vend pas, qu'on ne peut pas exporter, qui se perdra peut-être. Manque de pitié ou manque d'organisation ? Un crime en tout cas.

« Ce n'est pas avec des coups de fusil qu'on les guérira de leur misère, de leur révolte, mais avec des sacs de riz. Ce ne sont pas les meneurs que ces affamés suivraient alors, mais les fonctionnaires qui, jusqu'ici, ne semblent rien comprendre à leur devoir ! »

Nous nous taisons. J'évoque l'horrible spectacle, plus déchirant que celui des guerres, des villes dévastées.

— Pas bien redoutables pourtant, ces pauvres bougres, continue le docteur. Il y a quelques mois, le général Billotte, faisant une tournée dans la région de Vinh, avec le fameux commandant Lambert, de la Légion étrangère, dont vous avez dû entendre parler, n'est-ce pas ? rencontre une colonne de plusieurs milliers de manifestants sans armes. Il fait stopper l'auto, et, se levant, fait signe aux manifestants de s'arrêter. Ils continuent à avancer. Il donne l'ordre aux miliciens à l'arrière de la voiture de tirer en l'air. La colonne aussitôt s'éparpille, et fuit. Si le général Billotte n'avait pas été là, il est probable que le commandant aurait fait taper dans le tas... ou bien un résident affolé [allusion à Le Fol] aurait envoyé des avions et des bombes. Résultat : massacres puis haines. Ce n'est pas une fois, c'est dix fois, c'est vingt fois que le cas s'est produit. Beaucoup de ces cas sont restés ignorés, même en Indochine. Et c'est à peine si quelques-uns sont connus en France, et de quelques personnes seulement.

— J'ai moi-même été témoin de plusieurs, assure à son tour l'ingénieur.

Il incrimine le système mandarin qui, dit-il, est pourri de la base au sommet. Les mandarins ou *tri-phus* sont chargés d'administrer les districts et d'y recouvrer les impôts, par tous les moyens. Sous l'égide de la France, la plupart d'entre eux commettent les pires [68] exactions, pressurent, volent, violent, sans vergogne et sans contrôle.

— D'ordinaire, c'est contre eux que les indigènes manifestent. Ils s'en vont en colonnes pacifiques porter leurs griefs et leurs doléances aux résidents qu'ils considèrent comme leur seul recours. Comment sont-ils reçus ? En fin décembre 1930, à Duc Pho, une manifestation se formait contre les exactions excessives du *tri-phu* qui vivait dans l'opulence tandis que ses administrés mouraient de faim. Manifestation pacifique. On la dispersa à coups de bâton. Elle se reforma le lendemain, paraît-il. Je me trouvais à l'hôpital quand on vit arriver plusieurs camions pleins de blessés. On avouait une dizaine

²⁸ J'apprends (fin juillet 1934) que le gouverneur de la Cochinchine, M. Pagès, vient de prendre quelques mesures qui s'imposaient : il a fait baisser de 10 à 7,5 % l'intérêt brut des Sicam (Sociétés indigènes de crédit agricole mutuel) et d'arrêter qu'à partir du 20 août 1934, on ne poursuivrait plus le recouvrement des impôts fonciers de toute nature, non acquittés, au titre des années 1932 et antérieures.

Mesure indispensable, car la misère a redoublé ; la famine a reparu, les paysans se révoltent, désertent les villages, se réfugient dans la brousse ; il y eut même par endroits de véritables jacqueries. La révolte grande en Indochine, confessent les journaux de la colonie. Mais mesure partielle, car les paysans ne pourront pas acquitter les impôts de 1933 et 1934, et je ne vois pas que l'impôt personnel le plus lourd et le plus haï, ait été diminué. Ces mesures, d'ailleurs, ont-elles été étendues à l'Annam et au Tonkin ? Je ne le pense pas.

de morts ; sans doute y en eut-il au moins trente. Quant aux blessés, plusieurs moururent ; amputations, intestins à vif, etc.

« Mêmes scènes près de Son Tinh, après l'entrée en action de la légion Étrangère, fin décembre 1930. On annonce qu'à quelques kilomètres, un cortège de manifestants sans armes chemine le long de la rivière. Il est 6 heures du matin. On envoie une mitrailleuse et ses servants, on l'installe à un carrefour, cachée par un coude de la route. Au moment où un millier d'indigènes sont massés sur ce carrefour, on tourne la manivelle à bout portant. C'était terrible, les hurlements de ces gens sans défense, les cervelles, les intestins qui volaient, s'accrochaient aux buissons. Il y eut une trentaine de morts. Peu de temps après, dans le même district, un mandarin vient annoncer une manifestation pour la nuit suivante. Il dit : « Cette fois, ne tirez pas, cela ne sert à rien. » Le résident répond : « Inutile d'insister ! Ce sont des communistes, on les tuera jusqu'au dernier. » Autre bagarre, autres morts. C'était en janvier 1931.

« À la même époque, à Tunghia, près de Quang-Nai, on annonce une manifestation pour la nuit suivante, dans certaine clairière. On envoie un fusil-mitrailleur avec 5 hommes, dissimulés derrière des bosquets de bambous. Vers minuit, 7 à 800 indigènes se rassemblent silencieusement, C'est une nuit de clair de lune.

[69] Quelques orateurs sont debout. Les autres, accroupis en cercle, écoutent attentivement. Ils applaudissent après chaque discours. Rien de plus. Tout à coup, les mitrailleurs tirent deux bandes, à 15 mètres : 130 morts. On ramasse les blessés, et ceux qui guérissent sont coffrés. Ce qui, dans les conditions sanitaires des prisons qui ont été improvisées dans toute la région des troubles, équivaut presque à une sentence capitale. »

C'est un sergent de la Légion qui, paraît-il, a conté à mon ami cette dernière anecdote. Il était lui-même écoeuré du rôle qu'on lui avait fait jouer...

— Quant aux manifestations du 1^{er} mai 1931, reprend le docteur, elles ont été réprimées avec la dernière sauvagerie. Plusieurs médecins de l'administration, venus ici pour une réunion, m'ont affirmé avoir trouvé des cadavres et des blessés semés partout sur les routes...

Nouveau silence. Puis

— Si ces misérables ou ces imbéciles nous font perdre l'Indochine, il faut avouer que nous ne l'aurons pas volé...

9 novembre 1931

Un de mes deux compagnons d'hier m'envoie un rapport sur les troubles d'Indochine de 1930-1931 et sur leurs causes, établi par divers fonctionnaires et présenté au Conseil fédéral ²⁹. Il lui paraît exact et impartial. Je le lis. il confirme leurs propos. Il sépare nettement la mutinerie de Yen-Bay des troubles qui ont suivi : « pirateries cochinchinoises, jacqueries du Nord Annam. » « La mutinerie de Yen-Bay, dit ce rapport, a été le fait de tirailleurs mécontents des brutalités de leurs cadres d'officiers et sous-offi- [70] ciers qui ne les comprenaient pas et les faisaient « barder ». Ce mécontentement a été exploité par des meneurs nationalistes, empruntant leurs méthodes d'action aux communistes chinois. »

Nous quittons Hanoï et nous élançons vers la mer. Toujours le même temps frais et pur. De chaque côté de la route, immenses rizières toutes dorées où s'achève la moisson, en contraste avec les jeunes rizières de la prochaine récolte, d'un vert violent de liqueur de menthe. Mares où se balancent des flottilles de canards : futurs canards

²⁹ Voir aux annexes : rapport au Conseil fédéral au sujet des événements d'Indochine.

laqués, canards au sucre, etc. De loin en loin, des petites pagodes jaunes dans des îlots d'arbres très noirs.

Moins de misère, me semble-t-il, que dans le triste pays famélique du Nord Annam dont le souvenir me hante. Mais tous ces paysans, vêtus d'étoile de même couleur brune que la terre et que leurs faces, tournent vers notre « brillant cortège » des regards mornes que la curiosité elle-même ne parvient pas à éclairer.

Rapide traversée des villes et villages où, à l'entrée, debout près des arcs de triomphe et des autels, de solides gaillards en rouge, plus grands et plus robustes que les Annamites du Sud et de l'Ouest, brandissent d'un air belliqueux des lances, de lourds fanions, des emblèmes à écussons dorés : ce sont, paraît-il, les armes des mandarins du lieu. Passage de bacs fleuris sous des parasols de pourpre et d'or ; arrivée joyeuse dans la petite ville de Hongay. Apéritifs sur la terrasse d'un hôtel d'où l'on aperçoit la mer.

Nous repartons, car nous devons déjeuner avec les membres de la direction des fameux Charbonnages du Tonkin ³⁰.

Je ne m'attendais à rien. Tout à coup, à un détour de la route, spectacle inattendu, presque terrifiant : se dressant jusqu'au ciel pâle de chaleur, une gigantesque muraille de houille, une muraille pour cyclopes ou titans, luit sombrement sous le dévorant soleil. Ébloui, on n'y distingue d'abord rien. Puis on s'aperçoit que cette monstrueuse paroi est habitée. Minus- [71] cules, des points isolés bougent, qui sont des fourmis humaines ; ou bien elles avancent en files processionnaires sur les étincelants gradins de diamant noir ; là-bas, le long du mur si lisse, des rames de petits wagons rampent comme des serpents ; des bennes y grimpent à la manière des chenilles ; d'autres sont suspendues comme des araignées au bout de leur fil ; en bas, des trains attendent et, plus loin, au port, des bateaux. Poussière d'hommes dans la ténébreuse poussière de la houille. Une vie morne et triste grouille et peine du haut en bas de la géante falaise. Cette exploitation n'est pas la seule ; d'autres existent sur d'autres versants, au-dessus de la mer ou là-bas dans la forêt, dispersées sur un domaine de plus de 20.000 hectares. Et les carrières, les forêts, les chemins de fer, les routes, les villages, les maisons, tout cela est le fief des mines de Hongay, une des seules, je crois, où l'on extrait le charbon à ciel ouvert, les plus riches du monde entier, me dit-on. Elles ont compté jusqu'à 40.000 ouvriers ; elles en ont encore 23.000.

Cette société a connu et connaît encore ³¹ une prospérité inouïe. Ses dividendes, pendant la guerre, et dans les années qui ont suivi, se sont accrus dans des proportions et avec une rapidité extraordinaires, me confie un confrère d'Hanoi : 2 millions 1/2 de bénéfiques en 1913, 36.200.000 en 1925, époque à laquelle ils atteignirent leur maximum, plus de deux fois le capital initial ; quant à la plus-value des actions, elle est de 100 fois le capital versé. Je me souviens d'avoir jadis lu dans la *Route mandarine* de Roland Dorgelès un impressionnant réquisitoire contre ces mines de Hongay. Depuis lors, les conditions ne semblent guère avoir changé.

Je me renseigne auprès d'un ingénieur de la compagnie sur les salaires ouvriers : pour les hommes, [72] de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par jour ; pour les femmes, de 2 fr. 20 à 2 fr. 80 ; pour les enfants, — car il y a aussi des enfants et en trop grand nombre ! — de 1 fr. 50 à 1 fr. 80.

Le même confrère m'assure que ces prix sont un maximum ; ou plutôt que, si la compagnie les paie, les ouvriers ne les touchent pas toujours ; car ils sont les esclaves de contremaîtres ou *caïs* ³², qui ont été les recruter et auxquels ils appartiennent corps et

³⁰ Le principal actionnaire des Charbonnages du Tonkin — et de la Banque de l'Indochine — était le Crédit industriel et commercial (CIC), passé plus tard, et successivement, dans l'orbite de Suez (1971), des assurances GAN (1985) et enfin (1997) du Crédit mutuel, lui-même issu des caisses de paroisse (A.L.).

³¹ Il s'agit de 1931-1932. Il est possible que la crise ait atteint cette compagnie comme les autres ; je n'ai point de renseignements précis sur sa situation actuelle. Je dis simplement ce qui a été.

³² Lire sur les conditions du travail en Indochine et la traite des coolies *Les Jauniers*, N. R. F., courageux réquisitoire de Paul Monet.

âme. Ceux-ci, des brutes pour a plupart, servent d'intermédiaires entre les ingénieurs européens et les ouvriers qu'ils rançonnent et tyrannisent. Si bien que certains de ces derniers ne reçoivent que de 1 fr. 25 à 2 francs par jour, tandis qu'on a vu des enfants de 10 ans pousser des wagonnets pendant douze heures pour 0 fr. 75. Car si, en principe la journée est de dix heures, en fait, les contremaîtres s'engageant à livrer quotidiennement certaines quantités de charbon, les mineurs travaillent aussi longtemps que la tâche l'exige, souvent douze à quatorze heures par jour. Ajoutons qu'aucune législation sociale ne vient alléger l'écrasant fardeau : point de repos hebdomadaire ; les journées d'absence et de maladie ne sont pas payées ; en cas d'accident, point de rente à espérer, mais uniquement des indemnités accordées parcimonieusement et seulement au cas où l'accident ne provient pas de l'imprudence ou de l'indiscipline de l'ouvrier ; les travailleurs ont droit à une ration journalière de 1 kilo de riz dont le prix est chaque mois retenu sur leur solde, solde qui est payée le 21 de chaque mois pour le mois écoulé, par exemple le 21 novembre pour le travail d'octobre. De façon à ce que ces malheureux ne soient pas tentés de s'enfuir. Point de logements indépendants : dans les lieux d'exploitation, la société loue aux *caïs* recruteurs des paillotes que ceux-ci s sous-louent avec bénéfice et où les coolies sont entassés [73] au mépris de toutes les conditions d'hygiène et d'humanité. On me dit qu'il existe en Indochine une inspection du travail. Elle me semble bien impuissante. Que pourrait-elle faire d'ailleurs puisqu'elle ne peut s'appuyer sur des lois ? Je suis atterrée. C'est presque aussi triste que la famine de la province de Vinh.

Le directeur, que je regarde avec effroi, nous fait visiter un hôpital tout neuf et fort bien organisé. Jusque-là les blessures et les maladies restaient sans traitement et les malheureux coolies mouraient dans les paillotes, au milieu de leurs compagnons de misère qu'ils contaminaient. Je cherche à savoir quel est, dans ces mines, le taux de la mortalité. Personne ne peut me renseigner. Je suppose que nul ne se soucie de ce détail.

Par contre, un des ingénieurs, voulant, sans doute, prendre la défense de sa Compagnie, me déclare qu'excepté dans les grandes villes, les salaires des ouvriers ne dépassent presque jamais 2 francs à 2 fr. 50 par jour. Dans les fabriques de textiles, où la journée de travail commence à 7 heures du matin pour se terminer à 9 heures du soir, elle est payée 1 fr. 75 à 2 francs aux hommes, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 aux femmes, 0 fr. 75 aux enfants de 8 à 10 ans. J'apprends également que dans les plantations, et particulièrement dans celles de caoutchouc généralement situées dans des régions terriblement malsaines, 15 ou 16 heures de travail valent de 1 fr. 20 à 2 fr. 20 par jour !

C'est d'ailleurs ce que nous dira le fameux directeur. dans le discours qui termine le somptueux déjeuner. Il n'aborde qu'avec prudence le traditionnel sujet de lamentation : la crise ; mais, par contre, il se plaint avec amertume de certains journalistes et notamment de Roland Dorgelès et Luc Durtain qui les ont, dit-il, calomniés en qualifiant leurs mines de bagnes. Pour la première fois depuis que je suis sur ce sol d'Indochine, je retrouve l'orgueil de mon métier. C'est à eux que sont dues les quelques réformes qui furent arrachées à cette direction de négriers de l'industrie, — l'hôpital en particulier.

D'autres membres de l'administration se lèvent pour [74] alléguer que les conditions de travail accordées aux coolies sont très suffisantes dans une région où le paysan ne gagne pas plus de 1 fr. 50 par jour. Belle excuse ! Comme si la famine dont souffre une partie de la population justifiait l'esclavage de l'autre ! Je note avec plaisir que, malgré la bonne chère et le champagne, une certaine froideur accueille ces explications et règne sur la fin des agapes. La courte allocution du ministre marque de la réserve.

10 novembre 1931

La baie d'Halong. Nous y pénétrons sur *la Vigilante*, canonnière où tout et tous, pont, cabines, officiers, matelots sont également blancs et souriants. Si pareille, cette baie miraculeuse, aux descriptions de Dorgelès et de Durtain, que j'ai l'impression non de la découvrir mais de la retrouver. Au crépuscule, profilés en noir sur le ciel qui s'éteint, un troupeau de monstres préhistoriques, aux incroyables poses, semblent s'ébattre dans la prairie marine. Quelques-uns d'entre nous passent la nuit sur une pittoresque jonque chinoise, appartenant à un armateur français. Au réveil, c'est une ville fantastique qui nous apparaît : je ne sais quelle Venise pour Titans, avec ses royales voies d'eau couleur de majolique, ses palais, ses cathédrales, ses tours, découpés dans le carton bleu des décors d'opéra et baignés dans une irréaliste lumière de projecteurs. Le silence est presque effrayant : pas un souffle, pas une vague, pas un animal, pas même un oiseau. Nous partons en barque, glissant sur l'eau lisse. Plus loin, des sampans sont amarrés au pied des colosses de pierre. Par les ouvertures des huttes de chaume, à l'arrière, des têtes jaunes et plates nous guettent. Debout sur le toit, un enfant nu, ruisselant, luit comme un cuivre ; une ménagère au lourd chignon couleur de houille reprise des filets ; un chien chinois aboie, agitant sa queue tordue. Des jonques retroussées aux doubles voiles à nervures, en forme de nageoires roses, appareillent vers le large. Presque nus, le masque farouche, sous la tignasse [75] de crin noir, des pêcheurs debout et cambrés godillent.

Nous nous arrêtons au cimetière qui domine la plage d'un îlot solitaire. Au-dessus des dalles anonymes, pareillement ombragées d'un pâle arbuste, se dresse une pierre avec cette inscription : *À la mémoire des officiers marins et soldats morts en Chine et au Tonkin.*

Plus poignant encore peut-être que les immenses pépinières de croix de bois sur le front français. Ceux qui sont tombés chez nous défendaient tout au moins leur sol, leurs villages. Mais qu'étaient-ils venus faire si loin, les petits gars de Bretagne ou de Provence couchés sous ce triste soleil, abandonnés dans cette terrible solitude ?

Je me souviens à ce propos du récit que me fit un vieil officier de marine qui participa naguère à une des expéditions du Tonkin. Ils venaient de débarquer. Ses matelots, baïonnettes pointées, avaient couru à l'assaut d'un village annamite qui, d'ailleurs, ne se défendait guère. Quand il les rejoignit, des enfants sanglants gisaient çà et là par terre, et dans les grandes jarres à eau, des femmes qu'on y avait enfoncées, tête en bas, gigotaient encore faiblement des pieds. Il essaya de sauver ces malheureuses, puis indigné, rassembla ses hommes : « N'avez-vous pas honte, leur cria-t-il. Voudriez-vous voir traiter comme ça vos femmes et vos enfants ? » La plupart baissèrent la tête, sans rien dire, confus comme des enfants grondés. Quelques-uns protestèrent faiblement : « Ces Chinois, c'est pas des gens comme nous ! C'est des sauvages, des païens ! »

« Et pourtant, dans la vie ordinaire, conclut l'officier, c'étaient de bons petits gars, incapables de faire du mal à un moucheron, et qui se seraient fait tuer pour moi ! »

La guerre, la guerre coloniale !...

11 novembre 1931.

Raid en coup de foudre jusqu'à la Porte de Chine.

Ici, ce n'est pas une métaphore : nous contemplons avec respect la porte de donjon, carrée, massive, pra- [76] tiquée dans cette vieille et gigantesque muraille de pierre grise qui court sur des milliers de kilomètres à travers l'Empire Céleste. Un officier courtois nous invite à la franchir ; il appelle quelques soldats qui batifolent sur les créneaux : vêtus de gris, coiffés de casquettes plates à l'allemande, un sabre courbe passé dans la ceinture et battant sur leur ventre, ils esquissent en notre honneur un pas de l'oie

féroce­ment bondissant, à la manière de l'ogre des contes. Les instructeurs allemands ont passé par là.

On me narre de singulières histoires de contrebande d'opium ; avec la complicité de certains officiers chinois et même de hauts mandarins, il en vient d'énormes quantités des provinces voisines ; elles trouvent pour traverser ce morceau d'Indochine et s'embarquer d'autres complicités, qui, celles-là, ne sont pas jaunes ; comment elles passent ensuite par la concession française de Shanghai pour rentrer de nouveau en Chine, c'est là non plus une histoire, mais de l'histoire, qui a été maintes fois enregistrée, notamment par Marc Chadourne !

Au retour, j'ai comme compagnon dans ma voiture un jeune capitaine de la coloniale qui a rempli sur la frontière des fonctions d'administrateur. Il a souvent passé des mois sans autres compagnons que les Annamites des villages. Il me parle de leurs qualités de travail, de sobriété, de leur pathétique misère, avec une sympathie que je n'ai guère rencontrée jusqu'ici. Dans les villes, j'avais plutôt recueilli les lamentations de « ces dames » sur la paresse, la fausseté et surtout l'incroyable ingratitude des boys et des congaïes.

— Il faut se donner la peine de gagner leur amitié, me dit-il, et pour cela vivre familièrement avec eux, partager leur existence. Par exemple, ils sont très susceptibles, et ne pardonnent jamais une injure ni une injustice. Mais traitez-les humainement, sans colère (car se laisser aller à crier ou à frapper, c'est pour eux perdre la face et mériter leur mépris) et ils seront très capables d'attachement. Les administrateurs vivent trop loin des villageois, paysans, ignorent leurs mérites et [77] leur fierté. Ils jugent toute la race sur des boys charpardeurs et des fonctionnaires aplatis et concussionnaires, la lie de la population. De là, ces tragiques malentendus qui vont en s'aggravant...

Un autre officier avec lequel j'avais causé il y a une dizaine de jours m'avait donné le même son de cloche. Faut-il croire qu'ils son plus conscients de leur devoir que les résidents civils ou plutôt, que vivant en contact plus étroit avec la population, ils la comprennent mieux ?

Le soir.

Dîner où sont réunis les colons et les industriels du Tonkin ; mon voisin de droite, un planteur, se lamente à propos des discours où des Annamites de marque ont présenté ces jours-ci de modestes revendications.

— C'est idiot de leur avoir permis de parler ! Avec cette instruction qu'on leur a donnée, ces billevesées de liberté, d'égalité qu'on leur a fourrées en tête, ils deviennent intraitables. Impossible maintenant d'avoir de la main-d'œuvre à bon marché. C'est nous, les colons, les industriels qui avons fait l'Indochine, et on nous ruine, on nous égorge, etc., etc.

Je le regarde bouche bée. C'est au tour de mon voisin de gauche qui est, je crois, également planteur, de prendre la parole. Plus habile, il sent ma réserve et veut persuader :

— Vous avez, sans doute, entendu parler de « l'esprit colon » ? me dit-il. Des gens de la métropole, des politiciens nous ont accusés d'être responsables des troubles d'Indochine. Bien de plus injuste : nous sommes bien plus humains à l'égard de nos travailleurs indigènes que les employeurs annamites...

Je glisse :

— Est-ce beaucoup dire ? N'êtes-vous pas censés apporter dans ce pays la civilisation européenne et ses bienfaits et ne devez-vous pas donner l'exemple ? Il ne me semble point d'ailleurs que la condition des travailleurs indigènes dans les plantations soit très enviable...

[78] Et je ne parle pas des nombreux cas de cruauté que l'on m'a signalés, sans compter ceux qui resteront toujours ignorés...

Sentant le danger, mon voisin s'interrompt :

— Oui, oui, fait-il, ici comme ailleurs, il y a malheureusement des brutes ; mais ce sont des exceptions, il ne faut pas généraliser.

Puis d'un ton où pointe l'impatience :

— Voyez-vous, tout le mal vient de quelques-uns des gouverneurs politiques qu'on nous a imposés, Varenne, par exemple. Par des discours insensés, ces gens-là ont contribué à lancer dans la masse des idées nouvelles, ils ont fait naître des espoirs ridicules. L'instruction a été répandue d'une façon stupide, malgré les avertissements des colons. Ces beaux messieurs n'ont pas voulu tenir compte du danger que nous avons depuis longtemps signalé : dès que les Annamites ont mis la main sur un diplôme, ne serait-ce que le certificat d'études primaires, ils ne veulent plus travailler de leurs mains ; ils estiment que c'est une déchéance ; de là, le nombre toujours plus élevé des mécontents...

La voix irritée continue à bourdonner

—... Nos bénéfiques réduits à rien... Le Gouvernement général nous laisse tomber... La Métropole s'en fiche... Sommes venus dans ce sacré pays pour y crever...

Une immense tristesse m'envahit devant ces récriminations. « L'esprit colon » rend-il vraiment impossible une collaboration loyale, généreuse. Ce « changement de cœur » dont parle Gandhi est-il un rêve irréalisable. En face de moi, un vieil homme aux épaules fléchies, à la mise un peu négligée, écoute avec un demi-sourire las sous sa grosse moustache blanche qu'il essuie parfois de sa serviette.

Quand on se lève de table, il s'approche de moi :

— Ne les écoutez pas, dit-il, à mi-voix tous ces planteurs et colons ont gagné d'énormes fortunes dans les années de guerre et d'après-guerre. Surtout en 1925 et 1926, avec le boum du caoutchouc et la dévalorisation du franc. Ils ont cru que cela durerait toujours, [79] ils ont jeté l'argent par les fenêtres et à deux mains !... Si vous aviez vu à cette époque les grandes villes et surtout Saïgon ! Le luxe, le champagne, les maisons de femmes, les tripots... Les voitures de grande marque, les pianolas, les toilettes venues de Paris... sans compter les voyages... Je connais des colons qui envoyaient jusqu'à 40.000 francs *par mois* à leurs femmes et à leurs enfants, en congé en France, pendant qu'eux-mêmes, restés ici, soi-disant pour travailler, faisaient une fête à tout casser. Et, la spéculation... Tout le monde spéculait, y compris les fonctionnaires, tous dévorés du prurit des millions à gagner. Avec un peu d'esprit de sagesse et d'épargne, tous ces gens auraient pu non seulement traverser la crise, mais vivre dans l'aisance et même l'abondance le reste de leurs jours. Non, l'ère des vaches maigres les a trouvés les poches vides, les a brutalement tirés de leurs rêves. Il leur faut de nouveau ce qu'ils appellent « travailler », c'est-à-dire surtout faire travailler les autres. Et ils rendent le monde entier responsable de leurs désillusions, de leurs rancœurs. Alors qu'au temps de leur prospérité, ils se moquaient pas mal des difficultés que traversait la France, ils crient maintenant vers la métropole comme des agneaux vers leur mère. Ils s'étonnent, ils s'indignent qu'on ne leur vienne pas en aide. À les entendre, c'est eux qui ont fait la fortune de la colonie, alors qu'ils ne se sont jamais souciés de ce pays qu'ils saignaient à blanc, de ces indigènes qu'ils traitaient moins humainement que des bêtes de somme. Car les bêtes représentent de l'argent, tandis que les coolies, ça se trouve à profusion sur le marché, et quand ils crèvent, peu importe, on les remplace...

Le vieil homme se tait, le dos courbé, hochant la tête. Puis :

— Vous pouvez me croire, dit-il. J'ai vécu, moi, comme employé des plantations. À Kratié, là-bas, au Cambodge, à Thudaumot, à Phu-Quoc... J'ai vu ces malheureux paysans du Tonkin, si sobres, si vaillants, arriver joyeux sous la conduite de leurs bandits de caïs, avec l'espoir de manger à leur faim, de rap- [80] porter quelques sous dans

leurs villages. Au bout de trois ou quatre ans, ce ne sont plus que des loques : la malaria, le béribéri ! (...)

Le matin, à l'aube, quand la fatigue les tient collés à leur bat-flanc, où ils ont essayé de dormir malgré les moustiques qui tuent, on vient les chasser des tanières où ils sont entassés, comme on ne chasse pas des troupeaux de l'étable.

À midi comme au soir, quand on leur distribue leur ration de riz souvent allégée d'une centaine de grammes, ils doivent d'abord préparer le repas des cais et, la dernière bouchée avalée, se remettre à la corvée, même couverts de plaies à mouches, même grelottants de fièvre. Tout cela pour 1 fr. 20 à 2 francs par jour qu'ils ne touchent jamais entièrement, à cause de retenues, des amendes, des achats... Les femmes des cais s'enrichissent à leur vendre des chapeaux, des pagnes, tout ce qui leur est indispensable, dix fois plus cher que ça ne vaut. Quelques survivants s'avisent-ils de s'évader du bagne ? C'est pour retomber dans un autre. Car s'ils n'y crèvent pas, ils ne peuvent vivre dans ces forêts à fauves et à reptiles. Leurs papiers, ou plutôt leurs titres d'identité et de travail, ayant été retenus par le *cai*, leur unique ressource est de s'adresser à des fonctionnaires indigènes ou européens dont, en échange de leur liberté, ils deviennent les domestiques perpétuels, souvent gratuits. S'ils sont découverts, c'est de nouveau l'esclavage et le pilori. Leur correspondance est lue, traduite, et souvent supprimée. Peu de nouvelles de leurs familles. La plupart ne la revoient jamais, ou s'ils regagnent leur village, ce sont de véritables épaves, sans argent et sans forces, qui reviennent [81] pour mourir ; mais auparavant ils sèment autour d'eux des germes de maladie, de révolte, de haine... C'est comme ça qu'on prépare les révolutions.

Un nouveau silence. Mon interlocuteur semble chasser d'amers souvenirs. Dans les groupes voisins, on commence à nous épier. Comme se répondant à lui-même, il continue :

— Moi aussi, tout comme un autre, j'aurais pu devenir planteur. J'avais la jeunesse, le courage, la santé... Mais un sacré caractère... Il y avait des choses qui me répugnaient. Je protestais, je gueulais, je rendais mon tablier... J'allais chercher un emploi ailleurs... Je suis vieux maintenant ; je suis pauvre : pierre qui roule... Mon nom ? Pourquoi faire ³³ ? On vous dira que je suis un aigri, un raté. Ils ont peut-être raison, puisque je me suis usé, sans servir à rien ni à personne, pas même à ces pauvres bougres d'Annamites, qui ont bien leurs défauts eux aussi... Et tenez, j'ai peut-être eu tort de vous parler comme ça. À quoi bon ?

Brusquement, le vieil homme me fait un signe de tête et, me tournant le dos, se faufile entre les groupes ; je suis des yeux un instant ses épaules voûtées sous le veston d'un blanc sale, puis il disparaît. Je n'ose point le rejoindre, le remercier.

12 novembre 1931

Aujourd'hui un important fonctionnaire me conte qu'il eut, avec quelques amis et leurs femmes, l'idée de créer des jardins d'enfants pour les petits indigènes des faubourgs. Leurs parents travaillant en usine, ces gosses sont abandonnés à eux-mêmes dès l'âge de deux ans, et traînent par les rues, avec une boule de riz sale dans [82] un sachet pour leur nourriture de la journée. On les réunit, on les fit manger, on les lava, ou soigna leurs pauvres yeux toujours purulents, on leur apprit à jouer, à chanter, à faire des mouvements rythmiques. Au bout, de quelques mois, ils étaient transformés, rayonnants de santé et de joie.

³³ Voir aux Annexes la lettre « d'un vieux colon du Nord Annam » publiée par *le Petit Populaire du Tonkin* du 1^{er} avril 1931. On me dit que les colons des temps héroïques, qui avaient le goût de l'aventure, étaient beaucoup plus humains que nombre de ceux d'aujourd'hui. Ils ne s'attachent ni au pays ni aux habitants et ne songent qu'à gagner le plus possible, en un temps minimum, pour retourner en France.

Mais ces jardins d'enfants étaient entretenus par des cotisations volontaires, des fêtes de charité, des kermesses. Ils furent bientôt en butte à une double hostilité. D'abord, de « l'esprit colon » déjà nommé.

« C'est affreux, on donne à ces enfants des habitudes de luxe, on les habille richement (sic), on les lave à l'eau de Cologne ! On les dégoûtera du travail, de la vie qui les attend, etc., etc. »

Puis d'un certain « esprit mission »...

« C'est une œuvre antichrétienne, une œuvre de francs-maçons. On s'occupe des corps des enfants, on néglige leurs âmes. On ne doit les admettre que si les parents se convertissent, que si eux-mêmes sont baptisés, etc., etc. »

Sous cette double campagne, les bonnes volontés faiblirent, les cotisations s'espacèrent, leur source fut bientôt tarie. Il fallut fermer les jardins d'enfants.

Voici une autre histoire qui a cours. Est-elle exacte ? On voudrait faire la lumière partout et en tout. Au moment d'une famine, des Français d'Hanoï avaient organisé une souscription. Avec « le produit », ils achetèrent des sacs de riz et un délégué se chargea d'aller les distribuer sur place dans un district du Nord Annam où se trouve un établissement des Missions. Que se passa-t-il au juste ? Les missionnaires furent-ils blessés de ne pas avoir été consultés ? Le délégué prétendit qu'ils s'étaient opposés à toute distribution. Et, impuissant devant leur hégémonie, il rentra à Hanoï en rapportant ses sacs de riz.

Conversation avec M. Nguyen-Van-Vinh, directeur de *l'Annam nouveau*, qui est, avec M. Pham-Quynh, directeur ou rédacteur en chef de France-Indochine, [83] l'un des deux Annamites du Tonkin les plus influents et les plus considérés par l'administration française. Peut-être parce que tous deux ne sont pas purement nationalistes, mais se déclarent en faveur d'une coopération avec la France. Seulement M. Pham-Quynh, conservateur, veut le maintien de la royauté d'Annam, tandis que M. Vinh, démocrate, en est (ou en était alors) l'adversaire.

Celui-ci est un petit homme vif aux grosses lunettes, à la voix claironnante ; qui parle un français très choisi :

— Ce que nous reprochons à mon collègue Quynh, me dit-il, c'est qu'il est tombé inconsciemment dans le piège tendu par le Gouvernement général ³⁴. Celui-ci ne maintient la monarchie annamite, cette fiction, et les mandarins (qui aussi longtemps qu'on ferme les yeux sur leurs concussions et leurs exactions, sont les plats serviteurs des autorités françaises), il ne les maintient donc que pour s'en servir ; échapper ainsi au contrôle du Parlement, par conséquent aux volontés du peuple annamite. Il est infiniment commode pour l'administration française de rejeter sur nos mandarins la responsabilité de toutes les erreurs et de tous les crimes qui sont commis ici et de se retrancher derrière la Cour d'Annam pour éviter d'accorder des réformes dans le sens du libéralisme.

[84] « Notre but à nous est tout autre. Nous ne visons pas l'indépendance complète qui exige des finances et une armée que nous ne possédons pas. Nous préférons que le Gouvernement français, prenant franchement ses responsabilités, nous accorde une

³⁴ Le 2 mai 1933, un coup d'État éclatait à la Cour de Hué. Les cinq vieux ministres qui dirigeaient depuis si longtemps les destinées de cette ombre de pouvoir, étaient remerciés, notre compagnon de voyage, S. E. Nguyen-Hu-Bai en tête. Et le jeune empereur Bao appelait pour le remplacer un conseil de jeunes ministres présidé par M. Pham-Quynh lui-même. Inutile de dire que ces nominations avaient l'agrément du Gouvernement général. annonçant la naissance de divers journaux annamites, un jeune écrivain, M. Duy-Ninh, disait plaisamment « M. Pham-Quynh, en réalisant son record de saut en hauteur — excusez-moi, Excellence ! Je suis sportif ! — a donné une sacrée impulsion au journalisme. Si le Gouvernement avait choisi le Premier ministre parmi les automobilistes, nous serions tous devenus chauffeurs ! » (*Annam Nouveau*, 9 juillet 1933.)

représentation élue au suffrage restreint, s'il le faut, et provisoirement, mais fixée par une loi et non par un décret. Nous voulons aussi des élections libres, sans pression administrative, sans candidats désignés pour leur aveugle soumission envers la France.

« Inutile de vous dire que le ministre ne connaît rien des conditions réelles de l'Indochine et de ses désirs. On lui a soigneusement tout caché. Lors de la réception au Gouvernement général d'Hanoï, on a choisi, pour lui présenter nos revendications, le président de la Chambre des représentants, M. Pham-Huy-Luc, dont le discours, pourtant bien édulcoré, avait encore été soigneusement expurgé, tant le Gouverneur général avait peur qu'il s'en dégageât un minimum de vérité !...

« Nous autres, quand nous allons à Hué, c'est pour visiter un musée de fossiles, dépourvu de tout sens et de tout intérêt. Entre le Nord et le Midi, entre la Cochinchine et le Tonkin où se trouvent des éléments actifs et progressifs, il y a ce poids mort, cette cour préhistorique qui ne subsiste que grâce à la France, car le pays s'en débarrasserait volontiers... »

Voilà qui confirme singulièrement mes impressions de Hué, capitale des tombeaux.

M. Vinh continue :

— Nous désirons un Gouvernement franco-annamite, un et indivisible, ayant des comptes à rendre à des assemblées représentant tous les intérêts et tous les éléments dans la juste proportion de leur importance. Quant à vouloir associer une monarchie de forme archaïque à un pouvoir d'émanation républicaine, il ne faut plus y songer ³⁵. [85]

13 novembre 1931

Le ministre est parti en avion pour le Laos avec son seul officier d'ordonnance et, peut-être, un de ses secrétaires. Ce qui n'est pas sans causer bien des jalousies dans son entourage.

Nous reprenons le train pour Saïgon. Histoire de boys et de congaïes. Ces dernières, dit-on, sont pour la plupart si dévouées aux enfants blancs confiés à leurs soins qu'elles les préfèrent à leurs propres enfants et sanglotent le cœur brisé, quand ces petits partent pour la France. De même pour certains boys quand leur maître a su se les attacher. Par exemple, celui d'un important fonctionnaire du Gouvernement général qui, chaque mois, lui remet toute sa solde sans jamais avoir besoin de vérifier ses comptes. « C'est mon boy qui économise pour moi, dit celui-ci ; il se bat avec le [86] bepp (cuisinier), les commerçants, discute, grogne, rogne. Et cela depuis vingt ans... »

³⁵ Comme on est toujours le réactionnaire de quelqu'un, M. Nguyen-Van-Vinh m'était dénoncé quelques jours plus tard par de jeunes nationalistes (et non pas communistes) comme étant dévoué corps et âme aux intérêts des riches Annamites, planteurs ou commerçants, ayant eux-mêmes partie liée avec la France. Depuis le retour de S. M. Bao-Dai, M. Vinh ne semble guère avoir changé d'opinion sur la Cour de Hué. Voici une citation d'un de ses articles de *l'Annam nouveau* (9 juillet 1933), commentant le coup d'État du 2 mai 1933 :

« Assez de comédie ! Que le Gouvernement français assume ses responsabilités en prenant franchement en main les destinées de ce pays qui ne peuvent plus ni relever d'une Cour que les bureaux du Gouvernement général peuvent façonner à leur fantaisie, ni d'un roi jeune, intelligent, plein de bonne volonté, mais qui ne peut absolument rien, n'ayant ni argent, ni force armée, ni pouvoirs réels, ni le personnel capable d'assumer un pouvoir souverain ; ni du peuple, tant qu'il n'a pas encore une représentation autre que celle régie par le seul bon plaisir de l'Administration coloniale... Nous ne faisons que rire des grandes réformes annoncées comme venant de l'initiative de notre Gouvernement national. Elles auraient pu être entreprises par n'importe quel bureau de l'Administration française, avec plus de chances de succès, car alors nous serions assurés qu'elles seront exécutées, etc. »

Je dois dire que cette opinion est partagée par les Annamites, modérés ou nationalistes, que j'ai interrogés sur S.M. Bao-Dai :

« Il est le mannequin [la marionnette ? (A.L.)] des autorités françaises comme l'empereur Pu-Yi du Mantchouko celui des Japonais, m'a-t-on dit... Charmant garçon d'ailleurs et fort intelligent, mais... »

Évidemment il y a aussi beaucoup d'autres histoires de boys malhonnêtes et paresseux. Mais on les connaît.

Quant aux chauffeurs du Gouvernement qui nous accompagnent, ils sont non seulement très adroits, nous n'avons pas eu un seul accident pendant ce long et difficile trajet, — mais très fiers de leur patron, très jaloux de son prestige. Pour rien au monde ils ne voudraient être placés derrière la voiture d'un fonctionnaire de grade inférieur, ceux des résidences, par exemple. Leur amour-propre est touchant et comique. Un des grands maîtres de la colonie, ultra-myope, avait taché son veston. Son chauffeur, très grave, le prit à part : « Alors toi encore faire cochon ?... Mais oui... regarde ton habit... Regarde les autres messieurs, ... lui... et puis lui... Pas tachés, rien !... Seulement moi, mon Monsieur pas propre !... »

Les boys sont payés de 16 à 20 piastres ³⁶ par mois et se nourrissent eux-mêmes. Il est vrai qu'un coolie ne reçoit que 0 fr. 40 par jour dans les villes et doit se loger, lui et toute sa nichée.

Saïgon, 17 novembre 1931

Apothéose finale du voyage officiel ; discours d'adieux du ministre. Curieux spectacle que celui des auditeurs groupés autour de l'immense table fleurie du banquet. À droite du ministre est assis, venu tout exprès du Cambodge, le roi Sisowath Monivong, en uniforme de l'armée française, sa bonne face de sous-off toute épanouie de sourires. Il est assez rare qu'on lui octroie un congé en dehors de ses États. À la gauche de M. Reynaud, le Gouverneur général [Pierre Pasquier], non moins épanoui, plastronnant, une lueur de malice au fond de ses prunelles trop claires. Je l'avais vu parfois, au cours de ce long périple, l'air inquiet, soucieux. Le ministre allait-il trop en apprendre ? Sans doute, un accord tacite est-il intervenu entre eux. Tous deux semblent soulagés, rayonnants. Ça et là, le vétéran leader cochinchinois, Bui-Quang-Chieu, chef de l'opposition modérée, visage amène aux yeux aigus ; plusieurs résidents supérieurs ; un général ; un évêque à la tête de cuivre dans sa longue barbe blanche ; des directeurs de banque, d'industries, des planteurs, colons, des commerçants français, annamites et chinois, ces derniers en robe nationale, discrets, impénétrables. Tous ces convives, représentant des classes et des intérêts différents, souvent opposés, sont orientés vers le visage ministériel, cherchant un rayon du soleil, l'oreille avidement tendue vers ses propos.

Le discours : au point de vue indigène le statut de dominion est naturellement écarté. Il serait dangereux, dit en substance M. Reynaud, d'accorder des droits aussi étendus à une population qui manque de classe moyenne et ne montre, derrière un mince rideau d'intellectuels, qu'une immense masse de paysans illettrés ; mais il promet une égalité de représentants dans les conseils locaux, une représentation au Conseil Supérieur des Colonies à Paris, l'extension des pouvoirs consultatifs (?) des assemblées, — groupements inefficaces trop pompeusement nommés « chambres des représentants du peuple » ³⁷, augmentation du nombre des représentants indigènes à la chambre d'agriculture et dans les conseils municipaux de certaines grandes villes, Hanoï et Haïphong, par exemple.

Toutes ces mesures, en somme assez vagues, et dont l'exécution est laissée au bon plaisir du Gouvernement général, seront-elles même appliquées ? Il n'est pas question d'amnistie pour les prisonniers politiques ni de grâce pour les condamnés à mort. L'un d'eux, le petit Huy, que j'ai vu le mois dernier, n'a que dix-sept ans et sa culpabilité n'a pas été absolument prouvée. Quand j'en parle au ministre : « On m'a assuré, me

³⁶ La piastre valait alors 10 francs.

³⁷ Anciennes chambres consultatives indigènes (A.L.).

répond-il, et avec des arguments décisifs, que ces mesures [88] de clémence auraient un effet contraire à celui qu'on en attend. » Naturellement.

Suite du discours : un décret obligera désormais les administrateurs stagiaires à accompagner pendant un an un gouverneur indigène ou un mandarin afin de s'initier à la langue et aux mœurs du pays. Réforme qui peut être efficace, si elle est mise en pratique. Les stagiaires sont sûrs en tout cas d'y prendre d'excellentes leçons de tyrannie et de concussions.

Le ministre continue en demandant aux fonctionnaires de renoncer, pour les traitements s'élevant au-dessus de 4.000 piastres par an, à l'indemnité de zone qui avait été instituée à titre provisoire en 1920 et augmentée par la suite.

Sacrifice qui ne semble pas si démesuré dans un pays misérable où les traitements des fonctionnaires payés sur le dénuement et la disette des nhaqués, atteint, me dit-on, 60 % du budget. D'autant qu'il leur reste encore d'autres indemnités assez libérales.

Quant aux industriels, colons, planteurs, etc., qui ont, dit le ministre, « manqué d'économie et de prévoyance », ils obtiendront des prêts à long terme et à intérêt modéré ; un emprunt consacré à divers travaux publics doit remédier au chômage et intensifier la circulation des capitaux.

Ces quelques réformes valaient-elles un voyage aussi long, aussi coûteux ? Peut-être, si elles sont appliquées ; si surtout les indigènes trouvent à l'avenir un défenseur en M. Reynaud. Il a vu de ses yeux leur misère, compris les abus dont ils sont victimes ; il ne peut manquer d'en rendre compte à la Chambre.

Saïgon, 17 novembre 1931

La presse qui, par des subventions, est en grande partie entre les mains du Gouvernement général, me semble assez réservée dans ses commentaires sur le discours ministériel, surtout si on lit entre les lignes. Pourtant, M. Bui-Quang-Chieu déclare dans son journal, [89] *La Tribune Indochinoise*, que le voyage de M. Reynaud « aura été un heureux événement pour les Annamites³⁸ ». Le ministre est parti en avion. Je n'ai pu, pendant ces derniers jours, lui communiquer les derniers renseignements que j'avais recueillis ; chaque fois que je voulais m'approcher de lui, la malice du sort, ou celle des humains m'arrêtait en route. Je dois dire que, de son côté, M. Reynaud ne semblait plus désireux de m'entendre. Quant à la suite ministérielle dont je faisais partie, elle s'est embarquée aujourd'hui. Je la conduis à bord et me sens ensuite merveilleusement allégée.

20 novembre 1931.

Je dois aller au Laos. La route la plus courte pour s'y rendre passe par Hué et Vinh. Au retour, devant prendre le bateau pour la Chine à Haiphong, je remonterai vers Hanoï. Je ne cache pas mes projets de revoir certains endroits où le cortège ministériel a trop rapidement passé. On ne semble pas enchanté en haut lieu d'une décision pourtant bien naturelle chez un reporter. Depuis le départ du ministre, je me sens entourée d'une atmosphère de défiance et d'hostilité à peine dissimulée. On me guette et c'est à peine si, avec toutes les précautions possibles pour ne pas les compromettre, j'ose prendre congé de mes trois jeunes amis annamites.

Depuis Louis Roubaud, on a grand peur ici des journalistes. De ceux du moins qui n'ont pas été préalablement muselés par des fleurs et des faveurs.

³⁸ M. Bui-Quang-Chieu fut, quelque temps plus tard, nommé délégué au Conseil supérieur des Colonies à Paris.

Dans le train, 21 novembre 1931.

Quitté Saïgon sans regrets. Un ami, arrivé de France, m'accompagne avec un appareil de cinéma. Tandis qu'on charge les bagages, j'échange quelques paroles [90] avec un haut fonctionnaire des affaires politiques, assis à la terrasse du Continental. Rentré tout récemment de France, il regrette vivement, dit-il, de n'avoir pas été là pour me parler lui-même des troubles d'Indochine. Tandis que la voiture s'ébranle, les deux bras tendus, il me crie d'une voix tragique :

— On vous a mal renseignée, très mal renseignée !

S'il n'y avait pas quelque squelette dans le placard, comme disent les Anglais, serait-il aussi ému ?

Hué, 23 novembre 1931.

Retrouvé le doux silence de Hué, son immobile rivière des Parfums, aux faibles et tendres nuances, miroir sur lequel glissent d'un mouvement insensible barques et sampans, doublés de leur exacte image. Là, dans cette émolliente atmosphère, achèvent de vivre, sous une stricte surveillance, deux vieux révolutionnaires des temps héroïques. Jadis condamnés à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité, ils furent enfin graciés, par M. Alexandre Varenne, me dit-on.

L'un d'eux, Huynh-Phuc-Kang, directeur du seul journal en langue annamite de Hué, le *Tieng Dân* ou *Voix du Peuple*, me reçoit dans son bureau. Accroupi et recroquevillé sur un tabouret devant une haute table, il a, derrière ses lunettes de fer, l'air malicieux d'un vieux singe. Il croise et décroise devant lui ses souples mains jaunes et desséchées aux longs ongles courbes de lettré. Des ongles que les autorités françaises ont pourtant su rogner.

Il me conte comment, élu à la Chambre des représentants du peuple en 1926, il a donné sa démission en 1928.

— J'espérais collaborer avec les Français, dit-il ; mais chaque fois que je prenais la parole et émettais un vœu, le Résident supérieur criait au sabotage de la souveraineté française, me répondait en termes blessants. J'ai donc préféré me consacrer entièrement à mon journal...

[91] Mais la censure lui cause de graves soucis. Chaque article, avec sa traduction française, doit être porté quarante-huit heures à l'avance à la Sûreté politique où il est soumis à deux censeurs. Et ceux-ci usent volontiers de leurs ciseaux.

Il me montre, par exemple, le compte rendu d'une conversation du ministre avec deux jeunes prisonniers révolutionnaires de Quang-Nai, -recueillie sténographiquement par un de ses collaborateurs. Elle est assez curieuse. La voici donc, telle quelle. Les passages censurés sont en italique.

« *Demande.* — Pourquoi faites-vous la révolution ?

Réponse. — Parce que les impôts sont excessifs et que des injustices sont commises.

— Est-ce contre le protectorat ou contre la Cour d'Annam que vous faites la Révolution ?

— C'est parce que le protectorat ne fait pas son devoir qui est de protéger les indigènes, même contre les mandarins, des subalternes, qui se conduisent trop souvent d'une façon écœurante.

— Avez-vous commis des actes révolutionnaires ?

— En pensée, oui ; en action, rien du tout.

— Si on vous libère, continuerez-vous à préparer la Révolution ?

— À moi seul, je ne puis rien faire. Mais si c'est la volonté de la majorité du pays, je ne pourrai point ne pas la suivre... »

Huynh-Thuc-Kang avoue que les Français ont grandement amélioré les conditions matérielles du pays. Mais les indigènes n'en profitent guère. Les routes, les chemins de fer, à quoi bon ? puisqu'ils ne peuvent voyager sans passeport, ou bien sont trop misérables pour sortir de leur village. Les écoles ? Elles sont insuffisantes et les difficultés opposées à l'ouverture des écoles libres empêchent les Annamites diplômés d'en fonder et de se créer ainsi des moyens d'existence. Toutes les initiatives de l'élite du pays se heurtent à la mauvaise volonté des dirigeants français.

Et avec une flamme qui, jaillie du fond de ses orbites creuses, fait trembler sa faible voix de vieillard.

[92] — Je le reconnais, nous ne sommes pas encore mûrs pour nous diriger, dit-il. Nous nous bornons donc à demander aux Français une collaboration loyale, même limitée ; qu'ils gardent sept dixièmes du pouvoir, mais nous en laissent trois dixièmes ; qu'ils nous accordent les libertés élémentaires dont jouissent si complètement les citoyens français et certains indigènes de leurs colonies : liberté de circulation, de parole, liberté de la presse...

« Depuis vingt ans, aucun progrès n'a été accompli ici en ce sens. On garde toujours les mêmes distances. Le Gouvernement ne veut pas comprendre les changements profonds qui, sous l'impulsion des idées françaises, se sont silencieusement opérés dans notre pensée. Depuis l'introduction du *quoc-ngu*³⁹ dans les écoles et l'étude du français, nos jeunes gens ont tourné le dos au passé et se sont enthousiasmés pour les idées de liberté, d'égalité, de démocratie et même de socialisme qu'ils ont trouvées dans les livres d'école que vous leur avez donnés. Et vous continuez à les traiter en inférieurs, en esclaves ! ... De là leur désappointement profond, leur révolte ... »

Mêmes théories, presque dans les mêmes termes, que mes jeunes amis annamites de Saïgon. Groupés derrière la chaise du vieux leader, plusieurs jeunes gens, ses collaborateurs, sans doute, écoutent avec déférence ; leurs yeux brillent dans les lisses visages si doux et parfois ils approuvent de la tête.

Nous parlons des troubles. M. Thuc-Kang les attribue en partie à ce mécontentement des intellectuels, mais surtout à la misère et aux exactions des mandarins. Il ne croit pas à l'existence du communisme :

— La masse annamite ignore totalement les doctrines de Lénine, me dit-il. Quelques jeunes gens qui ont fait des séjours à l'étranger les ont importées ici ; mais le peuple ne les comprend guère et les a adoptées comme n'importe quelle autre théorie qui leur pro- [93] mettrait un secours dans leurs terribles maux... C'est à ces maux qu'il faudrait remédier. Il faudrait encore exercer un contrôle sévère sur les fonctionnaires annamites, épurer le corps mandarinal, punir sévèrement les prévaricateurs, ceux qui oppriment et pressurent cyniquement les pauvres paysans des villages...

Et après un silence mélancolique, ponctuant ses paroles du geste de ses vieilles mains souples :

— Il est grand temps de réparer ces erreurs politiques, me dit-il, oui, grand temps. Les mêmes causes en se perpétuant entraîneraient les mêmes effets et il arrivera une heure où la répression sera impuissante.

... novembre 1931

Même sincérité apparente chez l'autre vieux révolutionnaire Phan-Boi-Chau. On me conte sa vie. Naguère, il combattit farouchement pour l'indépendance annamite ; ce fut

³⁹ Langue annamite écrite en caractères latins.

d'abord en faveur d'un prince royal ⁴⁰ qu'il voulait placer sur le trône et emmena à Tokio, devenu, après la victoire des Japonais sur l'immense empire des tsars, la capitale des espoirs asiatiques ; ensuite, quand il fut expulsé du Japon, trop prudent pour se créer des difficultés, il se réfugia à Canton, s'y convertit aux idées démocratiques et lutta désormais pour une République. Pendant un quart de siècle, il fut derrière tous les complots, toutes les bombes qui éclatèrent en Indochine. Puis, arrêté sur la concession française de Shanghai en 1925, vieilli, fatigué, ayant perdu son magnétisme sur les jeunes ⁴¹, dont plusieurs l'avaient dépassé et remplacé, après avoir commencé sa peine des travaux forcés à perpétuité, il accepta la grâce que lui offrit M. Alexandre Varenne ; celui-ci lui témoignait d'ailleurs beaucoup d'estime et aimait s'entretenir avec lui des destinées de l'Indochine.

On lui assigna comme résidence la ville de Hué dont il ne peut s'écarter et où il vit dans une apparente liberté.

Je le trouve dans un pavillon de bambous, ouvert [94] de toutes parts sur un beau jardin clos de haies de bambous ; des enfants et des chiens courent et jouent autour de lui ; quelques jeunes hommes vêtus de blanc, ses disciples, se tiennent respectueusement debout autour de la table de bois devant laquelle nous sommes assis.

Phan-Boi-Chau est moins vieux que son émule Huynh-Thuc-Kang : droit et large, robe de soie noire bien tendue sur le torse, grand crâne d'ivoire jauni et mince barbiche encore noire de lettré chinois. Le sourire de ce terroriste est doux comme celui d'un enfant, et d'une finesse extrême.

Il me parle donc dans le même sens et presque dans les mêmes termes que Nguyen-Phan-Long, Van Ninh et Huynh-Thuc-Kang. Cependant il insiste particulièrement sur les questions d'éducation et réclame avec insistance, la liberté d'enseignement.

— Avant la conquête française, me dit-il, dans chaque village, chaque hameau, il y avait toujours un riche propriétaire qui entretenait un instituteur à ses frais ; à celui-ci faisait une large part non à religion, mais à l'éducation morale et philosophique ; il inculquait aux enfants l'honnêteté, le respect des parents, de l'ordre, des traditions, leur donnait une base morale. Maintenant, il n'y a pas assez d'écoles, les enfants sont laissés à l'abandon et, quant à ceux, assez rares, qui sont élevés dans les écoles françaises, ils reçoivent bien l'instruction, mais non pas l'éducation qui avait formé leurs pères et leurs grands-pères. Si bien que ceux de ces jeunes gens qui ont un esprit et des principes français sont logiquement conduits à la révolte, puisque ces principes ne sont appliqués ni à eux, ni à leur pays ; les autres, qui ont perdu les traditions de leur race, sans assimiler les idées françaises, deviennent rapidement des déclassés, des dévoyés...

« Il ne faudrait envoyer nos enfants en France qu'après leur avoir enseigné dans leurs premières années des éléments de l'histoire et de la civilisation annamites ; sans quoi au retour, ils ne comprennent plus rien à leur milieu ; ce sont des déracinés.

[95] Nous abordons maintenant la question des mandarins qui semble inquiéter tous les Annamites qui pensent.

Autrefois, me dit en substance Phan-Boi-Chau, les mandarins étaient recrutés dans le peuple par sélection intellectuelle. Confucius a dit : « Par l'étude et le travail seuls, un homme se montre supérieur à ses semblables et se rend digne de les commander. » D'après le même Confucius, le mandarinat devait être réservé aux hommes vertueux ; c'était un sacerdoce qui entraînait le renoncement aux richesses, l'amour du vrai et du bien. Les mandarins, élus dans de difficiles concours triennaux, ne recevaient donc que des soldes dérisoires. De là, l'antique habitude de leur apporter en cadeaux des œufs, des poulets, des canards, tous les fruits de la terre et de la basse-cour, destinés à leur nourriture. C'est de cette époque que date l'expression : « Mon mandarin mange

⁴⁰ Cuong Dé (A.L.).

⁴¹ Manipulé par la Sûreté, il avait écrit en 1919 un livre favorable à la collaboration franco-annamite (Patrice Morlat, *La répression coloniale au Vietnam (1908-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 66, 92) (A.L.).

beaucoup. » Inutile de dire que l'argent intervint bientôt, et que la concussion remplaça trop souvent les vertus exigées par le trop optimiste Confucius.

Pourtant, reprend le vieux leader, ces concussions étaient moins flagrantes qu'aujourd'hui ; d'abord parce que, choisis dans l'élite intellectuelle, certains mandarins gardaient le respect de leurs fonctions ; ensuite parce que le peuple avait un recours contre ceux qui en abusaient. Il était permis à n'importe quel groupe de villageois, et même à un paysan isolé, de porter plainte contre son mandarin, non seulement devant les chefs de celui-ci, mais devant l'Empereur lui-même ; il y avait un tam-tam devant la porte des grands chefs, devant celle du palais impérial. Le nhaqué le plus misérable avait le droit de frapper sur ce tambour et l'Empereur venait en personne. Convaincu d'exactions, le mandarin était destitué, rejeté dans la foule. Quand ses crimes dépassaient la commune mesure, il était même exécuté...

« Rien de pareil aujourd'hui. Le recrutement des mandarins est inférieur ; en théorie, c'est la Cour d'Annam qui les nomme ; en fait ce sont les résidents. [96] Et ceux-ci ne surveillent point leurs fonctionnaires.

Les paysans ne peuvent pas voir le résident. Le mandarin doit leur servir d'intermédiaire. Les cortèges de manifestants qui, suivant notre vieille coutume, allaient demander justice au grand chef, au résident qui pour eux est « le père et la mère », implorer son aide et sa pitié, vous savez comment on les a reçus : à coups de bombes ou à coups de fusils... Pourtant ils ne voulaient pas, en agissant ainsi, porter atteinte à la souveraineté française. Ils étaient sans armes... »

On sent que le vieux révolutionnaire se contient, qu'il s'est promis d'être calme, mais ses yeux luisent sombrement, ses mains tremblent :

— Alors, continue-t-il, qu'arrive-t-il ? Trop pressurés, trop opprimés par leur *tri-chau*, ou leur maire, les paysans exaspérés, se révoltent. Voilà pourquoi ils ont parfois assassiné des notables, leurs mauvais chefs... Certains de vos colons sont aussi très durs pour nos paysans. Un seul exemple, tenez : dans le village de Huong-Khé, province de Hatinh, un colon qui se livre à l'élevage des troupeaux, a interdit aux villageois d'entrer dans la montagne qui, dit-il, fait partie de sa concession. Or, c'est là que ces misérables allaient chercher du bois de chauffage non seulement pour eux-mêmes, mais pour le vendre... C'était leur unique ressource, car leur récolte est mauvaise. Que voulez-vous qu'ils deviennent ?

Phan-Boi-Chau hoche douloureusement la tête :

— Je ne connais pas le peuple français, murmure-t-il, mais seulement les livres français, les idées françaises ; et je n'ai point retrouvé ces principes dans le cœur des Français d'Indochine. Ils ne nous traitent pas en frères, en égaux, comme il est inscrit dans votre Déclaration des Droits de l'homme que vous nous avez appris à admirer, ils nous traitent en esclaves et quelquefois en chiens...

Question des impôts : le plus impopulaire, à son avis, est celui de la gabelle ; autrefois, avant l'intervention française, existait la liberté des salines. Or, le paysan annamite a besoin de beaucoup de sel pour sa nourriture ; il mange du poisson salé, et assaisonne son riz d'une saumure spéciale appelée *nuoc-mam* ⁴².

⁴² À propos du *nuoc-mam*, une récente mesure a vivement mécontenté la population : après 70 ans, le Gouvernement s'est avisé de faire vendre le *nuoc-mam* dans des bouteilles avec bouchons spéciaux. Voici un passage de l'arrêté en question : « Afin de protéger la santé publique, le Gouvernement général de l'Indochine est autorisé à édicter par arrêté des mesures spéciales de contrôle en ce qui concerne le *nuoc-mam*... » Le contrôle ainsi institué pourra donner lieu à la perception d'une taxe spéciale ! Toute infraction aux dispositions des arrêtés... sera punie d'un emprisonnement de trois jours à trois mois et d'une amende de 100 à 1.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement ainsi que de la confiscation des produits saisis. » (*Volonté indochinoise*, 12 août 1933.)

C'est en somme le monopole du *nuoc-mam*, avec un nouvel impôt en perspective, et une hausse du prix d'achat. On murmure en Indochine que cette « mesure d'hygiène » favoriserait l'écoulement des bouteilles de certaine Société de verrerie d'Indochine, au capital de 7.000.000 de francs.

Point de riz sans *nuoc-mam*. La taxe qui frappe le sel enfermé dans les entrepôts des douanes est double, comme je l'ai déjà dit, d'abord en gros, puis au détail. Le peuple en demande soit l'abolition, soit la diminution. Phan-Boi-Chau estime que les impôts atteignent, tant directs qu'indirects, une vingtaine de piastres par tête et par an. C'est beaucoup trop pour des malheureux qui ne mangent pas une fois par jour. De là aussi le mécontentement.

Quand je lui demande son avis sur le mouvement du parti nationaliste, le *Viet Nam Cong San Dang*, et ses revendications, il se recueille un instant, tête baissée, puis avec tristesse :

— Je ne puis le nier, je désire vivement l'indépendance de mon pays ; c'est pour elle que j'ai lutté vingt ans, que j'ai été exilé en Chine, au Japon, que j'ai souffert, risqué la mort ; mais depuis mon retour, j'ai constaté, comme d'autres, que nous n'en sommes point arrivés au stade de l'indépendance. Nous sommes un peuple doux et pacifique ; si nous étions administrés suivant des principes de justice et d'humanité, si l'on nous avait offert une collaboration franche et loyale, [98] nous aurions oublié jusqu'au mot d'indépendance et le drapeau tricolore serait notre drapeau. Nous possédons des richesses naturelles, nous avons une histoire, une antique civilisation, mais la France nous est encore indispensable pour que nous puissions plus tard tenir notre place dans le concert des nations...

Phan-Boi-Chau, d'une voix douce et basse, continue longtemps à broder sur ce thème connu. Je regarde la maisonnette d'une touchante pauvreté, l'humble jardinet clos de haies de bambous. Je pense vaguement aux grands noms patriotiques de notre histoire, aux couronnes, aux colonnes qu'on leur a tressées, dressées ; je pense à toute la littérature qui entoure les héros de la grande guerre, « morts pour défendre notre sol sacré contre l'envahisseur Et soudain, devant ce vieil homme résigné, j'ai honte, j'ai mal...

Je me secoue, me lève, prends congé de lui. Il se lève aussi. Il paraît ému, et le bras levé prononce d'un ton solennel :

— Dites au peuple français que le vieux révolutionnaire Phan-Boi-Chau désire sincèrement une collaboration loyale avec la France. Mais qu'on se hâte, sans quoi, il sera trop tard ! Trop tard !

Les jeunes disciples blancs, le visage grave, considèrent leur maître avec une anxieuse affection.

... novembre 1931

Dîner à la Résidence supérieure. Je ne tenais guère à y assister, ne me sentant pas d'humeur mondaine. Mais M. Châtel, que j'ai retrouvé avec plaisir, me dit avec un petit rire : « Vous viendrez ce soir ; ce n'est pas une invitation, mais un ordre. N'oubliez pas que vous êtes dans mon royaume, et que j'ai sur vous droit de haute et basse justice ! » Le ton est badin, mais le regard qui l'accompagne assez aigu.

Il y a à ce dîner plusieurs fonctionnaires de la Résidence en smoking ; et aussi un écrivain chargé de [99] mission et sa charmante femme. Il passe ici, comme il a passé dans plusieurs autres résidences où je l'ai croisé. Il est fêté, entouré. Qu'a-t-il vu ? Et surtout que peut-il voir ? Et qu'écrira-t-il au retour de ce « beau voyage », offert sur la misère des indigènes ?

Je sais que M. Châtel n'ignore aucune de mes démarches ni aucune de mes intentions. Je sais aussi qu'il est considéré comme un des administrateurs les plus remarquables de l'Indochine ; il a su, dit-on, pacifier en quelques mois une région soulevée par la répression maladroite sinon criminelle de son prédécesseur. J'aimerais causer ouvertement avec lui, lui confier mes préoccupations. Mais dans une

conversation sur les troubles dans les villages du Nord Annam, il déclare tout à coup, sèchement :

— Au moindre signe de communisme dans un village, je serai impitoyable, je détruirai tout !

Est-ce là un avertissement pour les indigènes avec lesquels je suis en rapport ? Je sens, en tout cas, que son siège est fait et qu'il n'admettra nulle discussion avec la profane que je suis. Mieux vaut se taire.

Mon compagnon de voyage, en sortant de la Résidence, était allé faire un tour dans une petite fumerie d'opium, tenue par un descendant de la famille impériale, qui compte d'ailleurs 3.000 membres dont les destinées sont plus ou moins prospères.

Ce curieux bonhomme, fort bavard et qui fait volontiers la chronique de l'Œil de Bœuf de la Cour d'Annam, appelé au dehors, revient assez embarrassé. Il prie les fumeurs d'occasion de bien vouloir se retirer. En sortant, ceux-ci rencontrent les jeunes fonctionnaires de la Résidence qui entendent faire les honneurs de la fumerie à l'écrivain en mission et à sa femme. Rien de plus naturel. Je l'ai moi-même visitée. Très coquette avec ses tapis, ses coussins, ses lanternes, elle a l'air assez inoffensif et ne ressemble nullement aux affreux bouges pour coolies de Cholon ou de Saïgon. Mais je gage bien que l'on ne conduira pas aussi volontiers mon confrère officiel sur les lieux de la famine ou dans les prisons. [100]

Hué, ... novembre 1931

Un jeune intellectuel annamite que je rencontre ici, N. B..., revient sur l'importante question du mandarinat, une des causes principales du mécontentement indigène. Avant la conquête, les mandarins étaient loin de s'en tenir aux préceptes de Confucius. Beaucoup s'enrichissaient par la concussion avec plus ou moins d'impudeur. Mais il existait des exceptions. Un certain nombre d'entre eux appartenaient à des familles respectées, dans lesquelles l'honnêteté était héréditaire ; tous passaient les difficiles concours triennaux. Ceux-ci ont été supprimés en 1919, en même temps que l'école du mandarinat, ou école des *Hau-Bo*. Maintenant, il suffit aux candidats, munis du baccalauréat local, très inférieur au nôtre, de suivre pendant deux ans les cours de l'École de Droit d'Hanoï. Ils deviennent ensuite commis de résidence, et peuvent, au bout d'un certain temps de stage dans les bureaux, être nommés aux postes de sous-préfets, c'est-à-dire de *tri-huyen* dans le Delta, de *tri-chau* dans les hautes régions. On choisit tout naturellement ceux qui montrent le plus de dévouement, apparent pour leurs chefs, et une particulière souplesse d'échine. Quelques-uns parviennent même du premier coup aux hautes dignités de préfet, *tri-phu*, ou de mandarin provincial, *tong-doc*.

Mais ce qui a surtout scandalisé la population, car elle gardait malgré tout un certain respect pour ces hautes fonctions et les qualités d'intelligence et de culture qu'elles impliquaient jadis, c'est que les autorités françaises font parfois nommer, toujours par l'intermédiaire de la Cour d'Annam, des interprètes ou des boys qui ont su gagner la faveur et la confiance de leurs maîtres. Mon jeune Annamite tient beaucoup à me donner les noms de deux d'entre eux : Mat-Toan-Xuan, *An-Sat* de la province de Nam-Dinh, cas type du boy devenu mandarin et Nguyen-Van-Khuc, *tri-phu* de la province de Son-Tay, ancien interprète et, paraît-il, concussionnaire de marque.

[101] Presque tous ces mandarins, avec des soldes de cent à quelques centaines de piastres, vivent dans le plus grand luxe, entretiennent femmes et concubines, envoient leurs nombreux enfants en France, achètent ou reçoivent des concessions de milliers d'hectares, habitent des palais, munis de nombreux domestiques et de toute une « clientèle », possèdent dans les villes des séries de maisons, de magasins qu'ils louent. Les autorités supérieures ferment les yeux sur l'origine de ce luxe, et quand un scandale

éclate, prétendent manquer de preuves et se contentent dans les cas extrêmes de déplacer le mandarin « qui a trop mangé ». Pourvu que celui-ci témoigne de l'activité et du zèle dans la poursuite des nationalistes et des soi-disant communistes, il est d'avance absous.

Exagération sans doute dans les affirmations de N. B..., mais tout de même grande part de vérité, d'après ce que je sais d'autre part.

D'après lui, les assassinats et les « atrocités » très réelles qui se sont déroulées dans quelques villages ont toujours eu comme victimes des fonctionnaires indigènes ou des notables qui exagéraient leur tyrannie et leurs exactions. À part la mutinerie de Yen Bay, cas particulier, il n'y a eu que deux meurtres de Français : celui de l'inspecteur Legrand, tombé à Saïgon au cours d'une bagarre, et celui du sergent Perrier, accompli dans des conditions particulièrement cruelles [empalé sur un bambou, émasculé, démembré (p. 132)], parce que, avec beaucoup de cran et de générosité, il voulait s'opposer à la mise à mort de deux notables, condamnés par les paysans de leur village. Le peuple annamite est d'un naturel doux et indolent, il faut l'exaspérer pour qu'il se soulève, et la foule indigène, comme toutes les autres foules, devient alors capable des pires abominations. Tout cela n'existerait pas si le contrôle français sur les mandarins s'exerçait efficacement.

Quant à la répression, elle aurait fait, d'après tout ce qu'on me dit ici, rien que dans le Nord-Annam, des milliers de victimes. Innocentes pour la plupart, puisque dans les villages bombardés, des femmes, des vieux, des enfants figurent en majorité parmi les morts et les blessés.

[102] Un employé de l'hôtel, un Français, avec lequel je cause, trouve également qu'on exagère la répression.

Il me cite un secrétaire de la résidence à Quinhon, où il l'a connu. On le considérait comme dangereux parce qu'il fréquentait quelques vieux révolutionnaires graciés, dans le genre de Phan-Boi-Chau. À chaque fête du Thêt, il est d'usage de tendre sur les murs intérieurs de grandes bandes d'étoffe rouge, où sont inscrites des formules rituelles de bonheur. Dong-Si-Binh y avait ajouté dans un coin, en petits caractères chinois : République Annamite, première année. Un mandarin venu pour lui rendre visite lit son rapport au résident ; traduit devant le tribunal annamite, il fut condamné à neuf ans de travaux forcés.

Il est toujours à Dât-Tua-dât-Xuot, région très malsaine où sur 500 prisonniers politiques, 200 sont morts en dix-huit mois. Il a d'ailleurs perdu la raison et ne cesse de rabâcher son cas et de crier : *Vive la République !*

Autre histoire contée par le même employé :

Une directrice ou un professeur de l'École de jeunes filles de Hué, en conduisant son auto, renverse deux paysans qui apportaient des légumes à la ville. Ils sont légèrement blessés. Désolée, elle est prête à payer une indemnité. Mais un certain inspecteur de la garde indigène, outré de l'impudence de ces nhaqués qui osent réclamer de l'argent à une Française, les frappe et leur crie : « Si j'avais mon revolver, je vous tuerais ! Filez, qu'on ne vous voie plus, sans quoi je vous boucle ! »

Les pauvres diables qui avaient perdu leurs légumes s'esquivèrent en clopinant, la figure ensanglantée, trop heureux de s'en tirer à si bon compte.

Tous les matins, depuis que je suis à Hué, je suis réveillée par les éclats rauques d'une voix grailonneuse, une voix d'alcoolique : « Vas-tu venir, animal, bougre de c... ? Combien de temps faudra-t-il t'appeler ? Arrive ici, s... que je te botte le ..., etc. »

Parfois, fracas de chaises renversées, de souliers lancés à toute volée. C'est un de nos aimables compatriotes qui s'explique avec son boy. Celui qui m'apporte [103] mon déjeuner, s'arrête pour écouter, me regarde et sourit imperceptiblement. Voilà quels exemples nous donnons à ce peuple doux et poli.

Vinh, 26 novembre 1931

Me voici de nouveau dans cette ville malsaine, écrasée sous un ciel bas aux lourds nuages gris, le long d'un fleuve jaune. L'air est gluant ; l'eau des baignoires, épaisse comme une purée, sent mauvais : la nourriture est immangeable.

On m'apprend que les distributions de riz ont été suspendues après le départ du ministre. La famine, elle, continue ; moins aiguë pourtant qu'en juillet, parce qu'avec la pluie, les récoltes commencent à donner.

Le docteur Z... m'emmène à quelques kilomètres de la ville, au lazaret de Phuc-My ⁴³, où l'on fait une dernière distribution de riz et de poisson séché ; on y donne aussi des soins aux malades.

Je retrouve la même triste foule hurlante qui assaille les baraquements : affamés, ulcéreux, amputés, yeux troubles et purulents, plaies sanglantes. Des infirmiers en blanc s'affairent. Des malheureux se traînent jusqu'au lazaret pour y mourir ; il y a toujours des cadavres sous le hangar là-bas. Les affamés, contenus derrière des barrières, défilent devant une grande table ; des infirmières ne cessent de verser des mesures de riz, de jeter dans les paniers du poisson découpé en lanières. Des enfants avec des palmes chassent les mouches dont l'essaim bourdonne au-dessus de la table.

— Nous sommes débordés, me dit le docteur. Il nous faudrait plus de personnel et on le diminue. Nous sommes six docteurs là ou nous étions douze. Une vingtaine seulement dans l'immense province de Vinh. Tant que l'assistance médicale restera entre les mains de services civils, il n'y aura rien à faire. Il nous faudrait, comme au Maroc, un ministre de l'hygiène avec ses crédits et son personnel propres. Car c'est toujours sur nous que l'on fait des économies. Quant à nos rap- [104] ports, ils ne vont pas directement à nos chefs, mais passent par les résidents qui les mutilent ou les suppriment. Dire la vérité, — par exemple, que les indigènes sont tuberculeux par suite de famine et de privations et que la misère physiologique est effrayante dans le district, — passe pour une preuve de mauvais esprit, d'un esprit anti-français. Il vous vaut des notes déplorables. Que faire dans ces conditions ?

Même geste de douloureux découragement que j'avais noté chez le jeune docteur de Pnom-Penh, chez les médecins rencontrés à Saïgon, à Hanoï.

De pauvres femmes aux visages de guenons pleurent, accroupies : elles ont laissé l'une, son mari, l'autre, son fils, morts au bord d'une route ; une troisième essaie de glisser, entre les lèvres serrées d'un nourrisson, ridé comme un vieux de 80 ans, le bout d'un sein flasque et noirci.

En contraste, quelques enfants aux joues rondes, aux yeux vifs courent ça et là. Leurs parents étant morts dans le lazaret, le poste les a adoptés.

— Nous espérons qu'on les achètera dit le docteur, l'argent servira à en sauver d'autres. Pourquoi sursauter ? Cela se fait couramment ici. Les mères elles-mêmes aiment mieux vendre leurs enfants que les voir mourir dans leurs bras. D'autant plus que les gens qui les adoptent, ne tenant pas à perdre leur argent, les nourrissent et les soignent convenablement. Hier, une mère aisée qui avait perdu un bébé de deux mois est venue en acheter un. Les deux mamans étaient fort satisfaites et la première a fait un beau cadeau au lazaret. Allons ! ne prenez pas cet air tragique ! On perd bien vite ici les préjugés de France. L'amour maternel, c'est encore du luxe... Ne pas crever, voilà l'essentiel !

La voix ironique, le docteur sourit avec amertume.

Il me parle encore des causes de la famine. Il y a longtemps qu'on aurait dû effectuer dans la région de Vinh les travaux d'irrigation qui ont transformé le pays autour de Tan Hoa et triplé la production agricole. De plus, il y eut jadis dans la province des entrepôts de [105] riz pour les cas d'urgence. Pourquoi les avoir supprimés ? Enfin, on devrait

⁴³ Comparer avec Roland Dorgelès, *La Route mandarine*, pp. 213-216 (A.L.)

détourner les indigènes de ne cultiver que le riz. La monoculture est un danger ; quand la récolte manque, c'est la disette. Il faudrait les pousser à cultiver dans les villages des légumes, des fruits, etc. Il me répète qu'on a pu assister 85.000 affamés mais que 200.000 au moins ont été touchés par la famine. Je suis épouvantée de penser que ces malheureux vont être désormais privés de secours.

Au retour, nous nous arrêtons devant une pagode, où, à la suite d'une bataille entre les communistes d'un village et les autres habitants, les premiers pendirent par représailles plusieurs notables qui pratiquaient trop volontiers l'usure. On les avait d'ailleurs copieusement rançonnés auparavant.

— Ce qu'on appelle ici communistes, m'explique le docteur, c'est un composé de quelques convaincus, d'ordinaire anciens étudiants, d'un certain nombre de brigands et de tous les miséreux...

28 novembre 1931

Il n'est question à Vinh que des atrocités de la Légion étrangère. On m'en parle à l'hôtel et partout où je vais. Encore beaucoup sont-elles ignorées, car il n'existe que peu ou point de communications entre la brousse et le chef-lieu. Les troubles se prolongeant il y a un peu plus d'un an qu'on a lâché les légionnaires sur le pays ; chaque village possède son poste qui exerce sans contrôle une autorité absolue. Or, ce sont d'excellents soldats, ce sont aussi trop souvent des bandits. Abandonnés à eux-mêmes, ils volent, pillent, violent, tuent, condamnent, exécutent, au petit bonheur et selon leur caprice.

Des centaines d'hommes, de jeunes gens furent fusillés sans jugement. « Tous les individus douteux des villages rebelles ont été exterminés », a-t-on pu paisiblement écrire dans un journal de Saïgon. La population indigène est terrorisée. Quant aux autorités [106] civiles, elles manquèrent totalement de sang-froid, pour ne pas dire davantage. L'affolement du reste était général.

Le docteur Z... me dit qu'au mois de mai, des gens, fonctionnaires, commerçants, colons, couraient partout, criant : « Il faut faire des exemples dans les villages, il faut tuer, exécuter ! » « Bon ! répondait-il. Mais alors, allez-y! Faites comme les vieux empereurs d'Annam ; prenez un village et massacrez tout ! »

C'est ce qu'on a fait d'ailleurs avec les bombardements. On arrêta, dit-il, jusqu'à des gamins de 15 ans... Aujourd'hui tous ces gens, rassurés par cette excellente Légion, ferment les yeux et se lavent les mains. L'ordre règne...

Un certain nombre « d'histoires » n'ont pu pourtant être étouffées. J'en écarte quelques-unes sur lesquelles je n'ai pu obtenir assez de précisions. Mais les autres m'ont été confirmées de tous côtés. On me donne de nouveaux détails sur le bombardement par avions du 13 septembre 1930, dont j'ai déjà parlé, et qui se termina par « l'erreur » dite des fossoyeurs. **Les aviateurs militaires n'ont pas été inquiétés** ; ils étaient couverts, ayant reçu quelques semaines plus tôt une circulaire du Résident supérieur en Annam [Le Fol], les autorisant et même leur enjoignant de jeter des bombes sur tous les attroupements, sans s'embarasser de sommations. Les villages de Yen-Tho Yen-Phu et Thanh-Dan, dans la province de Vinh, ont été complètement incendiés par bombes d'avions. On avait eu le soin d'abattre tous les gros arbres pour permettre aux avions d'opérer commodément et à loisir. Un des aviateurs, revenu après quelques jours au-dessus du théâtre de ses exploits, disait : « Cela puait tellement que là-haut même j'en étais malade. »

On me cite encore le nom de six villages, de la gare de Yen-Xuan, à 10 kilomètres de Vinh et surtout celui du village de Phui-An, à 60 kilomètres de Vinh qui, lui, fut bombardé à plusieurs reprises et complètement écrasé. On me confirme que le nombre des victimes connues et inconnues de la région dépasse plusieurs milliers.

[107] On me conte également l'affaire des légionnaires, qui a suivi le meurtre du sergent Perrier : huit à dix indigènes massacrés de sang-froid. J'ai d'abord peine à y croire. Mais elle est de notoriété publique. Elle causa un tel scandale, d'ailleurs, que les coupables durent cette fois être arrêtés, transférés à Hanoi ⁴⁴.

.....
Mais il y a une dernière affaire, qui s'est déroulée en plein centre de Vinh, lors des fêtes du Centenaire de la Légion étrangère, en avril 1931. Les légionnaires avaient reçu des distributions supplémentaires de vin et de « gnole ». Ils étaient fort joyeux. Pendant la retraite aux flambeaux, des indigènes inconnus jetèrent à travers la foule des tracts nationalistes dont certains tombèrent entre les mains des soldats. Furieux, le commandant Lambert lança une section, baïonnette au canon, contre cette foule annamite sans défense, et fit procéder, au hasard, à une dizaine d'arrestations. On amena les soi-disant coupables au poste de police et, suivant l'expression des exécuteurs, « on leur flanqua une telle tripotée » que la salle était pleine de sang. Puis, on les relâcha et tandis qu'ils s'enfuyaient, on tira sur eux comme sur des lapins. Deux tombèrent aussitôt ; deux autres se jetèrent à l'eau. Furent-ils noyés ou achevés à coups de feu ? on ne les revit jamais. Quant au sort des survivants, il reste problématique ; à la suite de ces incidents qui avaient tout de même fait quelque bruit dans la ville, une enquête fut ordonnée. Elle se termina par un non-lieu. Les légionnaires coupables qui avaient été enfermés quelques jours furent relâchés, le commandant Lambert ayant pu sortir le fameux ordre, signé du résident supérieur L.F. [Le Fol] ⁴⁵, qui lui donnait carte blanche, aussi bien pour les fusillades et les bombes que pour les exécutions. Cette triste histoire m'a été contée, à peu près dans les mêmes [108] termes, par divers témoins, fonctionnaires ou commerçants. L'un de ces derniers me dit : « Il y a deux gouverneurs généraux qui eussent été capables de pacifier le pays et de gagner son cœur : d'abord Alexandre Varenne. Les indigènes l'attendaient comme le Messie. Mais l'opposition furieuse des colons a commencé dès le début : pensez donc ! Il avait salué la foule qui l'acclamait avant de tendre la main au gouverneur ! Et puis c'était un empêcheur de piller en rond... Ensuite, Albert Sarraut qui était également très populaire surtout dans les premiers temps ; mais ni l'un ni l'autre ne sont venus... »

30 novembre 1931

Le docteur Z... va faire une inspection médicale, à une cinquantaine de kilomètres de Vinh, dans la citadelle de Phu-Dien-Chau, où sont enfermés de 6 à 800 prisonniers politiques. Il me propose de l'accompagner :

— J'emmène également le Tong-Doc, me dit-il, le gouverneur de la province, car je compte procéder pour raisons de santé, à un certain nombre de libérations et il doit les ratifier.

Le docteur paraît soucieux. Il y a, assure-t-il, en ce moment, environ 2.000 prisonniers politiques dans la province de Vinh ; 1.900 sont déjà condamnés, les autres en prévention. Des prisons ont dû être improvisées, et leurs conditions sont loin d'être satisfaisantes. Le Tong-Doc qui nous accompagne, un homme encore jeune, en longue blouse noire sur un pantalon blanc, se tient avec dignité sur les coussins de la voiture. Comprend-il ce que dit le docteur ? Il se contente de sourire de tous les plis de sa figure aux petits yeux rusés qu'enchaîne un étroit turban de soie noire.

Nous débarquons dans un immense enclos, entouré de sentinelles ; de longs baraquements couverts de chaume y sont alignés. Quand nous pénétrons dans l'un d'eux, une psalmodie gémissante, scandée de bruits de ferraille, nous accueille, en

⁴⁴ Voir aux Annexes ce procès des Légionnaires, en juillet 1933. Ce n'est pas huit à dix, mais onze indigènes qui furent massacrés.

⁴⁵ Ordre qui sert également à faire acquitter les légionnaires du procès d'Hanoi.

même temps que cette [109] même odeur de pourriture qui ne quitte plus mes narines. Un instant pour m'habituer à l'obscurité — il n'y a pas de fenêtres — et j'aperçois peu à peu, assis ou couchés, étroitement serrés sur des bat-flanc de bois, deux longues files de prisonniers, les pieds pris dans des anneaux de fer. Il y en a 200 par baraquement. Ils nous regardent de tous leurs yeux fiévreux et désespérés, en tendant vers nous des mains suppliantes. Leurs visages, je les connais déjà, avec cette peau noire collée sur les pommettes, ces lèvres tirées et crevassées, ces membres noueux, couverts d'ulcères et de plaies. Presque tous sont galeux, dévorés par la vermine. On ne les déchaîne que deux fois par jour, dix minutes chaque fois, pour des raisons hygiéniques. Et ils n'ont le droit de se laver qu'une fois par semaine. D'après la distribution d'écuelles que l'on fait devant nous, ils paraissent convenablement nourris ; leur déchéance physiologique est toutefois telle qu'ils ne résistent pas à la dysenterie dont beaucoup d'entre eux sont atteints. Chaque matin, on doit enlever des cadavres. La moyenne des morts est de deux ou trois par jour dans chaque baraquement.

La plupart sont là depuis plusieurs mois. Qu'ont-ils fait ? Pendant que le docteur et le Tong-Doc confèrent, examinent des listes, j'en interroge quelques-uns ⁴⁶. Un Annamite qui m'accompagne sert d'interprète. Les malheureux répondent d'une voix basse et monotone. *Ils ne pouvaient pas payer leurs impôts* ; ils se sont mis en route pour demander une réduction au grand chef français. On les a arrêtés. Ils n'en savent pas davantage. Maintenant, les *linhs* (gardiens) les maltraitent.

Celui-ci montre de longues stries rouges qui zèbrent son dos ; un de ses cousins lui avait apporté un poisson préparé chez lui ; on lui a pris le poisson et on l'a battu à coups de cravache. Celui-là qui porte également des marques de coups et un œil tuméfié, avait reçu de [110] l'argent de sa famille. On l'en a dépouillé ; il a voulu résister ; on l'a assommé de coups de poing et de bâton. Un troisième, qui a 12 ans et en paraît 60, a suivi une manifestation. Il est condamné à deux ans de prison ; **il y a quatre mois qu'il est aux fers et ne peut plus marcher**. Il sait bien qu'il mourra avant de revoir son village. Cet enfant de 17 ans est, en prévention [*sic*] depuis trois mois. Il ignore ce qu'il a pu faire : il a suivi les autres. Ce vieillard était riche. Il n'a jamais protesté contre les impôts ; un voisin, un ennemi, l'a calomnié, dénoncé.

Mais voici un enfant, la tête mangée de gourme ; il me supplie de ses pauvres yeux noyés dans le pus ; il a 11 ans ; ses parents ont été exécutés comme communistes. Alors, on l'a emmené avec les autres. Il me tend sa petite main, me montre d'un geste pathétique ses fragiles chevilles, déchirées par l'anneau de fer trop large et trop lourd. J'ai le cœur serré. Je me détourne avec douleur, avec honte, puisque je ne peux rien faire.

Dernière histoire assez incompréhensible : ce garçon était boy chez un fonctionnaire de la Sûreté du district. On ne lui donnait que 12 piastres par mois, sans être logé ni nourri. Il demande le prix ordinaire : 16 piastres. On le lui refuse, il part alors et rentre dans son village. Deux jours plus tard, il est arrêté par un policier, remis entre les mains du tri-phu de Doluong, condamné à neuf mois de prison pour « avoir refusé de servir un Français » — crime pendable — et placé parmi les prisonniers politiques. Le *linh*, interrogé, assure que l'histoire est vraie. Le docteur auquel je la conte, se contente de lever les épaules d'un air indécis.

Tous ces malheureux sont illettrés. Aucun d'eux ne comprend le sens du mot, communisme. Ils étaient pauvres, ils avaient faim. Voilà tout.

Au fond du baraquement, j'avisé une grande cage aux barreaux de bois. Huit enfants aux cheveux rasés qui ne paraissent pas plus de 12 ans, sont là, pelotonnés dans l'ombre, comme une portée de petits chiens. [111]

— Qu'ont-ils encore fait, ces gamins ?

— Ce ne sont pas des gamins, ce sont des femmes.

⁴⁶ J'ai gardé le nom et le village d'origine de chacun d'entre eux.

— Des femmes ! Quel âge ont-elles donc !

— 14, 15, 16 ans...

— Pourquoi sont-elles là ?

On le leur demande. Elles se consultent du regard Un éclair de gaieté passe sur leurs pauvres frimousses émaciées. Puis, elles secouent la tête : elles ne savent pas. Un gardien répond « qu'elles faisaient les commissions des communistes »... À la prison de Ha-Tinh [sud de Vinh], ajoute-t-il, il y a 200 femmes, des étudiantes, qui s'étaient enrôlées comme propagandistes. Celles-là, on sait bien pourquoi elles ont été arrêtées, elles l'ont mérité, mais ces petites ?...

Le gardien lui-même hausse les épaules.

Pendant le docteur et le Tong-Doc passent la revue des bat-flanc ; le premier désigne du doigt ce prisonnier, cet autre, cet autre encore, tous les plus affaiblis. Il y en a bientôt une centaine. On les débarrasse de leurs fers. Debout, ils trébuchent, et lorsqu'ils passent des ténèbres à l'éblouissante lumière de la cour, tous clignent des yeux ahuris de hiboux, quelques-uns chancellent, tournent sur eux-mêmes et tombent.

Les voici accroupis en cercle. Le Tong-Doc parle d'une voix sévère :

— Nous, Gouvernements français et annamite, jugeons que vous avez suivi les meneurs, par crainte des représailles plutôt que volontairement. Nous savons qu'il y a parmi vous des ignorants dignes de pitié parce qu'ils ne distinguent point le bien du mal. Puisque le docteur assure que vous êtes malades, les deux Gouvernements sont d'accord avec lui pour vous accorder votre libération. Soyez reconnaissants à la France de sa générosité, et ne recommencez pas : vous seriez sérieusement punis.

Un frémissement passe sur cette centaine de pauvres diables ; une lueur de joie anime les tristes masques qui ont la couleur et la dureté luisante du bois. Mais le Tong-Doc étend encore le bras :

— Naturellement, il est indispensable que les notables [112] de votre village vous acceptent. Ceux d'entre vous que l'on refusera seront remis en prison...

Les malheureux se regardent, hésitants. Leur espoir semble être tombé.

Le docteur hausse encore les épaules :

— Voilà mon geste inutile : une circulaire du gouverneur général rend les villages responsables des troubles politiques qui s'y passent. Les notables sont des gens à leur aise, et volontiers du côté du manche. Ils désavouent ces indésirables auxquels on va d'ailleurs remettre leurs chaînes aussitôt après notre départ. Et lorsque ceux-ci auront terminé leur peine, nul doute que les mêmes notables ne s'en débarrassent. Or, les pauvres diables, dans ces villages auxquels ils sont attachés par toutes leurs fibres, ont leurs femmes, leurs enfants, l'autel de leurs ancêtres qui est leur bien le plus précieux. Admettons qu'ils survivent à cette vie de prison dont vous venez d'avoir un échantillon, que deviendront-ils ? Des déracinés, des révoltés qui crèveront comme des chiens ou finiront sous la guillotine. Ah ! la vanité des efforts que l'on tente ici !

Pendant tout le voyage de retour, le docteur se tait, visiblement accablé. Quand je lui demande s'il y a en Annam beaucoup de prisons pareilles à celle que nous venons de voir, il me jette un regard éloquent et détourne la tête.

À l'hôtel, un ingénieur me conte une anecdote dont il fut témoin il y a quelque temps, pendant un séjour à Saïgon. Cela se passait dans un restaurant du quartier de Dakao. Un jeune journaliste annamite, licencié en droit, y dînait avec sa femme. Un légionnaire, un noir, un géant, qui mangeait à une table voisine, se lève tout à coup, prend la jeune femme dans ses bras, et tente de l'embrasser.

— Mais c'est ma femme, ma femme légitime ! s'écrie l'Annamite, en essayant de dégager celle-ci.

— Je m'en f... ! crie le légionnaire. Toi, tu es un esclave ! Moi, citoyen français. Moi, soldat de France. Moi, fait la guerre ; regarde, j'ai toutes mes dents [113] cassées par les

Boches. Moi, avoir droit de prendre (il se servit d'un autre mot) toutes les femmes annamites, toutes, tu entends !

Le jeune journaliste se jeta sur lui. Mais il était fragile ; la brute prit sur la table une bouteille d'alcool et la lui cassa sur le crâne. Le pauvre garçon tomba assommé, l'oreille saignante et décollée, se releva et disparut avec sa femme. L'ingénieur, qui venait d'entrer, voulut intervenir. Mais les autres Français n'avaient point pipé. Ils riaient. Seule, une femme s'écria :

— Comment a-t-on pu faire de ce nègre un citoyen français ? Quelle folie ! Jaunes ou noirs, tous ces indigènes sont des brutes, des sauvages !

Ce fut le mot de la fin.

En prenant mille précautions pour ne point le compromettre, on m'amène un commissaire de la police indigène. C'est pour qu'il me conte les batailles et les scènes de sauvagerie qui ont eu lieu dans les villages entre les paysans affamés qui ne peuvent payer leurs impôts et les notables qui doublent parfois ces impôts et les exigent avec brutalité. Alors, on assassine ou on pend ces derniers. « Oui, il y a eu des meurtres, dit-il, mais parce que les habitants sont las de tant d'exactions et d'injustices, qu'ils voient mourir leurs enfants de faim. On appelle ça du communisme, dit-il, moi, je ne sais pas... Quant à nous, dans la police, nous travaillons nuit et jour, depuis des mois et des mois, nous devons être prêts à toute heure et pour toutes les besognes. Nous sommes forcés d'obéir... Nous sommes des sourds, des muets... »

Quand je lui demande s'il connaît les bombardements par avions, les incendies, les exécutions sommaires, les assassinats commis par les légionnaires dans les villages, il fait oui de la tête. Mais il ne veut pas en ajouter davantage ; il paraît terrorisé. Je lui demande : « Pourquoi ne pas changer de métier ? » Il me lance un regard effaré. Impossible, évidemment, il en sait trop ; ne serait-il pas en outre abattu comme traître par ses compatriotes ? [114]

1^{er} décembre 1931

Visite, tout près de Vinh, de la grande manufacture d'allumettes de Benthuy, à laquelle est adjointe une scierie ⁴⁷. Elle fut fondée en 1888 par le père et les oncles du propriétaire actuel, M. M. [Mante]. Celui-ci se lamente sur la crise. Les importations de tabac auraient diminué de 50 %, entraînant la même baisse sur la vente des allumettes. De plus, l'État prélève une taxe de 50 % sur la production à la sortie de l'usine. Quant à la scierie, comme on ne construit plus, elle ne peut travailler qu'une dizaine de jours par mois. Le personnel, qui était d'un millier d'ouvriers, est réduit à 500.

M. M... répond avec franchise à mes questions : « Les coolies sont, dit-il, payés de 32 à 35 cents ⁴⁸, les femmes de 20 à 26 cents, les enfants de 12 à 18 cents pour neuf heures, mais ils ne les touchent pas ; car les *caïs* qui dirigent les équipes de 25 à 30 ouvriers, prélèvent un sérieux pourcentage sur leurs salaires ; de sorte que les hommes ne reçoivent guère plus de 7 piastres par mois, et les enfants 2 piastres.

Comment les chefs d'industrie n'ont-ils pas, depuis si longtemps, protesté contre ce honteux système de travail ? M. M... se plaint de sabotage, de grèves. Le mouvement est mené, dit-il, par les ouvriers intellectuellement les plus développés, mécaniciens, électriciens, forgerons. Ils voulaient la journée de huit heures, — au lieu de dix ; et par solidarité entendaient ne travailler que cinq ou six heures, en deux équipes. Le

⁴⁷ Société indochinoise forestière et des allumettes-(SIFA) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIFA_1922-1932.pdf

⁴⁸ 3 fr. 20 à 3 fr. 50 par jour, la piastre étant à 10 francs à cette époque.

1^{er} mai ⁴⁹, un millier d'hommes ont marché sur la manufacture. On a même reçu le cortège à coups de fusil.

M. M... m'affirme à son tour que le mouvement politique des campagnes est en grande partie causé par le manque de contact entre l'administration et les villages. Point de tournée, donc point de surveillance, point de compréhension ni de sympathie mutuelle. L'esprit [115] d'autrefois, le véritable esprit colonial, dans le meilleur sens du terme, est en train de disparaître. M. M... aussi connaît les crimes reprochés aux légionnaires et les déplore. C'est non seulement, dit-il, une mauvaise action de les avoir lâchés sur le pays, mais une terrible erreur politique. Le précédent résident ⁵⁰ qui porte la responsabilité de tant de morts, n'était pas un méchant homme, mais un neurasthénique, un aboulique qui craignait les responsabilités et avait peur de l'ombre de ses oreilles...

Nous parcourons la manufacture assez primitive comme outillage, comme organisation et comme locaux. Mais quand on a vu tant de misère, on devient forcément moins difficile. Les pauvres diables sont mal payés, certes, mais tout au moins mangent-ils. Il y a aussi beaucoup d'enfants et qui travaillent certainement trop pour leurs forces. La plupart ont de maigres frimousses pointues, et sont si petits et fragiles pour leur âge ! Il y a un mois, je me serais indignée de les voir rivés à la tâche. Aujourd'hui, après tant de spectacles d'horreur, j'arrive à ne plus réagir aussi vivement. En suis-je déjà au point de comprendre l'attitude ironique et lasse des meilleurs parmi les fonctionnaires ? Ah! le virus colonial !

27 novembre 1931

Le docteur Z... m'a dit :

— Si vous voulez encore voir une distribution de riz, allez donc au centre catholique de Xa Doai, près de la gare de Quanhan. Vous trouverez là une brave bonne femme, la sœur Ignace, qui a non seulement du cœur mais un cran qui ferait honte à bien des hommes. Quand elle a appris qu'on crevait de faim dans des villages où jamais les Français ne mettent le pied, parce qu'il est impossible d'y aller en voiture, elle n'a fait ni une ni deux elle a ficelé ses jupes autour de ses jambes, enfilé des bottes, et accompagnée d'un boy, elle a fait des 20, 30 kilomètres par jour, dans la boue des sentiers, dans l'eau des rizières, passant [116] de hameau en hameau... Les indigènes étaient sidérés. Ils ne savaient pas si c'était un homme ou une femme... Avec sa cornette et ses bottes, ils la prenaient pour une sorte de gnome bienfaisant, de génie protecteur... Ensuite, elle a couru à la Résidence, crié, tempêté, exigé qu'on lui donne du riz « pour ses enfants », comme elle dit. C'était en juillet. Par malheur, pour elle aussi les envois de riz vont être suspendus. Donc, dépêchez-vous !

En route pour Xa Doai : toujours le même triste paysage de plaines boueuses, de rizières inondées. Sur la route, ça et là, d'humbles marchés où l'on vend des légumes et des grains. Accroupis en cercle, avec leurs énormes chapeaux de paille au-dessus de leurs maigres corps, ces marchands ont l'air de colonies de champignons ; et si industriels, si prêts à profiter de toute occasion de gagner quelques cents !

Dès qu'un chantier se forme pour la réfection de la route, ils arrivent, avec leurs loques couleur de terre, leurs corbeilles, leur air doux et résigné.

Voici le centre catholique. Nous sonnons la cloche d'un portail. Il s'ouvre : surprise après ces campagnes désolées de nous trouver dans un jardin de France, soigné, avec quelques fleurs dans des massifs, des arbres fruitiers, un grand oranger chargé de magnifiques globes d'or. Ce coin modeste prend pour nous des allures de paradis. Puis,

⁴⁹ 1^{er} mai 1930. Voir Morlat, *Répression coloniale...*, pp. 132-133 (A.L.)

⁵⁰ Le Fol (A.L.)

dans le parloir blanchi à la chaux, carrelé de rouge, d'une méticuleuse propreté, impression de fraîcheur et de calme. Voici une cheminée, avec une vierge de Lourdes, des roses artificielles, quelques images pieuses coloriées. Toutes ces bondieuseries, bien laides pourtant, font presque plaisir ici.

Et voici Sœur Ignace. Toute ronde et vive, elle trotte en roulant. Elle a une bonne figure de paysanne de chez nous, encore fraîche, avec de petites rides qui rient au coin de ses yeux d'une clarté de source. Elle ne reçoit pas souvent de visites, de Français du moins, et s'épanouit d'aise en nous voyant. Elle bavarde, bavarde. Elle est depuis trente ans en Indochine et n'a pas la moindre envie de rentrer en France.

[117] Il est vrai qu'elle règne en souveraine sur ce petit domaine, sur deux jeunes religieuses annamites, muettes, les yeux baissés, sur un peuple de boys. Elle parle de la famine :

— La première fois que j'ai fait la distribution en juillet, j'ai eu jusqu'à 20.000 indigènes ici. Quand ils ont aperçu le camion plein de riz, ils se sont rués dessus. Ils montaient les uns sur les autres, s'écrasaient, s'étouffaient... J'ai cru ne pas m'en tirer. Ah ! c'était pitié de les voir... Maintenant, il n'en vient plus que quelques milliers. Ils marchent toute la nuit, ils font 40, 50 kilomètres pour venir recevoir leur bol de riz, les femmes avec leur marmot sur la hanche, les hommes qui portent les petits de quatre, cinq ans, les vieux qui se traînent...

« Quelle misère ! Oh ! ils ne sont jamais bien riches. Mais cette année, quand il y a eu du communisme, comme on m'a expliqué, ils avaient fait ce qu'on appelle un soviet. Ils avaient partagé les terres, les biens, tout ; on leur avait dit qu'ils ne paieraient plus les impôts ni leurs dettes, ils étaient contents. Et puis tout d'un coup, les soldats sont venus. Qu'est-ce qu'ils ont fait, ces soldats ? Je n'en sais rien, il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte. Mais les pauvres diables ont eu peur, ils se sont sauvés dans la montagne. Qu'ont-ils pu manger là-haut ? Ça, je n'en sais rien... Ils vivaient en bandes de 2.000, 3.000. Puis on leur a fait savoir que s'ils ne revenaient pas, on incendierait leurs villages. Et quand ils sont rentrés, il n'y avait plus rien, plus rien dans les maisons, plus rien dans les champs... C'est des simples, vous savez, de vrais enfants. Vous allez les voir !

Nous partons en cortège. Les deux petites religieuses et les boys portant des sacs de riz. La sœur Ignace trotte en avant. Elle s'arrête, le bras tendu, se retourne :

— Regardez ! fait-elle, tout ça c'est des païens, tout ça c'est des païens, les pauvres misérables !

Autour de l'église neuve, rangés en cercle sur le parvis, accroupis, serrés en une immense bordure [118] couleur de terre, ils sont là par milliers. Je les reconnais, eux, leurs loques, leurs faces de cadavres, leurs membres desséchés, leurs ulcères, leurs plaies, leurs yeux purulents. Et je reconnais aussi leurs cris, leurs plaintes, leurs bras qui supplient, leur affreuse odeur de pourriture...

La distribution commence ; les mesures de riz tombent avec un petit bruit de grêle dans les corbeilles, les couffins. Les sévères petites sœurs indigènes tapent avec des baguettes sur les chapeaux de paille, sur les épaules ou les doigts de ceux qui sont trop pressés, trop avides ; elles gardent le visage impassible devant tant de misère : les Annamites ignorent la pitié.

— C'est qu'ils sont rusés, explique la sœur Ignace, il y en a qui sortent d'un côté et reviennent par l'autre ; on ne peut pas toujours les reconnaître. Et ils prendraient bien leurs deux mesures, vous savez !...

Il y a là des enfants de trois ans qui ont un air résigné de vieux philosophes. L'un d'eux en s'en allant laisse tomber son panier de riz ; il pousse aussitôt des cris déchirants, car deux ou trois autres gosses se sont jetés dans la boue et ramassent les grains en se battant. Distribution de coups de houssine. Mais la plupart de ces enfants attendent avec une patience qui met les larmes aux yeux... Il y a des vieux, des vieilles à têtes de mort, si immobiles qu'on se demande s'il n'est pas trop tard...

Un père câline tendrement dans ses bras un petit être au crâne casqué de croûtes ; à côté, une maman qui tient un nouveau-né sur sa hanche, semble à bout de forces, les yeux clos, la bouche entrouverte sur un souffle court. Il y a trois jours seulement que son enfant est né, et cette longue course !

— Qu'est-ce que ça leur fait ? dit la sœur Ignace. Aujourd'hui, elles viennent accoucher dans mon petit hôpital. Le surlendemain, elles rentrent chez elles à pied. Il faut bien, puisqu'il y a les autres gosses. Ah ! elles sont dures au mal, les pauvres !

Et la sœur lève les épaules, avec un air de pitié bourrue. [119]

— J'ai distribué 375.000 rations depuis six mois, continue-t-elle. Ils font bouillir le riz avec des herbes qui ont un goût d'épinards, et comme ça, ils ne meurent pas... Mais il n'y aura plus maintenant qu'une seule distribution... Après, c'est fini, c'est fini...

À ce moment passe de l'autre côté de l'église le troupeau de la mission ; des vaches, des veaux, des moutons gras, luisants, bien nourris... Hélas ! ici les bêtes comptent plus que les gens...

Je demande le prix du riz : 0 fr. 35 le kilo et avec un kilo, toute une famille peut vivre ou du moins ne pas mourir pendant quelques jours !..

La brave sœur m'entraîne maintenant vers ce qu'elle appelle « son petit hôpital », un bâtiment de trois ou quatre pièces au fond du jardin. Dans la première pièce, celle où sont recueillis les plus valides, une quarantaine de misérables, fiévreux, éclopés, couverts de plaies attendent de la quinine ou des pansements.

Dans la seconde, une trentaine sont étendus sur des lits, des nattes ; quelques-uns pourtant sont encore debout : les uns ont des figures ravagées, des yeux caves et rouges, des trous dans les joues à y mettre le poing, des pommettes sur lesquelles la peau est si collée qu'elle luit comme de l'ivoire. Au contraire, les autres, les bouffis, sont gonflés comme des noyés de cinq jours. La sœur Ignace les regarde, puis se retournant :

— Tout ça, c'est pour mourir, fait-elle, tout ça, c'est pour mourir ! On a beau s'y prendre avec précaution, leur donner du lait par cuillerées, des toutes petites boulettes de riz, c'est trop tard, les intestins se trouent, le cœur s'arrête, ils meurent, ils meurent tous...

Puis me prenant le bras, elle me conduit devant la troisième pièce où quatre à cinq corps roulés dans leurs loques sont étendus sur le sol au milieu des essaims de mouches. Quelques-uns tressaillent encore : Le cercle des horreurs aboutit là.

— J'en ai bien vu mourir un millier comme ça depuis juillet, fait-elle après un silence... Ah! si en France on pouvait imaginer cette misère. Quelquefois [120] je pleure ici, toute seule. C'est que je suis toujours seule, moi !...

— Seule ? Mais les Pères de la Mission, ma sœur ?

— Les Pères ? Je ne les vois jamais, je ne les vois jamais !...

— Mais ils ne viennent pas visiter ces misérables, les assister, les consoler ?

— Ils n'ont pas le temps, les Pères... Ils sont si occupés ! Et puis si c'étaient des chrétiens, pour l'extrême-onction, bon, mais tout ça c'est des païens, des païens !

C'est dit sans malice, — elle en est incapable, la brave sœur ! — toujours avec la même bonté un peu bougonne.

Je suis consternée. Comment ? Ces affamés dont les flots battent les murs de l'église du Christ d'infinie bonté resteront donc désormais privés de secours ? Je croyais pourtant les missions assez riches pour acheter quelques milliers de kilos de riz. N'ai-je pas entendu parler de leur grande opulence en Extrême-Orient, des immeubles qu'ils possèdent à Changhaï, de dépôts importants dans les banques d'Asie ?

Au retour, à Vinh, mon docteur me dit que ce n'est pas exact. « Les missions ont beaucoup d'œuvres à soutenir », paraît-il ; et « les missionnaires vivent très pauvrement ». Cela, je le sais. J'ai notamment connu à Mysore, dans l'Inde, un brave homme de missionnaire, un véritable saint, qui partageait le peu qu'il possédait avec les indigènes, sans se soucier de savoir s'ils étaient chrétiens ou non.

— Leur religion n'est pas si mauvaise, disait-il avec indulgence. Et ces braves païens valent certes mieux que beaucoup de chrétiens.

Enfin soit. Il est possible que la mission de Xa Doai se sente incapable de nourrir les victimes de la famine. Aucune œuvre catholique ne me semble pourtant plus méritoire. Mais pourquoi, chez des prêtres, cette indifférence envers de pauvres créatures, affligées de toutes les douleurs ?

Au moment où nous partons, comme nous admirons [121] les magnifiques oranges, la plus belle variété de l'Annam, la sœur Ignace insiste pour en remplir notre voiture :

— Prenez-les, dit-elle, prenez-les ; il y en a trop ici. Elles se perdent...

Elles se perdent ? Et tous ces malheureux enfants, et ces mourants à la gorge desséchée ?

Elle n'est pas méchante certes, la sœur Ignace. Alors ? Inconscience ? Habitude de voir souffrir et mourir, et de ne pas considérer ces indigènes tout à fait comme des êtres humains ?

Du 1^{er} au 8 décembre

Voyage rapide jusqu'au Laos par l'hydravion, *Air-Orient* n° 13. Nous allons faire en quelques heures ce qui exige une semaine en voiture et chaloupe. Le pilote, M. Noguès ⁵¹, prospecte en ce moment cette immense région pour y établir la route et les points d'atterrissage d'une future ligne aérienne, qui unira le Laos, si isolé, au reste de l'Indochine. « Jusqu'ici, me dit-il, à Saigon ou à Hanoï, on vous parlait du Laos comme du lac Tchad ou de la Patagonie. » C'est un grand garçon au regard admirablement droit, au franc sourire. Et quel cran !

Magnifique carte en couleurs : nous survolons le Mékong, immense et moiré, dont le flot bouillonne autour de petites îles d'ocre rouge. Les sommets de la chaîne annamitique sont noyés dans une molle vapeur. Au-dessous de nous, des nuages roses s'accrochent au faite des arbres qui moutonnent à l'infini, serrés comme des brins de mousse ; ça et là, petite tache rose des clairières ; j'y cherche vainement des yeux les tigres et les éléphants. On nous contait hier comment, il y a quelque temps, une troupe de 22 éléphants poursuivit une auto lancée à 90 à l'heure qui ne leur échappa que [122] de justesse. Damiers des rizières avec les lignes bleues, régulières des canaux. M. Outrey, député de la Cochinchine, « un des vétérans de la colonie », comme il aime le dire avec orgueil, reçoit aujourd'hui le baptême de l'air. Il va, vient, s'ébat à travers la carlingue, parle au pilote, se penche sur la carte, sur le vide, inconscient du danger comme un gros enfant.

Tout à coup, au bord du fleuve, frise de bonzes en jaune, d'Européens en blanc, qui se rapprochent, arbres qui grandissent, deviennent des pelotons de colon vert, débarcadère. Nous nous posons doucement sur l'eau. C'est Vientiane. Des sourires amis que nous sommes venus chercher si loin nous accueillent. Séjour de quarante-huit heures charmant, trop rapide. Même impression, comme pour Mahé, dans l'Inde, d'un pays aimable, heureux, à la manière de Paul et Virginie. Partout des jardins touffus, alternant avec de belles pagodes en ruines, des bouddhas au sourire tendre et douloureux sous d'élégants bouquets de cocotiers. Les cases sur pilotis ressemblent à des chalets suisses. Elles sont entourées de bananiers. Des enfants, nus avec innocence, chantent et dansent tout autour. Les parents, enfants eux-mêmes, accroupis sur leur large balcon de bois nous adressent au passage des sourires épanouis. Tout à fait les « bons sauvages » du XVIII^e siècle. Ils semblent satisfaits de leur sort, pourvu qu'on ne les force pas à travailler. Ce sont les prisonniers, condamnés presque tous pour vols de bestiaux, qui sont chargés de l'entretien des rues. Ils s'en acquittent sans zèle excessif.

⁵¹ M. Noguès qui pilotait l'avion ramenant le Gouverneur général Pasquier en France, disparut dans la terrible catastrophe de *l'Émeraude*.

Les fers aux pieds, mais une fleur à l'oreille, ils sont assis à l'ombre, un balai entre les jambes, et regardent les passants d'un air béat.

Si, dans une école ou au Lycée, on demande à un élève : « Que feras-tu ensuite ? » Il vous considère avec surprise : « Moi ? Mais rien ! Rentrer chez moi... Manger, dormir, chanter... » Il n'ajoute pas « faire l'amour » qui est cependant une des occupations principales des Laotiens. Des sages.

Quand on élit cette Chambre des représentants dont les Annamites déplorent les pouvoirs si limités, les [123] autorités françaises vont trouver les notables et tâchent de leur expliquer qu'ils doivent choisir un député : « Pourquoi faire ? », répondent-ils d'un air ahuri. Mais comme, totalement illettrés, ils votent « bien », c'est-à-dire exactement selon les volontés des maîtres, ceux-ci insistent et les électeurs sans le vouloir finissent par désigner un délégué. L'infortuné, n'y comprenant pas davantage, s'imagine qu'il s'agit d'une sorte d'impôt nouveau et offre de payer pour être dispensé de la corvée. Charmante candeur ! Rien à craindre ici du nationalisme ⁵².

La vie d'ailleurs est facile. Les récoltes demandent peu de travail et manquent rarement. Il y a du maïs, des fruits en abondance, il y a la forêt où l'on trouve des racines, des tubercules, des champignons et des baies de tous genres. Cette forêt baigne Vientiane. On y a pratiqué quatre routes qui s'arrêtent soudain et s'y perdent. Heureux Laos !

3-8 décembre 1931

L'hydravion qui m'a amenée s'est envolé vers Saïgon. Me voici abandonnée. Par bonheur, un résident de la région m'offre une place dans sa pirogue à moteur, il me descendra jusqu'à Thakhet, à plusieurs centaines de kilomètres. J'accepte avec enthousiasme.

Départ de Vientiane à trois heures du matin, en voiture, pour rejoindre le point d'embarquement sur le Mékong. Il fait noir. Je tiens la main de l'amie que je vais quitter. Parfois, une charrette qui tangué, tirée par des buffles dont les yeux, éclairés par les phares, luisent comme des escarboucles. L'haleine de la forêt est là toute proche, toute chaude. Des animaux traversent parfois la route d'un bond silencieux. Je reconnais des lièvres, comme sur les routes de France. Point de fauves, et pourtant c'est le pays du tigre. Émotion de [124] l'heure magique et des adieux, sur la rive déserte de ce neuve immense.

Voici la pirogue qui déjà trépite, longue, fine ; au centre, une cabane ronde couverte de nattes de bambous ; d'un côté, la salle à manger ; de l'autre, la chambre avec les lits de camp. Notre matelot, accroupi sur le bord, ses deux bras autour de ses genoux, sa casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, chantonne doucement. Ce petit Laotien a l'air d'un moco de Toulon.

Pendant que nous filons entre les rives boisées, nous glissant entre les dangereux bancs de rochers, je cause avec mon hôte, M. T..., homme d'une grande valeur morale et d'une rare élévation d'esprit. C'est un des plus anciens résidents d'Indochine, qui a fait presque toute sa carrière au Laos et dans la région de Luang-Prabang. Il parle de tout et de lui-même avec un détachement souriant où entre un soupçon d'amertume. Il a épousé une Laotienne, vécu parmi les indigènes, renoncé à toute ambition. Il n'aime guère la nouvelle formule qui prévaut en Indochine et me répète ce que j'ai déjà plus d'une fois entendu :

— Autrefois nous voyagions à cheval dans les sentiers de la brousse : nous descendions le soir dans les villages, et, reçus par les notables, nous arrivions à nous comprendre mutuellement, à nous estimer. Depuis le règne de l'auto, les

⁵² Pas tout à fait exact, me dit-on plus tard : il y a, même au Laos, des mécontents et des troubles.

administrateurs passent en trombe sur les grandes routes, devant des dos courbés par le respect. Ils ignorent tout ce qui se passe dans leur district. Nous étions des pionniers, presque des explorateurs. Eux, ce sont des bureaucrates... »

Nous nous arrêtons dans quelques résidences. Je suis stupéfaite par les propos de table de certains administrateurs, leur égoïsme, leur puérité. Il n'est question que d'avancement, d'indemnités, de retour en France, de ragots. Est-ce possible ? Ces gens sont-ils aveugles ? N'ont-ils aucun souci de leurs devoirs, ni des angoissants problèmes qui se posent ici ? Ne voient-ils pas l'écriture sur le mur ?

Avec regret, je dois faire un ou deux jours plus tard mes adieux à M. T..., qui pique du côté de Saïgon. De [125] nouveau seule. Un forestier, par bonheur, s'en va du côté de la chaîne annamitique. Il m'emmène dans sa voiture pendant quelques centaines de kilomètres, puis, le lendemain, me confie à un ingénieur des travaux publics. Celui-ci inspecte la belle route en lacets qui escalade la montagne boisée : des ponts se sont effondrés par endroits, des arbres sont tombés en travers du chemin. Tous deux ont la passion de leur métier, l'amour de la brousse et m'intéressent autrement que les fonctionnaires des bureaux. Ils ont dû plus d'une fois demander l'hospitalité à des indigènes dont ils vantent les qualités de travail, de sobriété, l'humeur confiante. Ils déplorent leur misère et me confirment, au sujet des impôts excessifs et des troubles qu'ils provoquent, ce que j'ai maintes fois entendu.

Nous arrivons un soir assez tard en haut d'un col où se trouve un petit village qui s'appelle, je crois, Napé. Nous dînons dans une médiocre auberge ; l'ingénieur doit repartir le lendemain à l'aube dans une direction opposée. Aucun moyen de locomotion pour Vinh. Je dois attendre une occasion. Je passe la journée clans une épaisse vapeur de bain turc dont les fines gouttelettes piquent. Les quelques Français, aubergistes, sous-officier de coloniale, postier et leurs familles, sont frappés de terreur par les épidémies. Deux enfants viennent de mourir de fièvres suspectes. Là aussi pourtant, devant et malgré la mort, il n'est question que de mesquines doléances. Mais cela se conçoit davantage. Les pauvres mères sont tristes, jaunes, dolentes. Il fait tout ensemble lourd et froid. Le soir, on m'annonce qu'un camion se dirigeant sur Vinh passera entre 3 et 4 heures du matin. Je me fais réveiller et m'habille à tâtons — la lampe charbonneuse ne veut plus éclairer — en essayant de me laver dans une eau rare et gluante, qui sent le cadavre.

Au ronflement du camion, je sors, dans une brume visqueuse et m'installe auprès du chauffeur. La lourde machine s'ébroue, grince, tangué, se met enfin en marche. À chacun des cahots, des gémissements s'élèvent derrière moi, du fond de la voiture. La route [126] qui descend en pente abrupte est ravinée, coupée de rigoles ; plus d'une fois, nous penchons, dangereusement suspendus sur l'abîme. De temps à autre, les cris déchirants d'un bébé.

Aux premières lueurs du jour, je me retourne, et j'ai un sursaut : le camion est plein de malades. On les conduit à l'hôpital de Vinh. De misérables créatures, hommes ou femmes, on ne sait pas, sont couchées au fond sous des loques. Ils grelottent. La peau noire et tirée de leur face fait saillir les dents comme dans les têtes de mort. Un enfant, dans les bras de sa mère, les paupières livides, la bouche pâle et détendue, semble déjà un petit cadavre. Un vieux à la face toute rongée paraît rire effroyablement. Je n'ose plus me retourner. Le trajet est interminable. Nous voici dans la plaine. Nous traversons d'humbles marchés : salades, tubercules qui ne sont pas des pommes de terre, noix d'arc, colombes dans des cages. Derrière les éventaires se tiennent des vieux qui semblent avoir mis des barbes postiches, longues, maigres, blanches. Rizières : pour les labourer avec de larges râteaux de bois, les paysans sont dans l'eau jusqu'à la taille. Il y a aussi des rivières avec des flottilles de jonques et de pirogues, chargées de ballots d'herbes. Aux bacs, avant de charger le lourd camion, on appelle des *linhs*. Ceux-ci déchiffrent longuement, soigneusement les papiers des indigènes munis de grossières

photos qu'ils comparent aux pauvres faces informes des moribonds allongés. Le bébé ne bouge plus. Je crois qu'il est mort. Sa mère est aussi immonde que lui.

La journée tourne. Enfin, avant la nuit, c'est Vinh et l'hôpital. Ma figure, mes mains, mes vêtements sont noirs de boue et de cambouis. Pendant qu'on transporte les fiévreux, je cours à l'hôtel.

Vinh, 12 décembre 1931

L'atmosphère devient, irrespirable. Ceux qui, avant mon départ, m'avaient accueillie avec le plus d'amabilité, me tournent le dos. À mon approche, les visages [127] se figent, les lèvres se ferment. Le Docteur Z... lui-même est, même, me dit-on, parti en tournée. Sans doute cette attitude est-elle le résultat d'ordres supérieurs. Elle ajoute aux autres causes de démoralisation. Je suis malade, envahie de troubles bizarres. Je n'ai plus qu'à quitter cette ville lugubre dont le poignant souvenir ne cessera jamais de m'obséder.

Hanoï, 17 décembre 1931.

Le siège central de la Sûreté politique se trouve à Hanoï. On a bien voulu, m'en faire visiter les services. Ils sont évidemment considérables et parfaitement organisés. 20.000 dossiers politiques et 50.000 fiches y sont classés en un ordre parfait dans une vaste bibliothèque où travaillent des employés, aussi nombreux que zélés. D'autres sont chargés du déchiffrement des télégrammes en langage convenu, venus de Chine et d'ailleurs, de la surveillance des lettres, ouvertes, photographiées, et proprement recollées. Et des essaims de mouchards entrent, sortent, tourbillonnent, accomplissant leur pestilentielle besogne.

Dans un bâtiment annexe, qui sert de prison, se trouvent les « moutons », ceux qui « parlent » spontanément ou ceux qu'on veut amener à parler, c'est-à-dire à trahir leurs camarades. On choisit parmi les meneurs ceux que l'on suppose capables de faiblir. Il n'est plus question de fers aux pieds ni de tortures. Ils sont enfermés dans des pièces éclairées, aérées, reçoivent la nourriture qu'ils désirent, sont choyés, flattés...

— Vous êtes beaucoup trop intelligente pour vous obstiner ainsi, prononce mon guide d'une voix caressante ; vous aviez, nous le savons, des relations avec les chefs communistes. Ils ont dû conférer devant vous.

La jeune femme à laquelle s'adressent ces invites, accroupie sur son lit, son visage couleur d'ivoire renversé dans une longue chevelure noire, écoute avec un sourire énigmatique. Puis :

— Ils ne parlaient pas devant moi... Je suis sage- [128] femme..., je soignais les accouchées et les enfants, répond-elle enfin d'une voix très douce.

Dans la cellule voisine, c'est une jeune institutrice. De ses grands yeux de biche traquée, elle nous dévisage avec une terreur hostile et serre les lèvres, farouchement silencieuse.

Elle servait, paraît-il, d'émissaire entre les réfugiés politiques du Yunnan et les militants du Tonkin. Rien à faire avec elle. J'imagine qu'on la changera bientôt de régime.

Au contraire, ce gamin de dix-huit ans, au visage pointu de fouine, est prêt à « se mettre à table ». Il tremble de tout son corps.

—Je me repens d'avoir fait des bêtises, balbutie-t-il. Je demande pardon à la France. Je suis prêt à la servir...

Pitoyable.

À côté, un employé du chemin de fer du Yunnan qui se prosterne aussitôt, se livre à des leis éperdus. Il appartenait au parti communiste. Il l'a quitté ou en a été exclu, on ne sait pas. En tout cas, il a peur des représailles : le couteau fiché entre les deux épaules, avec la pancarte, signée Viet Nam annonçant qu'il a été régulièrement exécuté comme traître. Il se réfugie entre les bras de la police.

Mais voici un énorme géant à la face bestiale de bourreau, trouée de tout petits yeux bigles. Il était le chef de cette contrebande de l'opium dont on inonde la Chine. Pour se concilier la faveur des agitateurs politiques du Yunnan, il vendait aussi des armes aux nationalistes annamites. Il est maintenant prêt à les vendre eux-mêmes. Un infâme bandit, le roi de cette triste faune.

Je sais bien que toutes les polices politiques font les mêmes besognes, mais j'ai le cœur chaviré de dégoût.

Après cette visite, le chef qui m'accompagnait me fait entrer dans son cabinet. Un silence. Obéit-il alors à un irrésistible besoin d'expansion? Il se lance tout à coup dans une diatribe passionnée contre le régime actuel. Tous ces troubles d'Annam, dit-il, sont dus à l'incroyable négligence, à la nullité du personnel [129] des services civils. Évidemment, le peuple annamite est cruel, habitué depuis longtemps, par ses empereurs et ses chefs, à être traité sans pitié. Trop d'indulgence passerait pour de la faiblesse. Mais de là à le frapper aveuglément, injustement...

Il y a eu des fautes impardonnables qu'il aurait fallu punir sévèrement, mais sur lesquelles on a jeté le voile. Toute cette camarilla se tient. C'est, du haut en bas, la solidarité dans l'incompétence et l'incurie sinon dans la gabegie. À deux ou trois exceptions près, au lieu d'envoyer dans les pays en fermentation des hommes de valeur et d'expérience, qui ont fait leurs armes et leurs preuves dans des services où ils ont été en contact prolongé avec les indigènes — des fonctionnaires des douanes, des ponts-et-chaussées, des docteurs, des ingénieurs, etc. — on nomme des jeunes gens, frais émoulus de l'École coloniale. Ils sont vaniteux, satisfaits de leurs connaissances toutes théoriques, uniquement préoccupés de leur confort : glace, ventilateurs, boys. Ils ne font que rarement des tournées et négligent à ce point leurs devoirs que certains villages passent quinze ans, vingt ans sans avoir vu un seul Français. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les malheureux indigènes, écrasés d'impôts, mourant de faim, suivent les meneurs ? Ces administrateurs ne savent même pas l'annamite. Parmi les magistrats pas un seul non plus ne parle la langue du pays. Ils sont entièrement entre les mains des secrétaires indigènes qui, eux, se vendent au plus offrant. Quelques-uns de ces magistrats eux-mêmes d'ailleurs ne sont-ils pas également corrompus. Certain conseiller à la Cour d'Hanoï, par exemple. Ses chefs n'ignorent rien. On le maintient pourtant en place, tandis que d'autres, qui ont voulu s'acquitter de leur mission avec conscience, et dans un esprit de sympathie envers les indigènes, ont été brisés. L'un d'entre eux n'a-t-il pas été déplacé, envoyé en disgrâce pour avoir fait asseoir des prévenus politiques, leur avoir parlé avec politesse ?

Mais l'erreur la plus grave, celle qui nous a causé un tort irréparable, c'est la politique mandarinale. Les [130] fonctionnaires annamites trafiquent, concussionnent, commettent les pires excès, sous la protection de la France. Et c'est la France que les indigènes rendent responsable de ce système pourri de la base au sommet, c'est elle qui récolte les haines.

— J'ai commencé ma carrière en Afrique, me disait un autre interlocuteur, l'esprit y était tout différent. Il y avait entre les indigènes et les fonctionnaires des rapports constants, une collaboration loyale et confiante. Pourquoi ai-je quitté l'Afrique ? Pourquoi suis-je venu ici ?

Quant au fonctionnaire, qui vient de prononcer ce réquisitoire, l'un de ceux qui tiennent entre leurs mains la sûreté politique de la colonie, il prononce lentement avec un inexprimable accent de découragement et d'amertume :

— Dans quinze ans peut-être, nous autres Français d'Indochine, ne seront plus ici, et ce sera notre faute⁵³ !

Tokio, mai 1932

Je lis dans un journal de Shanghai ce télégramme de Saïgon :

« La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée cette année d'une façon exceptionnellement brillante ; elle a donné lieu à des manifestations et à des cortèges, etc... Les enfants des écoles annamites ont défilé, etc... ». Sans commentaires.

À Paris, quelques mois plus tard

Je rencontre un jeune chargé de mission qui, comblé d'honneurs et d'égards, a fait, quelque temps après, sous escorte officielle, le même voyage que moi. Il se tourne de mon côté avec un sourire épanoui :

— J'ai parcouru l'Indochine, me dit-il. Les résultats sont magnifiques! Tout y va maintenant admirablement bien, n'est-ce pas ?

FIN

⁵³ Dans le même esprit, voir le rapport du chef de bataillon Garnier sur le mouvement insurrectionnel du Ha-Tinh (juin 1931), cité par P.-R. Feray, *Le Vietnam au XX^e siècle*, pp. 66, 166 (A.L.).

ANNEXES

PROCÈS DES LÉGIONNAIRES D'HANOÏ

.....

[160]

PROCÈS DE SAIGON DU 2 AU 7 MAI 1933

- 1° Extraits du compte rendu des débats, acte d'accusation, interrogatoire, témoignages, plaidoirie, dans la Dépêche d'Indochine des 3, 4, 5, 6 et 7 mai ;
- 2° Condamnations ;
- 3° Lettre de M^e X..., avocat à Saïgon, défenseur de plusieurs des accusés, sur l'atmosphère et les incidents du procès ;
- 4° Protestation dans la *Presse indochinoise* (13 et 14 mai 1933) ;
- 5° Lettre du Comité d'amnistie aux Indochinois à M. le ministre des Colonies (5 juillet 1933).

Extrait de *LA VOLONTÉ INDOCHINOISE*, du 30 avril 1933.

RÉSUMÉ DE L'ACTE D'ACCUSATION DU PROCÈS DE SAÏGON

Notre confrère saïgonnais *L'Opinion* annonce qu'un grand et sensationnel procès va s'ouvrir le mardi 2 mai, devant la Cour criminelle de Saïgon, réunie en session spéciale. Il publie à ce sujet les renseignements suivants :

119 communistes, pillards, incendiaires ou assassins seront jugés. La Cour sera présidée par M. WEIL.

M. l'avocat général WALRAND occupera le siège du ministère public. Il soutiendra l'accusation dont le rapport ne nécessite pas moins de 45 pages, tandis que l'ordonnance de renvoi de la Chambre des mises en accusation en compte près de 200.

Les questions auxquelles la Cour et les assesseurs [161] auront à répondre sont au nombre de 999 exactement.

Le procureur rappelle les événements qui, en 1930 et 1931, ont, troublé et trop souvent ensanglanté la colonie depuis la fameuse nuit de Yen-Bay, où les tirailleurs avaient été touchés par une propagande remarquablement active et secrète de la part des agents du *Viet nam cach menh thanh nien dong chi hoi*, cette association des jeunes révolutionnaires qui finit par être absorbée, en fin de compte, par le *Viet nam cong san dang* ou le Parti communiste annamite.

Il retrace ensuite les faits touchant plus spécialement à la Cochinchine.

L'action révolutionnaire avait débuté, en réalité, deux ans auparavant en Cochinchine. C'est en 1928, à la suite de l'assassinat d'un chef révolutionnaire dans un appartement de la rue Barbier, que la police fut mise en éveil, sans pouvoir pourtant déceler d'une manière efficace la propagande latente qui se préparait avec une habileté qu'il faut reconnaître en toute franchise.

Ce n'est que le 1^{er} mai 1930 que des syndicats d'ouvriers appartenant au parti communiste manifestèrent leur activité par des tracts distribués et des mouvements de foule dans l'intérieur du pays. Des paysans, poussés par des meneurs venus de Canton, voire de Moscou, organisèrent ces manifestations massives à Caolanh (Sadec) les 1^{er}, 3

et 29 mai, la foule envahissait les maisons communes, arborant des drapeaux rouges et des banderoles, revendiquant la suppression totale des impôts.

Les 9 et 28 mai à Cho Moi, le 13 du même mois à Tan Duong, le 20 mai à Omon, au mois de juin à Vinh-long, des manifestations éclatèrent.

Et puis ce fut Saïgon et les environs, Bahom, Duc Hoa, Bensuc, Hoc-Mon, qui eurent à souffrir de cet état d'esprit d'insubordination qui allait grandissant.

Ce furent des journées de troubles sanglants, d'émeutes meurtrières et de nombreuses victimes⁵⁴ des [162] moscoutaires payèrent de leur vie un moment d'égarement et de folie collective.

Les agents de l'ordre, attaqués, insultés, menacés, ne firent cependant usage de leurs armes que dans les instants critiques. Il y eut des morts, des blessés, des cris, des pleurs, des gémissements.

Cependant, le plan des organisateurs de ces mouvements était bien conçu et il a fallu toute la diligence et le dévouement de nos agents et de nos miliciens pour sauver maintes maisons communes et délégations d'un pillage certain. Il est vrai que, bousculés par le nombre des assaillants, vaincus par moment par la diversité des attaques, ils ne purent arriver partout à temps pour réprimer ou prévenir les méfaits des révolutionnaires. C'est ainsi qu'en septembre 1930 à Thanh Loi (Tanan) et Huu Thanh (Cholon) ceux-ci pillèrent des maisons de notables, brûlèrent les registres fonciers et d'état-civil et brisèrent les meubles.

Qu'on se rappelle cette période trouble où les environs de notre ville devinrent inhabitables. Des énergumènes inféodés au parti communiste, agissant aux ordres occultes de chefs qu'ils ne voyaient jamais ou rarement, avaient pour mission d'attaquer nuitamment les maisons des notables et des gros propriétaires, ils les rançonnèrent et alimentèrent de butin ainsi acquis la caisse du parti.

Des gens s'enfuirent de chez eux ; les garnis de Saïgon furent constamment pleins. Des actes de piraterie se multiplièrent un peu partout, des tracts invitant le pays à se révolter furent distribués par milliers. Ils invitaient les paysans à se révolter contre l'administration française, à célébrer Yen-Bay et l'anniversaire de Sacco et Vanzetti.

Le marteau et la faucille, emblèmes de la III^e Internationale, sont dessinés sur les bornes kilométriques des environs de Baqueo et Bahom, sur la route de Phnom-Penh.

Non contents de manifester dans les campagnes, les communistes audacieusement organisèrent des réunions publiques à Saïgon même. Le 5 novembre 1930, [163] rue Hamelin, le 9 février 1931, rue Legrand-de-la-Liraye, ils se montrèrent en public. L'inspecteur Legrand fut tué au cours d'une de ces manifestations.

Au Nhabé, également, ils firent parler d'eux.

Le 14 janvier et le 23 mars 1931, au cours des incidents graves, un *cai* de miliciens fut blessé. Des tentatives d'incendie sur des dépôts de pétrole furent fort heureusement déjouées.

En même temps, des notables qui nous étaient restés fidèles furent condamnés par le tribunal révolutionnaire et exécutés. Ceux de Huu-Thanh, Tan-Tao et Duc-Hoa perdirent ainsi la vie.

.....

Pour une description du procès, voir :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maurice-Abraham_Weil.pdf

⁵⁴ « Victimes » signifie « adeptes ».

SUR LES PERSÉCUTIONS CAODAISTES

N.B : ce chapitre est absent de la réédition de *S.O.S. Indochine* faite en 1949 par les Éditeurs français réunis (P.C.F.)

La raison en est vraisemblablement qu'après s'être alliés aux Japonais, les caodaïstes étaient revenus dans le camp français et anticommuniste dès 1946

1° Protestation du chef de la religion caodaïste au ministre des Colonies (13 novembre 1930) ;

2° Lettre de Lê-van-Trung, pape caodaïste, renvoyant au Président de la République son ruban de chevalier de la Légion d'honneur (4 mars 1934).

Tây Ninh, le 13 novembre 1930.
À Monsieur le ministre des Colonies, Paris.

Monsieur le ministre,

Représentant de la religion caodaïste, qui compte en Cochinchine plus d'un million d'adeptes sur une population de trois millions et demi, j'ai l'honneur, au nom de la liberté de conscience que la France a inscrite sur les plis de son drapeau, de protester contre les paroles attribuées à M. le gouverneur général Pasquier qui, publiées dans la presse indochinoise, n'ont jamais reçu de démenti.

Ces paroles, les voici :

« Le caodaïsme, loin d'être une respectable religion, n'est qu'une vaste affaire d'escroquerie ; il faut tout faire pour empêcher sa propagation. »

Ces paroles, dans la bouche du représentant de la France, sont d'une particulière gravité, puisqu'elles font insulte à un million de vos sujets.

Le caodaïsme que M. le gouverneur général Pasquier juge aussi sévèrement, il ne le connaît pas, il ne s'est jamais donné la peine de le connaître et, malgré nos démarches, il ne nous a même jamais favorisé d'une audience⁵⁵). Il nous condamne sans nous entendre et [199] tranche de haut en Grand Seigneur à la manière des gens de qualité du théâtre de Molière.

Je vais donc profiter de la présente protestation, Monsieur le ministre, pour relater en quelques mots les angoisses de nos fidèles et attirer votre attention sur leur qui s'écoule dans un perpétuel état de persécution.

On essaie de nous représenter tantôt comme des révolutionnaires, tantôt comme des communistes, et la qualification d'escrocs, plus bénigne cependant, est une troisième manière de jeter sur notre religion l'opprobre émanant d'un homme trop bien placé, pour savoir que nous ne rentrons dans aucune des deux catégories précédemment citées.

Après de telles paroles, la foule — (celle des Français en particulier que notre doctrine indiffère) — n'a plus qu'à répéter le jugement tout fait qu'on lui propose, ce qui lui évite l'effort — trop fatigant pour son intelligence moyenne — de se documenter elle-même.

⁵⁵ Cette audience a été demandée le 10 mai 1930 à M. le gouverneur général Pasquier. Parmi les signataires qui auraient pu se recommander à son attention, se trouvaient deux chevaliers de la Légion d'honneur et une dame annamite qui, à elle seule, a versé à la France plus de 500.000 francs pour ses emprunts de guerre. Tels sont les responsables choisis par cette « vaste affaire d'escroquerie ».

Vous pouvez dès lors juger, si nous servons de pâture à tous les fonctionnaires subalternes français et indigènes qui se croient d'autant plus puissants qu'ils violent plus effrontément les lois qui nous régissent ; et vous devinez que les abus perpétrés contre nous deviennent œuvre pie et signalent à l'avancement ceux qui les commettent en raison du zèle excessif qu'ils n'hésitent pas à y déployer.

En conséquence, on viole nos demeures privées, on arrête nos adeptes, on perquisitionne sans mandat, on arrache et on détruit nos images pieuses, — et si elles sont sous verre, on brise la glace pour mieux les atteindre — en un mot, on commet des actes qui ne sont d'aucune utilité pour renforcer l'autorité française et qui sont considérés comme des sacrilèges par plus d'un million de vos sujets.

Voilà les seules preuves de nos escroqueries que peut apporter M. le gouverneur général à la Nation française, avec l'opinion de tous ceux qui rapportent sans contrôle, en circuit fermé, ce qu'ils ont entendu dire par lui.

Néanmoins, il n'est point superflu de proposer à votre esprit, Monsieur le ministre, le raisonnement suivant :

L'escroquerie est un délit prévu par le Code pénal.

Si nous sommes des escrocs, appliquez purement et simplement la loi, et punissez-nous pour escroquerie, [200] vous serez dans la légalité et vous aurez l'opinion publique avec vous ; mais ne venez pas violer nos domiciles et commettre des actes dignes d'iconoclastes et non d'auxiliaires de la Justice.

Mais le hasard veut que nous soyons inculpés de tout ce qui passe par l'imagination de nos persécuteurs sans que, par une coïncidence incompréhensible, le mot escroquerie ait jamais fait partie de l'inculpation.

Les arrestations se terminent, après une longue prévention, soit par un non-lieu, soit par une poursuite en réunions illicites, quelquefois par une accusation de complot, suivant la fantaisie de celui qui nous poursuit. L'affaire ensuite est jugée, la plupart du temps par des hommes qui sont en même temps juges et résidents, qui ont déclenché les poursuites et prononcent eux-mêmes la sanction. C'est vous dire que nous avons toutes les chances qu'ils ne se donnent pas tort à eux-mêmes et surtout qu'ils ne donnent pas tort au chef hiérarchique qui détient leur avancement : M. le gouverneur général.

Quant aux abus dont nous sommes les victimes, nous sommes prévenus que M. le procureur général refuse de les poursuivre ; ils peuvent donc continuer en toute sécurité.

En Cochinchine, de nombreux journaux français nous ont attaqués — mais à la manière de M. le gouverneur général, c'est-à-dire au petit bonheur et sans savoir.

Un des signataires les plus acharnés des articles parus contre nous est un nommé Paul Marchet. Nous avons voulu savoir quel était en réalité cet ennemi irréductible.

Voici ce que nous avons recueilli :

M. Nguyễn-van-khanh dit Paul Marchet est un ancien séminariste, client des Missions catholiques, qui donne des marques de dévouement à la main qui le nourrit.

Or, si les Missions catholiques n'ont aucune inquiétude en tant que françaises, elles ne voient pas sans mauvaise humeur les indigènes revenir aux cultes de leurs aïeux, légèrement modifiés et réformés par nos doctrines.

Le caodaïsme, dont les principes sont en conformité avec l'âme du peuple annamite, se développe, malgré les persécutions quotidiennes et le désir contraire récemment exprimé de M. le gouverneur général avec une poussée irrésistible plus forte que toutes les persécutions.

À qui avons-nous escroqué de l'argent ?

[201] Nos temples ne se bâtissent pas moins spontanément que le Sacré-Cœur de Paris, la basilique de Lourdes ou l'oratoire de Sainte-Thérèse de Lisieux.

Si nous avons des temples, il a fallu les construire et les fidèles qui ont contribué volontairement à cette œuvre n'ont pas été plus escroqués que les catholiques qui, dans

la France tout entière, ont versé aux quêtes faites dans le but d'élever des autels qui leur semblaient plus prédestinés à leurs prières.

Nous n'avons encore jamais sollicité d'argent « pour sauver de la mort les petits Chinois que les parents jettent en pâture aux cochons » et nous sommes heureux que les Chinois, comme les Annamites, aient, au contraire, comme premier souci, celui de se réserver une postérité qui leur rendra le culte après la mort.

Nous ne quêtions pas non plus pour le denier de Saint-Pierre, ni pour les âmes du Purgatoire, car nous savons que l'Au-Delà a mis entre elles et nous une barrière douanière infranchissable qui ne laisse pas passer les métaux précieux pour la plus grande tranquillité des bienheureux.

.. Et de plus, chez nous, *les prières sont gratuites.*

Dans ces conditions, vous nous voyez navrés à juste titre des paroles graves d'un gouverneur général jetant sur nous l'opprobre à la légère et dénonçant à la persécution des mauvaises natures plus d'un million de personnes sur trois millions et demi que comporte votre possession d'Extrême-Orient.

Nous savons que la France ne veut point ces choses ; mais nous savons aussi qu'elle est faible et que sa sollicitude n'a pas une force suffisamment agissante pour maintenir sévèrement ses principes au loin ; qu'elle se trouve, en un mot, sans moyens d'action sur ceux auxquels elle a, en quelque sorte, délégué ses pouvoirs et qui trahissent ses directives généreuses.

En conséquence, vous nous voyez obligés, Monsieur le ministre, de venir protester entre vos mains au nom de plus d'un million d'adeptes qui ont embrassé la religion caodaïste parce qu'elle répond à leur idéal religieux et non, comme dans le grand nombre des autres religions parce qu'ils restent simplement dans la religion où ils ont été élevés. En sorte que si l'on faisait le décompte des gens activement croyants et convaincus, nous viendrions peut-être en tête des religions pratiquées en Indochine.

Je ne doute pas que l'homme éclairé que vous êtes ne [202] prenne notre protestation en considération et nous terminons cette lettre par une déclaration de loyalisme vis-à-vis de la Nation française, acte que nous n'avons jamais manqué de faire et de renouveler à l'occasion de chaque avènement d'un chef de la Colonie.

Je vous prie de trouver, sous ce pli, un dossier de divers documents qui viendront vous apporter les preuves de ce que nous avons avancé.

Daignez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de nos sentiments respectueusement dévoués.

M. LE-VAN-TRUNG
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller colonial,
ancien membre du conseil de gouvernement,
chef de la religion caodaïste,
à Tâyninh (Cochinchine).

Tâyninh, le 4 mars 1934

À Monsieur le président de la République française, Paris.

Monsieur le président de la République,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement remettre entre vos mains la décoration de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur que m'a conféré la République française.

Fonctionnaire apprécié et estimé pendant douze ans, conseiller colonial ensuite pendant huit ans, enfin membre du conseil de gouvernement de l'Indochine pendant douze ans, telles sont les trente-deux années de vie mises loyalement au service de la France, qui m'ont valu cette haute récompense de la République.

Après ma vie publique, je m'apprêtais de finir mes vieux jours dans un coin de terre oublié en Cochinchine, quand soudain (1926) je fus appelé par l'Invisible à reprendre ma tâche pour l'unification de toutes les religions existantes, pour semer parmi les peuples l'amour du bien et des créatures de Dieu, la pratique de la vertu, apprendre à aimer la justice et la résignation : révéler aux humains les conséquences posthumes de leurs actes, tout en assainissant leur âme.

[203] Ainsi fut né le bouddhisme rénové ou caodaïsme.

Depuis huit ans, je me consacre entièrement à cette œuvre de la fraternisation des races, convaincu que la nouvelle religion constitue un des puissants facteurs indispensables à la réalisation d'une collaboration loyale et sincère de tous les peuples d'une paix mondiale durable.

Le caodaïsme comprend aujourd'hui plus d'un million de fidèles composés d'Annamites en très grande partie et de Cambodgiens, Laotiens, Moïs et Chinois.

Nous ne sommes pas compris peut-être par le gouvernement colonial ?

Toujours est-il que le caodaïsme est sans cesse injustement frappé.

À nos doléances et à nos réclamations, on répond par des actes arbitraires et des persécutions religieuses.

À l'heure qu'il est, on fait, tout pour atteindre le promoteur de cette nouvelle église dans son honneur.

Dans de nombreux documents, je me permets d'extraire les passages édifiants ; ci-après une lettre que j'ai écrite récemment à M. l'administrateur Vilmont, chef de la province de Tâyninh (Cochinchine) :

« En ce qui concerne vos récentes instructions, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître jusqu'à quand est applicable cette nouvelle réglementation des cultes.

« Quant aux événements dont vous avez fait allusion dans votre lettre, je me permets de vous faire remarquer que si vous aviez bien voulu tenir compte de mes requêtes, et de mes droits, sinon de chef du sacerdoce caodaïste, du moins de chef du Temple de Long-Thanh (Tâyninh), ces désordres n'auraient jamais eu lieu. Mieux que tout autre, vous saviez que les désordres que vous signalez aujourd'hui ne venaient pas de nous.

« La réunion du 24 novembre dernier, autorisée par vous à se tenir dans mon temple, à des personnes tout à fait étrangères à la religion et malgré ma lettre n° 349 du 22 novembre 1933, est un véritable défi, sinon une insulte jetée sans motif à la face d'un vieux et loyal serviteur de la France doublé d'un décoré de la Légion d'honneur.

« Il m'est vraiment pénible de constater ces choses à l'heure où tous mes efforts et tout mon dévouement sont mis sincèrement au service de la cause commune des deux peuples, c'est-à-dire à l'entente cordiale et sincère des deux peuples appelés par la volonté du Tout-Puissant à vivre en communauté de vie et d'intérêts. »

[204] Naturellement, ces doléances sont restées sans réponse. Par contre, les persécutions se font de plus belle.

La dernière en date fut mon emprisonnement, le 22 février dernier, pour dette due au fisc par 34 de mes coreligionnaires, prétexte tout à fait fallacieux.

Le chevalier de la Légion d'honneur, à l'aurore de sa soixantième année, fut jeté en prison sans qu'aucune formalité prescrite par la loi fût observée.

J'ai séjourné deux jours et demi dans une cellule de la prison de Tâyninh avec mon ruban et ma carte de chevalier sur moi.

Ainsi, aux yeux du gouvernement colonial, la Légion d'honneur ne signifie rien, l'infamie peut l'atteindre.

Tout le tort revient-il à la République qui ne devait pas conférer cet honneur à un pauvre indigène ?

J'accomplis mon geste avec d'amers regrets, mais je préfère ne plus porter une très haute distinction à laquelle le gouvernement colonial n'a aucun égard et qui ne peut même plus devenir un éclatant témoignage de mon attachement à la France.

Cependant, confiant en la justice de cette France, douce, généreuse, que j'ai toujours aimée, je poursuivrai jusqu'au bout ma tâche sans passion et sans haine, espérant qu'on voudra bien un jour se rendre compte des erreurs commises et rendre justice à une religion qui n'a d'autre prétention que celle d'apporter au monde la paix et la concorde.

Veillez agréer, monsieur le Président de la République, l'expression de mon plus profond respect.

Signé : LE-VAN-TRUNG.

RAPPORT AU CONSEIL FÉDÉRAL AU SUJET DES ÉVÉNEMENTS D'INDOCHINE

À défaut d'une commission d'enquête parlementaire demandée par Daladier au nom des radicaux-socialistes en juin 1930 et refusée par le gouvernement Tardieu⁵⁶, le gouvernement Laval autorisa la formation en juin 1931 d'une mission administrative composée de Morché, premier président de la cour d'appel de Hanoï, président ; Perroud, président du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers ; le général de brigade Bonnet ; Ton That Tran, ancien *tong doc* ; Dupuy, inspecteur des Affaires politiques et administrative en Annam ; Chaloupart, administrateur de 1^{re} classe ; et Dioque, contrôleur des services de police et de sûreté.
(Patrick Morlat, *La Répression coloniale au Viêtname*, pp. 175-176)

Henri Morché fut emporté en otage par le Vietminh à la suite de l'attaque de Hanoï le 20 décembre 1946. Il habitait dans un quartier vietnamien et était l'ami de nombreux nationalistes. Il périt en détention après avoir légué sa bibliothèque à l'université populaire de la Résistance. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1926.

Vous avez bien voulu nous demander de vous éclairer sur les événements graves dont l'Indochine française a été le théâtre au cours de 1930. Nous vous adressons les renseignements les plus et les plus objectifs que nous avons pu nous procurer, en y joignant un examen fait en plein accord avec nos amis annamites des causes de ces événements et des moyens propres à en empêcher le retour.

I. — LES FAITS

Les faits d'agitation et de rébellion plus ou moins caractérisés s'échelonnent tout au long des mois de février à septembre 1930. Nous les regrouperons sous trois chefs, moins pour répondre à un souci de clarté ou pour suivre un ordre à la fois chronologique et géographique que parce que chacun des trois ensembles de faits que nous avons à considérer : mutinerie de Yên-Bay, pirateries cochinchinoises, jacquerie du Nord-Annam, présente un caractère spécifique, met en scène des acteurs différents, mus par des mobiles distincts et agissant suivant des méthodes particulières.

1° La mutinerie de Yên-Bay a été le fait de tirailleurs mécontents des brutalités de leurs cadres d'officiers et sous-officiers qui ne les comprenaient pas et les faisaient « barder ». Ce mécontentement a été exploité par des meneurs *nationalistes* empruntant leurs méthodes d'action aux communistes chinois. Des mutineries semblables à celles de Yên-Bay devaient éclater simultanément à Bac-Ninh, Kiên-An, Hai-Duong, de façon à disperser les efforts de la défense française. La masse paysanne n'est pas atteinte par la propagande nationaliste. L'essai reste circonscrit aux tirailleurs. Il échoue.

[208] 2° Pirateries de Cochinchine. — Après Yên-Bay, les communistes décident d'entrer eux-mêmes en action et ils choisissent la Cochinchine comme théâtre de leur effort. Ce n'est pas qu'il y ait en Cochinchine une véritable misère paysanne comparable à celle du Tonkin, mais le paysan cochinchinois est frappé par le contraste

56 www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Debats_IC_Chambre_1930.pdf

entre sa médiocrité et la richesse énorme des gros propriétaires, il jalouse le richard qui, trop souvent, étale insolemment son opulence et comme il est léger, un peu badaud, il suit volontiers les meneurs qui lui proposent d'attaquer les maisons des notables de la riziculture ; s'il ne suit pas bénévolement, il y est d'ailleurs contraint par des menaces précises et marche à la suite de la voyoucratie organisée des *du-côn* dont les drapeaux rouges, ornés de faucilles et de marteaux, abritent les mêmes appétits que les pavillons noirs ou jaunes des pirates chinois du Tonkin de sinistre mémoire.

3° La jacquerie du Nord-Annam. — Le mouvement a pris dans le Nord-Annam un véritable caractère *social*. C'est une véritable jacquerie, une *insurrection de la misère*. Il existe dans le Nord-Annam un véritable *prolétariat industriel et agricole, honteusement exploité*.

À la fabrique d'allumettes de Ben-Thuy, les enfants gagnent 6 sous pour onze heures et demie de travail, les femmes de 8 à 12 sous, les hommes de 25 à 35 sous. Or une bouche coûte à nourrir 16 sous par jour. L'ouvrier est dans l'impossibilité de nourrir sa famille, à la loger et à l'habiller.

Les paysans sont pour moitié journaliers, domestiques, ayant un bien minime et obligés de travailler pour le compte des gros propriétaires. Ils gagnent, 30 sous par jour (ou 25 sous plus le repas de midi), leurs femmes 20 à 22 sous (ou 18 avec le repas), leurs enfants 5 à 6 piastres par an pour garder les buffles. Les paysans sont donc très misérables ; ils sont contraints d'emprunter pour boucler leurs budgets, payer l'impôt et se trouvent pris dans un engrenage qui fait [209] d'eux de véritables serfs à perpétuité. Ajoutez à cela le poids des impôts, les exactions mandarinales, les corvées communales. Un jour vient où la mesure est comble et Jacques Bonhomme suit les bannières rouges de ceux qui promettent le pillage, le partage des terres, l'abolition des taxes.

On peut distinguer trois phrases dans les événements qui se sont produits jusqu'à ces derniers jours dans les provinces du Nord-Annam.

Tout au début, ce fut la découverte de deux sociétés secrètes. La première, appelée Tân-Viêt ou Nouvel Annam, est une société à tendance nationaliste ; ses membres, qui n'étaient pas nombreux, étaient surtout des intellectuels, des fonctionnaires et des lettrés. Leur action, qui ne se manifestait pas encore publiquement, se bornait à recruter des partisans et à élaborer un programme (celui qui passait pour être leur chef s'appelait Lê-Van-Hoan, qui avait précédemment demandé à M. Pasquier, sans l'obtenir, l'autorisation de former un parti politique désigné sous le nom de « Parti progressiste du peuple annamite ». Arrêté par le résident de Ha-Tinh, ce lettré est mort en prison ; cette mort, dont on n'a pu encore établir la cause, a eu une fâcheuse répercussion dans les milieux annamites où il était connu comme un grand patriote, étant ancien révolutionnaire.

La deuxième société secrète dont on a fait la découverte, à la suite de l'arrestation d'un fabricant de tracts communistes dans la province de Quang-Tri, est celle connue sous le nom de « Viêt-Nam-Thanh-Niên-Cach-Mênh-Dông-Chi-Hôi », Société de la jeunesse révolutionnaire annamite » [Ho Chi Minh]. On a arrêté plusieurs de ses membres qui sont très actifs et qui, bien que nationalistes, sont tous gagnés au communisme. Deux d'entre eux ont été condamnés à mort par le tribunal provincial de Vinh. Cette condamnation allait être approuvée par le *comat* quand, sur l'ordre reçu de France, M. le gouverneur général de l'Indochine intervenu pour obtenir son remplacement par la peine de travaux forcés à perpétuité. Cette condamnation à mort de deux jeunes gens qui n'avaient commis aucun [210] crime a surexcité l'opinion publique. Des gens malintentionnés n'ont pas manqué de s'en servir comme prétexte pour discréditer les autorités annamites et françaises de la province dans l'esprit de leurs administrés et pour exciter contre elles la colère de ces derniers. Des difficultés allaient bientôt se produire. Ce fut d'abord la grève des ouvriers des usines de Bênthuy, qui, travaillés et poussés par des meneurs, se sont à diverses reprises entendus pour

protester contre les mauvais traitements et pour réclamer une augmentation de salaire. Une fois, on a tiré sur eux pour les empêcher de manifester. Cinq d'entre eux ont trouvé la mort.

Presque au même moment, les habitants d'un village de l'intérieur de la province se sont soulevés et ont commis des dévastations dans une concession appartenant au sieur Viê-Ky, un Annamite originaire de la province de Thanh-Hoa. Ceux d'autres villages ont suivi leur exemple et sont venus dans les sièges du *huyên* [province] de Thanh-Chuong et du *phu* [canton] de Anh-Son pour protester contre certaines mesures administratives et pour demander une diminution d'impôt. À part l'incident survenu dans un village de Thanh-Chuong où l'administration a eu recours à la force et a ainsi tué 17 personnes, les autres attroupements ont pu être dispersés assez facilement grâce à l'activité et au savoir-faire des *quan phu* et des *quan huyên*. C'était, on peut dire, l'époque des manifestations pacifiques. On en a remarqué tant dans les *huyên* de Nam-Dan et de Nghi-Lôc (province de Vinh) que dans les *huyên* de Nghi-Xuân et de Cau-Lôc (province de Ha-Tinh). On sentait cependant que la situation restait grave et que les communistes continuaient à faire une propagande active parmi les habitants qui les écoutaient d'autant plus facilement qu'ils manquaient de riz pour subsister, et d'argent, pour payer les impôts (c'était l'époque de la rentrée des impôts).

Les arrestations et les perquisitions continuent. De temps à autre, on signalait quelques assassinats ayant [211] un caractère politique. Des mouvements populaires allaient se produire. De braves *nhaqué*, jusque-là attachés à leur terre, quittent leurs villages pour venir détruire les bureaux des *quan huyên* (Thanh-Chuong et Nam-Dan) ou incendier les maisons de notables soupçonnés d'avoir des relations secrètes avec les autorités administratives. Des bandes de plusieurs centaines d'individus parcouraient la campagne, lançant des tracts et poussant les honnêtes gens à les suivre pour aller manifester dans les centres. C'est la fureur populaire qui se déchaîne. On malmène les hésitants ; brûle les pagodes, détruit les écoles. Le 12 septembre, les manifestants, venus par milliers des régions de Thanh-Chuong et de Nam-Dan, marchèrent sur le siège du *phu* de Hung-Nguyễn, situé à 3 kilomètres de Vinh et avancèrent en faisant un bruit infernal. Les véritables meneurs ne marchent jamais en tête ; armés de revolver, ils suivent les autres pour les surveiller et pour tirer sur ceux qui prennent la fuite. Les manifestants ne sont pas armés, mais se munissent de bâtons en bambou longs de 0 m. 80 à 1 mètre. Bien qu'ils aient détruit le bureau de télégraphe de la gare de Yên-Xuân, située dans la direction d'où ils venaient, les autorités ont pu être avisées à temps et ont envoyé contre eux des avions avec ordre de les bombarder s'ils ne reculent pas au signal donné. Les avions les ont surpris à leur arrivée dans le territoire du village le Yenlao, situé non loin du pays de Hung-Nguyễn. Six bombes ont été jetées sur les manifestants et *ont tué plus de 200 d'entre eux et en ont blessé un nombre considérable*, car ils étaient très nombreux (plus de 800 d'après les communiqués officiels). Après ces bombardements, ils se sont dispersés, mais une bande de 300 personnes a marché dans la direction de Huong-Son où ils ont brûlé la maison du *quan bô* de Vinh qu'ils détestent bien pour avoir prononcé de sévères condamnations contre certains membres de la Société « La Jeunesse Révolutionnaire annamite ». Ils ont voulu également attaquer le siège du *huyên*, mais ont été repoussés par les miliciens, envoyés contre eux [212] par le résident de Ha-Tinh. En même temps que ces incidents se produisaient dans la province de Vinh, des manifestations avaient lieu également dans différents coins de la province de Ha-Tinh. C'est ainsi que les 7, 8, 9 septembre, des groupements se sont formés à Cau-Lôc, à Can-Xuân et à Ky-Anh. Après avoir endommagé quelques bâtiments publics ou brûlé des papiers administratifs, ils se sont dirigés sur le chef-lieu de Ha-Tinh, mais ils ont été dispersés par le résident et ses subordonnés qui sont allés au-devant d'eux et les ont obligés à prendre la fuite en leur faisant administrer force coups de rotins par les gardes de la milice provinciale.

La situation semble actuellement s'améliorer. Le résident supérieur en Annam et un ministre de la Cour de Hué sont venus dans les régions troublées et, ont pris des mesures destinées à rétablir l'ordre. Il ne faut cependant pas se fier sur l'apparence tant qu'on n'a pas réussi à arrêter les meneurs *et qu'on continue à terroriser les habitants sans chercher à soulager leur misère et surtout à leur inspirer confiance*, il serait vain d'affirmer qu'ils se sont parfaitement soumis et que le calme a véritablement régné.

II. — LES CAUSES

Déséquilibre moral. — Il convient de placer au premier rang les causes générales d'ordre moral qui ont été souvent mises en lumière : l'Indochine traverse actuellement une période de transition entre la culture traditionnelle à base essentiellement morale et la culture scientifique occidentale. L'équilibre entre les deux cultures a été rompu par l'action de notre enseignement, la morale ancienne peu à peu sapée n'a pas été remplacée, d'où une sorte de vide moral chez la jeunesse annamite qui ne s'est pas encore adaptée aux concepts moraux que peut lui offrir la culture occidentale et se trouve en quelque sorte désencadrée et en état de déséquilibre. Les propagandistes [213] extrémistes trouvent là un terrain facile à ensemençer.

Habile propagande communiste. — Cette propagande est, d'ailleurs, très habilement organisée. Les communistes ont imaginé mille moyens de s'infiltrer dans campagnes, de s'imposer à l'attention des naïfs nhaquê. Ici ce sont des sorciers qui opèrent des miracles, là des maîtres d'école à la douceur persuasive, là des chanteurs ambulants ou des femmes à l'éloquence ardente. Peu à peu, les imaginations s'échauffent. Un noyau se forme autour des meneurs, prêt à marcher. Les menaces, la violence grossiront bientôt ce noyau aux proportions d'une petite armée insurrectionnelle.

Absence de contre-propagande. — En face de cette propagande remarquablement habile et insidieuse, qu'a fait l'Administration française pour organiser une contre-propagande intelligente ? Rien ou à peu près rien. Pourtant, il eût été facile d'opposer tract à tract, discours à discours.

Manque de collaboration entre les autorités françaises et annamites. — Mais il eût fallu — condition nécessaire et préalable — que les autorités françaises, les résidents de province eussent vécu en contact étroit et confiant avec les mandarins et les lettrés ; il eût fallu que la collaboration franco-indigène descendit des circulaires gubernatoriales, où elle brille en bonne place, dans la réalité administrative quotidienne.

Il est à noter que, dans la province de Ha-Tinh où le résident X..., bien que nouveau venu, a su instaurer et entretenir un contact cordial avec les lettrés, l'ordre a été rétabli beaucoup plus vite que dans la province voisine du Nghê-An, dont le résident Z..., ancien officier de marine, réputé pour sa brutalité (affaire du lettré Hoan), s'isole dans ses bureaux où il est le jouet de ses interprètes.

Fiscalité lourde et vexatoire. — À ces causes d'ordre moral s'ajoutent des causes d'ordre matériel : la lourdeur et le caractère souvent vexatoires des impôts.

[214] Quelles sont les taxes qui frappent le paysan d'Annam ?

1° La capitation, 2 \$ 50 par an⁵⁷ ;

2° La corvée, remplacée par 20 % de la capitation, soit 0 \$ 50 ;

3° Les taxes communales, environ 1 piastre ;

⁵⁷ En Cochinchine, cette même taxe, paraît-il, atteignait au même moment 6 piastres par tête.

4° Les charges rituelles (entretien des édifices culturels, fêtes des génies, etc.), environ 1 piastre ;

5° L'impôt foncier, 2 \$ 50 par mau de rizière (1 mau = 1/2 hectare environ) ;

6° Les taxes de marché, de bacs qu'on peut évaluer à 12 piastres ;

7° Les redevances forestières ;

8° Les patentes qu'on vient d'étendre aux petits artisans de village, aux petits cultivateurs, sous prétexte qu'ils font acte de commerce en vendant leurs produits. Et par une aberration singulière, cet essai d'extension des patentes a été fait précisément dans les provinces de Vinh et de Ha-Tinh, où il a été, naturellement, exploité par les agents du communisme.

L'ensemble de ces taxes représente *un ou deux mois* du salaire moyen d'un paysan ou artisan. Mais ce n'est pas tout. Il faut ajouter à ces taxes les impôts indirects très lourds sur le sel, l'alcool, le tabac et les allumettes. Il faut ajouter aussi un coefficient variable, représenté par les déplacements imposés aux contribuables pour s'acquitter de leurs impôts, par les cadeaux, pots de vin, régulièrement offerts aux autorités communales pour obtenir un visa, une transmission de requête, etc. Un paysan a-t-il à faire dans un bureau? S'il n'arrose pas convenablement le planton, il doit perdre tout espoir d'en franchir le seuil. Pour régler les 60 sous de patente auxquels il vient d'être astreint, le nhaquê du Nghê-An doit se déplacer quatre fois dans l'année, perdre chaque fois deux ou trois journées de travail, offrir à boire et à manger au ly-truong qui l'accompagne, etc. Ainsi l'impôt, déjà lourd par lui-même, [215] est alourdi singulièrement par des procédés de perception archaïques et injustes.

Tout compte fait, le paysan voit le tiers ou le quart du produit de son dur labeur tomber entre les mains du fisc ou des notables. Comment ne prêterait-il pas une oreille complaisante aux mauvais bergers qui lui promettent le partage des terres, le pillage des riches et l'abolition des impôts ?

III. — LES REMÈDES

En face de chacune de ces causes de mécontentement, il est aisé de placer le remède adéquat, et qui sera efficace, si l'on a la volonté sincère de l'appliquer.

Le déséquilibre moral qui atteint les générations, qui arrivent aujourd'hui à maturité, cessera si l'on s'efforce de doser et de concilier dans l'enseignement dont la diffusion doit s'amplifier sans relâche les vieilles disciplines morales avec les acquisitions scientifiques de l'Occident.

La propagande communiste sera jugulée le jour où une contre-propagande sera organisée, atteignant les villages les plus reculés, le jour où, par la *démonstration pacifique de notre force*, nous donnerons à tous les Annamites paisibles l'impression qu'ils sont efficacement protégés et qu'ils n'ont rien à redouter des menaces, des chantages des semeurs de désordre ; le jour où le *mandarinat, épuré et convenablement rétribué*, cessera ses pratiques de concussion ; le jour où les autorités administratives françaises garderont avec les fonctionnaires et lettrés indigènes un contact amical et fructueux.

Les impôts qui pèsent lourdement sur le travailleur indigène peuvent être allégés. Tout d'abord, les impôts indirects qui donnent lieu à des poursuites et à des condamnations scandaleuses, hors de proportion avec la nature du délit, peuvent être supprimés. Lorsque le monopole de l'alcool sera aboli, c'est un immense soupir de soulagement qui s'élèvera des campagnes du Tonkin et du Nord-Annam. Les impôts directs peuvent être révisés et perçus de façon moins vexatoire. Il est [216] de toute urgence qu'une fiscalité vraiment démocratique soit instituée en Indochine et qu'à la poussière de taxes qui existe actuellement soit substitué un impôt progressif sur le revenu, seul équitable et seul d'un rendement assez élevé pour satisfaire aux charges

croissantes des différents budgets. Il est scandaleux que dans un pays, placé sous le protectorat de la République française, fille de la Révolution et mère de l'Égalité, le riche propriétaire foncier, le riche industrie] indigène que notre venue a créé, qui est le grand bénéficiaire de l'essor économique que nous avons produit, paie la même capitation que le malheureux coolie-pousse ou le misérable journalier de la rizière, que les bénéfices énormes qu'il accumule grâce aux travaux d'intérêt général, routes, voies ferrées, ports, canaux, payés par l'effort de tous, soient exempts de toutes taxes, en dehors de l'impôt foncier et des impôts indirects.

CONCLUSION.

Meilleure adaptation de l'enseignement au milieu.

Répression de la concussion à tous les degrés de la hiérarchie.

Protection des travailleurs indigènes, en particulier des femmes et des enfants.

Réforme fiscale dans un sens nettement démocratique, telles sont, à nos yeux, les mesures essentielles à prendre et à prendre d'urgence. Elles mettront un terme à tous les mécontentements et feront s'évanouir les agitateurs plus ou moins moscovites qui tentent de les exploiter.

La tâche serait-elle au-dessus de nos forces ?

Nous ne le pensons pas. Au travail donc, sans plus tarder !

(Non signé).

Tourane, le 28 octobre 1931

ÉCRIT PAR PHAN-THUC-DUYEN, lettré annamite

La question qui préoccupe au plus haut point le ministère des Colonies et les milieux coloniaux de la Métropole à l'heure actuelle est sans nul doute la question de l'Indochine. Question brûlante et angoissante dans laquelle est engagée le sort de plus de 20 millions d'habitants d'une vieille nation. Notre pays est en train de traverser une des périodes les plus pénibles de son histoire. Tandis que le gouvernement essaie, par différents procédés, doux ou énergiques, de rétablir l'ordre et la paix, le peuple se trouve acculé dans une situation telle qu'il lui est impossible de savoir ce dont sera fait son avenir... C'est dans cette situation désolante que nous est venue l'heureuse nouvelle de la visite de l'éminent personnage que vous êtes [Paul Reynaud], chargé par le gouvernement de la République, de la haute mission d'aller étudier en personne les causes du malaise et les moyens d'y remédier.

Je ne suis qu'une infime partie de ce peuple, mais mon âge et le peu d'expérience que j'ai acquise m'encouragent à profiter de cette rare occasion pour exposer quelques considérations qui n'ont d'autre mérite que d'appartenir à un homme qui a beaucoup vu et souffert, espérant que ces paroles parties du fond de mon cœur pourront servir de quelque chose à la cause du rapprochement franco-annamite dont vous êtes le fier champion.

Il ne m'appartient pas d'épiloguer sur l'œuvre de civilisation que la France a réalisée dans ce pays et dont personne ne peut, de bonne foi, nier la valeur. Il ne m'appartient pas non plus de discuter sur les réformes politiques et sociales dont le gouvernement métropolitain et le gouvernement du Protectorat sont en train d'étudier la possibilité et l'opportunité. Je me borne ici à faire ressortir les causes profondes dont procèdent les troubles auxquels nous venons et continuons d'assister.

La crise actuelle a commencé depuis plus de deux ans. Grâce aux informations de la presse, aux enquêtes policières et administratives, ainsi qu'aux recherches faites par les autorités militaires ou le service de la Sûreté, [218] on en connaît toutes les manifestations possibles. Pour y porter remède, le gouvernement a usé de tous les moyens, depuis la répression sanglante jusqu'à l'invitation à la soumission secondée par une large propagande. Les perturbateurs, de leur côté, ne songent pas à abandonner leur agitation, malgré les pertes douloureusement essuyées et les échecs qu'ils subissent fatalement à chaque tentative. Ces faits ne sont ignorés de personne, et pourtant bien peu se décident à rechercher l'origine véritable du mal, se contentant complaisamment de constater les faits et d'en évoquer les causes apparentes sur lesquelles il est beaucoup plus commode d'ergoter. Ainsi, les troubles actuels du pays seraient dus, selon la plupart des gens, aux causes suivantes : 1° La propagande communiste des Soviets ; 2° Les excitations des vieux lettrés ; 3° l'enthousiasme de la jeunesse turbulente pour les idées extrémistes ; 4° l'aveuglement d'une partie des ouvriers et des paysans poussés par la misère et le chômage vers la violence ; 5° la concussion des mandarins.. Et le tout aggravé par la crise mondiale dont les fâcheuses répercussions n'épargnent aucune contrée.

Ces faits, pour être réels, n'en sont pas moins incapables à eux seuls de déterminer les événements formidables qui ébranlent tout un peuple. Ils ne constituent que des prétextes à d'autres causes plus profondes qu'il faut rechercher dans l'histoire moderne de notre nation. Et si l'on y regarde de près, on peut trouver, en effet, toute une série de rapports de causalité qu'il est intéressant de mettre en lumière pour poser le problème indochinois sous son aspect véritable. Ces rapports qui ont présidé à notre

évolution pendant près d'un siècle, continueraient à avoir toute leur valeur si nous ne nous décidions pas enfin à faire notre profit des leçons de l'expérience. Les mêmes causes produiraient fatalement les mêmes effets, et cette loi ne pourrait être mise en échec que lorsque les Annamites auraient cessé d'être un peuple et que leur nom aurait été complètement rayé de l'histoire du monde.

À m'entendre ainsi parler, vous pourrez penser, monsieur le Ministre des Colonies, que je dois vous dire, pour que vous soyez persuadé de ma sincérité, que, par mon métier, je m'occupe essentiellement de l'agriculture, et que je ne suis nullement habitué à la surenchère politique, mais l'expérience de plus de qua- [219] rante ans d'une vie accidentée dans un pays qui a connu tant de drames m'a permis de saisir ce que je considère comme la cause profonde de tous les événements malheureux qui se sont abattus sur nous ces derniers temps. Je veux parler de la politique erronée que le gouvernement du Protectorat n'a cessé de pratiquer ici, politique qui a toujours suscité dans le peuple des mécontentements qui n'attendent que la première occasion pour exploser. Du côté des Français, il est vrai que l'ignorance de la langue et de la psychologie des indigènes est pour une grande part dans les erreurs commises. Du côté des Annamites, même parmi ceux qui se targuent d'être l'élite du pays, bien peu s'intéressent aux questions d'ordre général et peuvent s'élever au-dessus des contingences accidentelles pour reconnaître la véritable cause du mal. Existerait-il dans la classe des intellectuels de rares personnes dont l'esprit indépendant leur aurait permis de saisir la vérité, il leur serait impossible de se faire comprendre des Français avec qui elles ne sont pas en relation. Si même, par exception, il se trouvait quelqu'un qui tenterait l'impossible pour faire entendre sa voix (exemple la lettre de Phan-Châu-Trinh en 1906), le gouvernement la prendrait pour une opinion personnelle ou celle d'un parti indigne d'être pris en considération. Ce sont là des raisons qui ont contribué à élargir de jour en jour le fossé d'incompréhension qui sépare les deux catégories d'hommes, Français et Annamites, dont les destinées sont, quoi qu'on en dise, solidement liées par une foule de circonstances historiques. Qu'y gagnerait la France si, la même politique erronée continuant d'être pratiquée, notre vieil Annam était condamné à voir renouveler toujours à son détriment d'incessantes aventures néfastes ?

Aussi bien devons-nous étudier avec soin l'histoire contemporaine du pays pour dissiper les malentendus qui sont autant d'entraves à la solution des problèmes du jour.

1° LE MOUVEMENT ROYALISTE DE 1885-1907

[Révolte des lettrés]

Il est vrai que l'Annam est un pays arriéré par rapport aux pays civilisés modernes, mais il n'est pas moins vrai qu'*avant la conquête française, il était une nation indépendante, ayant sa civilisation et ses institutions [220] propres*. La Chine, suzerain nominal, n'avait aucun droit d'intervenir dans ses affaires intérieures aussi bien que dans ses relations extérieures. L'armature politique et sociale de la nation s'étayait sur le principe de la fidélité au roi qui était la forme traditionnelle du patriotisme. Le mouvement royaliste qui soulevait la grande partie des lettrés après la prise de Hué par les forces françaises et à la suite de la fuite du roi Hàm-Nghi était une manifestation de nationalisme, réaction naturelle provoquée par l'invasion étrangère. *Quel qu'en fût le rôle historique, il serait injuste de le considérer comme un simple acte de piraterie*. La rébellion réprimée, il aurait été plus politique de la part du gouvernement du Protectorat de prendre des mesures d'apaisement pour ramener le calme dans les esprits et la confiance dans les cœurs. Au lieu de cela, il croyait préférable de traiter les révoltés soumis, tout comme ceux qui étaient arrêtés au cours des expéditions punitives ou des recherches administratives, avec la dernière rigueur. Ainsi il ne suffisait pas que Mai-Xuân-Thuong, de Binh-Dinh, Nguyễn-Hiêu, de Quang-Nam, et surtout les partisans

de Phan-Dinh-Phung, du Nghê-An et du Hàtinh, fussent décapités impitoyablement ; il fallait encore, pour faire expier leur audace, que leurs maisons fussent détruites ou brûlées, *que leurs tombeaux fussent profanés, que leurs villages fussent supprimés et incorporés à d'autres*. Il me serait impossible d'énumérer toutes les victimes de ces répressions qui étaient plutôt des mesures de représailles que des actes de justice, tellement elles étaient nombreuses. Il est vrai que ces horreurs dépourvues de toute humanité étaient toutes consommées par les mandarins annamites, et que le gouvernement du Protectorat pourrait arguer du code pénal de la *Cour d'Annam pour les justifier, mais, aux yeux du peuple, la Cour de Hué n'était que la main qui les exécutait*, et les moins intelligents pouvaient comprendre que seul l'établissement du Protectorat était cause de ces tragédies. Voilà que les germes du mécontentement étaient semés pour une fois.

2° LA RÉGLEMENTATION DES IMPÔTS

Mais la répression du mouvement royaliste de 1885 ne frappait que les lettrés et un certain nombre de personnes qui y avaient pris part, tandis que la grande [221] masse de la population n'en souffrait pas directement. C'est pourquoi le pays connaissait par la suite une période relativement calme. Si le gouvernement s'était attaché à combattre les abus administratifs et à apaiser les douleurs que le peuple venait d'endurer dans une trop longue période troublée, il aurait reconquis à tout jamais l'esprit et le cœur des Annamites qui ne demandaient qu'à être pris en pitié, et qui auraient acquiescé de bon cœur, leur existence étant assurée, à tous les sacrifices fiscaux que le gouvernement aurait exigés d'eux. Malheureusement, au moment où ils attendaient vainement ces mesures de bienveillance, voilà qu'on leur imposait, sans aucune considération pour leurs misères, des mesures fiscales d'une rigueur exceptionnelle.

Ainsi, à partir de la 10^e année de Thanh-Thai (1898), le gouvernement décida que les impôts, jusqu'ici libérés en nature et en sapèques, fussent désormais perçus en piastres indochinoises. Les impôts fonciers et les taxes de capitation de chaque village devaient être augmentés tous les ans d'une certaine progression. Toutes sortes de taxes nouvelles tels que les droits de douanes, la gabelle, les taxes forestières, les taxes des marchés, les taxes sur l'alcool ⁵⁸ furent successivement instituées, qu'il était particulièrement pénible aux habitants de supporter dans les conditions présentes. Ces taxes n'étaient pas injustifiables par elles-mêmes, mais leur création était trop prématurée, et ce n'était pas là le moindre mal. Mais c'était dans les agissements des agents d'exécution que se révélait le pire de la situation. Des mandarins en mal d'avancement, des notables influents abusant de leurs fonctions, des employés prévaricateurs, tout ce monde indésirable d'agents irresponsables s'acharnait sur les pauvres contribuables qu'ils pressuraient sans merci et qui ne savaient comment crier leur oppression.

Les germes de mécontentement étaient ainsi semés une fois de plus et, cette fois, dans toute la masse du peuple.

3° L'ENTERREMENT DU ROI THANH-THAI (1907)

La France est une des nations les plus civilisées de l'Occident. Les représentants de la France dans ce pays n'ont cessé de proclamer que sa mission colonisatrice [222] est de nous faire profiter des bienfaits de la civilisation occidentale. Le gouvernement de la

⁵⁸ Voir Henri Guerneur, *Le régime des alcools en Indochine* (1909) : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Guerneur-Regime_alcools.pdf

Métropole ne fait jamais rien sans que le peuple soit consulté ou tout au moins avisé d'avarice. Ce n'était pas ainsi que le gouvernement du Protectorat a agi dans l'affaire du roi Thanh-Thai. Il est vrai que l'Annam est une colonie, et qu'on raison des habitudes et des traditions qu'il ne fallait pas heurter trop brutalement, la royauté devait être maintenue. Mais le peuple n'a-t-il pas, selon toute justice, à l'exclusion des autres droits élémentaires, celui de connaître le maître suprême qui, en principe, devait présider à ses destinées ? L'internement et le remplacement du roi Thanh-Thai étaient faits avec une telle rudesse et une telle désinvolture que l'événement frappa la population de stupeur et la froissa dans ses plus profondes convictions. Il lui apparut dès lors que le roi, naguère revêtu de tant de majesté, pouvait désormais être traité comme un vulgaire personnage.

En vérité, le peuple savait que le roi n'avait plus ni autorité, ni prestige. Thanh-Thai, qui demeura sur le trône pendant dix-huit ans, n'avait du roi que le nom, tandis que toutes les affaires du pays étaient entre les mains du Protectorat. Que le roi eût pu commettre les pires folies à l'intérieur du harem, cela était indifférent au public qui n'en saisissait que de vagues échos et pour qui les secrets du Palais ne présentaient aucun intérêt. Ce que l'on voyait bien, c'est que tous les actes intéressant le public, les faveurs du gouvernement comme ses méfaits, émanaient directement du Protectorat et laissaient le roi entièrement irresponsable. Dans ces conditions, comment pouvait-on ne pas s'émouvoir de ce fait sans précédent dans l'histoire qu'était l'internement du roi qui n'avait commis aucun crime aux yeux de la population ?

Thanh-Thai parti, son fils Duy-Tân, âgé de huit ans, fut mis à sa place. Que le fils vint se mettre sur le même trône d'où son père avait été chassé, cela apparut à ce peuple traditionaliste comme un acte non moins immoral que l'autre. L'âme nationale, formée par les préceptes millénaires du confucianisme, se trouvait désemparée en voyant tous ces préceptes jetés à bas. L'opinion annamite se révoltait, et j'ignore si les échos en parvenaient jusqu'aux oreilles des Français d'alors. À Hué, des tracts furent placardés sur les murs, dont les textes étaient [223] ainsi intitulés : « Appel aux Français », « Appel aux Annamites », où il était dit en substance que la déposition du roi était un acte d'injustice et d'immoralité qui soulevait tous les cœurs. Je donne ici pour montrer l'état d'esprit de l'époque, quelques fragments de satires qui circulaient parmi la masse : « Danh-nghia ngan thu dây, kì ài lai ho Truong, Hay trông chung muoi ho, cho bat chuoc Bang-Xuong. » Traduction littérale. : « Les principes moraux sont là éternellement. À celui qui porte encore le nom de famille Truong, nous conseillons de penser au châtement qui frappe les dix catégories de parentés et de pas imiter Bang-Xuong. » (Truong-Bang-Xuong était dignitaire de la dynastie chinoise des Song. Après que l'empereur des Song fut prisonnier des envahisseurs Kin, Bang-Xuong se rangea du côté des envahisseurs qui faillirent le placer sur le trône des Song. Le Premier ministre de la Cour de Hué était Truong-Nhu-Cuong. La satire populaire le rapprochait de Truong-Bang-Xuong qui avait le même nom de famille que lui), et : « vua da doi chun noi nui tham, tôi con vui thu bong trang thu ». Traduction littérale : « Le roi est parti au delà des montagnes profondes. Pourtant le sujet continue à s'égarer sous le clair de lune automnal. » À la nouvelle du départ du roi, Nguyễn-Thuong-Hiên (qui était parti ensuite pour le Japon, puis pour la Chine où il était resté), directeur d'un collège provincial d'alors, adressa une lettre de reproche à la Cour d'Annam, par l'intermédiaire des mandarins provinciaux. (Il paraît que les mandarins provinciaux ne l'avaient jamais transmise.) Voici un des passages caractéristiques de cette lettre : « De quel crime l'Empereur est-il coupable ? Les sujets n'en parlent nulle part. J'ai obéi à l'ordre paternel pour honorer l'Empereur. L'Empereur est déporté. Puis-je simuler l'aveugle ou le sourd et regretter le sacrifice de ma vie et de ma famille ? »

Encore une fois, les germes de mécontentement furent semés à pleines poignées. La profanation des tombeaux royaux qui survenait quelque temps après ne fit que déborder la résignation populaire et acheva de ruiner tout le prestige attaché à la

royauté (ce que je veux faire ressortir dans ce qui précède est le peu de cas que le gouvernement du Protectorat faisait de la population dans des actes de première importance. Bien loin de moi est l'idée de prendre la défense de la royauté).

[224] Ces trois ordres de faits que je viens de citer ont accumulé tant de mécontentements dans les cœurs qu'ils devaient normalement faire explosion depuis longtemps. Si le pays connaissait une période relativement calme, c'est que les adversaires du Protectorat étaient bien conscients de la faiblesse des moyens dont ils disposaient dans la lutte. Dans les guerres franco-annamites de l'époque de la conquête, il était avéré que les sabres et les lances ne pouvaient pas soutenir le combat inégal avec les fusils et les canons. Force leur fut de refouler dans le fond de leur âme toute idée de soulèvement immédiat pour attendre des occasions plus propices. La victoire que le Japon remporta sur la Russie en 1904 vint à temps donner un regain de force à notre nationalisme. Le fait qu'un petit peuple de l'Extrême-Orient, appartenant à la même race jaune et nourri de la même culture chinoise que l'Annam, pouvait battre à plate couture une des grandes puissances de l'Europe, galvanisa les cœurs les plus refroidis. Par une association d'idées bien naturelle, il apparut à tout le monde que l'Annam serait, bien capable lui aussi de vaincre la France, du moment que l'empire du Mikado avait vaincu l'empire du Tsar. La confiance renaissait dans le camp des adversaires du Protectorat où l'on pouvait distinguer alors deux principales tendances. D'une part, le parti des conservateurs, reste du mouvement royaliste, soumis à l'influence morale de Dê-Tham, dont le champ d'action était limité dans le Nord-Annam et au Tonkin. De l'autre, le parti des jeunes évolués, qui avaient pris contact avec les idées de liberté et de démocratie à la faveur des nouveaux livres et des journaux venus de Chine après le mouvement des Boxers (1900). Un vent de rénovation soufflait sur tout le pays, surtout à la suite des événements que l'on venait de voir. Il convient néanmoins de distinguer deux nuances dans le parti des évolués. Les premiers franchement révolutionnaires émigraient au Japon dans l'espoir de recevoir l'éducation intellectuelle et militaire moderne et de demander le concours des Japonais pour renverser le régime du Protectorat. Leurs partisans se recrutaient surtout dans les provinces du Nord-Annam. Les seconds, plus modérés, visaient à l'européanisation et préconisaient seulement des réformes telles que la suppression des concours triennaux, l'ins- [225] truction donnée en *quôc-ngu*⁵⁹ et en langue française, l'institution de l'enseignement communal, la création des sociétés agricoles et commerciales, ainsi que l'adoption du costume français et de la coupe des cheveux. Ces derniers jouissaient d'un grand prestige dans les provinces du Centre et du Sud.

Toutes ces tendances, bien que différentes dans le but, aussi bien que dans les moyens, trouvaient facilement un terrain d'entente dans l'hostilité générale à l'égard du régime de despotisme. Aussi s'accordèrent-elles pour déclencher simultanément en 1908 dans le Sud, le Centre et le Nord, divers mouvements : protestation contre les impôts, rassemblements dans les forêts, actes d'empoisonnements, qui furent les événements les plus graves depuis cinquante ans de domination française. Il est vrai que sous la poussée du mécontentement, et sous la stimulation des influences extérieures, le mouvement était mené sans plan déterminé, pêle-mêle, en désordre, avec des éléments les plus hétéroclites. Ce n'en fut pas moins le premier mouvement de masse que l'on put enregistrer dans l'histoire du Protectorat et il n'était pas difficile d'y reconnaître les trois tendances bien nettes que j'ai indiquées plus haut.

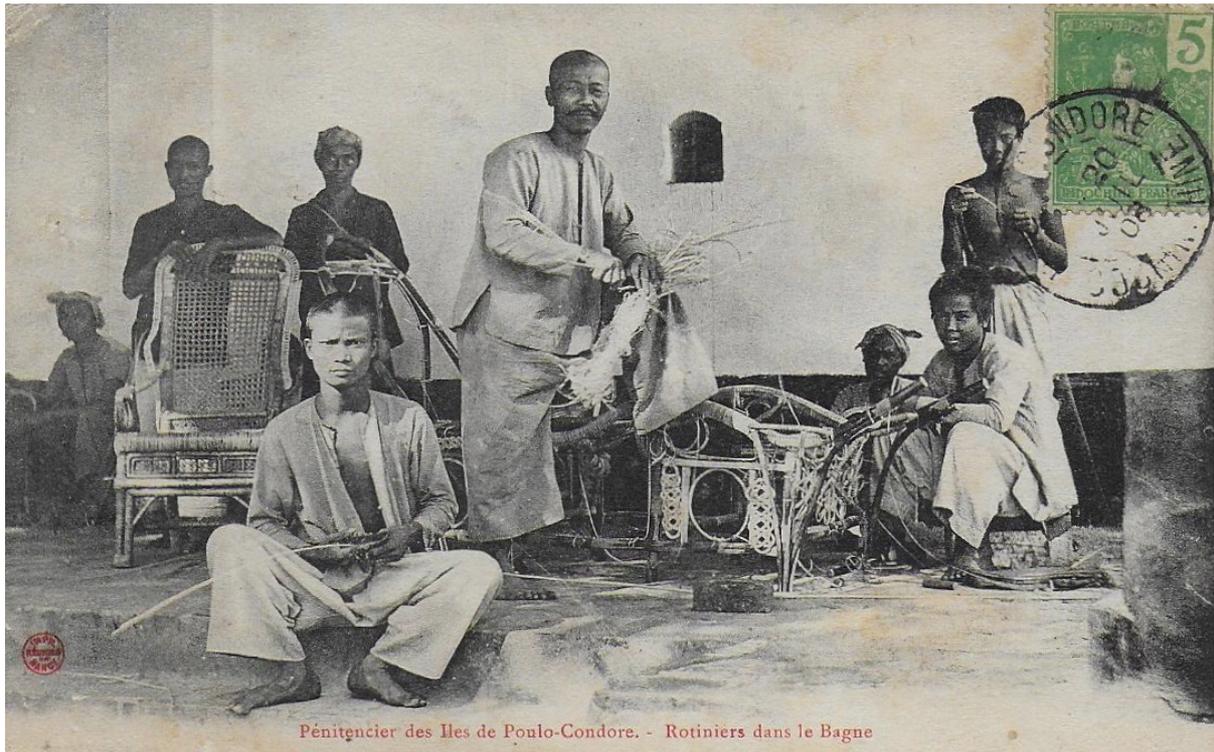
1° Le parti royaliste conservateur, sans chef avoué, subissant l'influence de Dê-Tham. Il était l'instigateur des empoisonnements et des actes de violence perpétrés au Tonkin ;

⁵⁹ Transcription de l'annamite en caractères latins légèrement modifiés réalisée par Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran.

2° Le parti des émigrés avec Phan-Bôi-Châu en tête-, dont le rêve était de renverser le gouvernement du Protectorat avec l'aide du Japon, mais qui n'en était encore qu'à la phase de l'organisation et de la propagande ;

3° Le parti réformiste, empreint de l'influence de Phan-Châu-Trinh, dont le but était de s'appuyer sur le gouvernement du Protectorat pour abolir le despotisme et réaliser des réformes politiques dans le sens d'un régime constitutionnel.

Passons sur le parti royaliste conservateur qui aimait les coups de force, et le parti des émigrés dont le moyen d'action était la révolution à main armée. Arrêtons-nous plus longuement sur le parti réformiste qui fut plus ou moins responsable du mouvement de protestation contre les impôts. Les réformes qu'ils réclamaient n'avaient rien d'exagéré et ne contenaient aucune idée d'hostilité (envers la souveraineté française. La protestation contre les impôts que les Français désignent plus souvent sous le nom de « révolte des tondus » n'était qu'un mouve- [226] ment sporadique, presque spontané, provoqué directement par le poids trop lourd des nouvelles taxes et par les agissements inavouables des mandarins locaux, qui venaient à temps pour outrer la mesure des mécontentements accumulés depuis des années. Elle avait plutôt le caractère d'une manifestation pacifique qu'une véritable insurrection, et la preuve en est que ces hommes rassemblés par plusieurs milliers ne touchaient pas à la peau d'un seul Français, et respectaient même la personne des mandarins annamites dont les plus détestés étaient seulement l'objet des vociférations et des menaces anodines. À Binh-Dinh, quelques collecteurs de taxes de marchés furent tués, mais c'était là des cas d'espèce. Je m'abstiens de parler des horreurs commises dans le dispersement des attroupements à coups de feu et de baïonnettes et qui pouvaient, à la rigueur, se justifier par le manque de sang-froid. La répression en règle qui s'ensuivait était bien plus douloureuse. Le gouvernement, qui pensait à réduire jusqu'aux derniers les éléments de troubles et qui visait à sévir à tout prix, ne faisait que suivre les indications des mandarins locaux et frappait dans le tas sans distinction entre les innocents et les coupables. C'est ainsi que s'ouvrait le plus grand procès de « haute trahison » que notre histoire ait connu jusqu'à ces temps. Les décapitations ne se comptaient plus. Les condamnations à la détention, à la réclusion, aux travaux forcés et à la déportation furent données par centaines et milliers. Que d'erreurs et de dénis de justice commis dans tout cela ! Tran-Quy-Cap, originaire du Quang-Nam, mandarin de l'enseignement du *phu* de Tân-Dinh, de la province de Khanh-Hoà fut arrêté et décapité sans qu'aucune charge eût pu être relevée contre lui. D'autres comme Bô-Khiết et Am-Loan à Quang-Nghia, Ong-Ich-Bât à Quang-Nam, Nguyễn-Hang-Chi, Trinh-Khac-Lập à Nghê-Tinh, et tant d'autres encore, furent décapités pour le seul crime d'avoir osé se présenter les mains vides, au chef-lieu de leurs provinces respectives pour demander la diminution ou l'exonération des impôts. Un grand nombre de lettrés tels que Duong-Ba-Trac, Nguyễn-Quyên, Vo-Hoành, Nguyễn-Chi-Tin, Lê-Bai (Tonkin), Hoàng-Van-Khai, Nguyễn-Loi-Thiêp, Nguyễn-Xung, Nguyễn-Soan, Lê-Dinh-Ta (Thanh-Hoa), Ngô-Duc-Kê, Dang-Nguyễn-Cân, Dang-Van-Ba, Lê-Van-Huân (Nghê-Tinh), Trần-Hoành (Quang-Tri), Lê-Dinh-Mông (Hué), Phan-Châu-Trinh, [227] Huynh-Thuc-Khang, Nguyễn-Thành, Lê-Ba-Trinh, Truong-Ba-Huy, Mai-Di, Phan-Ahôi, Duong-Thac (Quang Nam), Trần-Ky-Phong, Nguyễn-Dinh-Quan, Nguyễn-Suy, Lê-Dinh-Cân, Pham-cao-Châm (Quang-Nghia), Hồ-Si-Tao, Nguyễn-Duy-Viên, Hồ-Nhu-Y (Binh-Dinh), Trần-Quang-Chiêu (Cochinchine), etc. furent condamnés à des peines les plus lourdes. Moi-même, j'ai été condamné à la déportation à perpétuité et ne dois ma libération, après un séjour de onze ans à Poulo-Condore, qu'à une mesure d'amnistie générale intervenue en 1918.



Pénitencier des îles de Poulo-Condore. - Rotiniers dans le Bagne

Pénitencier des îles Poulo-Condore. — Rotiniers dans le bagne
Phan-Thuc-Duyen (au centre, debout, le pied gauche sur une chaise)
Coll. Gérard O'Connell

De nombreuses autres personnes furent condamnées rien que pour un poème ou un texte quelconque composé sur des thèmes jugés par les autorités de ce temps comme subversifs, et qui sont développés aujourd'hui par des journaux les plus réactionnaires.

Voilà que les mécontentements s'accumulèrent une fois de plus de toutes les douleurs qui ont marqué notre histoire nationale en lettres de sang.

5° DE 1908 À 1924. — RÉVOLTE DE DUY-TAN.

Depuis l'établissement du Protectorat, les événements de 1908 furent les plus importants en ce qu'ils constituaient les premiers mouvements de masse qu'il y eût dans notre histoire. Si le gouvernement en avait saisi toute la portée et s'était avisé, d'appliquer une nouvelle politique pour satisfaire tant soit peu aux desiderata du peuple, on aurait pu facilement réparer les fautes passées. Mais il jugeait plus commode de continuer, après une répression douloureuse, la même politique arbitraire pleine d'erreurs et d'incompréhension qui combattait toutes vellétés de progrès et d'émancipation. Le soulèvement de 1916 fut la conclusion inévitable d'une telle politique. Écœurés par l'obstination du gouvernement, des gens comme Thai-Phiên, Phan-Thành-Tài, Tran-Cao-Vân, Nguyễn-Suy, etc., appartenant naguère au parti modéré, avaient évolué entre-temps vers les idées extrémistes. Ils avaient beau jeu, à l'heure [où] la France était aux prises avec toutes les difficultés de la guerre, pour faire leur propagande et intéresser à leur cause le jeune roi Duy-Tân, qui n'avait point oublié le traitement infligé à son père. Mais ce mouvement, préparé en hâte pour profiter d'une occasion rare (on misait sur la complicité des engagés volontaires envoyés au service de [228] la France) par des gens qui étaient plus riches en illusions qu'en forces réelles, était voué fatalement à l'échec.

Après cet événement, la France comprit qu'il était temps de changer de politique. Pendant la guerre surtout, il ne fallait négliger aucun moyen de s'attirer la confiance et

le loyalisme du peuple protégé. Voici donc s'inaugurer l'ère des réformes. Les régimes des concours triennaux furent supprimés pour faire place à l'enseignement moderne à plusieurs degrés, avec la vulgarisation du *quôc-ngu*. Le pays fut même doté d'un certain nombre d'écoles supérieures (qu'on dénommait à tort des Universités). Des personnes à cheveux coupés et habillées à la française n'étaient plus considérées comme des rebelles. À vrai dire, tout n'était pas encore pour le mieux, mais on assistait à un commencement d'amélioration, ce qui était déjà un grand progrès. L'Annamite n'est pas réfractaire à la reconnaissance comme beaucoup de personnes, hélas ! se plaisent à le croire. Qu'ils considèrent ceux qui les oppressent comme des ennemis, cela n'a rien d'extraordinaire. Mais ils savent bien, par contre, honorer ceux qui leur font du bien, et ne manquent jamais, le moment venu, de s'en rendre dignes. Notre histoire est riche en enseignements. Les dominateurs chinois qui maltrahaient le peuple n'étaient pas tolérés, et il se trouvait toujours dans la foule des Trung-Trac, des Ngô-Quyên pour lever le drapeau de l'indépendance. Mais les administrateurs comme Nhâm-Diên, Tich-Quang, Si-Nhiêp étaient, par contre, vénérés à l'égal des dieux. Si la France est réellement animée du désir d'accomplir ici sa mission civilisatrice, le peuple annamite, de son côté, saurait lui montrer que l'ingratitude n'est pas son vice congénital. Les concours en hommes et en argent que l'Annam a apportés à la Métropole pendant la Grande Guerre sont là pour prouver qu'en échange de quelques réformes sincèrement accomplies, mes compatriotes ne regrettaient ni leurs biens ni leur sang.

Ce n'est pas tout. Après la victoire de la France, les Annamites qui y avaient contribué dans la mesure de leurs moyens et à qui le gouvernement avait répété à plusieurs reprises de mirobolantes promesses, espéraient que la France allait pousser plus loin la politique d'émancipation entamée dans les années de la guerre et leur octroyer quelques droits qui leur assureraient une part dans la vie politique du pays. L'un des plus fameux adversaires du régime, Phan-Châu-Trinh lui-même, qui séjour-[229] nait en France depuis plus de dix ans, se montrait le chaleureux partisan de la politique d'association. Il n'était pas jusqu'au vieux révolutionnaire Phan-Bôi-Chàu, le plus grand ennemi du gouvernement colonial, qui ne préconisait la « Collaboration franco-annamite ». (C'est le titre d'une de ses brochures, traduite en annamite, actuellement interdite en Indochine.) De son côté, la cour d'Annam, refuge des idées les plus conservatrices et rétrogrades, tenait à marquer son assentiment vis-à-vis de la politique généreuse de la France en accordant, de concert avec le Protectorat, l'amnistie des prisonniers politiques, Le voyage en France du roi Khâi-Binh, et le séjour en France de son successeur le roi Bào-Dai, étaient autant de signes des temps. En un mot, tout le pays, fasciné par tant de pronostics favorables, frémissait d'espoirs en attendant patiemment les réformes annoncées.

Le terrain n'était-il pas des mieux préparé pour effacer à tout jamais les mécontentements du passé et pour réaliser la plus belle œuvre de civilisation ?

Mais les réformes tant souhaitées ne venaient toujours pas. Des promesses que le gouvernement avait faites pendant la guerre, il n'en tenait que quelques-unes en ce qui concernait les combattants et les ouvriers non spécialistes (indemnités, pensions, grades de mandarinat, etc.) tandis que le peuple en était toujours à sa situation d'auparavant. Comment les espoirs pouvaient-ils encore se maintenir dans de telles conditions ? Le retour de France du roi Khâi-Dinh, dont on avait attendu des miracles, n'amena aucun changement dans le pays. La lettre de sept articles de Phan-Châu-Trinh, qui fut un accablant réquisitoire, acheva d'effondrer les restes d'illusions. La majoration de 30 % apportée aux impôts fonciers à l'occasion du quarantenaire du roi et maintenue par la suite mit le comble au désespoir et au mécontentement général.

C'est ainsi que nous arrivons aux dernières années du règne de Khải-Dinh où le mécontentement commença déjà à grandir sourdement. (Il convient de noter la présence de quelques tracts et de certaines lettres anonymes, ainsi que l'affaire Buu-Trac) Sur ces entrefaites, [230] un grand événement survint qui ranima d'une façon miraculeuse les enthousiasmes les plus détendus. Ce fut l'arrivée de M. Varenne. Le seul litre de député socialiste qu'il portait était fait pour reconquérir la confiance de toute la population. On attendait avec optimisme la réalisation de ses premières déclarations. D'autres circonstances concouraient à alimenter les espoirs, tels que le retour de Phan-Châu-Trinh en Cochinchine, la grâce accordée à Phan-Bôi-Châu au Tonkin, la Convention du 5 novembre en Annam, accordant au peuple le droit de prendre part aux affaires politiques, et l'institution de la Chambre des représentants du Peuple avec l'élection d'anciens déportés politiques comme Huynh-Thuc-Khang et Lê-Van-Huân [ou Hoân]. Non seulement les jeunes formés à l'école française étaient pris d'un bel enthousiasme, mais ceux qui avaient passé jusqu'alors, pour des adversaires les plus résolus de la domination ont renoncé à leurs anciennes convictions pour attendre les résultats de la politique d'association et de collaboration qui était en honneur. Je puis vous affirmer, monsieur le Ministre des Colonies, que jamais depuis l'arrivée des Français, les Annamites ne s'étaient montrés avec autant de sympathie et de confiance à l'égard du gouvernement du Protectorat. Toutes les causes de mécontentement, tous les prétextes à l'opposition, furent oubliés comme par miracle. On aimait plus à regarder vers l'avenir plein d'heureuses promesses que de se retourner vers le sombre passé.

Les espoirs des Annamites étaient ainsi arrivés à leur point culminant. S'il n'y avait rien pour les guider dans leur épanouissement raisonnable, le moindre fait pourrait les culbuter et il serait impossible d'éviter le choc en retour. La pensée de l'homme est comme l'eau d'inondation qui doit fatalement déborder et se répandre n'importe où, quand le lit du fleuve n'est pas suffisant pour la rouler vers la mer. L'élite annamite, surtout les jeunes, n'avait qu'une pensée : réaliser les réformes politiques et sociales avec l'aide de la France. L'empressement que les jeunes gens témoignaient aux conférences données par Phan-Châu-Trinh, leurs demandes de grâce en faveur de Phan-Bôi-Châu, l'accueil grandiose qu'ils réservaient à Bui-Quang-Chiêu rentrant d'un voyage de propagande fait en France, la campagne électorale que l'on voyait pour la première fois en Annam, la formation de petits clubs dans les principales provinces, la tentative [231] de former un parti politique pour seconder l'effort du gouverneur général, prouvaient combien leur enthousiasme était chaleureux et sincère. Mais voilà que d'autres circonstances fâcheuses vinrent peu à peu réduire à néant tout l'édifice moral qu'on avait réussi péniblement à élever. Je me borne à citer les faits les plus importants.

a) Le retour de Phan-Châu-Trinh. — Quel personnage était Phan-Châu-Trinh ? Sa lettre adressée au gouvernement en 1906 et l'attitude qu'il gardait durant quatorze ans qu'il avait séjourné en France suffisaient pour montrer à tous les yeux, tant français qu'annamites, qu'il était essentiellement modéré et partisan de la politique d'association franco-annamite. Bien qu'adversaire déterminé du régime, il n'en combattait que les abus et les erreurs et ne cessait de demander au gouvernement métropolitain d'y remédier. Il savait que la cour d'Annam n'avait aucun pouvoir réel et servait seulement de prétexte à une politique arbitraire, tandis que toute la responsabilité devait raisonnablement tomber sur le gouvernement du Protectorat. Il était, en un mot, ennemi de tout le despotisme d'où qu'il vint, et préconisait un régime de collaboration entre les deux peuples basé sur l'égalité et la démocratie. Il n'était nullement francophobe et ne partageait pas les opinions des partis de violence. Après son retour au pays, à peine avait-il fait quelques conférences d'un caractère modéré que la maladie le retenait au lit et l'emporta enfin, regretté de tous ses compatriotes.

Pour montrer comment nous savions honorer ceux qui se consacraient à la cause de la nation, des cérémonies funèbres furent organisées en son souvenir dans toutes les provinces. Ces cérémonies présentaient un caractère purement cultuel et s'accomplissaient dans le plus grand calme. Et cependant, à l'exception de Saïgon où il mourut et où ses funérailles pouvaient être faites sans encombre, partout l'Administration locale se dressait pour intervenir. Des particuliers furent suspectés, arrêtés voire condamnés. La jeunesse des écoles ne souffrait pas moins. Le mouvement des grèves scolaires qui prit naissance n'avait pas d'autres causes que ces brimades, et voilà toute une classe de jeunes jetés sur le pavé, et dont l'avenir était brisé à tout jamais. Le terrain était on ne pouvait mieux préparé pour la semence des idées subversives.

[232]

b) La grâce de Phan-Bôi-Châu. — Phan-Bôi-Châu était le chef du parti révolutionnaire des émigrés qui avait médité pendant plus de vingt ans le renversement du gouvernement du Protectorat, jusqu'au moment où, à la faveur de quelques réformes accomplies par le gouvernement pendant la Guerre, il se décida à se rallier à la politique d'association. Son nom et son attitude étaient connus de tous. D'autres qui avaient fait beaucoup moins que lui avaient été condamnés à mort. En le gracieant, le gouvernement du Protectorat a fait un geste magnifique dont la valeur n'échappait pas aux yeux du peuple, et qui inspira à tous ses compatriotes une reconnaissance émue. Mais pour que cet acte de générosité conservât toute sa haute signification, il aurait fallu que sa grâce fût accompagnée de sa libération pure et simple, pour lui permettre de poursuivre en toute liberté sa nouvelle politique de collaboration franco-annamite, ou tout au moins pour lui donner la faculté de gagner sa vie comme bon lui semblait. Au lieu de cela, on ne faisait que le déloger de la Prison Centrale de Hanoï pour l'envoyer, sous bonne escorte, à Hué où il fut enfermé dans la maison de M. Nguyễn-Ba-Trac, alors sous-secrétaire d'État du ministère de l'Instruction publique. Mais l'opinion qui avait quelque peu contribué à sa grâce se révolta contre la façon dont il fut traité. Le gouvernement lui permit alors de choisir lui-même sa demeure. Il ne faisait cependant que changer de prison, car, sorti de chez M. Trac; il fut à nouveau enfermé dans cette prison plus grande qu'est la ville de Hué. En effet, il ne pouvait plus quitter la capitale qui devenait sa résidence forcée. Un jour qu'il voulait se rendre à Hanoï où quelques amis l'avaient invité à venir, il fut arrêté à Thanh-Hoa et ramené de force à Hué, escorté par l'inspecteur de la Garde indigène des provinces qu'il devait traverser. Depuis ce jour, il était l'objet d'une surveillance étroite et fort gênante. Il lui fut même interdit de vivre sur un sampan qu'il avait acheté pour passer la monotonie de ses jours à rimer des poésies sur le fleuve des Parfums. Aujourd'hui, il lui est interdit de quitter sa demeure pour aller quelque part dans la ville même., sans l'autorisation des mandarins provinciaux. Sérieusement, ce ne devait pas être ainsi que le gouvernement devait faire aboutir une mesure de grâce qui avait été tant applaudie par toutes les classes de la population. Voilà encore un fait dont les semeurs [233] de troubles ne se faisaient pas faute de se saisir pour alimenter leur propagande.

c) L'avortement d'un parti politique. — Lê-Van-Huân était un vieil adversaire du régime. À la suite des mouvements de 1908, il fut condamné à la déportation. Après l'amnistie, il revint chez lui. pour mener une existence obscure, sans plus s'occuper de politique. Au moment où, en vertu de la Convention de novembre, la politique du pays semblait s'engager dans une nouvelle voie, sollicité par les jeunes, il consentit à se rallier aux idées nouvelles pour poser sa candidature à l'élection des Représentants du Peuple et à s'occuper de la fondation d'un parti politique national. Une demande d'autorisation et un programme d'action furent soumis au gouvernement. Celui-ci répondit par un refus en disant que cette autorisation était conditionnée par la promulgation d'une nouvelle loi concernant les associations politiques, faite

prochainement par la cour d'Annam. Cette déclaration eut l'effet d'une douche froide sur tous les enthousiasmes. Comment, en effet, la jeunesse pouvait-elle persister dans son espoir, elle qui désirait, justement former un parti politique, servant d'organe à la volonté du peuple, pour seconder le gouvernement à faire des réformes dans le régime et les lois despotiques dont la cour de Hué était le dépositaire, alors qu'on lui enjoignait d'attendre une loi émanant de cette même cour ?

Toute la jeunesse aux idées modernes mettait dans cette question ses plus chers espoirs, car elle y voyait la possibilité de participer enfin aux affaires publiques. L'échec complet qu'elle venait d'essuyer était bien fait pour pousser l'effort et la bonne volonté de ses meilleurs éléments vers l'activité secrète et révolutionnaire qui était le seul exutoire possible à leur enthousiasme débordant.



Huynh-Thuc-Khang
Coll. Gérard O'Connell

d) La Chambre des Représentants du Peuple et Huynh-Thuc-Khang. — Il restait cependant un point sur lequel le peuple résigné pouvait encore fonder son dernier espoir. C'était la Chambre des Représentants du Peuple pompeusement affublée d'un beau nom. Ce nom inspirait à la population, aux jeunes du Centre surtout, une confiance exagérée. Ils organisaient des campagnes de propagande pour les candidats qu'ils avaient sollicités et choisis selon leurs convictions. L'Administration locale et les [234] mandarins n'y apportaient aucune entrave. Un certain nombre d'élus, qui mandarins démissionnaires (Nguyễn-Trac), qui anciens condamnés politiques (Huynh-Thuc-Khang, Lê-Van-Huân) donnaient à la Chambre un grand prestige aux yeux de la population. On espérait que le nouvel organisme serait capable d'accomplir des miracles. Mais quelques mois ne s'étaient pas écoulés après la première session, que la circulaire de novembre 1926 de M. le résident supérieur intérimaire en Annam d'E...⁶⁰, qui était une véritable insulte jetée à la face de la Chambre, fit disparaître tout le crédit qu'on lui attachait. Cependant, pour ne pas démolir une œuvre à peine entamée et pour ménager la susceptibilité des impatients, les élus du peuple se contentaient

⁶⁰ Jean-Charles Joseph d'Elloy: chevalier de la Légion d'honneur (1922).

d'adresser une protestation collective, tout en considérant cette circulaire non comme un acte gouvernemental, mais comme un acte individuel. Grâce à cette attitude pleine de tact de la Chambre, le choc que reçut la population était moins rude. Mais le souvenir de cette insulte n'était pas complètement effacé, que le discours d'ouverture de la session de 1928 de M. le résident supérieur intérimaire J...⁶¹, contraignit le président de la Chambre, Huynh-Thuc-Khang, et un certain nombre de représentants, dont Lê-Van-Huân, à donner leur démission devant une collaboration impossible. Il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler, monsieur le Ministre des Colonies, que ce discours disait, entre autres propos, que la Chambre représentait quelques milliers d'électeurs et non pas tout le peuple, et que ceux des élus qui s'aviseraient se soulever la question de la Constitution seraient frappés par la rigueur de la loi. Ainsi s'en allait le dernier espoir de la population qui ne trouvait maintenant devant elle que la dure réalité.

Les faits que j'ai énumérés plus haut étaient des erreurs étalées aux yeux de tout le monde et qui contribuaient irrésistiblement à accumuler des mécontentements tout prêts à faire explosion. Il est d'autres causes moins apparentes et auxquelles le Gouvernement ne semble pas attacher plus d'attention qu'aux précédentes. Qu'il me soit permis de les citer sommairement pour vous donner une idée de la situation intenable du peuple protégé.

1° La forme confuse du gouvernement (il n'existe aucune démarcation entre le Protectorat et le gouvernement direct) ; 2° L'éducation insuffisante (manque [235] d'écoles publiques, difficultés opposées à la création d'écoles privées) ; 3° La restriction de la liberté d'opinion (interdiction des revues, censure des journaux, inopposabilité à la population de faire entendre ses douleurs au gouvernement) ; 4° La vie économique pleine d'entraves (pas de liberté de voyage, travail forcé, etc.). Je ne parle pas du régime de favoritisme qui tolérait les mandarins et les fonctionnaires les plus indignes dont parlait Phan-Châu-Trinh dans la lettre de 1906, et qui subsiste tel quel jusqu'à l'heure présente.

Comment voulez-vous, monsieur le Ministre des Colonies, que le peuple, acculé à cette extrémité où il ne lui était plus permis d'espérer quoi que ce soit du côté du gouvernement, ne prêtât pas une oreille complaisante aux paroles des agitateurs qui leur montraient avec habileté un monde merveilleux à l'autre bord ? Il s'en fallait de bien peu pour lui faire perdre contenance et le pousser vers les actes les plus irréfléchis.

7° DE 1928 AUX TROUBLES ACTUELS

Du moment que les Annamites ne voyaient plus aucune possibilité de poursuivre la politique de collaboration franche et loyale, ils durent prendre le chemin qui leur parut le plus commode, car il leur fallait coûte que coûte vivre leur vie. Comment pouvaient-ils, dans ces conditions, se défendre contre la propagande intense des agents de Moscou qui faisaient miroiter devant leurs yeux de belles perspectives. La libération nationale, le départ des étrangers, la destruction d'une société pourrie et son remplacement par une société communiste où chacun a sa place et sa part de biens. Ce serait vite fait. Le terrain était d'autant plus propice à une telle propagande que les inondations se succédaient sans cesse, que des mauvaises récoltes répétées aggravaient la misère des paysans, que des jeunes gens par milliers étaient jetés sur le pavé en quête d'une place introuvable, que des millions d'ouvriers, à cause du marasme économique, étaient réduits au chômage. Et puis l'arrestation des suspects, les exactions des mandarins, les délations inspirées par la vengeance, les difficultés de toutes sortes que l'on rencontrait dans ses affaires, tout cela avait l'effet de l'huile versée sur un feu qui

⁶¹ Pierre Jabouille: chevalier de la Légion d'honneur (1925).

couvait. *En vérité, les Annamites, même les plus cultivés, ne [236] savent pas ce qu'est exactement le communisme.* Les adeptes de Lénine de leur côté, ne sont non plus pourvus d'aucune recette miraculeuse capable d'hypnotiser les gens. Tout leur mérite consiste à savoir exploiter habilement un état de fait que le gouvernement n'a rien tenté pour éviter. Il faut reconnaître par contre qu'à l'origine, il y avait bien un mouvement nettement nationaliste, représenté par le Viêt-Nam Quốc-Dân-Dang (parti nationaliste du Viêt-Nam) et d'autres sociétés secrètes de l'Annam dont les noms de Phuc-Viêt (Restauration de l'Annam) de Hung,-Nam (Rénovation de l'Annam), de Viêt-Nam Thanh-Niên Cach-Mang (Jeune Annam révolutionnaire) renseigne suffisamment sur son caractère. Ce ne fut qu'après l'échec du Viêt-Nam Quốc-Dân-Dang au Tonkin, et la dissolution des organisations secrètes de l'Annam que commencèrent les manifestations communistes. Un des faits les plus caractéristiques du mouvement actuel est que partout où il s'est implanté, il trouva les éléments les plus divers, des ouvriers, des paysans, des écoliers, des fonctionnaires, des commerçants, des militaires, même de vieilles femmes, de jeunes garçons et de jeunes filles de 15 ans, pour le soutenir. Tant de classes différentes qui s'accordent dans un même mouvement de protestation nous prouvent pleinement qu'il a bien ses racines profondes dans les mécontentements qui se sont accumulés depuis de longues années dans le cœur de tout le monde. De communiste, il n'en doit avoir que le nom. En vérité, nous ne sommes pas en présence ni des Russes, ni des Chinois, ni d'aucun autre étranger, mais bien des Annamites, c'est-à-dire des protégés du Gouvernement qui, à bout de ressources, et entraînés par la force des choses dans de folles aventures, s'offraient désespérément aux bombes des avions et à la balle des mitrailleuses pour chercher la mort qu'ils ne craignaient plus. Quel intérêt y aurait-il pour la France qu'une telle situation se prolongeât par la même politique erronée qui nous avait si chèrement coûté ?

CONCLUSIONS

Le mouvement communiste s'est ralenti. Le pays est relativement calme. Le gouvernement du Protectorat est en train d'élaborer les réformes. Le gouvernement [237] de la Métropole même a décidé de vous confier la noble et haute mission d'aller enquêter sur place pour étudier avec le gouvernement colonial les remèdes à employer. Des problèmes vitaux de notre nation se posent à l'heure actuelle. Notre existence même dépend de la façon dont ils seront résolus. Il y va aussi des intérêts de la France qui sont tellement liés aux nôtres qu'il est désormais impossible d'envisager les uns sans les autres. Je ne me mêle pas de parler de ces questions sur lesquelles le gouvernement doit avoir des plans bien arrêtés. Je me borne à vous exposer, sous la poussée des douleurs profondes que m'inspire la situation présente, les erreurs que j'ai pu remarquer dans la politique du gouvernement et qui sont, à mon avis, les causes profondes de tous ces troubles, dans l'espoir que mes humbles paroles pourront servir de quelque chose dans la nouvelle politique de collaboration franco-annamite qui doit mener notre pays vers une meilleure destinée. Comme s'il s'agissait d'un malade dont des médecins malhabiles ont ruiné la santé, je ne vous expose que les différents aspects du mal, en souhaitant que vous, praticien renommé, vous trouverez une meilleure formule pour le sauver d'une mort imminente.

Voilà le vœu suprême que je forme en vous adressant cette lettre.

Pour terminer, je vous prie, monsieur le Ministre des Colonies, de pardonner à mon audace, et d'agréer l'expression de mes sentiments les plus humbles.

Signé : Phan-Thuc-Duyen (lettré annamite)

LIVRES À CONSULTER SUR L'INDOCHINE

1925

Nguyen AN NINH. — La France en Indochine.
Roland DORGELÈS. — Sur la route mandarine.

1926

Georges GARROS. — Forceries humaines.
Nguyen Ai Quoc — Le procès de la colonisation
Léon WERTH. — Cochinchine.

1928

Camille DREVET. — Les Annamites chez eux.

1930

Luc DURTAÏN. — Dieux blancs, hommes jaunes.
Paul MONET. — Les Jauniers.

1931

J. PÉRAT. — Viêt Nam. Révolution prolétarienne.
Louis ROUBAUD. — Viêt Nam.
Yvonne SCHULZ. — Dans la griffe des Jauniers.
Marcel MARTINET. — Civilisation française en Indochine. Un fleuve de sang. La Révolution prolétarienne.

RÉPONSES À ANDRÉE VIOLLIS

MADAME ANDRÉE VIOLLIS EN INDOCHINE
OU MINERVE MENÉE EN BATEAU
par Marc Dandolo
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 novembre 1935)

Madame Andrée Viollis a publié chez divers éditeurs une dizaine de livres ; autant qu'on en peut juger, ils n'ont pas eu d'éblouissant succès ; il est possible qu'un dernier-né, le onzième, que cette dame vient de produire à la lumière du jour par les soins de la Nouvelle Revue Française, connaisse une meilleure fortune. L'exemplaire que je possède est d'une neuvième édition. Le titre : *Indochine S.O.S.* avec, ce qui est aguichant, une préface d'André Malraux. Sans doute ce parrainage de l'auteur de *Condition humaine* est déjà une indication de ce que peut être la tendance du livre. À l'instar de feu Barbusse, M. André Malraux a ses sympathies, on le sait, orientées vers la Mecque des temps nouveaux, cette Moscou qui nous forme nos plus notables agitateurs annamites. Néanmoins, ce préfacier de talent s'est acquitté avec un certain non-chaloir du soin de présentation qu'il avait accepté. Le livre l'avait-il déçu ? En tout cas, nous ne lisons dans cette préface que de nuageuses théories sur l'art du reporter : l'enthousiasme, l'élan sont absents ; pour un peu, il y aurait à noter un certain désenchantement.

Madame Andrée Viollis n'a-t-elle pas été suffisamment ardente dans la dénonciation des horreurs du colonialisme en Indochine ? Peut être ! Pour nous, en lisant ce livre, nous n'avons éprouvé aucune surprise ; de longues années vécues dans la colonie nous ont appris que ce malheureux pays est de tradition le paillason sur lequel tous les écrivains de passage, tous les journalistes et reporters métropolitains, sauf de rares et honorables exceptions, jugent nécessaire à leur gloire, à leur génie plutôt, d'essuyer leurs pieds. Arrivée en mi-septembre 1932 et repartie en mi-décembre de la même année, madame Andrée Viollis avait eu plus de temps qu'il n'en faut à son gré pour tout voir, « pénétrer l'âme annamite », juger de toutes choses en politique dans ce pays et, bien entendu, condamner sans appel l'administration française, l'armée, les colons. N'avons-nous pas connu trop de journalistes visiteurs qui surent éclairer leur religion en beaucoup moins de deux ou trois mois ? Qu'ils sont donc ces imbéciles aux yeux de taupe qui déclarèrent l'âme annamite impénétrable ? Allons donc ! Et qui donc dirait qu'à vivre en Indochine, on voyait peu à peu fondre et réformer tant d'idées conçues à l'arrivée ! Et puis pourquoi viendrait-on, s'il fallait, après examen, avouer qu'on se récuse, faute d'y voir clair et parce que les questions à trancher sont trop complexes ?

Non, il est indispensable de se prononcer, on le tient à honneur, et l'on sait bien que le succès sera d'autant plus assuré qu'on aura correspondu à un certain besoin de scandale et de dénigrement qui est, il faut en convenir, au fond de l'âme de tant de lecteurs. Étaler une sensibilité exquise, un souci élevé de la justice idéale, une humanité débordante, que cela, d'ailleurs, est tentant.

Il faudrait un bien singulier renoncement à son moi, à l'idée des sympathies multiples à conquérir, pour se résigner à l'austère devoir de peser un peu tous les témoignages, de tenir compte d'expériences anciennes, et de ne pas admettre avec tant d'extraordinaire facilité que l'administration, l'armée, la colonisation ne comprennent que d'affreux tortionnaires, des tyrans qui déshonorent la France, des *Jauniers* comme l'a écrit M. Paul Monet, autre célébrité coloniale du meilleur aloi.

Et cependant, le livre achevé, on se rend compte qu'il y aurait une erreur à taxer madame Andrée Viollis de mauvaise foi. L'auteur croit ce qu'il écrit, c'est invraisemblable mais certain ; il apporte un témoignage qu'il y a lieu de tenir pour sincère.

Par où pêche donc ce livre ? Il nous faut bien le dire : par la naïveté, par une extrême candeur, à laquelle s'ajoute une excessive confiance de l'auteur en sa clairvoyante perspicacité, en son habileté à mener une enquête. Que madame Andrée Viollis ait eu dès son départ de France, au plus intime de son cœur et sans même se l'avouer, son siège fait, au moins quant à la tendance générale, de son futur reportage, trop d'indices nous portent à le croire. Faire en débutant un sort glorieux à cette sentence d'André Malraux : « Il est difficile de concevoir qu'un Annamite courageux soit autre chose que révolutionnaire », l'indique, et plus encore, peut-être, cette interprétation d'une scène dont madame Viollis est témoin au siège central de la Sûreté politique à Hanoï : un gamin annamite de dix-huit ans vient d'être arrêté et voici ce qu'il déclare : « Je me repens d'avoir fait des bêtises... Je demande pardon à la France. Je suis prêt à la servir... » Et savez-vous le mot, le seul mot, qu'inspire à notre auteur cette attitude de résipiscence ? Le voici : PIToyABLE ! Et oui ; il y a ici quelque chose de pitoyable certes et c'est ce goût inné, constant à travers toutes ces pages, pour le révolté. À prédire les catastrophes, notre éviction d'Indochine, madame Andrée Viollis éprouve une délectation qu'avec une habileté incontestable elle masque le plus souvent, mais qui perce ça et là comme on vient de le voir.

Auprès de qui, d'ailleurs, est menée l'enquête ? Auprès des seuls révolutionnaires annamites. Et ici une question se pose. Pour avoir pénétré auprès d'eux et reçu leurs confidences, dans les termes où elles nous sont reproduites, il fallait de toute évidence que madame Andrée Viollis fût accréditée auprès d'eux, eût le mot de passe, un sésame ouvre toi ne prêtant à aucune suspicion. Or, si un texte biblique déclare que tout

homme est menteur, il nous faut à nous, qui connaissons les Extrême-Orientaux un peu mieux tout de même et par un frottement plus prolongé que madame Viollis, reconnaître qu'à l'instar des réclames affirmant qu'il y a des super carburants, des superlubrifiants et mime des pneumatiques super-conforts, il y a, dans l'espèce humaine, des super-menteurs. C'est à une belle collection de ces gens que, pour son information, l'auteur de *l'Indochine S. O. S.* eut affaire ; elle se livra à eux avec une confiance digne d'un meilleur sort. Son imprudence et ses sympathies d'avant la lettre lui ont joué le plus mauvais tour. Sans s'en douter, tant les sympathies, tel l'amour, impliquent le plus souvent un bandeau sur les yeux, elle en laisse percer l'aveu. C'est d'abord M. le ministre des Colonies, M. Paul Reynaud, qui fait à madame Andrée Viollis, à l'escale de Singapouore, l'extraordinaire proposition que voici : Puis-je vous demander un service et un sacrifice ? Je voudrais savoir ce que pensent les milieux nationalistes d'Indochine, connaître leurs griefs, leurs revendications, leurs espérances. Je compte beaucoup sur vous pour me fournir les renseignements QUI POURRONT DÉCIDER DE MES RÉFORMES CAR JE SAIS TROP QU'ON ESSAIERA DE ME CACHER BIEN DES CHOSES mais il faudrait que vous renonciez aux Indes Néerlandaises.

Ainsi parle ce ministre, si naïvement confiant, et, encore une fois, si extraordinaire ! Mais l'amusant est qu'ensuite, quand M. Paul Reynaud retrouve en Indochine madame Viollis investie par lui de cette mission de confiance, il s'éloigne d'elle et l'évite.., non pas tout de suite, car, en Cochinchine, il l'invite à monter dans sa voiture et notre enquêteuse de dire : « Je lui fais part des révélations de mes Annamites. Il paraît sincèrement indigné... » bientôt changement d'attitude : M. Paul Reynaud ne réagit plus. Dans mes rares apartés avec lui, je le sens peu à peu gagné par l'atmosphère ambiante. Il me répète des phrases que j'ai entendues sur d'autres lèvres... Les illusions du départ se dissipent. » et bientôt elles sont dissipées, car madame Viollis, quelques jours plus tard, note avec amertume : « Je n'ai pu communiquer (au ministre) les derniers renseignements que j'avais recueillis ; chaque fois que je voulais m'approcher de lui, la malice du sort, ou celle des humains m'arrêtait en route. JE DOIS DIRE QUE, DE SON CÔTÉ, M. REYNAUD ne semblait plus désireux de m'entendre. » Quelle déception, justes dieux !

il sera beaucoup pardonné à M^{me} Viollis pour cet aveu si humble, dont nous serions au regret d'avoir à souligner le ton d'un comique si involontaire.

Et maintenant — et ce sera pour demain — examinons les sources de la documentation de notre auteur, et voyons la valeur de ces sources, leur pureté, et si, par hasard, un contrôle sérieux a été institué sur les données recueillies, ou *pêchées* ainsi.

(suite)

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1935)

Nous avons laissé hier madame Viollis sur cette déception que lui causa M. le ministre Paul Reynaud en l'évitant quand il l'avait cependant chargée d'une mission si honorable, dont elle avait pensé — et nous l'en croyons — s'acquitter de son mieux.

Une réflexion s'impose à la lecture de *Indochine S.O.S.* Mademoiselle Viollis n'a mis aucune hâte à publier ce livre. Ce sont, dit-elle, des notes de voyage, qu'elle livre au lecteur à peu près telles qu'elles furent prises au jour le jour.

Ce qui frappe, c'est le souci de donner à l'ensemble un aspect de totale impartialité et de ne se laisser aller en aucune occasion à élever le ton, à écrire sur le mode vibrant. À cet égard, le livre est parfaitement composé, le réquisitoire est écrasant, ou du moins on l'a voulu tel, mais il est calme d'allure et d'apparence pondérée. Pour en arriver là, à ce point où il pouvait le plus utilement porter, il fallait le temps et ne pas donner l'impression d'avoir écrit *ab irato*, sous le coup de l'indignation véhémence. Cette façon

de faire, convenons-en, donnera au public ignorant des choses de la colonie les motifs les plus puissants de croire ce qu'on lui raconte en termes si posés. Il n'en faut pas douter : de toutes les œuvres méchantes publiées sur l'Indochine, celle-ci est à coup sûr la plus mauvaise. Ce ne sera pas en faisant autour de ce livre le silence qu'on limitera ses effets fâcheux, car il sera lu, et le devoir, croyons-nous, est, au contraire, de réfuter l'auteur, d'autant mieux que rien ne nous autorise, nous l'avons dit à suspecter la bonne foi de madame Viollis.

Et d'abord, reprenons la remarque essentielle que nous faisons hier : pour pénétrer auprès des agitateurs, recevoir leurs confidences, il fallait que notre enquêtrice fut accréditée singulièrement auprès d'eux. À Saïgon, en octobre 1931, madame Viollis fait la connaissance, dans des conditions de mystère très significatives, de trois agitateurs annamites. Avec eux, elle se décide à aller voir, *dans un village à quelques kilomètres, un écrivain de talent, un nationaliste, pour lequel un ami parisien m'a donné une introduction*. Cet écrivain de talent a, d'ailleurs purgé une peine d'un an de prison. Nous voilà confirmés dans notre idée : madame Viollis avait, en effet, obtenu dès Paris le mot de passe. Naturellement, et comme c'était son devoir, la police surveille notre reporter féminin: elle trouble le conciliabule. À diverses reprises, d'ailleurs, des fonctionnaires de tout ordre croient charitable à la fois et nécessaire de mettre en garde la visiteuse contre ces relations suspectes et lui signalent à combien de fâcheuses erreurs elle s'expose. C'est en vain : madame Viollis a ses sympathies de principe invariablement orientées du côté des révoltés, elle admire MM. Roubaud et Paul Monet, ses devanciers dans cette voie, et tous les avis en provenance de braves gens qui aimeraient dissiper ses préventions, sont écartés avec dédain. Il faut le redire : *le siège est fait*.

Aussi, tout ce qui a manœuvré contre la France, tout ce qui a combattu pour une insurrection du pays, reçoit la visite de madame Viollis. Avoir fait de la prison, ou s'y trouver encore pour attentat contre notre domination, est un titre de gloire et fait vibrer le cœur de cette excellente dame. Nous ne pouvons la suivre partout pour rectifier ses dires, apporter les correctifs nécessaires à ses admirations : ce serait réfuter le livre par un autre livre. Mais arrêtons-nous à l'intervention de Phan-Boi-Chau. De ce seul cas nous pourrions sans exagération conclure à nombre d'autres. Ce que fut Phan-boi-Chau, nous le savons : nous avons été témoins de l'horrible assassinat, à la terrasse de Hanoi-Hôtel, des commandants Thierry et Mongrand, sans parler de tant d'autres ; nous sommes fixés sur le véritable caractère de ce malfaiteur qui ne fut qu'un ambitieux aigri. Madame Viollis pénètre auprès de lui avec ce respect ému que mettaient autrefois de jeunes débutants dans la carrière des Muses à aller saluer Victor Hugo. *Le sourire de ce terroriste est doux comme celui d'un enfant*. Phan-boi-Chau parle et, fervente, son auditrice boit ses paroles. *On sent que le vieux révolutionnaire se contient, qu'il s'est promis d'être calme, mais ses yeux LUISENT SOMBREMENT*, ses mains tremblent. « Le sourire doux comme celui d'un enfant a disparu : c'est que le discoureur « dégoise » — qu'on nous pardonne ce mot, si trivial, mais qui s'adapte si bien à la situation — contre la France. *Les Français d'Indochine nous traitent en esclaves et quelquefois en chien...* Ainsi parle le vieux révolutionnaire ; « d'une voix douce et basse, il continue à broder sur ce thème connu, et soudain, devant ce vieil homme résigné, j'ai honte, j'ai mal... », déclare madame Viollis ! Pauvre bonne dame, si émue en présence de ce héros ! et pourtant... Écoutez, Madame, aurais-je voulu dire, écoutez cette histoire que je puis vous donner comme certaine, en m'appuyant de témoignages que vous pouvez facilement recueillir auprès de personnes vivant encore et notamment auprès de monsieur Alexandre Varenne. Ce héros, ne vous extasiez pas devant son souvenir ! Il est mort auréolé, je vous l'accorde, aux yeux de tout ce qui rêve de verser le sang français en Indochine, mais cette auréole est usurpée. Ce héros, si grand dans votre admiration, outre qu'il fut un bandit, fut aussi un *mouchard*... Condamné à mort par une commission criminelle présidée par l'inspecteur des Services civils Bride, il ne fut pas ,

comme on vous l'a dit, gracié spontanément par M. Varenne , *il quémanda, les termes les plus vils*, cette grâce ; s'engageant à être désormais, au cas où on la lui accorderait, un serviteur actif de la cause française : il avouait tous ses crimes, se reconnaissait justement condamné et — c'est ici Madame qu'il faut vous armer de courage — pour reconnaître d'avance cette grâce de la vie qu'il implorait, *il donnait les noms de tous ses compatriotes, ses amis, ses affidés, réfugiés en Chine, indiquait minutieusement les localités où ils se trouvaient et les moyens de s'emparer d'eux*.

Phan-boi-Chau est mort. Je me suis plus tenu au silence. Quand le très haut personnage qui me renseignait m'eut mis au courant de ces faits, il ajouta : « Pensez-vous que désormais Phan-boi-Chau puisse être à redouter si nous le gracions ? » Je m'excuse Madame, de dépouiller ce révolutionnaire si sympathique du prestige que vous lui aviez reconnu...

Encore une fois, négligeons le défilé d'illustrations rebelles que fait passer sous nos yeux madame Viollis ; tous ces gens sont charmants, distingués, ont le profil remarquable... Si je ne craignais de heurter l'enquêteuse dans des sentiments que je soupçonne, je dirais qu'à la lire, tous ces Annamites si fins, si fiers, si distingués, paraissent comme autant d'aristocrates, opposés aux rustres que sont en majorité les Français en Indochine.

L'administration française apparaît, à travers le livre de madame Viollis, comme une institution honteuse, Quelques fonctionnaires sont nommément désignés et, si les attaques contre eux sont réticentes, si l'auteur à manière des chats, rentre à demi ses griffes pour les amener devant nous, on sent une hostilité qui se dissimule mais à regret.

Monsieur Châtel a naturellement les honneurs de cette patte de velours. « Je sais, dit madame Viollis, que M. Châtel n'ignore rien de mes démarches ni aucune de mes intentions. Je sais aussi qu'il est considéré comme l'un des administrateurs les plus remarquables de l'Indochine... Mais (!) dans une conversation sur les troubles dans les villages du Nord-Annam, il déclara tout à coup sèchement : « Au moindre signe de communisme dans un village, je serai impitoyable, je détruirai tout ! » — Est-ce là un avertissement pour les indigènes avec lesquels je sois en rapport ? poursuit madame Viollis. Je sens en tout cas que son siège est fait et qu'il n'admettra aucune discussion avec la profane que je suis. Mieux vaut se taire. »

Nous n'avons aucune raison de douter de l'exactitude des propos attribués à M. Châtel. Nous nous permettons même d'adresser au secrétaire général du gouvernement général toutes nos félicitations à l'occasion de ces propos. Car enfin, il est une question qui se pose et à laquelle il faut répondre : que prétendons nous faire en Indochine et pourquoi y sommes-nous ?

C'est ce que nous voudrions examiner demain.

(suite et fin)

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1935)

Nous sommes venus en Indochine, il est bon de le redire, appelés par des cris d'horreur et pour mettre un terme à des atrocités dont le détail n'est probablement pas connu de madame Andrée Viollis.

Nous y restons pour des raisons multiples sans doute ; mais l'une d'elles, essentielle, capitale, encore que personne ne la mette en relief et qui reste sous-entendue dans les consciences, est que le jour de notre départ serait le signal de nouveaux massacres ; le pays tomberait dans un état pire que celui où le trouvèrent les soldats de la conquête.

Quand, après ce qu'on est convenu d'appeler « le désastre de Langson » et qui fut, en réalité, si peu de chose, la Chambre perdit tout sang-froid, s'ameuta contre Jules Ferry, contraint à s'échapper du Palais Bourbon par escalade, la question de l'évacuation du Tonkin fut posée devant le Parlement. Nulle expédition n'avait été impopulaire

comme le fut celle-là : le pays eut ratifié d'enthousiasme une décision qui ralliait d'avance, à ce moment, toute la gauche de la Chambre et aussi la droite !

Monseigneur Puginier — le grand évêque de Hanoï — émule réellement de l'évêque d'Adran en cette circonstance, jugea de la situation et, en hâte, câbla à M. de Mun que l'évacuation déciderait d'une hécatombe générale des chrétiens, en Annam et au Tonkin, comme aussi de celle des missionnaires. M. de Mun communiqua à ses amis le télégramme reçu ; il agit et parla, et l'évacuation fut repoussée, grâce à l'appoint de la droite, à un nombre de voix bien modeste d'ailleurs.

Nous osons dire — et les assassinats qui marquèrent les troubles de 1931-1932 en témoignent — qu'aussitôt notre départ, tout ce qui nous a été acquis parmi les populations indochinoises serait, encore aujourd'hui, sans distinction religieuse cette fois, impitoyablement égorgé.

Nous osons dire que la tyrannie mandarinale ancienne, celle de 1871, de 1881 ne sera que de la Saint Jean auprès de celle qu'exerceraient ces beaux jeunes gens admirés par madame Viollis et qui s'inspirent de Moscou avec tant de passion. Ce serait un mandarin nouveau substitué à l'ancien et sans aucune des garanties qu'offrait parfois ce dernier. Et sans doute des âmes qui s'apitoient sur le sort du peuple annamite seraient-elles bien surprises si on leur disait du sort de ce peuple qu'il serait infiniment misérable après cet avènement. De même, on étonnerait peut-être madame Viollis, qui cependant croit connaître la Chine, comme elle connaît, ou imagine connaître, l'Indochine, si on lui disait que des villages chinois, aux environs de Quang-Tchéou-Wan et de notre frontière, se sont vus poussés, par la misère et les attentats de toute sorte dont ils étaient l'objet depuis la révolution, jusqu'à demander le protectorat de la France sur eux.

Le spectacle le plus lamentable que donne l'attitude de tous ces écrivains qui, au pied levé, vitupèrent et dénigrent l'œuvre française en Indochine, est celui là : de parti-pris, dénier ou tenir pour insignifiant que nous ayons fait succéder dans le pays à l'insécurité radicale des personnes et des biens : la paix, la sécurité partout. Ces mots, pour ces aveugles volontaires, ne signifient plus rien,

C'est qu'ils n'ont jamais consenti à se renseigner. Madame Viollis n'a voulu de contact qu'avec des agitateurs, des révoltés, et jamais il ne lui est venu à l'idée qu'elle n'avait là, en face d'elle, que ce qu'il nous a bien fallu appeler hier des aristocrates, mais qu'il est beaucoup plus juste à la fois, et plus terre à terre, d'appeler des ambitieux, et pour tout dire : des arrivistes, soucieux de dominer cette plèbe que la plupart d'entre eux, dans un égoïsme féroce, tient pour taillable et corvéable à merci. Elle ignore, madame Viollis et ses pareils, qu'à détenir une parcelle d'autorité, il n'est pas un Annamite, à de bien rares exceptions près, qui ne soit porté à en abuser. Une éducation reste à faire.

Aussi quand nous entendons, nous qui avons vieilli dans la colonie et qui aimons, nous osons l'affirmer, la population laborieuse annamite, quand nous entendons, dis-je, les paroles nettes et fermes prononcées par M. Châtel, au grand scandale de madame Viollis, nous applaudissons, témoignant avant tout, avant même peut-être d'un dévouement normal aux intérêts français, d'une sollicitude pour le peuple, le vrai peuple annamite. Libre à qui voudra de tenir pour négligeable vingt cinq millions d'hommes tués en Chine par la révolution et les famines consécutives, et tant d'autres millions d'hommes sacrifiés en Russie au bolchevisme ; nous sommes, nous, avec les gens de cœur et d'honneur qui ont le souci d'épargner à l'Indochine ces carnages. *Au moindre signe de communisme dans un village, je serai impitoyable*, a dit M. Châtel, et, disant cela, cet administrateur a montré qu'il était réellement à sa place aux plus hautes fonctions qu'il occupe. Il faut en finir avec une sensiblerie qui détonne. Les mêmes gens qui approuvent les fusillades de la place de la Concorde, dirigées, en Février dernier, contre des manifestants sans armes, des anciens combattants, des patriotes, qui protestaient contre des turpitudes, des vols, des assassinats, commis avec des

complicités parlementaires, les mêmes qui applaudissent et trouvent qu'on ne fusille pas assez, alors s'indignent des répressions de troubles en Indochine quand les manifestants avaient assassiné, torturé, à plaisir tout ce qui, dans les villages, était suspect d'appuyer l'autorité française.

Et nul de ces visiteurs superficiels, de ces critiques partiaux qui ne font que passer, ne se demande ce que peut-être, ce que doit être le sentiment de la responsabilité de ces fonctionnaires qu'ils couvrent de sarcasmes. Qu'ils cèdent, ces fonctionnaires, à cette sensibilité, plus meurtrière dans ses effets que la rigueur qui s'impose, et ils trahissent à la fois et ce peuple qu'ils ont à protéger et la France dont ils sont les représentants.

Il est facile d'apitoyer à l'occasion de mesures de rigueur qui furent une nécessité, quand on n'a jamais connu l'ambiance de ces journées de troubles. Mais nous savons, nous, qu'hésiter dans la répression, dans l'acte vigoureux, si pénible soit-il, c'est laisser en quelques heures l'émeute gagner des proportions telles qu'il faudra des torrents de sang pour l'arrêter. Nous connaissons les hommes dont ce fut la dure tâche, le rude et crucifiant devoir, de donner ordre de sévir, et ces hommes, nous les savons profondément humains ; ils furent dans la position du chirurgien qui, pour sauver un malheureux de la gangrène, doit décider d'une opération, pratiquer une amputation. Il est facile d'ameuter, contre de tels hommes, l'opinion publique ignorante, mais la colonie sait ce qu'elle leur doit.

Terminons sur un drame dont madame Viollis pense tirer de grands effets d'attendrissement. Des légionnaires, dans le feu de tous ces troubles du Nord-Annam, ont exécuté sommairement huit Annamites mis en état d'arrestation. Comparissant devant la Cour criminelle de Hanoï, en juin 1933, ces légionnaires furent acquittés. Ces hommes venaient de voir l'un des leurs, un camarade aimé de tous, le sergent Perrier, *jeune, plein d'allant, assassiné dans les circonstances atroces que voici : Perrier était sans armes et, pour le tuer, les communistes lui avaient porté un coup de lance à travers l'anus, un autre dans les parties sexuelles et lui avaient crevé un œil, tuméfié le visage à coups de bâton ; les deux bras étaient presque détachés du corps, à coups de coupe-coupe, la tête à moitié sectionnée. Le corps portait vingt-huit blessures, non compris quatre coups de revolver dans l'abdomen. Or Perrier était un pacifique, ne cherchant QU'À SE FAIRE AIMER DE LA POPULATION.* Ceci est extrait de l'acte d'accusation.

Ah, sans doute, il faut blâmer les camarades de Perrier, quand, sous le coup de l'horreur de cette vision, ils tuèrent huit indigènes arrêtés et non jugés. Mais tirer parti de cette violence, s'indigner, en faire subir la responsabilité à la colonie française, en raison de cet acquittement, cela passe les bornes du pharisaïsme. C'est se refuser à tenir compte des circonstances et du milieu. Parler « d'assassinat commis de sang-froid », allons donc !

Les Légionnaires ! Madame Viollis se laisse aller à traiter l'ensemble de ce corps de bandits... Il importe assez peu. La France, l'Indochine, savent ce qu'elles doivent à de tels hommes. Un missionnaire, témoin à décharge dans le procès dont s'indigne l'auteur d'*Indochine S.O. S.*, a tenu le langage que ratifie la colonie entière : *Nos légionnaires, je m'en porte garant devant la Cour et messieurs les jurés, ont fait bonne œuvre, œuvre patriotique, œuvre française, et REMIS LA PAIX DANS LE PAYS.*

Le paix ! Les belles âmes qui cherchent à salir colons, armée, fonctionnaires, s'en soucient bien ! L'œuvre d'apaisement serait la ruine de leurs espoirs et de leur littérature marchande. Elles apportent leurs petits papiers, leurs ragots, pour activer, s'il se pouvait la flamme qui couve et leur philanthropie n'est que meurtrière.

Madame Viollis a monté en épingle la phrase odieuse de M. Malraux que nous avons déjà citée : *il est difficile de concevoir qu'un Annamite courageux soit autre chose que révolutionnaire.* Et l'on a voulu mettre là, dans un appel à l'orgueil, le poison le plus agissant sur la naïveté de la jeunesse d'Annam. Mais la phrase, voulue malfaisante, énonce une contre-vérité. L'Annamite courageux et intelligent collaborera de plus en plus avec l'élément français en Indochine, car il sait hâter par là l'évolution désirable de

son pays. Le révolutionnaire — il le sait encore heureusement — ne fait que retarder cette évolution et noyer dans le sang des espoirs uniquement réalisables dans la paix.

Et nous terminerons en contestant la réalité des connaissances qu'ont M. Malraux et Madame Viollis des questions dont ils traitent. Que M. Malraux ait un jour pris un contact trop réel avec les sculptures d'Angkor, c'est ce que nous apprit une histoire assez malheureuse pour lui et où dût intervenir la police, mais emballer des statues n'ouvre pas sur l'âme indigène des horizons particulièrement sûrs. Madame Viollis, quant à elle, a lamentablement trahi les espoirs de Monsieur le ministre Paul Reynaud qui, un jour venu, *ne sembla plus désireux de l'entendre*. Ah ! comme vous comprenons çà !

Alerte en Indochine !
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1936)

Beaucoup sont d'accord pour condamner le livre d'Andrée Viollis, « S.O.S. Indochine », et beaucoup, à ce point de vue, ont raison, parce qu'ils condamnent l'excessif. L'exagération en tout est un défaut. M^{me} Andrée Viollis a été quelquefois abusée. Mais les hommes de bonne volonté auront fait la part des choses, et admis tout de même certaines exactitudes qui devraient diriger la France vers son immense fédération d'Extrême-Orient.

Nous qui, journellement, sommes sur la brèche depuis de nombreux mois, qui publions régulièrement les avertissements et les avis de notre collaborateur J.-L. d'Aignot, non pas seulement dans le cadre Indochine, mais surtout dans le cadre Pacifique, nous avons également subi des attaques, et la calomnie — cette vieille chère calomnie ! — ne nous a point épargné. Grâce en soient rendues à la médiocrité humaine ! Nous nous rions des méchants, et des insuffisants, assuré que nous sommes de la validité de nos craintes, et de la justification future de celles-ci.

On nous reproche notre pessimisme. La vérité choisit-elle son humour ? On nous reproche notre « critique » systématique. Est-il donc impossible de vérifier les faits ? Nous faisons état de données certaines, que tout un chacun peut établir comme nous, en y prenant certes un peu de peine.

Au surplus, dans cette sournoise bataille entre ceux qui s'obstinent à dévoiler la vérité — cette vérité si magnifique quand elle est nue ! — et ceux qui s'offusquent de ses formes pleines, il n'est de meilleur témoignage que celui du pays même.

Nous placerons donc sous les yeux de nos lecteurs une lettre reçue avant-hier d'Indochine, datée du 20 janvier et nous extrayons ce court passage :

... Le gros danger — le pire — c'est que l'indigène nous épie ici comme nulle part ailleurs ; qu'il nous hait comme nulle part ailleurs aussi ! que le Japonais attend que « la poire soit mûre » et manifeste même de l'impatience !

Alors, demain ?

Demain est trop lourd de menaces précises que les grands chefs ne veulent pas voir. Je souhaite de tout cœur me tromper, mais, d'accord en cela avec la majorité des camarades d'ici, j'ai bien peur que nous ne conservions pas longtemps encore l'Indochine.

Je ne suis pourtant pas, Dieu merci, pessimiste pour deux sous et je crois malgré tout à un sursaut désespéré des vertus de notre vieille race française, mais il faut reconnaître, il est vrai, que la tâche d'un Gouverneur général, ici, est des plus ardues. Il a à lutter contre des masses d'intérêts discordants.

Sur le plan économique et politique, l'Indochine est un pays lié à la Chine, au Japon et aux deux Indes (Hollandaise et Anglaise), secondairement aux États-Unis et quelque peu aux grandes îles du Pacifique.

Tous les efforts tentés pour provoquer des échanges avec la France et l'Europe se heurtent à de très grosses difficultés : les résultats obtenus restent illusoire et artificiels.

L'Indochine est faite pour fournir du charbon, des métaux, du caoutchouc, du coton, du café, du maïs, des huiles — peut-être du pétrole sous peu — aux pays précités, en échange d'objets manufacturés à son goût et très bon marché.

Grâce à des taxes prohibitives et à un faisceau de lois protectrices, l'Indochine est obligée d'acheter très cher à la France des produits qui ne lui conviennent pas, en contrepartie d'une vente très limitée et difficile de ses matières premières. Pour juger le ridicule de cette politique, renversons les rôles et supposons que l'on interdise pratiquement tout échange entre la France et les autres pays de l'Europe, en ne favorisant son trafic qu'avec l'Australie ou le Japon, par exemple. Cette politique favorise exclusivement quelques grosses maisons d'importation et les Messageries Maritimes, mais elle restreint considérablement l'essor de ce pays dans lequel elle entretient un train de vie exorbitant par rapport à celui des pays voisins.

Elle favorise également une contrebande organisée et éhontée, que le Gouvernement est obligé d'autoriser et de tolérer en sous-main pour permettre aux gens de gagner un peu d'argent et de pouvoir payer l'impôt.

Je passe sous silence celle de l'opium : ce double jeu prêté, cela va sans dire, à toutes les combinaisons, à tous les pots de vin (c'est le pays des lays !)

Se greffent là-dessus des difficultés de change, de stabilisation, etc.

Il y a le problème des indigènes instruits et diplômés au même titre que nous, dont le nombre ne fera que croître dans des proportions importantes. Jusqu'à présent, nous en faisons des révoltés et des ennemis. Combien de temps cela durera-t-il ?

Il y a le problème du prolétariat blanc et métis qui augmente d'année en année et ne vit que d'assistance et de charité : il y aura un tout !

Et combien d'autres casses-tête chinois, c'est le cas de le dire !. »

Nous n'avons cessé de le proclamer : la France, inconsciemment, avec la tension aveugle d'une Nation qui abandonne à la génération montante le soin de régler les questions qu'elle n'a pas le courage de trancher, prépare à l'Indochine une redoutable destinée.

Paris, toujours Paris, la France, toujours la France ! Les colonies sont rattachées à Paris, qui les régente, leur impose ses vues étroites, ses conceptions malthusiennes, et des conditions d'existence contre leur nature même. L'Indochine appartient au Pacifique. Mais Paris en fait une dépendance, comme si la nature de celle-ci, son économie, son genre de vie, ses aspirations l'avaient placée le long de nos frontières terrestres !

Orgueil ou inconscience ?

Nous éduquons toute une jeunesse. Nous la couvrons de diplômes. Et quand cette jeunesse, ayant accompli en France son stage normal, regagne ses propres rives, nous n'accepterons pas qu'elle ait accès aux leviers de commande, qu'elle collabore avec nous, qu'à un titre égal ses avocats, ses médecins, ses dentistes, ses ingénieurs, prennent enseigne normale, et travaillent.

L'évolution est terminée. Nos fils ont grandi, leurs études sont terminées. N'est-il point temps de les installer dans la vie, et d'éviter ainsi d'être gentiment poussés aux épaules un jour prochain ?

Si M. Albert Sarraut, qui fut deux fois gouverneur général de l'Indochine, n'est point harcelé par les vaines luttes de la politique intérieure, par les funestes jeux du cirque, à l'instant où le sort du Monde va se régler, ne peut-il un instant songer à cela ?

(*Les Annales coloniales*, 13 mars 1936)

De nombreux amis insistant longuement pour connaître mon opinion sur le livre de M^{me} Andrée Viollis, je m'incline et m'exécute avec une foule de regrets.

Regrets de perdre mon temps pour une œuvre aussi médiocre.

Regrets d'occuper dans ce journal une place précieuse où des idées saines pourraient être lancées pour le plus grand profit du lecteur.

Regrets, enfin, que l'auteur soit une femme : je ne puis lui parler comme je le désire.

J'ai vu arriver M^{me} Viollis à Saïgon. J'ai vu ses premiers pas. J' ai été immédiatement fixé sur ses intentions.

Par deux fois, je suis allé lui rendre visite à l'hôtel Continental (annexe de la rue d'Espagne), et j'ai été de ceux qui lui ont crié : casse-cou !

Malgré une aventure désagréable, dès le début de son enquête (?), M^{me} Viollis a persisté dans sa méthode d'investigation. Je ne compléterai pas l'anecdote que l'auteur raconte pages 26 et 27, relative à sa visite à un révolutionnaire annamite qui avait purgé une condamnation de trois ans de prison pour menées antifrancaises.

Je ne veux pas répéter l'explication donnée, par ce pur, à ceux de ses compatriotes qui l'interrogèrent sur la visite d'une madame française, simplement par pudeur.

J'irai directement à la page 93. Il s'agit de Pham-Boi-Chau. M^{me} Viollis le présente dans sa villa :

« Le sourire de ce terroriste est doux comme celui d'un enfant, et d'une finesse extrême. »

Et page 98 :

« Je pense vaguement aux grands noms patriotiques de notre histoire, aux couronnes, aux colonnes qu'on leur a tressées, dressées ; je pense à toute la littérature qui entoure les héros de la grande guerre, morts pour défendre notre sol sacré contre l'envahisseur. Et soudain. devant ce vieil homme résigné, j'ai honte, j'ai mal. »

Ces lignes inqualifiables ont soulevé certainement la plus violente indignation chez tous ceux qui connaissent l'histoire de ce terroriste.

Chau est mort l'année dernière. Qui était-ce donc ? Malgré la mort, je ne puis m'empêcher de crier : La plus ignoble fripouille que l'on pût rencontrer.

Et je le prouve.

Chau lança, à Hanoi, une bombe qui tua un officier français et blessa plusieurs de nos compatriotes. Son exploit accompli, il s'enfuit au Japon, puis étant venu faire un tour sur la concession française de Shanghai, il fut arrêté.

Transféré au Tonkin et jugé, il fut condamné à mort.

C'était le couperet et cette précieuse tête allait tomber.

Alors, l'homme au sourire d'enfant, ce héros qui éclipse tous nos héros de la grande guerre, proposa, au gouverneur général de l'Indochine, M. Alexandre Varenne. le plus immonde marché qu'un condamné politique puisse proposer.

- Laissez-moi la vie sauve, et je vous dénoncerai tous mes complices.

Il tint sa promesse. Il dénonça ses frères, ses parents, ses amis tes plus chers, ses relations les plus lointaines. Il se fit le pourvoyeur des prisons d'Indochine, du bagne de Poulo-Condore.

Il eût la vie sauve, fut remis en liberté, et toucha même, comme indicateur, une petite mensualité de la police.

Voilà le héros de M^{me} Viollis, qui vécut de longues années au milieu du mépris de tous ses compatriotes.

On juge, par ce simple fait, de la valeur documentaire de l'œuvre de M^{me} Viollis.

Mais ceci n'est rien, il y a plus grave. Ce que je reproche à M^{me} Viollis, c'est. ce qu'elle ne dit pas.

J'étais dans un coin perdu du Laos au moment des émeutes de Vinh. Je n'ai eu connaissance des faits que lors de mon retour à Saïgon, c'est-à-dire plusieurs mois après les événements.

Je n'ai pas pu me rendre à Vinh. par la suite, pour enquêter sur les causes profondes de cette sinistre affaire, et je le regrette vivement. J'en ai eu tout de même des échos.

M^{me} Viollis, qui a été à Vinh, montre les faits, mais conserve le silence le plus absolu sur les causes.

Pourquoi ce trou immense dans son enquête ?

Il est admissible qu'elle n'en ait pas eu connaissance. Alors ? Pourquoi a-t-elle reculé devant la dénonciation des capitalistes, des puissances financières qui ont fait couler le sang de bien des innocents ?

Sur ce terrain, je l'aurais suivie, aidée de toutes mes forces, mais elle ne dit rien.

Ce point noir montre à tous ceux qui savent tout le parti-pris d'une œuvre que l'on ne veut même pas qualifier.

Que vaut ce travail au point de vue littéraire ?

Zéro.

Page 29 :

« Les nhaqués qui arrivent, en trottant de leur pas muet le long des routes. »

Oh ! ces pieds qui ne parlent pas ! Quelle horrible conspiration du silence ! C'est certainement un tour des jésuites portugais. Depuis cette expression, plusieurs fois répétée, on a fait une chanson en Indochine :

Ne parle pas, Thi-Bia je t'en supplie.

Page 30 :

« Je vois pour la première fois le gouverneur général Pasquier, les yeux clairs avec ostentation ».

C'est peut-être une formule de télévision.

Page 36 au sujet d'une visite à l'Institut Pasteur de Saïgon :

« D'où l'admirable travail accompli par cette poignée de savants modestes et tenaces. Vaccins contre la morsure des serpents (2.000 cobras à cet usage ont été recueillis en quinze jours dans la province de Chaudoc), contre la tuberculose, la syphilis, mais encore et surtout vaccins contre le paludisme. »

Un lycéen de 15 ans n'écrirait pas de pareilles énormités. L'Institut Pasteur de Saïgon prépare, depuis plusieurs années, des vaccins contre la syphilis, le paludisme, et le monde entier l'ignore ? Grands dieux, quels petits cachotiers !

Après cela, je tire l'échelle.

Droit de réponse

À propos de « Indochine S. O. S. »
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1936)

Nous avons publié le 14 [sic : 13] mars, sous la signature de notre collaborateur J.-L. d'Aignot, un article sur le livre de M^{me} Andrée Viollis « Indochine S.O.S. »

Et hier, M^{me} Andrée Viollis nous a adressé la lettre recommandée suivante. Nous faisons droit à sa requête, et publions intégralement cette lettre bien que M^{me} Andrée Viollis se permette de porter sur notre collaborateur une opinion qui n'a rien à faire avec le droit de réponse qu'elle prétend exercer.

M^{me} Viollis ne réfute aucun des points soulevés par notre collaborateur. Elle s'abrite derrière une lettre de M. Alexandre Varenne, et donne des extraits de l'article J.-L. d'Aignot ! Nous attendions une réfutation des faits, et non pas la défense d'une cause.

L'heure des avocats est close, nous ne cherchons que des actes. M^{me} Andrée Viollis ne nous apporte que du vent.

Nous ne voudrions faire à cette journaliste mille peines, et cela d'autant plus que son mari fut notre ami. Mais nous trouvons dans son cas une raison nouvelle de déplorer les reportages politiques établis par des passants.

M^{me} Andrée Viollis a certes beaucoup voyagé. Mais son orgueil est-il si démesuré qu'elle prétende être exempte d'erreur ? Et comment vis-à-vis d'un pays millénaire, dont la civilisation est secrète et profonde, dont les réactions brutales contre la puissance dominatrice ont des mobiles qui peuvent échapper même aux observateurs sédentaires, peut-elle estimer tenir entre ses mains fragiles tous les fils de la vérité ?

Nos compatriotes d'Indochine ont approuvé la critique de J.-L. d'Aignot. C'est que d'Aignot a vécu en Indochine et qu'il l'a parcourue lentement en l'étudiant. Il n'a pas fait de l'avion, de l'auto à outrance, de la réception officielle ; il n'a pas plus glissé dans la vie aisée des centres. Sa compétence nous apparaît donc très nettement supérieure à celle de M^{me} Viollis, dont la tâche locale d'information ne fut jamais que du pittoresque épinglé sur un beau voyage.

Si M^{me} Andrée Viollis prenait la peine, puisqu'elle fut dans nos colonies, de lire *les Annales Coloniales*, elle découvrirait chez nous l'Indochine, le pays réel, le pays misérable, et qui a tant besoin qu'on l'aide.

À moins que M^{me} Viollis ne croie connaître ce pays : auquel cas, impartialement, objectivement, nos colonnes lui sont ouvertes.

Et qu'elle ne craigne point dans ce cas d'en abuser !

En attendant la réponse de J.-L. d'Aignot, voici la lettre de M^{me} Andrée Viollis :

Paris, le 14 mai 1396.

Monsieur le directeur,

Revenant à Paris après deux mois d'absence, je n'ai pu lire que très tardivement l'article que M. J.-L. d'Aignot a consacré dans vos colonnes à « Indochine S.O.S. »

Laissez-moi d'abord m'étonner de voir une publication de l'importance de la vôtre confier la rubrique des livres à un amateur aussi dépourvu de toute compétence. Il ne manque pourtant pas à Paris de professionnels informés et consciencieux.

Je passerai sur les critiques soi-disant littéraires, assaisonnées de plaisanteries de Café du Commerce, que se permet M. d'Aignot.

Elles révèlent une telle ignorance du style moderne et même du style tout court qu'il serait cruel d'insister. Ce qui est plus grave, c'est l'évidente mauvaise foi de votre collaborateur. Il ne répond à aucun des graves problèmes que j'ai soulevés : ne parle ni de l'accablant fardeau des impôts sur les indigènes, ni de la famine, ni de l'exploitation des travailleurs, ni de l'affreux régime des prisons et du bagne, ni de la cruauté de la répression et des excès des légionnaires qu'illustrent si terriblement les débats du procès d'Hanoï. Sur toutes ces questions, silence complet.

Par contre, plus de la moitié de l'article est consacrée à une visite que je fis, après tant d'autres, au vieux révolutionnaire Phan Boi Chau, épisode qui occupe à peine cinq pages de mon livre sur deux cent cinquante-deux.

M. d'Aignot s'écrie avec indignation que Chau était « la plus ignoble fripouille que l'on pût rencontrer ». Après avoir, paraît-il, lancé une bombe qui tua un officier français et blessé plusieurs de nos compatriotes (mais la lança-t-il lui-même ou fut-il simplement impliqué dans le complot ?), il s'enfuit au Japon, puis à Changhaï, où il fut arrêté, et, plus tard, jugé et condamné à mort. Il aurait alors proposé « au gouverneur général d'Indochine, M. Alexandre Varenne, le plus immonde marché qu'un condamné politique puisse proposer : Laissez-moi la vie sauve et je vous dénoncerai tous mes complices. »

« Il tint sa promesse, continue M. d'Aignot. Il dénonça ses frères, ses parents, ses amis les plus chers, ses relations les plus lointaines. Il se fit le pourvoyeur des prisons

d'Indochine, du bagne de Poulo-Condor. Il eut la vie sauve, fut remis en liberté et toucha même comme indicateur une petite mensualité de la police. »

Fort surprise de ces révélations, car j'avais entendu parler de Phan Boi Chau avec estime, par des Annamites comme par des Français, aussi bien à Paris qu'en Indochine, je me suis adressée à M. Alexandre Varenne lui-même. Voici ce que l'ancien gouverneur général de l'Indochine a bien voulu me répondre par une lettre que j'ai en ma possession :

« Phan Boi Chau ? Je l'ai gracié, c'est vrai.

Mais je l'ai peu connu. Je n'ai eu avec lui qu'un entretien de quelques minutes, dans le cabinet et en présence de M. Pasquier, alors résident supérieur à Hué.

À vrai dire, sa bobine ne me revenait guère. Il représentait un type assez rébarbatif de révolutionnaire. Comment le définir ? J'ai trouvé : un légitimiste. Ennemi à la fois de la France et de la dynastie, il avait beaucoup conspiré contre nous en dénonçant la cour de Hué.

Rien de commun par conséquent entre ce fossile et un vrai réformateur comme était Phan Thu Trinh, mort là-bas, et à qui toute la jeune école annamite fit des funérailles nationales.

Mais si Phan Boi Chau n'était pas, à mon avis, une lumière, si je me suis appliqué à n'en pas faire un martyr, il ne s'ensuit pas que ce fut une âme vile et qu'il ait trahi la cause annamite.

Il s'est montré, après sa grâce, lovable envers moi et envers la France. Il a tenté de rechercher entre ses compatriotes et nous un terrain d'entente et de collaboration. Il n'a jamais, que je sache, vendu son indépendance aux autorités françaises. Il est demeuré jusqu'au bout digne de considération et rien n'est parvenu jusqu'à moi des bruits infamants qui vous ont justement inquiétée.

Voilà mon témoignage sans réticence aucune. »

Et voilà comment votre collaborateur s'est permis de calomnier un mort et de jeter le discrédit sur un livre dont aucune accusation sérieuse n'a pu jusqu'ici être réfutée.

J'ajoute qu'en des phrases sibyllines, M. d'Aignot m'accuse d'avoir conservé le silence « sur les causes profondes des émeutes de Vinh ». Je ne sais ce qu'il veut dire. Je n'ai pas, en tout cas, l'habitude de « reculer devant la dénonciation des capitalistes et des puissances financières ». Je l'ai prouvé en consacrant dans ce même livre plusieurs pages indignées à la honteuse exploitation dont sont victimes les mineurs des puissants et richissimes Charbonnages du Tonkin, comme les travailleurs des plantations. Et mes amis et moi prouvons chaque semaine dans *Vendredi* que nous ne « reculons » pas.

Je vous demande, Monsieur le directeur, de par mon droit de réponse, de bien vouloir publier cette lettre dans vos colonnes, à la place où a paru l'article sur « Indochine S.O.S. » Je vous serais même reconnaissante de me prévenir de la date à laquelle il paraîtra, afin que, de mon côté, je puisse aviser.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

ANDRÉE VIOLLIS.

Encore des confrères qui nous blâment
(*Les Annales coloniales*, 25 septembre 1936)

Nous avons l'heureuse fortune d'être pris à partie par *l'Action Française* et par *Vendredi*.

Le journal royaliste, parce que nous avons publié une suggestion de Jean Desthieux, le journal d'extrême gauche, parce que nous défendons M. Peyrouton. Si les deux extrêmes se touchent, ils indiquent nettement notre position, qui est celle de la modération.

Il y a, à *Vendredi*, un de nos collaborateurs, M. Roland-Michel. Il y a certes, aussi, M^{me} Andrée Viollis qui fut prise à partie ici même à la suite de son « Indochine S.O.S. ». Et nous nous étonnerons qu'un journal d'opinions très accusées, ayant le souci de la vérité et de l'objectivité — nous voulons espérer que c'est le cas de notre confrère — s'amuse à dénaturer nos écrits et à tromper ainsi ses lecteurs.

Nous avons pris la défense de M. Peyrouton parce qu'il est un homme, un grand administrateur, et que, grâce à lui, le Maroc eût pu connaître un redressement bien nécessaire. Fasciste, M. Peyrouton l'est sans doute dans l'esprit de M. Robert-Jean Longuet, qui poursuit l'abaissement de la France. Nous n'avons, quant à nous, jamais entendu dire de M. Peyrouton, grand fonctionnaire de la République, qu'il était torturé par des idées politiques, au point de compromettre sa carrière et les colonies au service desquelles il a été successivement placé.

La passion égare *Vendredi*.

Quant à incriminer le reportage de notre collaborateur Marcel Homet, *Vendredi* s'égare encore. Marcel Homet a écrit : Congo, terre de souffrance, et Afrique du Nord, terre d'attente.

Il est, croyons-nous, nettement un écrivain « de gauche ».

Mais les idées politiques de nos adversaires ou de nos amis, de nos détracteurs ou de nos partisans, ne nous intéressent pas.

Nous sommes seulement coloniaux. Nous allons à l'humain, à la générosité, au dévouement. Les hommes nous plaisent quand ils sont des hommes. Ils nous répugnent quand ils apportent dans l'exercice de leurs fonctions leur passion partisane, leurs rancunes ou leur favoritisme.

Que *l'Action Française*, que *Vendredi* nous comprennent ! Nous ne sommes pas neutres, mais nous ne nous abaissons pas dans la politique.

Notre « politique » est en effet plus haute. Et les hommes qui la pratiquent nous plaisent, justement parce qu'ils sont au-dessus de l'épuisement des luttes partisans.

LA VIE INDOCHINOISE

M^{me} Andrée Viollis se rappelle à l'Indochine

par A. BRETON

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 13 août 1939)

Tous les Indochinois ont, hélas ! concouru malgré eux au succès financier de « Indochine S.O.S. ». Ils ont apprécié diversement, mais toujours avec chagrin, le livre et aussi la préface de l'écrivain communo-anarchiste Malraux.

Or, Madame Andrée Viollis est une peu aimable consœur qui vient de perdre une belle occasion de se taire.

Parvenue en Indochine, à l'aube du Front populaire et dans les bagages de M. Paul Reynaud, alors Ministre des Colonies en inspection, elle a failli à ses devoirs d'informatrice sincère, elle a éructé contre les femmes françaises de ce pays, elle a calomnié les colons, diffamé les administrateurs, les magistrats, accablé les services de police qui ont assuré sa protection, enfin elle a commis « Indochine S. O. S. »

Ce fut un livre destiné à faire du bruit, du scandale, à susciter des colères, enfin toutes choses pour en activer la vente.

Il semble bien que notre peu aimable consœur a atteint son but financier — le scandale, les colères, les polémiques ; elle a eu tout et tout et sans autre réaction que celle du margoulin heureux de placer sa camelotte

Pourquoi madame Andre Viollis, après de longues années d'indifférence, s'est-elle offusquée tout à coup d'une réminiscence anodine de notre bon confrère Colline ? Le stylo de notre concitoyen l'a-t elle piquée au bon endroit ? Lecteurs, ne laissez pas votre

imagination courir à la recherche du bon endroit et songez que M^{me} Andrée Viollis est grand-mère.

Ah ! oui ! l'excellent Colline, qui se soucie peu des diplômes et des décorations qui justifient la grande suffisance de notre consœur, a une manière personnelle de trousseur, non un cotillon, mais une page de bloc-note. qui fait image et impression durables.

Si nous voulions du bien à M^{me} Andrée Viollis, nous lui souhaiterions un stylo de cette qualité. Mais nous ne lui voulons aucun bien et nous avons ceci de commun avec tous nos concitoyens.

Volontairement, froidement, méchamment, se refusant à tout contrôle, Mme Andrée Viollis a tenté de faire du mal à ce pays et, surtout, de dresser la population annamite, dans ce qu'elle a de moins recommandable heureusement, contre la population française.

Aujourd'hui, c'est la presse indochinoise qu'elle insulte. Peu importe, il s'agit d'une femme en colère, c'est peu de chose, mais les vilains sentiments qu'elle livre à nos réflexions confirment ce que nous connaissions déjà d'elle.

À ses insultes et à ses menaces, après notre confrère Colline, notre bon camarade C. Bourrin répond et « parlant de ce qu'il sait », il écrit :

« Elle a laissé à l'Indochine le soin de payer non seulement son transport, son logement, ses deux repas avec le petit déjeuner du matin, mais encore ses goûters, vins fins, ses alcools majorés de ce qu'il fallait les monter dans sa chambre parfois avec des soupers (au pluriel), sans parler des invités que, matin et soir, cette profiteuse nourrissait de nos beaux deniers ! »

Après cela, notre peu aimable consœur nous semble mal venue de parler de certains journalistes au gilet rayé, qui acceptent des pourboires.

Nous ne la laisserons plus entrer, même dans notre antichambre indochinoise.

MORT D'ANDRÉE VIOLLIS
par J.-M. D. [Jean-Marie Domenach]
(*Esprit*, octobre 1950)

C'était un nom-symbole, un de ces rares intellectuels, un de ces journalistes plus rares encore voués aux causes justes, et qui ont su ne pas se rabaisser. Partout où il y avait de la misère, de l'oppression, une guerre des riches contre les pauvres, un soulèvement des pauvres contre les riches, on voyait arriver, volontaire, inlassable la petite dame aux yeux bleus. Qu'elle se fût rangée aux côtés des communistes, qu'elle écrivit dans leurs journaux n'était aucunement l'indice d'un esprit partisan, mais l'aboutissement d'un cœur qui voulait crier la vérité et son amour des hommes ; et cela nous donne une mesure supplémentaire de ce qui reste dans la grande presse bourgeoise de possibilités concrètes de publier les vérités gênantes.

Mounier séjourna une année dans la même pension que Viollis à Dieulefit. Mais leurs liens étaient plus anciens, puisque c'est dans *Esprit* qu'Andrée Viollis donna sa première dénonciation des atrocités françaises en Indochine, qui fit scandale à l'époque et souleva contre la jeune revue la violente colère des nationalistes cléricaux. Je viens de relire ces notes dans le numéro du 1^{er} décembre 1933 ; elles annoncent le drame dans lequel vingt ans de sottises et de répression nous ont plongés. Pour nous, qui sommes maintenant tout proche du dénouement, ce témoignage nourri d'indignation prend toute sa valeur de lucidité politique, et la phrase que citait Viollis en conclusion sonne comme une de ces prophéties que les « réalistes » attablés au banquet accueillent avec le rire méprisant qu'on doit aux esprits naïfs et « mal renseignés », et qui s'accomplissent au moment prévu en pluie de sang :

Dans quinze ans, nous autres, Français d'Indochine, nous ne serons plus ici, et ce sera notre faute !
